



HAL
open science

**INFLUENCES DES JEUX D’ACTIONS ET DE
RETROACTION DES SOUS- SYSTEMES SOCIAUX
SUR LES VARIABLES DE BIEN-ETRE
PROFESSIONNEL - LE CAS DES CHEFS
D’EXPLOITATION AGRICOLE COSTARMORICAINS**

Elodie Jimenez

► **To cite this version:**

Elodie Jimenez. INFLUENCES DES JEUX D’ACTIONS ET DE RETROACTION DES SOUS-SYSTEMES SOCIAUX SUR LES VARIABLES DE BIEN-ETRE PROFESSIONNEL - LE CAS DES CHEFS D’EXPLOITATION AGRICOLE COSTARMORICAINS. Sociologie. Université Rennes 2, 2018. Français. NNT: . tel-02268829v2

HAL Id: tel-02268829

<https://hal.science/tel-02268829v2>

Submitted on 21 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire
pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2
Mention : Sociologie
École doctorale Sociétés, temps et territoires

Présentée par

Elodie JIMENEZ

Préparée à l'équipe d'accueil EA 4155
Université Rennes 2
Centre de recherche bretonne et celtique

**INFLUENCES DES JEUX D' ACTIONS ET DE RETROACTION DES SOUS-
SYSTEMES SOCIAUX SUR LES VARIABLES DE BIEN-ETRE PROFESSIONNEL**

LE CAS DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE COSTARMORICAINS

Thèse soutenue le 21 février 2018

Devant le jury composé de :

Ève FOUILLEUX

Directrice de recherche au CNRS, CIRAD-ES-MOISA

Martine BERTHELOT PUIG-MORENO

Maître de conférences HDR à l'Université de Perpignan Via Domitia

Philippe PESTEIL

Professeur à l'université de Bretagne occidentale

Philippe BERNOUX

Directeur honoraire de recherche au CNRS

Maxime PRÉVEL

Directeur des études, École de management de Normandie

Ronan LE COADIC

Professeur à l'université Rennes 2 / directeur de thèse



UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE
CRBC
École Doctorale - Humanités et Sciences de l'Homme

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

Influences des jeux d'actions et de rétroaction des sous-systèmes sociaux sur les
variables de bien-être professionnel.

Le cas des chefs d'exploitation agricole costarmoricains

Thèse de Doctorat

Discipline : Sociologie

Présentée par Elodie JIMENEZ

Directeur de thèse : Ronan LE COADIC

Soutenue le 21 février 2018

Jury :

Ève Fouilleux, Directrice de recherche au CNRS, CIRAD-ES-MOISA
Martine Berthelot Puig-Moreno, Maître de conférences HDR à l'Université de
Perpignan Via Domitia
Philippe Pesteil, Professeur à l'université Bretagne occidentale
Philippe Bernoux, Directeur honoraire de recherche au CNRS
Maxime Prével, Directeur des études, École de management de Normandie
Ronan Le Coadic, Professeur à l'université Rennes 2 (Directeur de thèse)

Tous les hommes recherchent d'être heureux. Cela est sans exception, quelques différents moyens qu'ils y emploient. Ils tendent tous à ce but. Ce qui fait que les uns vont à la guerre et que les autres n'y vont pas est ce même désir qui est dans tous les deux, accompagné de différentes vues. La volonté [ne] fait jamais la moindre démarche que vers cet objet. C'est le motif de toutes les actions de tous les hommes. Jusqu'à ceux qui vont se pendre.

Blaise PASCAL, Pensées, 181, (1670)

AVANT PROPOS

L'agriculture et les agriculteurs ? Des champs à perte de vue. Des animaux qui gambadent dans les prés. Un béret, des sabots et une salopette. La douceur de vivre à la campagne et sa solidarité sans faille. Une relation fusionnelle à la terre et aux vivants. Le bonheur d'évoluer loin du rythme frénétique de la ville et de son stress, loin de l'atmosphère oppressante des usines et des bureaux. Tel est le reflet de l'agriculture que nous renvoient l'imaginaire collectif, la communication publicitaire et les médias de toutes sortes.

J'ai eu la chance de grandir entre la belle cité bordelaise et les vallons des Pyrénées atlantiques. Petite-fille et nièce d'agriculteurs, j'ai fait mes premiers pas sur les routes de petits villages ruraux béarnais. Longtemps, la campagne a représenté pour moi des repas en famille interminables, des balades, entre champs et forêts, pleines d'aventures, de découvertes et de mystères. Le bruit du camion laitier qui passe à l'aube. L'odeur des volailles que l'on plume et celle du tank à lait que l'on nettoie. Mais aussi, ces moments où nous enfilions les bottes, passions sous les clôtures électriques, puis courrions après les bêtes pour les ramener à l'étable. Je ne peux conter ici toutes les histoires qui me viennent à l'esprit alors que j'écris ces lignes, mais elles sont autant de doux souvenirs. En analysant de plus près mes expériences d'enfance à la campagne, il me semble qu'avant tout, ce sont ces petites choses que les plus anciens me transmettaient qui m'ont le plus passionnée. Savez-vous que lorsque la chaîne des Pyrénées vous semble plus proche et plus claire, c'est qu'il va pleuvoir ? Observez-vous les oiseaux pour prédire un orage ? Consultez-vous le calendrier lunaire avant de planter vos semis ?

Finalement, bien que côtoyant régulièrement les campagnes, j'ai moi aussi longtemps eu cette image idyllique de ce qu'elles étaient ou pouvaient être. Puis, j'ai grandi et observé. J'ai vu leur face cachée, tout ce dont personne ne parle par pudeur ou par honte. J'y ai vu l'alcoolisme, le célibat des hommes exploitants, les stigmates physiques des accidents du travail – les uns n'allant généralement pas sans les autres. Il y avait aussi l'isolement social, par choix ou par contrainte, et les discours sur une urbanité fantasmée. Certaines choses restaient néanmoins confuses, plus de questions me venaient que de réponses. Pourquoi ces hommes n'étaient-ils pas heureux dans leur travail ? Pourquoi avaient-ils l'air de regretter leur choix professionnel ? Comment était-il possible que des êtres si sensibles à la nature et aux savoirs ancestraux puissent laisser tout ceci de côté pour un sac d'engrais ou de désherbant ?

J'étais triste à l'idée que la science et les évolutions socio-économiques, puissent mener à l'extinction d'un savoir, d'une culture, d'une histoire. Plus encore, je me questionnais sur les raisons du mal-être d'une population qui, à l'époque et avec la posture très extérieure qui était la mienne, me semblait avoir toutes les cartes en main pour être heureuse. Je me suis alors penchée de plus en plus sur les sujets traitant du rural et de l'agriculture au cours de mon cursus et j'ai commencé la recherche sur cette thématique qui m'a menée au doctorat. J'ai eu la chance que d'autres se posent les questions qui me passionnaient et m'offrent la chance d'un financement doctoral. Ainsi commence cette thèse.

REMERCIEMENTS

« Soyez reconnaissants aux personnes qui nous donnent du bonheur ; elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries. »

M. Proust

Il est parfois des moments, au long de la thèse, où le gouffre de la solitude paraît sans fond. Les repères y sont flous et l'on oublie souvent que ces autres sont là, tout proche, les mains tendues. Je me souviens d'un de ces moments : une conversation téléphonique, comme il y en a tant eu, avec Simon. Nous nous épanchions l'un et l'autre sur les difficultés que nous rencontrions face à ce géant indompté qu'était le doctorat. Nous étions malheureux de vivre un quotidien que peu de nos proches étaient en mesure de saisir. Nous nous sentions esseulés face à l'adversité. Nous nous trompions, nous n'étions pas seuls...

Je tiens en premier lieu à remercier l'ensemble des membres de mon jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail et pour l'honneur qu'ils me font d'accepter de participer à ce jury de thèse.

Mes remerciements vont aussi à mon directeur de thèse R. Le Coadic. Je le remercie pour sa disponibilité, sa confiance et ses encouragements. Je le remercie pour son soutien dans le cadre de mes activités universitaires extra-doctorales. Un grand merci pour ta compréhension Ronan. Chom a raio un tamm eus Breizh ennon da viken. Trugarez da vezañ dibabet ac'hanon ha da vezañ bet fiziañs ennon.

Le Conseil général des Côtes-d'Armor a fait bien d'avantage que de m'offrir un financement. Il m'a offert de rencontrer C. Le Breton, président du conseil départemental des Côtes-d'Armor à l'initiative de cette recherche et sans qui, je n'aurais pas eu l'opportunité de mener cette thèse CIFRE. Au terme de son mandat, il est resté présent et attentif à l'évolution de mon travail qu'il a toujours défendu comme étant le fruit d'une recherche universitaire impartiale. Je le remercie pour nos innombrables discussions sur le sens du monde et son soutien indéfectible dans mes moments de doutes. Je vous remercie Claudy pour votre présence et le temps que vous me consacrez. Le conseil départemental m'a aussi offert d'avoir le bonheur de regarder en arrière et de revoir tous ces visages qui ont contribué à mon aventure au quotidien. J'entends encore la voix de Jean-Yves m'annonçant que j'ai décroché un entretien pour une Cifre au conseil général des Côtes-d'Armor. Je réalise la chance que j'ai eu de l'avoir à mes côtés. Il a été patient, prévenant et soucieux de mon bien-être. Je le remercie de tout cœur, car sans lui bien peu de choses auraient été possibles. Dans leur ensemble, je tiens à remercier les agents du SEPA auprès desquels j'ai travaillé au cours de ces cinq dernières années. Je revois le sourire de Joël un peu crispé à l'idée que je n'en fasse qu'à ma tête. J'entends le rire d'Éric, la voix toujours pleine de sagesse de Christine et le regard compatissant de Louis-Pierre. Je ressens encore l'enveloppe maternelle de Nathalie et l'inquiétude de Françoise me voyant face à mes

difficultés. Je perçois la bienveillance de Fabrice toujours à l'écoute et compréhensif. Ils ont été comme une seconde famille et je ne les remercierai jamais assez pour ça. Je suis fier d'avoir cheminé un temps à leurs côtés.

ADCIFRE SHS¹... quelle aventure ! La création et la présidence de cette association m'ont permis de côtoyer bien d'autres doctorants (Marion, Simon, Guillaume, Florian, Nadia, Sophie, Manon, Chloé etc.). Nous nous sommes conseillés. Nous nous sommes soutenus. Nous sommes pour la plupart devenus amis. Merci à vous tous, doctorants, dont j'ai croisé la route ! Plus particulièrement, je tiens à remercier Marion et Simon. On a fait un sacré trio de bras cassés... mais on a réussi, les copains ! Je nous vois déjà autour d'un verre, dans une vingtaine d'années, à rire de nos déconvenues doctorales. Nous avons grandi ensemble à travers cette folle aventure et je remercie la vie de vous avoir mis sur mon chemin. Marion, à jamais coincoin ! Simon, on ne lâche rien et on vainc !

Les vrais amis sont ceux qui restent dans les moments difficiles, et dieu sait s'il y en a eu ! Un gigantesque merci Laura, Mélanie et Héloïse pour votre écoute attentive, merci pour votre capacité à me changer les idées et un grand merci pour vos encouragements, vos relectures et tout simplement votre amitié. Un merci à Marlène, Marius, Robin et Valentine d'avoir eu la gentillesse de laisser à leur maman un peu de temps pour me soutenir. Valerian, en 2012 nous faisons le pari de savoir qui de nous deux terminerait le premier. Je m'incline, tu as gagné... Merci d'avoir été là lorsque que j'en ai eu besoin. Xavier, tu n'auras bientôt plus à râler parce que je suis indisponible à cause de ma thèse. Merci à toi pour m'avoir toujours conseillée au mieux. Rémy, ma bouffée d'air frais, promis cette fois j'arrête. Je remercie aussi tous ces autres qui ont contribué à m'apporter un équilibre à travers les sorties, les rires, les délires et les joies de la vie.

Cette thèse n'aurait pas été la même sans le soutien apporté par ma famille. Merci à mes parents pour leurs encouragements même si j'ai cru, un instant, les voir se décourager qu'un jour je termine. Merci à vous d'avoir été toujours présents et compréhensifs, même dans les moments où il était difficile pour vous de saisir la situation. J'espère que je pourrai vous rendre fier et

¹ Association des doctorants Cifre en sciences humaines et sociales.

un jour vous rendre tout ce que vous m'avez donné de soutien, d'amour et de confiance. Merci au reste de la famille pour avoir ironisé, dédramatisé certaines situations et avoir su m'entourer (Nicolas, Caroline, Louloute, Zouzou, Lulu, Joe, Gaby, mamie Régine, mamie Paulette, Pierre, Sabrina, Thomas, Marie, etc.). Une pensée toute particulière pour mon grand-père qui m'a vu débiter la thèse, m'a encouragé à toujours faire de mon mieux, mais qui malheureusement n'est plus là pour me la voir terminer.

Merci à toi mon amour qui, avec la douceur d'une brise d'été, m'a entouré et soutenu. Notre rencontre fut aussi belle qu'inattendue mais suspendue à la rédaction de ma thèse. Je m'en libère aujourd'hui, attrape ta main et me laisse porter vers de nouveaux projets.

Enfin, je tiens à remercier ceux sans qui cette thèse n'aurait aucune substance : les agriculteurs costarmoricains. Merci à vous de m'avoir consacré du temps. Merci à vous de m'avoir ouvert vos maisons, vos vies et vos cœurs. J'espère que je serai digne de la confiance que vous m'avez accordée.

Pour conclure, à vous tous qui m'avez un jour demandé « alors ça avance ? », vous ne m'entendrez plus jamais vous répondre « ça ne recule pas ! ». Mille fois merci ! Sans vous tous, rien de tout cela n'aurait été possible.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS.....	3
REMERCIEMENTS	6
TABLE DES MATIÈRES	10
INTRODUCTION GENERALE.....	16
SECTION 1. DU BIEN-ETRE AU MALAISE AGRICOLE : ANALYSE SYSTÉMIQUE DE L'UNIVERS SOCIOPROFESSIONNEL DES	
AGRICULTEURS COSTARMORICAINS	17
1. <i>Le bonheur ou l'histoire d'une construction sociale.....</i>	<i>17</i>
1.1. Le bonheur : un concept indéterminé.....	17
1.2. Le bonheur : un construit social.....	19
2. <i>Malaise et suicide agricole : entre préoccupation et mise à l'agenda politique</i>	<i>21</i>
2.1. Malaise agricole : le contexte national.....	21
2.1.1. Révolution agricole : une recherche du bien-être socio-économique.....	21
2.1.2. Remise en question d'un système : l'apparition d'un mal-être professionnel	22
2.1.3. Le malaise agricole : un sujet d'étude en sciences humaines et sociales	23
2.2. Malaise agricole : entre questionnement et mise à l'agenda politique du Conseil Général des	
Côtes-d'Armor	26
2.2.1. Genèse d'une commande politique	26
2.2.2. Prémices d'une problématisation	28
2.2.3. Les facteurs de bien-être des agriculteurs costarmoricains.....	29
SECTION 2. TERRAIN DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE.....	32
1. <i>Les caractéristiques de l'objet de recherche</i>	<i>32</i>
1.1. Le contexte socio-économique	32
1.1.1. L'agriculture	33
1.1.2. L'agroalimentaire	34
1.1.3. Des filières de production nombreuses et organisées.....	36
1.1.4. Des modes de production multiples	37
1.2. La population étudiée.....	39
1.2.1. définition du chef d'exploitation agricole et choix du vocabulaire.....	39
1.2.2. l'échantillon général.....	40
2. <i>Les matériaux d'enquêtes</i>	<i>43</i>
2.1. L'étude quantitative	43
2.1.1. Création du questionnaire	43
2.1.2. Diffusion du questionnaire.....	45
2.1.3. Les biais.....	46
2.2. L'étude qualitative.....	50
2.2.1. Les réunions publiques	50
2.2.2. Les entretiens.....	53
2.2.2.1. Le choix de la méthode compréhensive	53
2.2.2.2. L'échantillon	55
3. <i>Va-et-vient réflexif.....</i>	<i>57</i>
2.1. Contraintes d'une commande politique et aléas d'un contrat doctoral cifre	57
3.1.1. L'organisation et l'intégration au conseil général des Côtes-d'Armor	57

3.1.2.	Instrumentalisation de la recherche	59
3.2.	La relation à l'objet de recherche : entre tendresse, sur-empathie et dédain.....	60
3.2.1.	Des yeux tendres d'un enfant au regard critique d'une adulte.....	60
3.2.2.	Jeux du destin et retour aux sources	62
3.2.3.	Y a-t-il une sociologue sur le terrain ?.....	64
PRESENTATION GENERALE DE LA THESE		67
PARTIE I. IDENTITE PROFESSIONNELLE DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS : ENTRE INERTIE ET REVENDEICATION, UNE QUESTION DE RECONNAISSANCE		68
CHAPITRE 1. AUX FONDEMENTS DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS.....		71
1.	<i>Bretagne et agriculture : un amour vache</i>	71
1.1.	Bretonnité et paysannerie : du rejet à la passion	71
1.2.	Le modèle agricole breton : entre industrie et scientificité, un accès direct à la reconnaissance.....	74
2.	<i>Bretagne et exploitations agricoles modernes : entre conciliation et résurgence des stigmates</i>	78
2.1.	Du passé au présent : la persistance du sentiment d'exclusion sociale.....	78
2.2.	Les facteurs de stigmatisation locaux et globaux.....	83
2.2.1.	L'école	83
2.2.2.	La famille	87
2.2.3.	Population locale et voisinage non agricole.....	91
2.2.4.	Les médias, prisme de la société globale	100
2.3.	Une dévalorisation identitaire et un fort sentiment de rejet.....	104
CHAPITRE 2. HETEROGENEITE DES REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES		108
1.	<i>Spectre des représentations professionnelles individuelles des agriculteurs costarmoricains</i>	109
1.1.	Des représentations sociales collectives aux représentations professionnelles individuelles.....	109
1.2.	Les représentations professionnelles individuelles des agriculteurs costarmoricains.....	112
1.2.1.	Représentations professionnelles a priori des agriculteurs costarmoricains.....	113
1.2.2.	Les représentations professionnelles a posteriori des agriculteurs costarmoricains	117
2.	<i>Les motivations professionnelles</i>	122
2.1.	L'autonomie	125
2.1.1.	Une autonomie souhaitée, revendiquée et exercée.....	128
2.1.2.	Une autonomie contrariée.....	130
2.2.	La relation au vivant	133
2.2.1.	La relation à l'animal	133
2.2.2.	Le paysage et la relation à la terre	135
2.3.	L'agriculteur : un indépendant aux multiples activités	137
2.3.1.	La multifonctionnalité	138
2.3.2.	Les conditions de travail.....	139
CONCLUSION		141

PARTIE II. ENVIRONNEMENT ET ORGANISATION SOCIOPROFESSIONNELLE LOCALE	143
CHAPITRE 3. LA CULTURE DE METIER : ENTRE RECONNAISSANCE DES PAIRS ET DECALAGES SOCIAUX	145
1. <i>Normes et valeurs professionnelles</i>	<i>145</i>
1.1. Le temps de travail	147
1.1.1. Le temps de travail : valeur professionnelle et norme identitaire	149
1.1.2. Une valeur travail devenue norme : les conséquences sur les temps de repos et de socialisation...	155
1.2. Esthétique et technicité : autres piliers du capital symbolique	164
2. <i>Les relations socioprofessionnelles locales</i>	<i>168</i>
2.1. Déstructuration professionnelle : conséquences structurelles et conjoncturelles	169
2.1.1. Le foncier.....	171
2.1.2. La solidarité professionnelle	176
2.2. Des relations socioprofessionnelles calculées ou subies	180
2.2.1. Hiérarchisation des relations socioprofessionnelles	180
2.2.2. Le contrôle social	181
CHAPITRE 4. L'EXPLOITATION AGRICOLE : ENTRE HERITAGE ET SYSTEME PATRIARCAL	186
1. <i>Le choix du métier.....</i>	<i>186</i>
1.1. La scolarité : un facteur d'orientation professionnel	187
1.1.1. Enfants d'agriculteurs : une scolarité en perpétuelle évolution	187
1.1.2. Difficultés scolaire : une orientation professionnelle par défaut.....	189
1.2. Entre passion et conditionnement familial	192
1.2.1. Une orientation professionnelle pour la sauvegarde du patrimoine familial : entre devoir et regret.....	192
1.2.2. La passion pour tout argument.....	196
2. <i>Décision et organisation du travail sur l'exploitation</i>	<i>198</i>
2.1. Installation et conflit intergénérationnel	199
2.1.1. La place du père	200
2.1.2. La place du successeur	202
2.2. Le soutien familial	204
2.2.1. Un faible soutien moral.....	204
2.2.2. Le cas de Mike.....	206
CONCLUSION	212
PARTIE III. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES : QUEL DEGRE D'AUTONOMIE POUR LES AGRICULTEURS ?	216
CHAPITRE 5. DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES HYPER-INTEGRATRICES	218
1. <i>L'industrie agroalimentaire : un maillage économique étroit.....</i>	<i>222</i>
1.1. Une hyper intégration économique subie.....	226
1.2. Des agriculteurs acteurs du système agricole ?	233
2. <i>Un syndicalisme de service</i>	<i>238</i>
2.1. L'adhésion syndicale	239
2.1.1. L'adhésion syndicale par héritage.....	240
2.1.2. L'adhésion syndicale par stratégie	240
2.1.3. L'adhésion syndicale par conviction.....	241

2.2.	Une critique du système	242
2.2.1.	L'absence de représentativité.....	242
2.2.2.	Le syndicalisme de service	245
CHAPITRE 6. UN RAPPORT AMBIGU AU MODELE AGRICOLE BRETON		251
1.	<i>l'agriculture entre normes et expertises</i>	252
1.1.	La relation à l'expert	252
1.1.1.	Le modèle agricole breton : un système d'expertise	252
1.1.2.	Experts et agriculteurs : une relation de domination symbolique	253
1.2.	La norme : contrainte ou nécessité ? – Exemple des normes environnementales	257
2.	<i>Incertitudes conjoncturelles et structurelles</i>	259
2.1.	Les fluctuations du marché agricole.....	262
CONCLUSION		264
CONCLUSION GENERALE.....		267
1.	<i>L'univers socioprofessionnel des agriculteurs : une approche systémique</i>	268
1.1.	La modélisation systémique	268
1.2.	Le monde socio-économique des agriculteurs : un système complexe	270
1.2.1.	Modélisation statique	271
1.2.2.	Problématisation & Modélisation dynamique	274
2.	<i>Résultats de recherche</i>	277
2.1.	Impact du système société ordinaire sur le bien-être professionnel des exploitants agricoles costarmoricaïns	278
2.2.	Impact du système historique agricole sur le bien-être professionnel des exploitants agricoles costarmoricaïns	280
2.3.	Impact du système agricole breton sur le bien-être professionnel des exploitants agricoles costarmoricaïns	283
3.	<i>Idéal type du chef d'exploitation agricole costarmoricaïne</i>	286
BIBLIOGRAPHIE		294
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....		306
LISTE DES SIGLES		312
ANNEXES.....		
1.	<i>Frise chronologique</i>	1
2.	<i>Orientations techniques des exploitations agricoles</i>	3
3.	<i>Étude quantitative</i>	4
3.1.	Le questionnaire.....	4
3.3.	Lettre d'accompagnement à l'envoi du questionnaire	13
3.4.	Lettre de relance suite à l'envoi du questionnaire.....	16
4.	<i>Étude qualitative</i>	18
4.1.	Invitation à la conférence de presse	18
4.2.	Dossier de presse	20
4.3.	Revue de presse (non exhaustive)	27
4.4.	Création de l'échantillon – entretiens compréhensif.....	40

4.5.	Grille d'entretien par thématique	44
5.	<i>Organigramme Conseil Général des Côtes d'Armor (2012-2015)</i>	47

INTRODUCTION GENERALE

« Le but de la société est le bonheur commun »

Article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793, intégrée à la constitution de l'an I (24 juin 1793)

SECTION 1. DU BIEN-ETRE AU MALAISE AGRICOLE :

ANALYSE SYSTÉMIQUE DE L'UNIVERS SOCIOPROFESSIONNEL DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS

1. LE BONHEUR OU L'HISTOIRE D'UNE CONSTRUCTION SOCIALE

1.1. LE BONHEUR : UN CONCEPT INDETERMINE

Il devrait être simple de définir le bonheur dans un monde où il fait figure de Graal. La modernité et l'individualisation de la société ont conduit les individus à repenser leur vie, à y chercher un sens, un accomplissement. Ainsi, le bonheur est, aujourd'hui, tant un moteur qu'un chemin à suivre, un but à atteindre pour le citoyen comme pour l'institution. Il ne suffit plus de se nourrir, de procréer, de travailler : il *faut* être heureux ! C'est toute une société, une culture, qui nous poussent à la course au bonheur. Être « heureux » est devenu la norme. Tant et si bien que le sujet devient une préoccupation politique centrale : la population est-elle morose ? Le taux de suicide est-il trop élevé ? Les Français consomment-ils trop d'antidépresseurs ? Des plans d'action nationaux sont mis en place pour y remédier. Mais finalement, qu'entendons-nous par « bonheur » ? Que mesurons-nous ? De quelle façon l'atteignons-nous ?

Si l'on s'en tient à la définition du Larousse², le bonheur est un « état de complète satisfaction, de plénitude ». Or, la satisfaction n'est pas un terme à la définition plus claire et stricte que celle du bonheur et ne semble pas permettre une meilleure compréhension du sujet. Cependant, A. Schopenhauer nous éclaire en caractérisant la satisfaction comme une « délivrance à l'égard

² LAROUSSE É., *Encyclopédie Larousse en ligne*, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/bonheur/27842>, consulté le 22 septembre 2016.

d'une douleur, d'un besoin »³. Ainsi, selon lui, « tout bonheur est négatif, sans rien de positif ; nulle satisfaction, nul contentement, par suite, ne peut être de durée : au fond ils ne sont que la cessation d'une douleur ou d'une privation »⁴. Le bonheur tiendrait donc à l'assouvissement complet de l'ensemble des besoins et désirs de l'individu.

Or, comme le souligne E. Kant, le propre de l'homme est son insatisfaction permanente.

« Le concept de bonheur est un concept si indéterminé que, malgré le désir qu'a tout homme d'arriver à être heureux, personne ne peut jamais dire en termes précis et cohérents ce que véritablement il désire et il veut. La raison en est que tous les éléments qui font partie du concept du bonheur sont dans leur ensemble empiriques, c'est-à-dire qu'ils doivent être empruntés à l'expérience, et que cependant pour l'idée du bonheur un tout absolu, un maximum de bien-être dans mon état présent et dans toute ma condition future, est nécessaire. Or, il est impossible qu'un être fini, si perspicace et en même temps si puissant qu'on le suppose, se fasse un concept déterminé de ce qu'il veut ici véritablement. »⁵

Si le bonheur est lié à la satisfaction, mais que cette dernière est inaccessible à l'homme de par sa nature profonde alors, il peut être considéré comme un concept abstrait, un objet émotionnel qui n'est ni palpable, ni concret ni physique. L'immatérialité du bonheur et la croyance profonde que lui portent les hommes, font de ce dernier un objet d'ordre religieux. Il est la *religion de l'individu moderne*⁶.

Ainsi selon E. Kant, il est impossible de donner une définition stricte et universelle du bonheur puisqu'il découle des besoins et désirs propres de l'individu, qu'il est le fruit de réflexions, de perceptions et d'émotions individuelles. À chaque chemin de vie appartient une définition du bonheur particulière. Cependant, si appréhender ce qu'est le bonheur dans sa définition générale est vain, est-il possible d'envisager son existence sous une forme nouvelle ? Est-il possible de

³ SCHOPENHAUER A., R. ROOS, A. BURDEAU, et C. ROSSET, *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, Puf, 2014, p. 403-404.

⁴ SCHOPENHAUER A., A. BURDEAU, R. ROOS, et A. SCHOPENHAUER, *Le monde comme volonté et comme représentation*, 2014, p. 403-404.

⁵ KANT I. et V. DELBOS, *Fondements de la métaphysique des moeurs*, Paris, Delagrave, 2014, p. 131-132.

⁶ MORIN E. et É. MACE, *L'esprit du temps*, Paris, Colin, coll.« Médiacultures », 2008.

le déchiffrer dans l'univers social ? C'est, en effet, ce qu'entreprend J. Ellul, lorsqu'il développe sa théorie de l'*idéologie du bonheur*⁷. Le bonheur est, selon lui, une quête insatiable dont le dessein a été engendré par les classes dominantes et s'est ensuite propagé à l'ensemble de la population. Aussi, son analyse nous offre-t-elle la clé d'un champ analytique nouveau. Le bonheur ne doit plus être étudié comme un concept abstrait, religieux, mais comme le produit d'une construction sociale. En décomposant les tenants et aboutissants sociaux du bonheur, il devrait être possible de saisir les normes et valeurs qui lui sont associées, et ce, non plus chez l'individu, mais dans l'espace social.

1.2. LE BONHEUR : UN CONSTRUIT SOCIAL

C'est au XVIII^e siècle que les représentations du bonheur prennent une nouvelle direction et se démocratisent. Les réflexions philosophiques des Lumières remettent en question la croyance religieuse. Cette dernière est supplantée par l'idée que l'homme est désormais maître de son destin. Le bonheur n'appartient plus à l'allégorie du paradis, mais doit être recherché et développé par chaque homme lors de sa vie terrestre. La notion de bonheur devient un des socles de la Déclaration des droits de l'homme de 1793 : « Le but de la société est le bonheur commun. »⁸ Le bonheur s'établit alors comme un droit inaliénable : « La réalisation de ce droit devient l'orientation normale de la vie de l'homme, et tant qu'il n'a pas l'accomplissement de ce droit sa vie est incomplète »⁹.

L'accélération des réflexions sur le bonheur s'effectue de manière concomitante à l'industrialisation, à la rationalisation des pratiques et aux évolutions socio-économiques¹⁰. Bien que la question du bonheur ne se pose, dans un premier temps, que dans les maisons bourgeoises, le développement économique et social la propage bientôt à l'ensemble de la société :

⁷ ELLUL J., *Métamorphose du bourgeois*, Paris, la Table ronde, 1998.

⁸ Article 1^{er} de la déclaration du 27 juin 1793

⁹ ELLUL J., *Métamorphose du bourgeois*, *op. cit.*, p. 88.

¹⁰ PAWIN R., *Histoire du bonheur en France: depuis 1945*, Paris, Robert Laffont, 2013.

« Il y a donc une coïncidence rigoureuse entre le moment où apparaissent les possibilités d'un bien-être matériel pour tous, se développent des applications techniques, se modifient les conditions concrètes de la vie, et le moment où se formule la conception juridico-idéologique du bonheur pour chacun et pour tous [...] Le bonheur est strictement lié au bien-être. »¹¹

La conception du bonheur est ainsi étroitement liée à la possession matérielle. La société de consommation s'appuie sur l'objet bonheur pour progresser à travers, notamment, des publicités s'adossant au concept du bonheur et à ses codes. La possession matérielle devient un signe de qualité de vie et, par là même, l'illustration du bonheur.

À force d'incitations et de propagande, l'idéologie du bonheur est devenue une valeur centrale de la société contemporaine. L'individualisation place le bonheur au cœur de la demande sociale : « Il faut vouloir être heureux et y mettre du sien. [...] Il faut apprendre à être heureux. »¹² L'accession au bonheur est une injonction sociale, un but qui ne pourra être atteint qu'à travers l'appréhension d'un certain nombre de normes menant au bien-être. Le bonheur est gage d'intégration et de reconnaissance sociale. Ainsi, Alain déclare : « Ce que l'on n'a point assez dit, c'est que c'est un devoir envers les autres que d'être heureux. »¹³

Or, s'il est possible de recenser, de façon non exhaustive, un ensemble de normes aujourd'hui véhiculés par la société ordinaire – telles que les loisirs, la reconnaissance sociale, la consommation, mais aussi et, plus largement, la réussite – nous nous devons de noter que les normes varient selon les systèmes socioculturels au cœur desquels évoluent les individus et peuvent être déclinables à l'infini dans leur définition individuelle. Ainsi, nous pouvons parler de dichotomie du bonheur, car, s'il est dicté par la société, relayé et normé par des groupes sociaux, il est réalisé de façon individuelle et est issu de la création d'une identité heureuse, subjective, propre à chacun. Le bonheur est donc le fruit d'une socialisation et d'une identité inhérentes à chaque individu.

¹¹ ELLUL J., *Métamorphose du bourgeois*, op. cit., p. 92.

¹² ALAIN, P. PITROU, et B. LECLAIR, *44 propos sur le bonheur*, Paris, Gallimard, 2007, p. 47.

¹³ *Ibid.*, p. 93.

2. MALAISE ET SUICIDE AGRICOLE : ENTRE PREOCCUPATION ET MISE A L'AGENDA POLITIQUE

2.1. MALAISE AGRICOLE : LE CONTEXTE NATIONAL

2.1.1. REVOLUTION AGRICOLE : UNE RECHERCHE DU BIEN-ETRE SOCIO-ECONOMIQUE

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la situation agricole française est catastrophique. Deux cent mille exploitations agricoles sont partiellement ou totalement sinistrées sur l'ensemble du territoire national. Il n'y a plus assez d'exploitations pour garantir l'autosuffisance alimentaire du pays, qui ne subvient à ses besoins qu'au travers des mesures de rationnement. L'urgence est donc de pallier la pénurie. Il faut produire plus, et pour cela modernisation, mécanisation et industrialisation de l'agriculture sont nécessaires. Bien que la première moitié du XX^e siècle ait vu un certain nombre de réformes structurelles appliquées à l'agriculture pour davantage de modernité – comme la création des caisses d'assurances mutuelles agricoles en 1900 ou encore celle des chambres d'agriculture en 1924 – ce n'est véritablement qu'après 1945 que les grandes mutations agricoles s'amorcent.

La reconnaissance de l'agriculture comme activité professionnelle avait été amorcée en 1884 lorsque les syndicats professionnels avaient été reconnus par les instances politiques. Cependant, ce n'est qu'en 1946 que le syndicalisme agricole s'organise. À cette date, la FNSEA (Fédération nationale des exploitants agricoles) et le CNJA (Cercle national des jeunes agriculteurs¹⁴) sont créés. Suivront, bien plus tard, la création de la Confédération paysanne et de la Coordination rurale, respectivement en 1987 et 1992. Pour aider à la structuration de la profession, des mesures gouvernementales sont prises à suite du Plan Monnet (1947-1953), dont un des objectifs est la rationalisation technico-économique de l'agriculture à l'aide de la collaboration d'experts issus d'univers disciplinaires variés. Ainsi, les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 – avec l'appui du Plan Marshall en 1948, du traité de Rome en 1957

¹⁴ Le CNJA branche de la FNSEA acquiert le statut de syndicat en 1956. Il change de nom en 2001 et devient JA (Jeunes agriculteurs)

et soutenues par les organisations professionnelles agricoles – impulsent le renouveau de l’agriculture, son intégration au marché économique mondial, sa rationalisation et son industrialisation¹⁵. L’agriculture moderne est née. Les bouleversements socio-économiques, impulsés par la modernisation, transforment les campagnes.

Les politiques publiques, visant à la transformation d’une agriculture agraire familiale en agriculture industrielle, poussent à l’exode rural sous l’effet de la disparition des petites exploitations agricoles au profit des plus grandes. Les exploitations agricoles mutent, les productions s’intensifient, se spécialisent et se mécanisent, bouleversant ainsi une structure sociale ancestrale basée sur une *solidarité mécanique*¹⁶. Le savoir transgénérationnel et traditionnel devient obsolète. Il est alors considéré comme désuet devant de nouvelles techniques de production, fer-de-lance d’une scientificité promue et adulée. En effet, au-delà du besoin de subsistance et de sécurité alimentaire que constitue la modernisation de l’agriculture, il s’agit en 1950 de moderniser une société rurale agraire afin d’homogénéiser les conditions de vie des Français. En d’autres termes, le but est alors de tendre vers un bien-être collectif et individuel à travers l’augmentation du niveau de vie et la garantie d’une ascension sociale pour tous.

2.1.2. REMISE EN QUESTION D’UN SYSTEME : L’APPARITION D’UN MAL-ETRE PROFESSIONNEL

Cependant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il ne s’est pas écoulé une décennie sans que le traitement médiatique et politique soulève la question du malaise paysan. En 1950, *Le Monde* titre que « M. Dulin s’inquiète du malaise qui affecte les milieux ruraux »¹⁷. En 1960, le quotidien publie « Malaise paysan et déséquilibre économique »¹⁸. En 1974, il fait état des milieux politiques qui s’inquiètent du malaise paysan¹⁹. Par la suite, en 1982, le journal revient

¹⁵ Cf. Annexe 1.

¹⁶ DURKHEIM É. et S. PAUGAM, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

¹⁷ « M. Dulin s’inquiète du malaise qui affecte les milieux ruraux », *Le Monde.fr*, 17/03/1950.

¹⁸ ARDANT G., « malaise paysan et déséquilibre économique », *Le Monde.fr*, 15/03/1960.

¹⁹ « Les milieux politiques s’inquiètent du malaise paysan », *Le Monde.fr*, 13/07/1974.

sur la volonté de F. Mitterrand de dissiper le malaise paysan²⁰. En 1991, la question agricole traitée par *Le Monde* met en exergue le malaise paysan et ses liens avec les financements des institutions européennes : « Le malaise paysan - La France demande à Bruxelles une "hausse substantielle de la prime à la vache allaitante" »²¹. Puis, tour à tour, en 2003 et 2010, l'édition nationale enquête sur le « Malaise social et malaise paysan »²² et « Le profond malaise paysan »²³. Notons qu'au cours de ces soixante dernières années, les analyses politiques et médiatiques menées sur le malaise paysan ne relèvent exclusivement que les facteurs explicatifs d'ordre économique et éludent toute analyse sociologique du problème. Dans ces conditions, si les contraintes économiques liées à l'entrée de l'agriculture sur le marché commun européen, puis le marché économique mondial, peuvent être des facteurs explicatifs des crises conjoncturelles agricoles, il est étonnant que l'on discute, dès 1950, du malaise agricole, alors que les vingt premières années de cette révolution agricole en constituent aussi l'âge d'or économique.

2.1.3. LE MALAISE AGRICOLE : UN SUJET D'ETUDE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Si les sphères politiques et médiatiques ne semblent pas, *a priori*, s'inquiéter des causes sociales du malaise agricole, la littérature sociologique s'est, en revanche, emparée de cet objet de recherche, dès les années 1950, au travers du développement de la sociologie rurale. Bien que longtemps boudée par des sociologues plus enclins à analyser les sociétés « en mouvement » comme les nouveaux espaces urbains, la campagne trouve grâce aux yeux de la discipline dès lors qu'elle mute vers plus d'industrialisation et de rationalité. Elle devient alors un nouveau champ de recherche pour les sociologues et, plus largement, les sciences humaines et sociales, qui sont soutenues par le Plan Monnet, « grand consommateur d'études sociologiques »²⁴. En effet, l'industrialisation de l'agriculture transforme les espaces ruraux et la société paysanne à

²⁰ LAURENS A., « • M. Mitterrand tente de dissiper le malaise paysan • M. Mauroy cherche à accélérer le rythme du changement », *Le Monde.fr*, 02/02/1982.

²¹ « Le malaise paysan La France demande à Bruxelles une », *Le Monde.fr*, 04/10/1991.

²² « Malaise social et malaise paysan », *Le Monde.fr*, 12/10/2003.

²³ VIRIEU F.-H. de, « Le profond malaise paysan », *Le Monde.fr*, 12/02/2010.

²⁴ ALPHANDERY P. et Y. SENCEBE, « L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1967) », *Etudes rurales*, 2009, vol. 183, n° 1, p. 25.

rythme effréné. H. Mendras²⁵ est un des premiers à observer ces grandes mutations socioculturelles et à discuter, sans le nommer, le malaise qui en découle. D'autres, après lui, étudieront plus précisément quelques aspects singuliers de la modernisation agricole. P. Bourdieu, par exemple, s'attache dans *Le bal des célibataires*²⁶ à étudier les effets de l'exode rural sur le célibat des agriculteurs béarnais. La littérature sociologique traitant de l'objet est vaste et dense et aborde les différents aspects liés aux transformations de la société rurale. Ainsi, qu'il s'agisse de l'intégration sociale des agriculteurs, de leurs structures familiales ou professionnelles, chaque aspect des mondes agricoles passe sous la loupe d'un sociologue. Chaque fois est révélé un malaise social latent, fruit de bouleversements sociaux rapides. Cependant, il n'existe, à ma connaissance, que peu d'études traitant du malaise agricole comme objet de recherche à part entière²⁷.

Depuis quelques années, la question du malaise agricole prend pourtant un nouveau tournant. Au-delà des préoccupations économiques, ce sont les chiffres sur le suicide agricole qui interrogent et inquiètent les instances politiques et administratives :

« L'excès de suicide parmi les travailleurs du monde agricole a été mis en évidence dans plusieurs études en France et à l'étranger. D'après ces études, la population agricole se distingue des autres populations de travailleurs par un excès de décès par mort violente, en particulier par suicide et par chute accidentelle. Récemment, les résultats de l'analyse conduite à partir des données du programme Cosmop (Cohorte pour la surveillance de la mortalité par profession) de l'Institut de veille sanitaire (InVS) en France ont montré que les agriculteurs exploitants présentaient un risque de décéder par suicide trois fois plus élevé chez les hommes et deux fois plus élevé chez les femmes que celui des cadres. Ceci place la catégorie sociale des agriculteurs

²⁵ MENDRAS H., *La fin des paysans*, Le Méjan, Arles : [Bruxelles] : [Lausanne], Actes sud ; Labor ; L'Aire, coll.« Babel », n° 38, 1992.

²⁶ BOURDIEU P., *Le bal des célibataires : crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, coll. « Points. Essais », n° 477, 2002.

²⁷ Y. Droz, par exemple, s'est approprié l'objet de recherche mais ne l'a traité que sous l'axe politico-économique (DROZ Y. (dir.), *Malaise en agriculture: une approche interdisciplinaire des politiques agricoles France-Québec-Suisse*, Paris, Éditions Karthala, coll.« Hommes et sociétés », 2014.)

exploitants comme celle présentant la mortalité par suicide la plus élevée parmi toutes les catégories sociales. » ²⁸

L'étude de l'InVS révèle qu'entre 2007 et 2008, 417 hommes et 68 femmes exploitant(e)s agricoles se sont suicidés. Cependant, ces chiffres sont à prendre avec précaution. L'étude ne prenant en compte que les suicides reconnus comme accidents du travail suite à une enquête de la caisse centrale de la MSA (Mutualité sociale agricole), il n'est pas possible de quantifier précisément le nombre de suicides des exploitants agricoles. Faisant suite à ces chiffres alarmants, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt confie à la MSA la gestion d'un plan national d'action contre le suicide en agriculture en 2011 et de nombreuses études sont lancées sur le sujet.

Si ce taux de suicide élevé est en effet l'indicateur d'un malaise agricole, en quoi celui-ci consiste-t-il précisément ? Comment le définir et quelles en sont les causes ? Est-il conjoncturel ou structurel comme le laissent à penser médias et instances politiques ? Est-il le fruit d'une évolution sociale et culturelle trop rapide et trop radicale comme l'analysent les sociologues ? Entre crises conjoncturelles, structurelles et culturelles, de quelle manière ce malaise agricole prend-il racine ?

²⁸ BOSSARD C., G. SANTIN, et I. GUSEVA CANU, *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants*, Saint Maurice, Institut de Veille Sanitaire, 2013, p. 5.

2.2. MALAISE AGRICOLE : ENTRE QUESTIONNEMENT ET MISE A L'AGENDA POLITIQUE DU CONSEIL GENERAL DES COTES-D'ARMOR

2.2.1. GENESE D'UNE COMMANDE POLITIQUE

En 2010 et 2011, dans le département des Côtes-d'Armor (22), l'agriculture et ses acteurs font une nouvelle fois face à une crise socio-économique. De nombreuses revendications sont par les agriculteurs qui sont entendus responsables agricoles costarmoricains. Une réponse politique est engagée. Le Conseil général des Côtes-d'Armor²⁹, bien qu'ayant une compétence volontariste³⁰ en termes d'agriculture, souhaite soutenir sa politique sociale agricole. Lors d'une rencontre le 2 juillet 2010 à Plestan (22640) – entre élus du département des Côtes-d'Armor et représentants agricoles – Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes-d'Armor, prend note, entre autres, d'une fracture entre une partie du monde agricole et la société costarmoricaine. Souhaitant l'appréhender et l'expliquer, il commande, en 2011, une étude sociologique portant sur la thématique du malaise agricole.

Margaux Calmel est recrutée en octobre 2011 pour mener à bien cette enquête³¹ sur une période de onze mois. Elle construit sa recherche sur une étude qualitative (appuyée sur dix-neuf entretiens semi-directifs) et une étude quantitative (qui obtient un taux de réponse de 36,7 % après l'envoi de questionnaires, par voie postale, à un échantillon de 2000 exploitants agricoles costarmoricains). Elle part de l'hypothèse qu'il existe un « malaise » agricole. Les résultats de sa recherche montrent, en effet, que 64,30 % des agriculteurs interrogés regrettent parfois le choix de leur métier³². En outre, elle pointe la multiplication des profils et parcours agricoles ainsi que les nombreuses difficultés que rencontrent les agriculteurs à se rassembler en raison,

²⁹ Suite à l'application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, Le Conseil général des Côtes-d'Armor devient le Conseil départemental des Côtes-d'Armor en mars 2015. Ma recherche de terrain s'étant déroulée entre 2012 et février 2015, j'utiliserai le terme Conseil général dans cette étude.

³⁰ On appelle volontariste, une compétence qui n'est pas assignée de façon officielle et obligatoire à une institution.

³¹ CALMEL M., *Les agriculteurs costarmoricains à la croisée des chemins*, Saint- Brieuc, Conseil général des Côtes-d'Armor, 2012.

³² CALMEL M., *Les agriculteurs costarmoricains à la croisée des chemins*, *op. cit.*, p. 34.

notamment, de pratiques et de systèmes de productions hétérogènes. Elle en déduit que l'agriculture costarmoricaine traverse une crise identitaire³³.

Son étude met aussi en lumière la vulnérabilité économique des exploitants agricoles en raison des fluctuations du marché et de leur dépendance aux aides publiques. Cette dernière...

« inscrit les agriculteurs dans une relation de domination qui stérilise les racines de la culture paysanne selon laquelle la liberté est une valeur [...]. Leur capacité à gérer et maîtriser leur exploitation disparaît au profit des techniciens, des chambres et coopératives qui orientent souvent le travail dans une logique intensive »³⁴.

De fait, les agriculteurs ne semblent plus éprouver le sentiment d'être « maîtres de leur métier »³⁵ et tentent de s'adapter afin de retrouver un peu d'autonomie car, « attachés à leur indépendance, ils considèrent que leur profession est contraignante »³⁶. La recherche de M. Calmel souligne ainsi le sentiment de stigmatisation et de fracture ressenti par les exploitants agricoles. Toutefois et, bien qu'elle révèle divers maux propres aux exploitants agricoles costarmoricains et une grande hétérogénéité des constructions identitaires et professionnelles, M. Calmel conclut que son hypothèse initiale, qui objectivait un « malaise » agricole, est excessive.

Suite à cette étude, le Conseil général des Côtes-d'Armor souhaite poursuivre le travail d'analyse sur le sujet. D'une part, afin d'étayer et de comprendre davantage les raisons de la fracture socio-économique entre les agriculteurs et la société ordinaire et, d'autre part, dans le but de pallier les difficultés relevées à l'aide, si nécessaire, de nouvelles politiques publiques. C'est pourquoi il s'engage dans le financement d'une thèse de doctorat en 2012 et me recrute, dans le cadre d'une convention Cifre³⁷, afin d'approfondir et d'appréhender les rouages influant sur le moral des exploitants agricoles.

³³ *Ibid.*, p. 145.

³⁴ PREVEL M., *L'usine à la campagne: une ethnographie du productivisme agricole*, Paris, L'Harmattan, coll.« Sociologies et environnement », 2007, p. 40.

³⁵ CALMEL M., *Les agriculteurs costarmoricains à la croisée des chemins*, *op. cit.*, p. 146.

³⁶ *Ibid.*, p. 70.

³⁷ Convention industrielle de formation par la recherche. Dans notre cas, cette convention tripartite lie les membres suivant : le Conseil général des Côtes-d'Armor, l'université Rennes 2, à travers le laboratoire de recherche CRBC (EA 4451), et moi-même.

2.2.2. PREMICES D'UNE PROBLEMATISATION

J'intègre donc le Conseil général des Côtes-d'Armor en septembre 2012 alors que M. Calmel achève son rapport sur le « malaise agricole ». Durant les quelques semaines où nous partageons le même bureau, j'ai l'opportunité de discuter longuement avec elle de son étude et d'appréhender à ses côtés un monde agricole breton qui m'était inconnu jusqu'alors. Suite à nos discussions et, bien que ma mission soit d'approfondir la question du « malaise agricole », deux problèmes se posent à moi. Le premier découle tout simplement des conclusions de l'étude de M.Calmel : parler d'un malaise agricole est excessif, selon elle. Dans ce cas, est-il pertinent de travailler sur cet objet ? Le second me vient à la relecture de son rapport : elle ne donne pas de définition du « malaise ». Sans référentiel précis, comment être sûre que ce terme n'est pas à retenir ? Comment considérer que le terme « malaise » ne reflète pas la situation professionnelle des agriculteurs costarmoricens, si nous ne savons pas précisément ce qu'il induit ?

Au vu de ces incertitudes et bien que la recherche de terrain de M. Calmel soit très fournie et éclaire grandement la situation agricole à étudier, je décide de repartir à zéro d'un point de vue conceptuel. Si le terme de « malaise », bien que communément utilisé, n'a pas été conceptualisé, la notion qui s'en rapproche le plus et dont nous pouvons en trouver une définition scientifique est celle de *mal-être au travail* :

« Elle désigne de manière non spécifique et peu conceptualisée une grande variété de troubles de nature différente : souffrance physique et psychique [...]. Cette imprécision permet donc d'évoquer de manière générale les questions de pénibilité et de souffrance au travail, mais elle le fait néanmoins avec une triple connotation normative (on parle bien d'un "mal" que l'on oppose à un "bien"), critique (le mal-être au travail est anormal et donc la cause d'un "manque" ou d'un "excès" du management ou, plus largement de notre société - c'est à travers cette double causalité managériale et sociale que la sociologie clinique, dans le sillage de Vincent de Gaulejac notamment dénonce le mal-être au travail contemporain) et subjective (il fait référence à l'être) »³⁸.

³⁸ ZAWIEJA P. et F. GUARNIERI, *Dictionnaire des risques psychosociaux*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, p. 444.

Bien que le terme de « mal-être » me semble plus adéquat, aux prémices de ma recherche, pour répondre à la commande qui m'a été faite, il soulève aussi certaines difficultés. Étudier le mal-être au travail des agriculteurs serait postuler que ces derniers sont, dans leur grande majorité, en souffrance physique et/ou psychique. Or, cette hypothèse me semble erronée, car la disparité des profils professionnels des exploitants agricoles admet une trop grande amplitude de situations pour que l'on puisse affirmer que l'ensemble de la profession souffre d'un même mal-être au travail. De plus, la subjectivité de la notion interdit toute définition stricte et généralisable à tous. Cependant, si plus de 64 % des chefs d'exploitations interrogés « regrettent parfois le choix de leur métier »³⁹, c'est qu'à n'en pas douter, certains aspects de leur profession ne les satisfont pas. Or, ce constat peut être analysé sous un autre angle. Si les exploitants regrettent le choix de leur métier, nous pouvons supposer qu'ils se sont préalablement construit une image de ce que ce dernier devrait être. De même, si certains exploitants souffrent de mal-être professionnel, c'est qu'un certain nombre de facteurs constitutifs de leur bien-être, déterminés *a priori*, sont absents ou partiellement absents de leurs pratiques quotidiennes du métier. Il n'existe donc pas, pour l'individu, de mal-être sans une construction mentale préalable de ce que devrait être le bien-être ou le bonheur au travail.

2.2.3. LES FACTEURS DE BIEN-ETRE DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS

C'est super schizophrène, ce qui se passe en agriculture : d'un côté, on leur dit qu'il faut moins donner d'antibiotiques, que c'est dangereux, tout ça. Mais d'un autre côté, tout leur système économique leur dit : si tu veux être là demain, tu as intérêt de produire plus et d'être le top du top au niveau technique. Donc, en fait, ils ont deux messages complètement contradictoires et c'est ça, peut-être, le malaise des agriculteurs costarmoricains. Il est quand même un peu là... C'est-à-dire que le signal du système économique est contradictoire avec le signal sociétal. (Extrait d'un entretien préliminaire – Mme G, employée d'une association agricole costarmoricaine)

L'individu est un acteur aux actions subjectives guidées par ses attentes, ses intentions et les connaissances qui lui sont propres. Son ressenti vis-à-vis d'une situation ne dépend donc pas

³⁹ CALMEL M., *Les agriculteurs costamoricains à la croisée des chemins*, op. cit.

uniquement de cette dernière, mais de l'agrégation de différents éléments constitutifs de sa vie, de ses valeurs et de schèmes construits *a priori*. Dans l'enceinte professionnelle, « le sens d'une émotion serait relatif à la représentation archétypale plus ou moins consciente que le sujet aurait des situations caractéristiques de son métier et des émotions issues de ces situations. Chaque profession comprend un ensemble de caractéristiques, de conditions spécifiques, à partir duquel le sujet apprendrait son travail. Cet ensemble serait déterminant pour l'attribution des émotions »⁴⁰. Ainsi peut-on définir le bien-être professionnel comme la satisfaction qu'un individu éprouve dans l'exercice de sa profession à travers :

« l'ensemble des facteurs concernant les conditions dans lesquelles le travail est effectué »⁴¹ et la satisfaction générale qu'il lui procure. Le ressort essentiel du bien-être au travail s'attache donc à « la cohérence qu'une personne parvient à trouver entre le rôle qu'elle exerce dans son travail et son système de valeurs. Cette cohérence serait comme un levier intervenant sur le sens même des émotions, et par la suite sur le bien-être »⁴².

Afin de saisir les fluctuations des états émotionnels au travail, il est donc nécessaire de s'intéresser aux facteurs constituant les représentations professionnelles des agriculteurs, mais aussi aux variables susceptibles de les contrarier. En effet, si l'on se réfère aux théories de C. Dejours⁴³ et G. Karnas⁴⁴, la variabilité d'états émotionnels sur l'échelle du bonheur est corrélée à la différence entre le *travail prescrit* (tâche à réaliser), le *travail idéal* (tâche idéalement réalisée selon un ensemble de facteurs préalablement intériorisés) et le *travail réel* (tâche réalisée). Le *travail idéal* est le travail tel qu'il est idéalement imaginé et tel qu'il devrait être idéalement réalisé pour répondre aux contraintes et attentes du prescripteur. Le *travail réel*, quant à lui, est le travail tel qu'il est concrètement réalisé. Dans ce dernier cas, les pratiques professionnelles sont modelées, d'une part, par les contraintes inhérentes à l'environnement de travail et, d'autre part, par la conduite et les représentations du travailleur. Ainsi, nous pouvons

⁴⁰ ROBERT N., « Bien-être au travail : une approche centrée sur la cohérence de rôle », *INRS*, mars 2007, NS 267, p. 15.

⁴¹ *Ibid.*, p. 4.

⁴² *Ibid.*, p. 19.

⁴³ DEJOURS C., *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, coll.« L'histoire immédiate », 1998.

⁴⁴ KARNAS G., *Psychologie du travail*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

supposer que plus le travail réel s'apparentera au travail idéal et plus l'individu tendra au bien-être. À l'inverse, plus les facteurs environnementaux influenceront négativement sur les variables du bien-être professionnel, plus l'état émotionnel du travailleur sera proche du mal-être.

À ce stade de la réflexion, deux questions se posent : de quelle manière se forment les représentations professionnelles des agriculteurs, d'une part ? qui prescrit le travail des agriculteurs, d'autre part ? Or, pour appréhender l'ensemble des composantes de la construction des représentations professionnelles, les jeux d'acteurs qui conduisent à la prescription d'une tâche ou encore les facteurs susceptibles d'influer sur les variables du bien-être professionnel des agriculteurs, il nous faut les replacer dans le monde socio-économique qui est le leur car, comme l'image de tous les individus, les agriculteurs traversent des territoires, des groupes sociaux extrêmement divers et dans lesquels les systèmes de valeurs diffèrent et évoluent continuellement⁴⁵.

La question à laquelle nous tenterons de répondre dans cette thèse sera donc la suivante : **« De quelles manières l'environnement socio-économique influence-t-il sur les variables de bien-être professionnel des exploitants agricoles costarmoricaains ? »**

⁴⁵ KAUFMANN J.-C., « L'identité », *Identités*, ERES, 2009, p. 55–63.

SECTION 2. TERRAIN DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE

1. LES CARACTERISTIQUES DE L'OBJET DE RECHERCHE

1.1. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Créé le 4 mars 1790, en application de la loi du 22 décembre 1789, le département des Côtes-du-Nord s'étendait le long de la Manche sur la face nord de la région Bretagne à la pointe ouest de la France (Carte 1). En 1990, il est devenu département des Côtes-d'Armor.

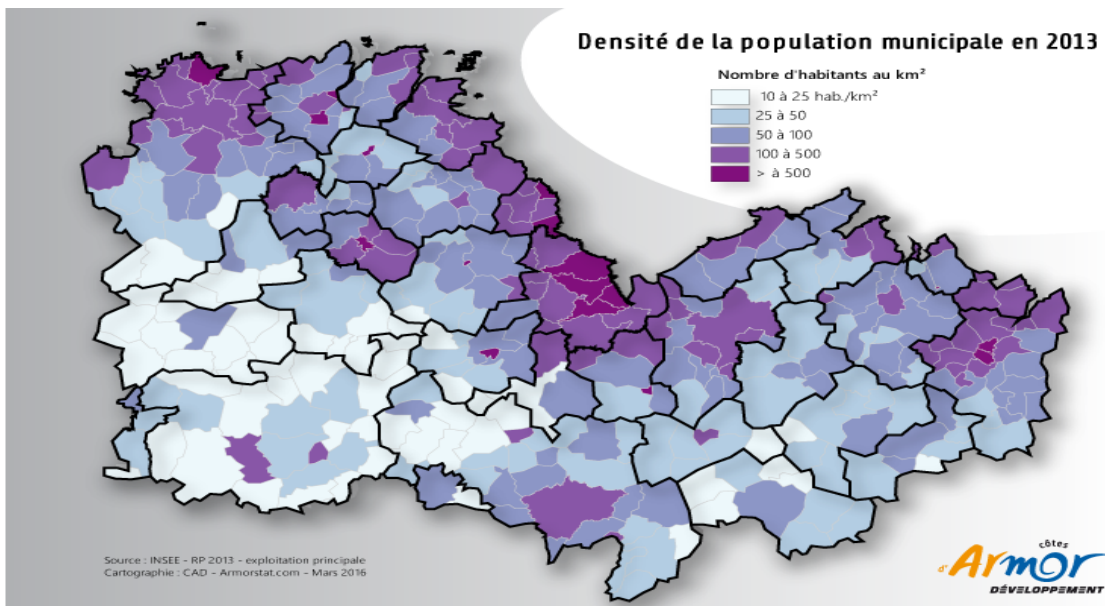


Carte 1. Position géographique des Côtes-d'Armor

En 2013, le département des Côtes-d'Armor, à dominante rurale, compte 373 communes réparties sur une surface de 6 818 km². Pourvu d'une population avoisinant les 597 085 habitants, sa densité moyenne est de 86,8 habitants⁴⁶ par km². Cependant, on observe une gentrification du littoral suite à la transformation des terres côtières agricoles en terrains

⁴⁶ Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales

constructibles, au développement des stations balnéaires ou encore à l’implantation de résidences secondaires, qui constituent 15,8 % des logements en 2013. On constate alors une plus forte concentration démographique sur le littoral et les lieux touristiques au détriment du reste du territoire (Carte 2). En effet, le développement de la zone côtière entraîne une expansion économique de la zone et canalise, de fait, une grande part de l’activité tertiaire du département.



Carte 2. Densité de la population municipale en 2013, en Côtes-d’Armor (Source : Armorstat 2016)

1.1.1. L’AGRICULTURE

A contrario, le sud du département, séparé symboliquement de la zone littorale par la RN12, se caractérise par une densité de population bien moindre et un développement des activités agricoles plus soutenu. Si le tourisme est un des piliers de l’économie du territoire, il n’est rien à côté de ce que sont l’agriculture et l’agroalimentaire. L’agriculture représente à elle seule 3,2 milliards d’euros de chiffre d’affaires en 2013⁴⁷ soit 13,28 % du chiffre d’affaires total de l’activité costarmoricaine, contre 0,5 % du chiffre d’affaires total pour le tourisme (hébergement et restauration). Les Côtes-d’Armor sont un département à dominante rurale, dont

⁴⁷ COCQ J., *Repères Économiques CCI22 Bilan2013*, http://www.bretagne-ecobiz.fr/jcms/prod_204522/fr/reperes-economiques-cci22-bilan2013, consulté le 25 août 2016.

le territoire est occupé à 63 % par des terres agricoles, soit 454 941 ha en S.A.U (surface agricole utile) avec une moyenne de 57 ha de S.A.U par exploitation, contre 80 ha en France métropolitaine. On notera par ailleurs l'augmentation de 26 % de la S.A.U moyenne par exploitation entre 2000 et 2010, conséquence, entre autres, de la disparition de 2,5 % du nombre d'exploitations sur la même période⁴⁸. Au recensement de 2010, on compte (en effectif) 12 788 chefs d'exploitations et coexploitants agricoles pour un effectif total de 9 472 exploitations agricoles professionnelles. À ces derniers s'ajoutent 2 621 autres actifs familiaux et 3 480 salariés agricoles permanents⁴⁹, soit une population de 18 889 actifs agricoles permanents représentant près de 3,2 % de la population totale et 8,15 % des actifs du département. Premières au rang français des productions animales, les Côtes-d'Armor revendiquent ce secteur d'activité comme première richesse économique, comme le souligne le directeur d'une institution publique agricole, interrogé dans le cadre de la recherche préliminaire à cette thèse :

L'importance de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les Côtes-d'Armor est colossale et ça se voit, d'ailleurs, aujourd'hui dans la plupart des dossiers traités au niveau régional... Le département des Côtes-d'Armor est celui pour lequel l'agriculture est l'enjeu le plus fort et ça explique des positionnements qui ne sont pas forcément ceux des autres départements sur certains dossiers. (Monsieur A, Directeur d'une institution publique agricole)

Le développement d'une agriculture intensive fondée sur les productions animales et les cultures légumières va de pair avec l'essor des industries agroalimentaires.

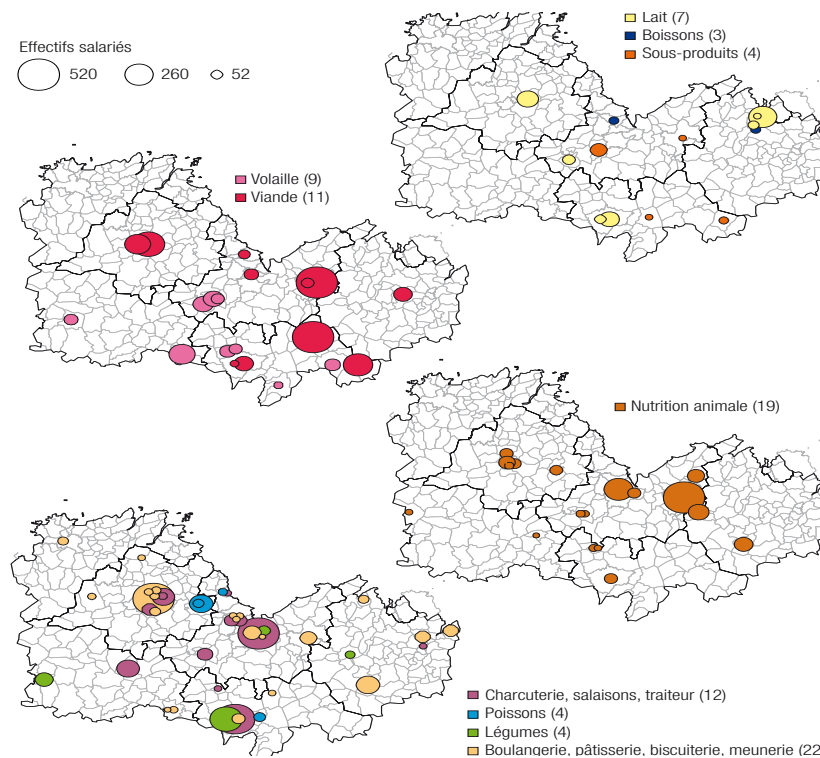
1.1.2. L'AGROALIMENTAIRE

Au-delà d'une agriculture économiquement dominante, c'est la forte implantation de l'industrie agroalimentaire qui caractérise le tissu économique costarmoricain et en fait la singularité. En 2013, le département héberge 830 établissements de l'industrie agroalimentaire, totalisant 14 900 salariés, dont 92 établissements de 20 salariés et plus. Ces effectifs représentent plus de 56 % de l'emploi industriel costarmoricain. On observe, ci-après (Carte 3), la répartition des

⁴⁸ AGRESTE BRETAGNE, *Mémento de la statistique agricole*, Rennes (France), DRAAF Bretagne, 2014, p. 6.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 9.

industries agroalimentaires des Côtes-d’Armor selon la branche d’activité. Nous noterons que l’industrie de la viande est prédominante. Elle se compose, notamment, d’activités d’abattage, de découpe et de transformation et se situe en grande majorité dans le triangle Guingamp, Lamballe, Loudéac.



Carte 3. Entreprises agroalimentaires de plus de vingt salariés par branches d’activités dans les Côtes-d’Armor en 2010 (Source : CAD22)

L’industrie agroalimentaire est étroitement liée à la production agricole costarmoricaine. Elles forment à elles deux un maillage étroit de l’activité économique départementale et sont dépendantes l’une de l’autre. En effet, si la production animale se hisse au premier rang des départements français avec 1,803 milliards d’euros en 2014, l’industrie agroalimentaire génère quant à elle 639 millions d’euros d’exportation la même année, soit 55 % de l’ensemble des exportations du territoire costarmoricain.

Cependant, essayant les revers des aléas économiques et des fluctuations d’un marché alimentaire mondialisé, de nombreuses structures agroalimentaires costarmoricaines sont en difficulté. Dépôts de bilan, licenciements à grande échelle : les exemples sont de plus en plus abondants et la liste des entreprises agroalimentaires à bout de souffle ne cesse de s’allonger. Les cas les plus médiatisés sont ceux de l’abattoir Gad, avec la suppression de 889 emplois, de

la société de salaison Jean Caby, qui supprime 80 emplois au sein d'une commune de 2 000 habitants, et du volailler Doux qui, à l'été 2012, se sépare d'un millier de salariés. Or, étroitement liée à la production agricole, l'industrie agroalimentaire entraîne dans sa chute les exploitations agricoles dont elle est, dans la plupart des cas, le seul débouché commercial.

1.1.3. DES FILIERES DE PRODUCTION NOMBREUSES ET ORGANISEES

Le lien entre agriculture et agroalimentaire est fondé sur l'organisation en filière de production. C'est à la suite de la Seconde Guerre mondiale que la révolution agricole transforme l'organisation et la production au sein des exploitations. Ainsi,

« la période d'après-guerre a vu se réduire les tâches assurées sur les exploitations au profit des firmes d'approvisionnement et des industries de transformation pour lesquelles l'agriculture intensifiée et spécialisée a constitué un client et/ou un fournisseur de plus en plus important. Sous la pression de la croissance économique globale, l'industrialisation de l'agriculture ne s'est pas traduite par la constitution de grandes entreprises de type capitaliste, mais par le développement de relations d'achat et de vente avec les entreprises d'amont et d'aval et par la spécialisation et la simplification du processus de production lui-même. »⁵⁰

En effet, au fil des ans et dans un souci de compétitivité, les exploitations agricoles se sont spécialisées, regroupées et ont créé, en association avec les organismes agricoles et les industries agroalimentaires, des organisations appelées filières ou Otex (orientation technico-économique des exploitations agricoles). Ainsi, l'exploitation agricole fait partie « d'une filière agroalimentaire au sein de laquelle la production n'est plus que l'un des maillons d'une chaîne complexe »⁵¹. Selon l'Insee :

« La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches »⁵².

⁵⁰ DAUCE P., *Agriculture et monde agricole*, La Documentation Française, Paris, coll « Les Études de La Documentation Française », 2003, p. 22.

⁵¹ *Ibid.*, p. 17.

⁵² <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/filiere.htm>

Dans le cas de l'agriculture, la filière de production définit le parcours d'un produit depuis sa conception au sein de l'exploitation agricole jusqu'à sa commercialisation sous forme de marchandise finie par l'industrie agroalimentaire, par exemple.

Dans le département des Côtes-d'Armor, on recense six filières de production distinctes⁵³ : la filière porcine, la filière avicole, la filière bovine viande, la filière bovine lait, la filière maraîchère et horticole⁵⁴ et enfin, la filière dite des grandes cultures. En 2010, sur ce même territoire, les filières appelées « hors-sol », à savoir porcines et avicoles, représentaient 2 910 exploitations agricoles, la filière bovine viande en comptait 487, la filière bovine lait réunissait 2 478 exploitations agricoles, la filière maraîchère et horticole en rassemblait 154 et, pour finir, 622 exploitations agricoles appartenaient à la filière dite des grandes cultures.

1.1.4. DES MODES DE PRODUCTION MULTIPLES

De la même façon, chaque filière se décline à son tour en sous-filières selon le mode de production employé sur l'exploitation agricole. Le « mode de production » correspond à l'ensemble des pratiques propres à la réalisation d'une production agricole, qu'elle soit végétale ou animale. Il existe quatre modes de production utilisés couramment par les exploitants agricoles. Ils se définissent selon le volume d'intrants chimiques employés, les dispositifs relevant du respect de l'environnement, ainsi que les capacités de rendement d'une production. Le mode de production dit intensif ou conventionnel, issu de l'agriculture intensive, est certainement le plus répandu. Il se détermine comme

« Une culture, d'un système de production agricole pour lesquels sont appliquées de fortes quantités de travail et de capital par unité de surface, et dont on obtient, en conséquence, de fortes quantités de produits par unité de surface. Mais aussi d'un élevage dont les animaux reçoivent une alimentation qui leur permet de réaliser de hautes performances zootechniques (forte production laitière, croissance forte et rapide). »⁵⁵

⁵³ Cf. Annexe 2

⁵⁴ Cette filière comporte le pan de production dit : légumier

⁵⁵ LAROUSSE É., *Expressions : agriculture - Dictionnaire de français Larousse*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/agriculture/1773>, consulté le 28 septembre 2013.

Fille de l'agriculture intensive, l'agriculture raisonnée a été établie par les pouvoirs publics, par voie législative et réglementaire, en vue d'un plus grand respect de l'environnement, en 2002.

Elle est définie comme

« un mode de production d'une exploitation agricole qui vise à concilier le respect de l'environnement, la sécurité sanitaire et la rentabilité économique. »⁵⁶

Enfin, mode de production longtemps raillé et isolé, l'agriculture biologique tend aujourd'hui à se populariser. Elle se définit comme une

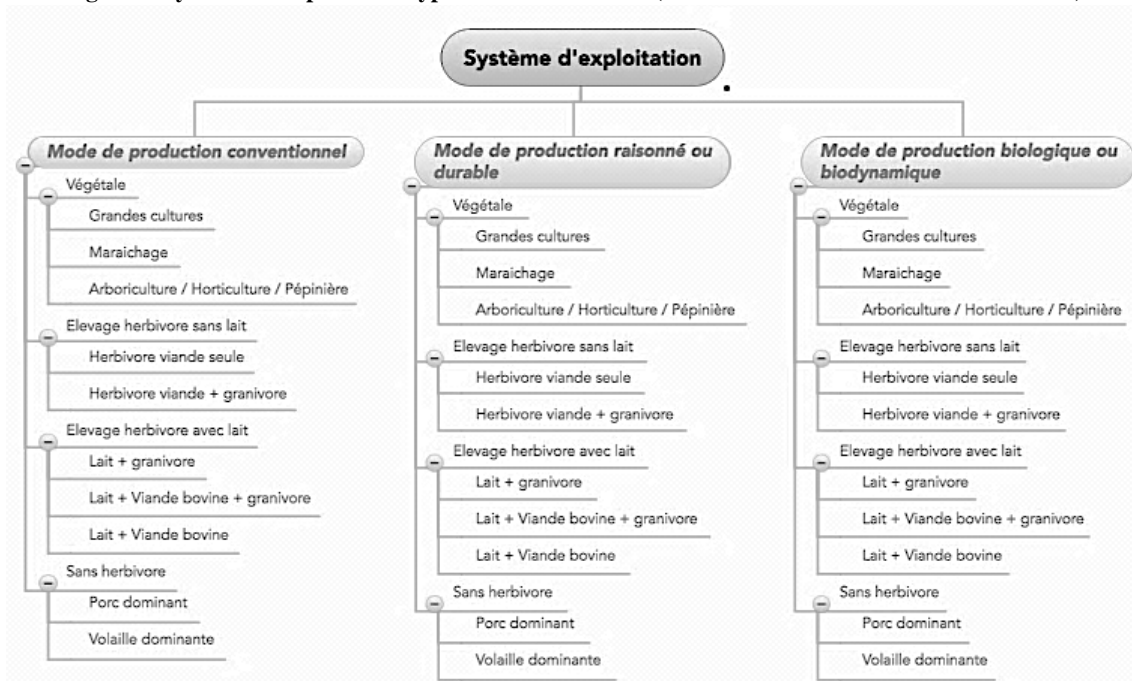
« agriculture fondée sur la valorisation des processus biologiques naturels. (Synonyme : agrobiologie.). *L'agriculture biologique* s'est développée en réaction contre l'utilisation massive des produits chimiques (engrais, pesticides) dans les agricultures des pays industrialisés. Elle fait appel au compost, à la culture des engrais verts, aux amendements organiques et organise la rotation culturale pour éviter l'épuisement du sol et favoriser son équilibre. Elle compense le moindre rendement par des prix supérieurs. »⁵⁷

Ainsi, la diversité des modes de production, des Otex et des tailles d'exploitation contribue à l'hétérogénéité des exploitations agricoles. Il n'existe pas deux exploitations agricoles semblables, d'autant plus qu'il est rare de ne recenser qu'une Otex sur une exploitation. Cependant, il est possible de catégoriser les exploitations agricoles costarmoricaïnes en systèmes d'exploitation-types de la façon qui suit (Figure 1) :

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Encyclopédie Larousse en ligne - agriculture biologique*, <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/biologique/27092>, consulté le 28 septembre 2013.

Figure 1. Systèmes d'exploitation type en Côtes-d'Armor (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)



En Côtes-d'Armor, il existe donc une multitude de systèmes d'exploitation regroupés sous trois modes de production : conventionnel, raisonné ou durable et biologique ou biodynamique. Chacun de ces sous-systèmes d'exploitation, caractérisé par un mode de production, se divise à son tour en quatre grands OTEX : végétal, élevage herbivore sans lait, élevage herbivore avec lait, sans herbivore.

Les singularités et la diversité de l'agriculture costarmoricaine ayant été observées, il convient désormais de comprendre qui sont les exploitants agricoles du département des Côtes-d'Armor et quelles sont leurs caractéristiques. Autrement dit, quelles sont les particularités de la population étudiée dans cette recherche ?

1.2. LA POPULATION ETUDIEE

1.2.1. DEFINITION DU CHEF D'EXPLOITATION AGRICOLE ET CHOIX DU VOCABULAIRE

Il y a encore quelques décennies, seuls deux mots s'opposaient quand il s'agissait d'identifier les exploitants agricoles : les termes de paysan et d'agriculteur. En 1976, H. Mendras décrit les sociétés paysannes comme ayant : « une autonomie relative par rapport à la société englobante ;

une certaine autarcie économique »⁵⁸. Contrairement à l'agriculteur qui vit des revenus que lui apporte la vente de sa production, le paysan vit en autosuffisance, consommant directement le fruit de sa production. La disparition de la paysannerie est caractérisée selon H. Mendras⁵⁹ par l'apparition de la professionnalisation agricole, qui organise sa production conformément à l'approche capitaliste. Les circuits de commercialisation et de transformation ont changé de nature et de structure dans les années 1970, laissant de côté les marchés de consommation au profit des branches de l'industrie agroalimentaire. Le paysan devient agriculteur quand il ne vend plus sa production sur le marché local, mais sur le marché global. À la suite du terme d'agriculteur est apparu celui d'exploitant agricole. Il s'agit, d'après l'article L311-1 du Code rural et de la pêche maritime, de toute personne exerçant des activités « correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle »⁶⁰ ainsi que celles de « prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation »⁶¹. Or, aujourd'hui l'emploi de ces trois expressions – paysan, agriculteur et exploitant agricole – se fait de façon aléatoire, toutes désignant les professionnels agricoles.

Au cours de la présente étude, nous aurons l'occasion d'observer que ces trois expressions ont autant de sens qu'il existe de chefs d'exploitations, car chacun d'entre eux en donne l'interprétation qui correspond à sa propre vision du monde agricole. Compte tenu de l'imprécision des définitions, j'ai choisi d'employer ces trois termes comme synonymes. Cependant, je les réserve aux seuls chefs d'exploitations professionnelles, c'est à dire à ceux qui exercent sur des exploitations de plus d'un hectare.

1.2.2. L'ECHANTILLON GENERAL

Souhaitant mener l'enquête la plus exhaustive possible, j'ai construit l'échantillon des personnes à interroger en partenariat avec la MSA (Mutualité sociale agricole) d'Armorique,

⁵⁸ MENDRAS H., *Les Sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Gallimard, 1995.

⁵⁹ MENDRAS H., *La fin des paysans*, Le Méjan, Arles : Bruxelles : Lausanne, Actes Sud ; Labor ; L'Aire, coll.« Babel », n° 38, 1992.

⁶⁰ « Code rural et de la pêche maritime - Article L311-1 ».

⁶¹ *Ibid.*

sur la base de l'ensemble de la population des chefs d'exploitations costarmoricains. Il est bâti selon une liste définie de neuf Otex (orientation technico-économique de l'exploitation - agricole) constituant les principales productions répertoriées dans les Côtes-d'Armor. On retrouve ainsi, au Tableau 1, les Otex retenues et dont les codes d'activités sont les : 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 12 et 15.

ENSEMBLE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DES CÔTES-D'ARMOR			
Code activité agricole	Libellé activité agricole	Nombre d'exploitants	Part/total
1	Maraîchage, floriculture	371	3,4 %
2	Arboriculture fruitière	29	0,3 %
3	Pépinière	42	0,4 %
4	Cultures céréalières et industrielles (grandes cultures)	593	5,4 %
6	Sylviculture	8	0,1 %
7	Autres cultures spécialisées	11	0,1 %
8	Élevages bovins - lait	4 987	45,2 %
9	Élevages bovins - viande	540	4,9 %
10	Élevages bovins - mixte	328	3,0 %
11	Élevages ovins, caprins	69	0,6 %
12	Élevages porcins	1 540	13,9 %
13	Élevages de chevaux	53	0,5 %
14	Autres élevages de gros animaux	16	0,1 %
15	Élevages de volailles, de lapins	1 054	9,5 %
16	Autres élevages de petits animaux	51	0,5 %
17	Entraînement, dressage, haras, clubs hippiques	92	0,8 %
18	Conchyliculture	41	0,4 %
19	Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, polyélevage	576	5,2 %
21	Exploitations de bois	26	0,2 %
22	Scieries fixes	12	0,1 %
23	Entreprise de travaux agricoles	185	1,7 %
24	Entreprise de jardins, paysagiste, de reboisement	416	3,8 %
25	Mandataires de sociétés ou caisses locales d'assurances	4	0,0 %
Total département		11 044	100,0 %

Tableau 1. Nombre d'exploitants agricoles, par code d'activité, en avril 2013 (Source : MSA d'Armorique/Réalisation : E. Jimenez - 2017)

En effet, il m'était impossible de bâtir un échantillon qui prenne en compte l'ensemble des Otex listées par la MSA. D'une part, car le champ de leurs données est trop vaste : il dépasse le simple cadre de la production animale ou végétale alimentaire. D'autre part, car, en accord avec le Conseil général, je souhaitais me concentrer sur les productions agricoles alimentaires les

plus représentatives du monde agricole costarmoricain. Ainsi, la sélection d’Otex, conformément au protocole de recherche, se compose de la façon suivante :

- Maraîchage et floriculture
- Culture céréalière et industrielle (grande culture)
- Arboriculture fruitière et pépinière
- Élevage bovin lait
- Élevage bovin viande
- Élevage bovin mixte
- Élevage porcin
- Élevage de volailles, de lapins

Sur la base du fichier « Nombre d’exploitants agricoles par code d’activité en avril 2013 » de la MSA, j’ai sélectionné un panel de 6 000 chefs d’exploitations sur une population totale de 9 484 chefs d’exploitations costarmoricains, soit 63,27 % de l’ensemble de la population. Le choix de ce nombre n’a pas été décidé au hasard. J’ai souhaité extraire de mon échantillon les 3 000 chefs d’exploitations interrogés par M. Calmel en 2012. Il m’a semblé que solliciter une nouvelle fois son échantillon, dans un espace de temps restreint, aurait pu avoir une conséquence négative sur le taux de retour de mon étude quantitative. Bien que n’interrogeant pas l’ensemble de la population des chefs d’exploitations costarmoricains, j’ai respecté scrupuleusement les proportions de chaque activité agricole lors de la création de l’échantillon, dans un souci de représentativité (Tableau 2).

NOMBRE D’EXPLOITANTS POUR LES ACTIVITÉS RETENUES				
Code d’activité agricole	Libellé d’activité agricole	Nombre d’exploitants	Effectifs pour échantillon	Part/Échantillon
1	Maraîchage, floriculture	371	235	3,9 %
2 et 3	Arboriculture fruitière	71	45	0,7 %
4	Cultures céréalières et industrielles (grandes cultures)	593	375	6,3 %
8	Élevage bovin - lait	4 987	3 155	52,6 %
9	Élevage bovin - viande	540	342	5,7 %
10	Élevage bovin - mixte	328	207	3,5 %
12	Élevage porcin	1 540	974	16,2 %
15	Élevage de volailles, de lapins	1 054	667	11,1 %
Total département		9 484	6 000	100,0 %

Tableau 2. Échantillon final (Source : MSA d’Armorique/Réalisation : E. Jimenez - 2017)

Cependant, je me suis aperçue, après constitution du listing par la MSA, que 64 des 6 001 exploitants référencés n'étaient pas domiciliés dans les Côtes-d'Armor. Ces derniers ne rentrant pas dans notre protocole de recherche, leurs réponses ne pouvaient être retenues. L'échantillon final ne compte donc plus que 5 937 exploitants agricoles, ce qui représente néanmoins 62,6 % de la population totale étudiée. Le fichier définitif fourni par la MSA comporte les informations suivantes⁶² : civilité, nom du destinataire, complément d'adresse, nom de la voie, code postal, localité, bureau distributeur, code secteur de production, ainsi que secteur de production.

2. LES MATERIAUX D'ENQUETES

2.1. L'ETUDE QUANTITATIVE

2.1.1. CREATION DU QUESTIONNAIRE

L'étude quantitative vise une certaine exhaustivité et facilite une comparaison approfondie et systématique dans l'objectif de généraliser des résultats d'enquête. Elle permet de cibler précisément les facteurs et variables sociaux, économiques ou politiques à étudier, donc d'appréhender les facteurs et variables socio-économiques qui relèvent de la population observée, tels que les pratiques de production, de distribution, le capital économique, etc., mais aussi les opinions des individus questionnés sur des thèmes comme la politique ou encore le sentiment éprouvé vis-à-vis du regard d'autrui, notamment. Cette méthode, au-delà de la mesure des grandeurs, permet de révéler les déterminants sociaux qui conditionnent les conduites sociales des individus, tels que leur parcours scolaire ou encore la trajectoire professionnelle. Ainsi, l'usage de la statistique est utile pour saisir le sens objectif des conduites en les croisant avec des indicateurs de déterminants sociaux. Dans le cas de cette étude, la méthode quantitative a pour objectif d'appréhender au mieux l'univers professionnel des agriculteurs afin de dégager les informations pertinentes sur lesquelles fonder l'étude qualitative. L'enquête quantitative vise donc à démontrer une corrélation entre les facteurs de bien-être professionnel des agriculteurs et leur sentiment de bien-être au travail. C'est dans cette

⁶² L'accord de confidentialité concernant les données fournies par la MSA d'Armorique ne me permet pas de présenter ici le fichier complet de l'échantillon définitif.

optique que le questionnaire a été construit. Il figure intégralement en annexe 3.1. Sous son format papier, il comporte quatre-vingt-dix questions, réparties en huit pages. Les questions sont regroupées sous trois grands thèmes : caractéristiques de l'exploitation agricole, facteurs de bien-être et caractéristiques de l'enquêté. Sous ces grands thèmes, se regroupent sept sous-thèmes : structure de l'exploitation agricole, autonomie décisionnelle, autonomie économique, réseau professionnel et reconnaissance des pairs, conditions de travail, construction de l'identité professionnelle et reconnaissance et intégration sociale (Tableau 3).

THÈMES	SOUS-THÈMES	QUESTIONS
Caractéristique de l'exploitation agricole	Structure de l'exploitation agricole	1 à 5, 12 à 14
Facteurs de bien-être	Autonomie décisionnelle	51 et 52, 55 et 56, 58 à 62
	Autonomie économique	6-7, 9 à 11, 15 et 16, 57, 63 à 66
	Réseau professionnel et reconnaissance des pairs	67 à 72
	Conditions de travail	17 à 32, 53 et 54
	Construction de l'identité professionnelle	33 à 50
	Reconnaissance et intégration sociale	73 à 78
Caractéristiques de l'enquêté	79 à 87	

Tableau 3. Construction du questionnaire « Le bien-être au travail des exploitants agricoles costarmoricains » (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)

Afin de faciliter le traitement des données récoltées, la grande majorité des questions posées sont des questions fermées, les questions ouvertes étant formulées dans une perspective de spécification « si autres, précisez » ou « si oui, précisez ». Dans un souci de compréhension des conduites sociales, les réponses proposées font l'objet d'échelles d'intervalle. Ces dernières permettent une évaluation des sentiments et un classement des pratiques par ordre de préférence ou de désaffection. L'échelle la plus utilisée dans notre questionnaire est l'échelle de Likert⁶³, qui suggère aux répondants d'exprimer leur opinion à travers un degré d'accord développé en cinq niveaux : non, plutôt non, je ne sais pas, plutôt oui, oui.

Cependant, ce type d'enquête présente des limites. Il est, en effet, impossible par ce biais de rendre compte du sens subjectif que les acteurs donnent à leurs réponses. Il est alors souhaitable d'objectiver les réponses obtenues, car

⁶³ PAYET L., *Les échelles de Likert*, Nice, Éd. Bénévent, 2006.

« traiter les faits comme des choses, c'est observer vis-à-vis d'eux une certaine attitude mentale, c'est aborder l'étude en prenant pour principe qu'on ignore absolument ce qu'ils sont... Il faut qu'en pénétrant le monde social, le sociologue ait conscience qu'il pénètre dans l'inconnu »⁶⁴.

C'est pourquoi l'enquête quantitative ne sert que de base à l'étude et doit être complétée par une recherche qualitative.

2.1.2. DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été envoyé à l'ensemble de la population interrogée par voie postale, la semaine du 15 au 19 juillet 2013. L'envoi du courrier a été financé par le Conseil général. C'est la raison pour laquelle il m'a été imposé, malgré de nombreuses discussions, une lettre d'accompagnement⁶⁵ signée de Monsieur Claudy Lebreton, président du Conseil général des Côtes-d'Armor. Celle-ci a fait l'objet de plusieurs relectures, notamment par le cabinet du président du Conseil général des Côtes-d'Armor. L'en-tête du questionnaire informe les participants de la possibilité de répondre à l'enquête sur Internet à l'adresse⁶⁶ suivante : <http://vip.sphinxonline.net/LECG22/agriculture/saisie.htm>. Il précise aussi qu'il convient de ne répondre qu'une seule fois au questionnaire, soit sur papier, soit par internet. Un courrier⁶⁷ signé, une nouvelle fois, de Monsieur Claudy Lebreton, a été diffusé la semaine du 24 au 30 août 2013, par voie postale, afin de rappeler aux enquêtés sollicités de répondre au questionnaire avant le 30 septembre 2013.

À cette date, 1 455 questionnaires m'ont été retournés soit 24,5 %, dont 1 346 par voie postale et 109 sur la plateforme Sphinx. L'ensemble se constitue de 59 questionnaires non exploitables, car peu (moins de 50 % des réponses aux questions) ou pas renseignés et de 1 396 questionnaires exploitables. Soit un taux de 95,95 % de questionnaires exploitables et un taux de retour de questionnaires exploitables de 23,51 %, ce qui représente 14,71 % de la population totale étudiée. Malgré ce taux de retour tout à fait convenable, un certain nombre de biais sont venus parasiter l'étude quantitative.

⁶⁴ DURKHEIM É., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Éd. Flammarion, 2010.

⁶⁵ Cf. Annexe 3.2

⁶⁶ Cette adresse n'est plus active depuis octobre 2013

⁶⁷ Cf. Annexe 4.2

2.1.3. LES BIAIS

J'ai constaté deux biais principaux à l'étude quantitative. Le premier est lié à la période de l'année au cours de laquelle le questionnaire a été soumis. Afin de respecter le calendrier imposé par les impératifs de la recherche doctorale, l'enquête quantitative a été soumise aux mois de juillet et août 2013. Or, au mois de juillet, commence la saison des moissons. Lors de cette période, le travail des exploitants agricoles s'intensifie, ce qui leur laisse moins de temps pour s'adonner à d'autres activités. Il est possible que le taux de réponse eût été plus élevé si le questionnaire avait été soumis à un autre moment de l'année où le travail des exploitants agricoles se trouve dans une période plus creuse, comme en hiver par exemple.

Le second biais tient à la présence du Conseil général des Côtes-d'Armor dans la présentation de l'étude. En effet, lors de la rédaction du questionnaire et de la réflexion sur ses modalités de soumission, j'ai tenté d'expliquer à ma hiérarchie l'importance du respect d'une certaine neutralité politique vis-à-vis de l'échantillon interrogé. Il me semblait nécessaire de minimiser l'implication et la visibilité du Conseil général dans le cadre de cette étude, car certaines des personnes interrogées, en désaccord avec la politique de cette administration ou plus largement enclines à des rancœurs contre l'administration, en général, auraient pu rejeter l'enquête. Or, le choix ne m'a pas été laissé. J'ai dû me soumettre aux exigences de l'institution qui — finançant l'expédition du courrier — a souhaité y joindre une lettre à en-tête, signée du président du Conseil général. Comme je l'avais supposé, la lettre accompagnant le questionnaire a suscité beaucoup de réactions de la part des enquêtés. Un numéro de téléphone, auquel l'échantillon pouvait me contacter, était joint à l'enquête. Ma recherche était alors identifiée comme propriété du Conseil général et je devenais le lien entre les conditions socio-économiques des agriculteurs sollicités et l'institution, dans l'esprit des enquêtés. C'est par ce biais que me sont parvenus l'ensemble des commentaires liés à l'administration. Ils ont été de deux types. Le premier et le plus fréquent a été une réaction de rejet.

Appel du 2 septembre 2013

Monsieur B ne répondra pas aux questions. Il m'exprime ses difficultés au sein de l'exploitation d'élevage de dindes. Il vendait sa production à une sous-filiale de Doux qui a déposé le bilan. Aujourd'hui, il vend sa production de manière aléatoire et à un prix moindre. Il pense qu'il ne sert à rien de répondre, car les résultats de l'enquête ne seront jamais dévoilés et personne (au sein des institutions publiques) ne les prendra en considération.

Appel du 3 septembre 2013

Madame A ne se présente pas. Elle est en colère et m'indique qu'elle ne répondra pas au questionnaire pour les raisons suivantes :

Encore un questionnaire de plus qui ne sert à rien ! (...) L'administration se fout de nous ! Ils font juste semblant de s'intéresser parce que c'est la mode ! (...) Si vous voulez savoir ce que j'en pense, vous n'avez qu'à venir avec Lebreton, je vais lui dire, moi !

Encadré 1. Échanges téléphoniques des 2 et 3 septembre 2013 - échantillon quantitatif (Source : E. Jimenez – 2017)

Le nombre croissant de questionnaires soumis aux exploitants agricoles par l'administration publique et ne faisant pas l'objet de retour auprès des interrogés semble être un facteur de vif mécontentement. De même, le manque de confiance en la bonne foi du Conseil général, en sa bonne volonté et en sa capacité à répondre aux difficultés de la population costarmoricaine, est un argument récurrent.

Le second type de commentaire, plus étonnant peut-être, a été l'expression d'un sentiment d'inquiétude. J'ai répondu à une quinzaine d'interlocuteurs inquiets des sanctions induites par l'absence de réponse au questionnaire, suite à la relance du mois d'août 2013. Dans un cas, ils s'alarmaient d'être sanctionnés bien qu'ils aient déjà renvoyé le questionnaire et dans l'autre ils voulaient savoir quelles seraient les sanctions s'ils ne le renvoyaient pas. Dans les deux cas, cette réaction semble attester d'une forte pression administrative des institutions publiques sur les exploitants agricoles. Cependant, nous ne pouvons négliger la possibilité que, dans certains cas, la présentation de notre questionnaire par un organisme officiel ait pu rassurer notre échantillon et donner une consistance à l'enquête.

Le troisième biais est lié à la conjoncture socio-économique difficile du moment. Compte tenu du malaise socio-économique qui touche le monde agricole et des revendications de ce dernier, j'avais supposé que les exploitants agricoles en difficulté se saisiraient de l'occasion pour s'exprimer à travers l'étude afin de se faire entendre. Or, il semble qu'il se soit produit l'effet inverse.

Appel du 4 septembre 2013.

Monsieur L (éleveur bovin lait, 40-54 ans, célibataire, sans enfant) souhaite parler de mon enquête. Il n'y a pas répondu et n'y répondra pas. Il a sondé les gens qu'il connaît et qui ont des difficultés sur leurs exploitations agricoles et ils n'y répondront pas non plus. Il en conclut que si les exploitants en difficulté ne répondent pas au questionnaire, alors l'enquête est biaisée.

Il m'explique ensuite sa situation. Il est suivi médicalement suite à une tentative de suicide, son frère s'est suicidé le mois dernier, sa sœur est en dépression, son père est en fin de vie et sa mère est atteinte des maladies de Parkinson et Alzheimer.

Il a visiblement poursuivi des études d'économie. Il est « dégoûté » du système économique mondial, des banques qui ne lui prêtent plus, même de petites sommes, quand les projets sont « bétons ». D'après lui, le système empêche toute forme d'innovation menant à une indépendance économique.

Il revient ensuite à ses connaissances et précise qu'elles ont de graves difficultés économiques et sont, pour la plupart, en dépression. C'est pourquoi elles rejettent violemment mon étude. Elles sont dégoûtées de tout.

(La conversation se termine sur une prise de rendez-vous qui sera suivie d'une rencontre et la promesse qu'il parlera à ses amis afin qu'ils me rencontrent.)

Encadré 2. Échange téléphonique du 4 septembre 2013- échantillon quantitatif (Source : E. Jimenez – 2017)

Monsieur L a soulevé un point qui, après analyse des appels téléphoniques reçus, est apparu pertinent. De nombreuses personnes m'ayant contacté ont affirmé qu'elles ne répondraient pas au questionnaire pour cause de difficultés sociales, économiques ou personnelles.

Appel du 2 septembre 2013.

Madame C. m'explique qu'elle ne répondra pas au questionnaire. Elle est « dégoûtée » par le monde agricole, que ce soit l'administration ou les autres exploitants. Son mari est en dépression (arrêt maladie) depuis deux ans. Son association en GAEC a mal tourné :

Ils le prenaient pour leur larbin !

En parlant de son mari :

Je l'ai sauvé d'une tentative de suicide...

Son mari ne reçoit pas d'indemnités journalières (elle est en colère contre le système social et la MSA). Ils ne survivent que grâce à son salaire à elle (elle travaille à l'extérieur). Ils sont en train de vendre l'exploitation.

En parlant de leurs ex-associés, elle m'explique :

Ils me dégoûtent, ils passent devant notre maison, nous insultent en nous faisant des bras d'honneurs

Elle poursuit en me confiant que son mari et elle sont à bout. Après discussion, elle accepte finalement de me rencontrer pour me parler de sa situation.

Appel du 3 septembre 2013.

Monsieur F (éleveur laitier) s'excuse de ne pas répondre au questionnaire, mais il n'en a pas la force. Il m'explique (en sanglots) qu'il ne va pas bien, que sa production laitière est en cessation, qu'il a des soucis de famille. Il paraît désespéré et répète qu'il s'excuse, mais qu'il n'a pas la force de répondre.

Encadré 3. Échange téléphonique des 2 et 3 septembre 2013 - échantillon quantitatif (Source : E. Jimenez – 2017)

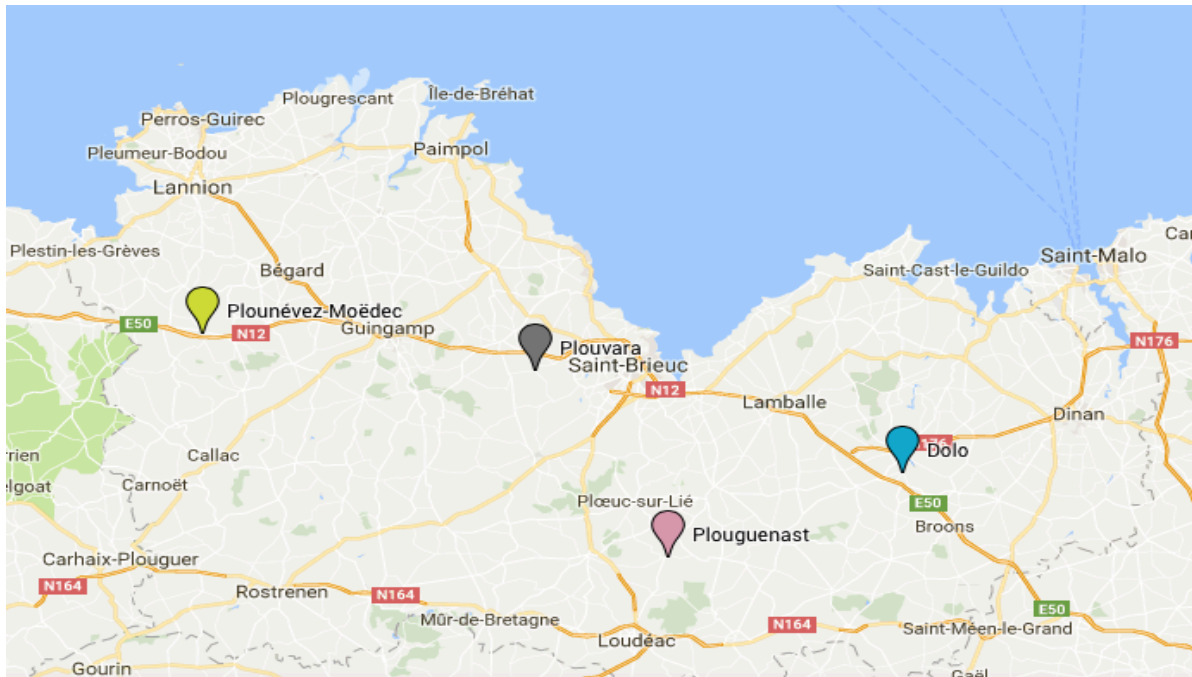
Ainsi, les retours opérés par les agriculteurs et agricultrices suite à l'envoi du questionnaire ont révélé nombre d'indices quant aux difficultés rencontrées par la population étudiée. Indices d'autant plus précieux, qu'ils me donnaient les premières pistes vers lesquelles me tourner pour la deuxième phase de ma recherche : l'étude qualitative.

2.2. L'ETUDE QUALITATIVE

Le but du questionnaire étant de saisir le sens objectif des conduites sociales, il apparaît heuristiquement indispensable d'y associer une approche qualitative. Elle permet d'étudier les attitudes et les conduites sociales à travers les histoires de vie et les trajectoires aussi bien collectives que personnelles, dans le but de parvenir à une meilleure appréhension des phénomènes sociaux étudiés. Ainsi, il est possible d'appréhender un milieu dans lequel s'entremêlent de multiples logiques, stratégies, jeux d'acteurs et identités. L'étude qualitative est donc un moyen de saisir les mécanismes et les enjeux régulant le métier d'exploitant agricole et d'identifier les différents types d'interactions entre les acteurs du monde agricole costarmoricain.

2.2.1. LES REUNIONS PUBLIQUES

À la suite de l'étude quantitative, j'ai organisé, avec l'aide du Conseil Général des Côtes-d'Armor, quatre réunions publiques. Elles ont été géographiquement réparties au cœur de chacun des quatre arrondissements costarmoricains (arrondissements de Lannion, Guingamp, Saint-Brieuc et Dinan) de façon à les rendre accessibles à l'ensemble de la population agricole. Idéalement, il aurait été souhaitable de les programmer au mois de mars, avant la période des semis, pour une plus grande disponibilité des exploitants agricoles. Or, compte tenu du devoir de réserve applicable durant les élections municipales et de l'avis du comité de suivi sur le sujet, les réunions publiques ont dû être remises à septembre 2014. Ces rencontres avaient pour but de rendre visible la recherche auprès de la population étudiée afin de créer un laboratoire participatif d'observation directe, notamment à travers l'organisation de débats pour donner suite à la présentation des premiers résultats quantitatifs. Quatre réunions publiques ont été organisées afin de quadriller l'ensemble du département (Carte 4).



Carte 4. Situation géographique des communes choisies dans le cadre des réunions publiques (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)

Bien que le Conseil général ait eu un rôle dans l’organisation logistique des réunions, il a été convenu qu’aucun représentant de la collectivité ne serait présent aux réunions afin de créer un climat neutre et de bannir toute instrumentalisation politique. Les réunions se sont déroulées après 20 heures, au sein de salles municipales, dans un souci de disponibilité des exploitants agricoles. Elles ont été ouvertes à l’ensemble des exploitants souhaitant y participer. Les principaux résultats de l’étude quantitative y ont été présentés et ont donné lieu à des discussions et débats.

Les réunions ont eu lieu entre le 15 et le 25 septembre 2014 et ont réuni 40 agriculteurs costarmoricains (

Tableau 4), soit une moyenne de 10 participants par réunion.

LIEU	DATE	NOMBRES DE PARTICIPANTS
Plounevez-Moëdec	15 septembre 2014	8
Plouguenast	22 septembre 2014	7
Dolo	24 septembre 2014	13
Plouvara	25 septembre 2014	12

Tableau 4. Caractéristiques des réunions publiques (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)

Le faible nombre de participants, bien que s’expliquant en partie par une période peu propice à ce type d’événement⁶⁸, a été décevant compte tenu de la communication préalablement opérée. En effet, afin de promouvoir au mieux les réunions publiques, j’ai développé tout un plan de communication : fin août 2014, une invitation⁶⁹ a été envoyée aux radios locales et à l’ensemble de la presse écrite locale, régionale et spécialisée agricole par le service de communication du conseil général ; le 8 septembre 2014, a eu lieu une conférence de presse⁷⁰ au conseil général des Côtes-d’Armor en présence de son président C. Lebreton ; par la suite, un certain nombre de médias ont relayé les informations concernant mon étude et les dates des réunions publiques⁷¹.

Bien que rassemblant moins de participants qu’espéré, les réunions publiques se sont déroulées sans encombre. Animées par mes soins, elles ont été filmées et enregistrées (audio). Chacune d’entre elles s’est déroulée selon quatre phases (

Tableau 5).

PHASES	OBJECTIFS
Présentation rapide de l’étude	Contextualiser l’enquête, marquer la neutralité scientifique et l’absence d’instrumentalisation du Conseil général
Tour de table – présentation des participants	Installer un climat de confiance et identifier les participants
Présentation des résultats de l’étude quantitative	Discussion et débat autour des résultats de l’étude quantitative
Jeux Plozévet	Présentation d’extrait d’entretiens (Plozévet - 1962). Discussion et devinette autour de la date des citations, dans le but de valider ou invalider l’hypothèse d’une culture professionnelle forte et indifférente aux évolutions socio-économiques.
Conclusion	Présentation de la suite de l’étude et commentaires des participants

Tableau 5. Phases des réunions publiques (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)

Les réunions avaient pour objectif la mise en discussion et perspective des premiers résultats, en vue d’une meilleure orientation des entretiens qui allaient suivre. Ainsi, après une présentation de l’étude et un tour de table pour découvrir l’ensemble des participants, j’ai exposé les résultats de l’étude qualitative. Il s’agissait pour moi d’observer les réactions et

⁶⁸Les mois de septembre et octobre représentent une période de forte charge de travail pour les agriculteurs.

⁶⁹ Cf. Annexe 4.1

⁷⁰ Cf. Annexe 4.2

⁷¹ Cf. Annexe 4.3

commentaires des agriculteurs présents à l'aide d'une discussion ouverte. Ensuite, j'ai présenté des extraits d'entretiens issus de l'étude menée par E. Morin en 1962 à Plozévet, en questionnant les agriculteurs sur la période à laquelle appartenaient ces extraits. J'ai ainsi cherché à valider ou invalider mon hypothèse selon laquelle il existerait une culture professionnelle forte et peu perméable aux évolutions socio-économiques. Enfin, j'ai conclu la réunion en laissant la parole libre aux agriculteurs et en soulignant que je débiterais les entretiens prochainement.

2.2.2.LES ENTRETIENS

2.2.2.1. *Le choix de la méthode compréhensive*

Le choix de la méthode compréhensive ne s'est pas fait spontanément. Il est le fruit d'une réflexion relative à la meilleure façon d'adapter la méthodologie au terrain d'étude. Lorsque j'ai débuté cette thèse, il me semblait logique et naturel de m'inscrire dans une perspective hypothético-déductive classique, accompagnée d'entretiens semi-directifs. Or, lors des entretiens préliminaires menés auprès des agriculteurs, j'ai compris que ma méthode était à retravailler. En effet, après seulement quelques interviews, j'ai éprouvé le sentiment de me trouver face à des acteurs au discours formaté. Il m'a semblé poser les questions qu'ils s'attendaient à entendre et auxquelles ils avaient des réponses toutes prêtes. Face à ces discours convenus, l'analyse n'avait pas d'autre intérêt que celui de vérifier l'appropriation des discours syndicaux et médiatiques par les agriculteurs. Les agriculteurs étaient face à moi, semblant jouer un rôle correspondant et répondant à un seul et même système social. Il était ainsi impensable de saisir la complexité et l'intégralité des discours des acteurs étudiés, car

«l'appartenance d'un individu à plusieurs ensembles interactifs souligne la multiplicité d'intérêts qui parcourt le tissu social et rien ne permet de soutenir qu'il aura le même comportement, ni la même attitude dans toutes ses activités, ou encore que les unes ne coloreront pas les autres d'une touche singulière »⁷².

Les entretiens préliminaires n'avaient pas de fond et il m'était impossible avec une méthode semi-directive et une posture chercheuse/enquêté de percer la membrane qui me ferait aller au-delà des discours institutionnels. Je sentais qu'il y avait bien plus à découvrir et à creuser, mais

⁷² WATIER P., *Une introduction à la sociologie compréhensive*, Belfort, Circé, 2002, p. 31.

je n'avais aucune idée de ce que cela pouvait être et ne pouvais développer aucune hypothèse *a priori*, seule l'exploration du terrain pouvait me conduire à un développement théorique.

La sociologie compréhensive m'est apparue comme la plus adéquate à mon objet de recherche, d'autant que « ce n'est pas seulement la nature particulière du langage, mais aussi celle de notre pensée qui fait que les concepts par lesquels nous saisissons une activité laissent apparaître celle-ci sous la forme d'une réalité durable, d'une structure chosifiée ou d'une structure "personnifiée", ayant une existence autonome »⁷³. Elle me permit de rompre la hiérarchie chercheuse/enquêté et de m'adapter davantage à mes interlocuteurs afin de créer une relation de proximité facilitant et libérant la parole. Il s'agissait de prendre en considération non seulement le monde social de l'agriculteur, mais aussi son activité, son vécu, ses représentations et son affect, à travers l'analyse de la « mise en langage et du discours »⁷⁴. J'admettais ainsi,

« que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures, mais des producteurs actifs du social donc les dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur par le biais de systèmes de valeurs des individus ; elle commence donc par l'intropathie »⁷⁵.

Autrement dit, l'individu doit être considéré comme un acteur aux actions subjectives, guidées par ses attentes, ses intentions et les connaissances qui lui sont propres. Son ressenti ne dépend pas uniquement d'une situation, mais de l'agrégation des divers éléments constitutifs de sa vie. C'est pourquoi, j'ai choisi de m'appuyer sur une grille d'entretien⁷⁶ très large et évolutive où, à l'image du questionnaire, tous les aspects du monde social des agriculteurs étaient abordés. Les entretiens ont été menés sous forme de discussions ouvertes. Je faisais évoluer chaque grille d'entretien au regard de l'entretien précédent, dans l'optique d'une intégration et une compréhension toujours plus poussées du monde agricole costarmoricain. Ainsi, lorsqu'un agriculteur me donnait une information originale, je la vérifiais en la soumettant à l'enquêté suivant. Cela eut un effet boule de neige. Chaque information inédite, ne résultant pas du discours formalisé, soumise à l'enquêté, ouvrait les portes à de nouvelles confidences et à des

⁷³ WEBER M., *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, coll.« Recherches en sciences humaines », n° 19, 1965, p. 19.

⁷⁴ OGER C. et C. OLLIVIER-YANIV, « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots*, 1 mars 2003, n° 71, p. 130.

⁷⁵ KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Colin, 2011, p. 24.

⁷⁶ Cf. Annexe 4.6

discours informels. À mesure que j’obtenais des informations, j’acquerais la confiance de mes enquêtés. Je notais leur surprise quant à ma connaissance de tous ces éléments *a priori* non accessibles aux « profanes » non agriculteurs, à l’image de Yann interrogé dans le cadre de cette étude :

E.J : « On m’a dit que si on voulait acquérir du foncier, aujourd’hui, il fallait avoir la carte de la FNSEA... »

Yann : « (souffle)... Ce n’est pas faux. Je ne sais pas... Vous êtes vachement branchée... Vous connaissez quand même pas mal de choses, je suis surpris »
(Yann, homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3)

2.2.2.2. L’échantillon

L’échantillon a été bâti à partir de la liste des chefs d’exploitations ayant accepté de me rencontrer à la suite de l’envoi du questionnaire. Ils étaient au nombre de 428, soit 30,65 % des répondants à notre étude quantitative et 4,5 % de la population totale étudiée. J’ai construit l’échantillon⁷⁷ selon les critères suivants, afin qu’il soit le plus représentatif possible :

- L’âge
- Le sexe
- Le mode de production
- L’Otex dominante
- La taille de l’exploitation
- La réponse à la question : « Vous sentez-vous heureux dans votre travail ? »

La localisation géographique des exploitations a aussi été prise en compte pour une répartition homogène sur le territoire. L’ensemble des entretiens se répartit donc de la façon suivante sur le territoire (Carte 5) :

⁷⁷ Cf. Annexe 4.4



Carte 5. Zonage des entretiens compréhensifs (Source et réalisation : E.Jimenez – 2017)

Ainsi, l'échantillon final compte quarante-deux individus répartis de la façon suivante (Tableau 6) :

CRITÈRES		NOMBRES D'INDIVIDUS	PART DANS L'ÉCHANTILLON FINAL	TOTAL
AGE	15-39 ans	14	34 %	100 %
	40-54 ans	16	39 %	
	54 ans et plus	11	27 %	
SEXE	Homme	32	78 %	100 %
	Femme	9	22 %	
MODE DE PRODUCTION	Biologique/biodynamique	12	29 %	100 %
	Raisonné/durable	12	29 %	
	Conventionnel	17	42 %	
OTEX DOMINANTE	Bovin lait	8	19 %	100 %
	Bovin viande	5	12 %	
	Porc	6	15 %	
	Volaille	6	15 %	
	Maraîchage/légumier	7	17 %	
	Arboriculture	2	5 %	
	Grandes cultures	6	15 %	
	Autres	1	2 %	
TAILLE DE L'EXPLOITATION	Moins de 10 ha	4	10 %	100 %
	Entre 10 et 30 ha	11	27 %	
	Entre 30 et 50 ha	8	19 %	
	Entre 50 et 80 ha	12	29 %	
	Plus de 80 ha	6	15 %	
BIEN-ETRE AU TRAVAIL	Plutôt oui/oui	31	76 %	100 %
	Ne sait pas	3	7 %	
	Plutôt non/non	7	17 %	

Tableau 6. Répartition de la population de l'échantillon final (Source et réalisation : E.Jimenez – 2017)

3. VA-ET-VIENT REFLEXIF

2.1. CONTRAINTES D'UNE COMMANDE POLITIQUE ET ALEAS D'UN CONTRAT

DOCTORAL CIFRE

3.1.1. L'ORGANISATION ET L'INTEGRATION AU CONSEIL GENERAL DES COTES-D'ARMOR

J'ai intégré le Conseil général des Côtes-d'Armor en septembre 2012 ; plus précisément, le service économie et pratique agricole (Sepa) au sein de la direction de l'agriculture, des espaces

ruraux et naturels (Daern), dépendant elle-même d'une direction générale. L'organisation de la collectivité locale était très verticale⁷⁸.

Le Sepa se trouvait aux deuxième et troisième étages d'un ancien couvent. À mon arrivée, le service abritait une dizaine d'agents territoriaux, allant de l'employé administratif au technicien, en passant par l'ingénieur. Les agents du Sepa travaillaient ensemble depuis une quinzaine d'années en moyenne. Ma première difficulté fut de m'intégrer et d'obtenir une légitimité au sein de ce groupe à la dynamique ancienne et ritualisée⁷⁹. Je m'aperçus rapidement que j'étais tour à tour un objet curieux ou incommode. En effet, les raisons de ma présence au sein du Sepa n'avaient pas, ou peu, été évoquées par la hiérarchie directe. Elles restaient donc assez confuses et peu compréhensibles pour mes collègues. Il me fallut quelques mois avant d'être acceptée. L'intégration sociale au sein du service ne s'est pas faite sans une reconnaissance et une légitimation de mon poste de doctorante. Je fus longtemps considérée comme une stagiaire de passage, mais suscitais tout de même de la méfiance, car mon nom n'apparaissait pas clairement dans l'organigramme et je n'avais pas une fiche de poste claire. L'incertitude qu'occasionnait l'absence de mon nom sur une pyramide hiérarchique, extrêmement importante dans l'attribution des rôles et la structuration des rapports sociaux, créait un sentiment d'inquiétude chez mes collègues. D'autant plus que, contrairement à la majorité d'entre eux, je ne rendais compte de mon emploi du temps à personne et ne pointais pas. C'est pourquoi je devais les associer à ma recherche, afin qu'ils me comprennent et comprennent mon travail, mais aussi qu'ils soient en mesure d'accepter de me renseigner lorsque nécessaire. Sur ce point, je pris conscience que leur expertise et leur connaissance du monde agricole costarmoricain me seraient grandement utiles pour appréhender la complexité de l'agriculture bretonne, mais aussi que mes conditions de travail allaient dépendre de mon intégration au sein du service. J'entrepris donc, au motif d'entretiens exploratoires, de les rencontrer et de les interroger un à un ce qui me permit de leur expliquer les tenants et aboutissants de mon étude et les plaça dans la position d'experts devant la novice que j'étais. Je choisisais d'endosser le rôle de l'apprenti et j'obtins ainsi leur reconnaissance et leur soutien.

⁷⁸ Cf. Annexe 5

⁷⁹ Je ne procéderai pas à une analyse sociologique du groupe Sepa, même si cela serait sûrement très intéressant, afin de garder mon propos centré sur mes relations en lien direct avec l'objet de recherche.

3.1.2. INSTRUMENTALISATION DE LA RECHERCHE

Mes rapports avec mes supérieurs directs n'engendrèrent aucune difficulté ; cependant, je compris assez vite que les lenteurs administratives et l'organisation verticale étaient susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur mon calendrier de recherche. C'est pourquoi je demandais à rencontrer Mme Le Clezio (Vice-présidente du Conseil général, chargée de l'agriculture) et C. Lebreton (président du Conseil général) : obtenir leur soutien signifiait éviter toute la mécanique administrative et les strates hiérarchiques. Leur intérêt pour mon travail et notre entente me permirent de travailler bientôt directement avec le cabinet du président, tout en restant au sein du Sepa. Les agents du Sepa comprirent que ma position était nécessaire à la bonne marche de ma recherche, d'autant plus que mes agissements n'impactaient en rien leur position et travail. Ils me considéraient comme un électron libre. En outre, ils étaient eux même conscients des lenteurs administratives de l'organisation. La seule sollicitation que le directeur de la Daern me fit fut de me conformer « pour la forme » au système. J'envoyais donc mes notes par deux circuits. Un premier qui suivait le chemin établi par l'administration et l'autre qui court-circuitait ce même chemin pour atteindre directement le cabinet présidentiel.

Cependant, comme dans toute organisation professionnelle, chaque strate tente de satisfaire la strate supérieure. Bien qu'en accord avec le président sur l'impartialité que demandait un travail de recherche universitaire, il me fallut le rappeler sans cesse et ne pas céder aux exhortations de ceux qui auraient souhaité que mes résultats de recherches soient en accord avec les politiques du Conseil général des Côtes-d'Armor.

Contrairement à beaucoup de doctorants Cifre en sciences sociales, je n'ai pas subi de contraintes liées à l'observation d'un terrain de recherche tout à la fois commanditaire et financeur, puisque mon objet de recherche se trouvait hors du conseil général. Cependant, mon travail n'en restait pas moins la commande d'une collectivité locale et mes résultats pouvaient avoir des conséquences politiques non négligeables. Souhaitant me « faciliter l'accès au terrain » et désirant associer l'ensemble des organismes professionnels agricoles dans le but de créer un consensus autour de mon travail et d'éviter ainsi toute critique politique, on me demanda de réunir un comité de suivi. Je le fis à deux reprises, invitant officiellement sous le sceau du conseil général :

- Les présidents des industries agroalimentaires
- Les élus syndicaux (Confédération paysanne, Coordination rurale, FDSEA, JA)
- Le président de la MSA Armorique
- Le président de la chambre d'agriculture
- Le vice-président de la Région Bretagne en charge de l'agriculture
- Les représentants des associations agricoles du département
- Le président du CERFrance Côtes-d'Armor (cabinet de conseil et d'expertise comptable)
- Le directeur général de la DRAAF Bretagne (Direction régionale de l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt)

La première réunion du comité de suivi, au printemps 2013, se déroula sans encombre. Mon travail, encore à ses prémices, reçut un accueil favorable et la réunion se passa dans une ambiance détendue. La seconde, au printemps 2014, fut tout autre. Je présentais alors les premiers résultats de l'étude quantitative. Ils ne convinrent pas à une partie des membres du comité et je fus prise à partie tout au long de la réunion, alors même que j'avais préalablement rencontré quelques-uns de ces responsables en entretien individuel. C'est avec du recul, que je compris qu'à travers mon étude se jouaient des stratégies politiques et que les réactions de mes interlocuteurs n'étaient que des postures liées à leurs responsabilités. Pour les participants, l'enjeu n'était pas tant mon étude que leur positionnement par rapport aux logiques de pouvoir locales et à la politique du conseil général. Ma recherche n'était alors plus qu'un objet politique. Ne souhaitant pas que ma thèse soit instrumentalisée ni prise à partie, je devais me distancier des enjeux immédiats des élus et responsables des organisations professionnelles agricoles. J'adoptai dès lors une stratégie d'évitement en ignorant ou refusant toute sollicitation d'ordre politique ou médiatique. Ainsi, je ne réorganisai pas de réunion du comité de suivi et expliquai à mes interlocuteurs qu'il m'était impossible de communiquer sur le contenu de ma thèse tant que les résultats n'étaient pas définitifs.

3.2. LA RELATION A L'OBJET DE RECHERCHE : ENTRE TENDRESSE, SUR-EMPATHIE ET DEDAIN

3.2.1. DES YEUX TENDRES D'UNE ENFANT AU REGARD CRITIQUE D'UNE ADULTE...

Pour explorer la relation que j'ai pu entretenir avec mon terrain de recherche et la posture qui fut la mienne, je me dois de revenir sur l'expérience que j'ai construite au fil de ma vie avec le milieu agricole. Ma première relation à l'agriculture est, comme j'ai pu l'expliquer précédemment, d'ordre filial. Je suis née et j'ai passé une grande partie de ma jeunesse dans le Béarn où plusieurs membres de ma famille exercent le métier d'agriculteur. J'ai donc baigné depuis l'enfance dans ce milieu qui, au cours de mes premières années, s'apparentait à un univers magique. Il était fait de grands espaces, d'animaux divers, d'aventures et d'exploration. Lorsque que l'on a sept ou huit ans, un champ est un monde, un ruisseau devient tour à tour océan, piscine ou garde-manger, une forêt devient un espace infini où s'entremêlent construction de cabane, bruits effrayants et familiers. Et que dire des maisons bicentennaires de mes grands-parents, oncles et tantes ? Elles étaient des histoires à elles seules ! Les générations qui s'y étaient succédées étaient autant de fantômes qu'il fallait affronter lorsqu'à l'heure du coucher lorsque nous devions traverser les immenses pièces ou emprunter le grand escalier.

Puis, l'adolescence pointa son nez et ma vision du monde rural évolua. J'habitais alors une maison neuve près de Bordeaux. Les weekends et vacances dans le Béarn, bien qu'attendus, prirent une nouvelle tournure. J'avais soudain l'impression d'évoluer dans un monde sur lequel le temps n'avait pas d'emprise. Le confort y était restreint et les activités de loisirs quasi absentes. Au fil des années, contrainte et ennui se développaient. Seules les fêtes de village, au début de l'été, animaient ces petites communes d'une centaine d'habitants. Mon regard sur cet environnement, qui m'avait tant fait rêver, se transformait. J'y voyais désormais les stigmates d'un monde désenchanté. On me racontait les repas d'après moisson qui s'étaient perdus avec les années et la solidarité qui s'effritait. Je réalisais la solitude de ces agriculteurs que le célibat et l'isolement plongeait dans l'alcoolisme et poussaient parfois au suicide, et ce, bien que les relations entre agriculteurs soient encore très soutenues. Il ne se passait pas une journée sans qu'un ou plusieurs voisins agriculteurs s'arrêtent prendre un café ou simplement discuter. J'observais aussi les difficultés qu'engendrait la vie de plusieurs générations sous un même toit : les nouvelles devaient composer avec les plus anciennes et des luttes entre passéisme et modernisme s'installaient. Les exploitations que je trouvais si grandes rétrécissaient à mesure que je grandissais, mais je comprenais mieux leur fonctionnement. C'étaient des petites exploitations d'une trentaine d'hectares, dont une quinzaine cultivable, en polyculture et polyélevage. Les agriculteurs que je côtoyais ne cherchaient pas à agrandir leur propriété et étaient viscéralement attachés à leurs terres. Je me souviens encore de discussions animées

lorsque ma mère hérita d'un petit lot de terre à la mort de mon grand-père. Bien que vivant à côté de Bordeaux, elle se refusait à vendre sa parcelle, préférant la laisser en jachère plutôt que de céder ne serait-ce qu'un bout de l'histoire et du travail familial.

Le choc culturel qui émergea de la confrontation entre un quotidien urbain et mes escapades rurales accrut mon sens de l'observation et posa les bases de ce qui, des années plus tard, devint une passion et me poussa vers la sociologie. J'observais et tentais d'analyser ces discours qui me semblaient aussi fantasques qu'in vraisemblables. Je riais du mécontentement presque surjoué de mes oncles. Tout était prétexte à la plainte : la pluie comme le beau temps. Et ce, même les journées où il n'y avait aucune raison de râler. Un été, il y a quelques années de cela, je me promenais dans un champ avec un de mes oncles. Alors que je lui faisais remarquer à quel point son maïs était joli, il me répondit sur un ton plaintif : « Ouais, cette année on ne va pas pouvoir râler ». C'est à cet instant que je pris conscience que le mécontentement des agriculteurs qui m'entouraient n'était pas un sentiment transitoire, mais un état de fait, fruit d'une culture. Il y avait aussi toutes ces petites choses surprenantes : ma grand-mère ne se souvenant pas d'avoir vu un homme de couleur au cours de sa vie ou encore les discours stéréotypés sur une société fantasmée à travers le prisme du journal de 13 h de TF1, seule lucarne sur le monde extérieur.

Les années ont passé. Les études et la vie m'ont éloignée, pour un temps, de ces grands espaces où chaque minute est une nouvelle occasion d'apprendre. Dire que j'ai toujours eu l'intention d'étudier le monde rural serait faux. Cependant, j'ai toujours cultivé un mélange de nostalgie et de grande tendresse pour ces endroits qui m'ont vu grandir : ce sont mes racines, ce sont les lieux qui me ramènent à l'essentiel et m'apaisent. C'est d'ailleurs sur une de ces collines, entourée de champs de maïs que je rédige ces lignes aujourd'hui.

3.2.2. JEUX DU DESTIN ET RETOUR AUX SOURCES

Mon attachement aux campagnes étant posé, revenons à mon rapport à l'objet de recherche de cette thèse et aux effets de ma proximité sociale et affective avec lui. Après une licence de

sociologie à l'université de Bordeaux, j'ai intégré l'IAE⁸⁰ de Grenoble. Quelques mois après, déçue par le marketing et la communication et réalisant mon attrait pour la recherche, je décidai d'effectuer mon stage de fin d'année, non pas dans une entreprise, mais au Cerag⁸¹. J'y eus toute liberté pour choisir mon sujet. Ne sachant vers quel objet me tourner, je tombai par hasard sur un livre traitant de la déconsommation et, par esprit de contradiction sans doute, je commençai à travailler sur le sujet. Ce dernier me mena à l'étude des circuits courts et me questionna sur les motivations des agriculteurs qui participaient à des projets de commercialisation alternative. Je me remémorai alors mon affection pour le monde agricole. Ainsi, intégrant l'année suivante l'IEP de Bordeaux en master recherche, j'entrepris de travailler sur « l'impact socio-économique des circuits de commercialisation courts et directs sur les petits producteurs de Gironde ». Ma passion pour l'objet de recherche se développait à mesure que mes recherches s'approfondissaient et que je parcourais les campagnes girondines. Là encore, les sites sur lesquels je me rendais étaient de taille moyenne (30 à 50 ha), pour la plupart en polyculture polyélevage. J'y rencontrais parfois la troisième, quatrième et parfois même cinquième génération d'agriculteurs active sur l'exploitation. Les paysages étaient assez semblables à ceux du Béarn. Des haies et des bosquets dessinaient les parcelles. Champs et forêts se mêlaient dans l'horizon. Il me semblait alors appréhender de façon exhaustive ce que pouvait être une exploitation agricole-type en France.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je suis arrivée dans les Côtes-d'Armor, en 2012 ! C'était la première fois que je posais les pieds en terre bretonne. Je savais que j'allais travailler sur l'agriculture costarmoricaine, mais n'avais aucune idée de ce qu'elle pouvait être. Sur la route qui me menait au conseil général, je ne voyais que des champs à perte de vue. Pas une forêt ne venait égayer ce paysage, tout juste parsemé de quelques arbres taillés en épis. Je perdais mes repères. Où étaient les grandes demeures que je connaissais ? Pourquoi les parcelles n'étaient-elles pas délimitées par des haies ? Pourquoi les animaux n'étaient-ils pas dans les champs ? Le monde rural qui se présentait à moi me semblait familier et étranger à la fois. J'entrais en territoire inconnu. Ainsi, à l'image de S. Dufoulon, je pensais explorer et observer « un paysage, des pratiques, et des gens que je connaissais, sans pour autant appartenir à leur monde et,

⁸⁰ Institut d'administration des entreprises

⁸¹ Centre d'étude et de recherche appliquée à la gestion (FRE 3748)

cependant, il arrivait parfois que je sois impliqué(e) d'une manière affective particulière dans les événements qui se sont déroulés au cours de l'enquête »⁸². J'allais rapidement en faire les frais et découvrir des aspects de ma personnalité que je ne soupçonnais pas.

3.2.3. Y A-T-IL UNE SOCIOLOGUE SUR LE TERRAIN ?

Ma recherche préliminaire se passa sans encombre. Je rencontrai tour à tour élus et agriculteurs et adoptai la posture de recherche en retrait que l'on m'avait enseignée. Ainsi, j'appris les us et coutumes bretons et appréhendai tant bien que mal l'organisation complexe du modèle agricole breton. Les choses se corsèrent lorsque j'entrepris ma première phase de recherche : l'étude quantitative. Après l'envoi de six mille questionnaires, j'étais heureuse de constater le fort taux de retour de réponses qui présageait d'un intérêt certain des agriculteurs pour mon étude. Sans doute flattée, je les considérais toujours un peu plus et mon affection pour cette population ne cessait de s'amplifier. Il se passa alors une chose inattendue. Les agriculteurs interrogés cherchèrent à me joindre par téléphone. Je reçus sur une courte période (deux à trois semaines) plusieurs appels par jour, et me retrouvai face à une détresse que je n'avais pas présagée. Les agriculteurs de tous âges, de tout système de production, me parlaient de leurs difficultés et me faisaient part de leur désespoir, certains allant même jusqu'à me confier leur envie de suicide. Je n'y étais pas préparée et imaginai parfois qu'ils auraient pu être mes oncles, tantes ou cousins. Le soir, je me retrouvais seule, angoissée à l'idée qu'un de mes interlocuteurs ait mis fin à ses jours : avais-je trouvé les bons mots ? aurais-je pu faire davantage ? Décrocher mon téléphone devenait de plus en plus compliqué et entendre la détresse de ces agriculteurs de plus en plus douloureux.

J'étais à peine entrée dans le vif de mon sujet que la sur-empathie dont je faisais preuve m'empêchait d'objectiver. Je n'analysais plus les discours et n'appréhendais plus les faits. Je devenais une éponge à souffrance. Je me trouvais assignée à une place qui n'était plus celle de la chercheuse que je m'étais façonnée et à laquelle je souhaitais m'astreindre. L'extériorité et la relation asymétrique, qu'il me semblait indispensable d'avoir avec mes enquêtés dans le cadre d'une objectivation sans faille, n'était plus. Les échanges que je pouvais avoir avec les

⁸² DUFOULON S., « Ruptures sociales, recompositions identitaires et religieuses », *Anthropologie et sociétés*, 1998, vol. 22, n° 3, p. 145.

agriculteurs avaient un effet performatif⁸³ sur mon identité professionnelle. Je n'étais plus l'expert maître d'une relation asymétrique avec son enquêté, mais Élodie dans une relation symétrique avec un agriculteur en détresse.

Il se mit alors en place un long mécanisme. D'abord, je pris conscience qu'à mon rôle de chercheuse en sociologie n'incombait pas celui d'une assistante sociale ni d'une psychologue. Je ne pouvais qu'orienter les agriculteurs vers les personnes compétentes, rien de plus. Je devais me faire à l'idée que je n'étais pas responsable des gens avec qui j'échangeais et que je ne pouvais pas porter tout le poids du monde sur mes épaules. Puis, il devint évident qu'il me fallait prendre de la hauteur par rapport à mon étude et à mon terrain. Cependant, j'étais encore fragile et me protéger était la seule chose qui m'importait. Je ne savais plus quelle posture adopter, j'étais très déstabilisée par la situation professionnelle et émotionnelle dans laquelle je me trouvais. C'est ainsi que je commençais, malgré moi, à dédaigner les agriculteurs et à rejeter leurs propos. Ils étaient malheureux ? C'est qu'ils ne faisaient pas en sorte de ne pas l'être. Ils se plaignaient ? Ils ne savaient faire que ça, de toute manière. J'étais en colère et – encore une fois – j'oubliais la neutralité dont j'aurais dû faire preuve. Je me concentrai alors sur l'étude des systèmes sociaux et oubliai pour un temps les agriculteurs et cherchai à me décentrer du sujet.

Lorsque vint le moment de l'étude qualitative, j'appréhendais de nouveau le contact avec les agriculteurs et – je dois l'avouer – en avais même peur. Cependant, les quelques mois passés à traiter les données statistiques m'avaient fait le plus grand bien. M'éloigner un moment des agriculteurs et n'avoir aucune relation directe avec eux m'avaient permis de relativiser, de reconstruire ma place de chercheuse, de me repositionner face à mon terrain et de m'adapter à ce qu'il était. Je n'étais plus en colère, ni indifférente au sort des agriculteurs, mais n'avais pas pour autant retrouvé l'affection que je leur portais au commencement. De la même façon, je ne les considérais plus comme un objet d'étude ou des éléments d'un système complexe à explorer. Je comprenais que, pour objectiver et appréhender les sentiments des chefs d'exploitation, je me devais d'oublier les normes professionnelles que j'avais intégrées au cours de mon cursus afin de m'assujettir à une double *reconnaissance morale et ontologique*, comme le préconise la

⁸³ FAVRET-SAADA J., *Désorcèler*, Paris, Olivier, coll.« Penser/rêver », 2009.

méthode symétrique⁸⁴ de J. Favret-Saada. Ainsi, l'agriculteur interrogé n'était plus un objet, mais une personne sensible et son propos devait être crédité par principe. Je faisais face à lui en qualité d'égal, d'autant plus que ma filiation me donnait une légitimité à ses yeux. Ainsi, j'étais étrangère et semblable à ses yeux, il était étranger et semblable aux miens. Il était semblable lors de nos échanges et devait, par la suite, devenir étranger lors de l'analyse des entretiens afin que je puisse me prémunir de tout jugement de valeur. De la même façon et, pour les mêmes raisons, je devais me décentrer⁸⁵ lors des analyses pour observer les situations dans leur ensemble, comme un chimiste analyserait un système moléculaire, et me dégager de toute situation de familiarité. Cependant, il ne me fallait pas céder une nouvelle fois aux méandres d'une sur-empathie contre-productive durant les entretiens. Pour cela, je devais m'armer de repères pragmatiques forts et me discipliner.

J'ai été un humain face à d'autres humains. J'ai appris que la sur-empathie était destructrice pour moi et nocive pour ma recherche. J'ai compris que l'empathie était néanmoins nécessaire. Elle m'a permis de me mettre un instant à la place des agriculteurs et d'essayer de les comprendre. Quant à la colère, elle m'a permis de questionner leurs discours. Sans cette foule de sentiments à l'égard de mon objet de recherche, il m'aurait été impossible de le saisir dans sa globalité. Chaque sentiment m'a poussée à observer le monde rural sous un angle différent et à remettre continuellement en question mes découvertes. J'ai ainsi grandi aux côtés de ma recherche, parallèlement à ma démarche scientifique. J'en ai été, tour à tour, maître et tributaire. Je n'ai pas observé la « séparation stricte entre savoir empirique et jugement de valeur »⁸⁶ durant la phase de recherche de terrain. Cependant, je me suis toujours attachée à analyser ma relation vis-à-vis de ma recherche. Bien que la boucle soit bouclée parce que je retrouve aujourd'hui la même tendresse qu'au préambule de cette aventure, je me suis efforcée, tout au long de l'analyse des données et de la rédaction, de me poser ces questions à chaque mot couché sur le papier : mon analyse est-elle juste et non orientée par mes convictions et expériences ? Suis-je dans le vrai ?

⁸⁴ FAVRET-SAADA J., *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, coll.« Collection Folio Essais », n° 3, 1994.

⁸⁵ BAJARD F., « Enquêter en milieu familial Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, 2013, vol. 1, n° 90, p. 176.

⁸⁶ WEBER M., *Essais sur la théorie de la science*, *op. cit.*, p. 451.

PRESENTATION GENERALE DE LA THESE

Problématique, terrain et méthode de cette thèse sont à présent posés. Il s'agit donc de présenter le déroulé de la réflexion qui s'articule en trois temps.

La première partie est consacrée aux rapports qu'entretiennent les exploitants agricoles costarmoricains avec leur environnement direct non agricole, ainsi qu'à l'impact de la société ordinaire dans la construction de l'identité professionnelle des exploitants agricoles costarmoricains. En ce sens, le chapitre 3 interroge l'intégration sociale des agriculteurs à travers l'histoire de la Bretagne, l'école, la famille, le voisinage non agricole ou encore les médias. Le chapitre 4 s'attache, quant à lui, à appréhender les représentations professionnelles *a priori* et *a posteriori* des agriculteurs dans le but de saisir tant les motivations à l'intégration professionnelle que les dissonances induites par les disparités entre représentations et pratiques professionnelles.

La seconde partie porte sur l'analyse des relations entre les agriculteurs et leur milieu socioprofessionnel local. Le chapitre 5 s'intéresse à la composition des relations socioprofessionnelles locales extérieures à l'exploitation agricole, à travers l'étude des normes et valeurs professionnelles. Le chapitre 6 tend à comprendre les différents contextes liés à l'orientation professionnelle des agriculteurs mais aussi à l'observation des relations sociales au cœur même de l'exploitation agricole.

Enfin, la troisième partie s'intéresse à la place des agriculteurs costarmoricains au sein des organisations agricoles émergentes du modèle agricole breton. Le chapitre 7 détaille les aspects de l'intégrations des exploitants agricoles au modèle agricole breton à travers la compréhension de son maillage organisationnel. Le chapitre 8, quant à lui, détaille les rapports ambigus qu'entretiennent les exploitants agricoles costarmoricains avec le modèle agricole breton et les incertitudes que cela génère.

**PARTIE I. IDENTITE PROFESSIONNELLE DES
AGRICULTEURS COSTARMORICAINS : ENTRE
INERTIE ET REVENDICATION, UNE QUESTION
DE RECONNAISSANCE**

*« Quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles
dans leurs conséquences »*

W.I Thomas

Il semble, au regard de l'histoire, que Bretagne et agriculture soient étroitement liées. Si je vous dis Bretagne, ne penserez-vous pas agriculture ? Si je vous parle d'agriculture, ne penserez-vous pas au modèle agricole breton ? Pouvons-nous dissocier la région de la profession ? Si leurs parcours sont joints, quelles influences ont-elles eu l'une sur l'autre ? Au cours des deux derniers siècles, la Bretagne a subi une multitude de transformations tant économiques que sociales. Ces bouleversements ont contribué à une mutation des structures identitaires des Bretons et des agriculteurs. À la fin du 18^e siècle, A.Young, agronome, constate à propos de la Bretagne :

« C'est une misérable région où les populations arriérées vivent dans un état de pauvreté et de saleté repoussante... Dans ce que j'ai vu de cette province, un tiers me semble inculte et la presque totalité dans la misère. [...] Des landes, des landes, des landes. La triste Sologne, toute désolée qu'elle est, est supérieure à la Bretagne intérieure. La plupart des rendements sont pitoyables : la moitié de la province est abandonnée ; l'agriculture n'est pas plus avancée que chez les Hurons »⁸⁷.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en revanche, la Bretagne, à l'aide de son agriculture, délaisse son statut de région arriérée pour celui de modèle agricole : « Dans le vaste mouvement de rénovation qui affecte depuis peu l'ensemble de l'agriculture française, la Bretagne s'impose de plus en plus comme une région de pointe »⁸⁸. Et aujourd'hui, la modernité, qui durant quelques décennies a caractérisé la gloire de la Bretagne et de son agriculture, est remise en question et décriée par l'opinion publique : « En Bretagne, un modèle agricole intensif à bout de souffle »⁸⁹. Il paraît alors pertinent de se questionner sur les mutations identitaires qu'ont engendrées les différentes évolutions socio-économiques sur l'identité bretonne et la profession agricole, ainsi que sur les liens susceptibles d'exister entre elles deux. Les mutations socio-économiques et identitaires régionales ont-elles contribué au développement de la profession agricole ? Qui sont les agriculteurs bretons et, en particulier, costarmoricens d'aujourd'hui ?

C. Dubar a défini l'identité comme « le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation

⁸⁷ YOUNG A., *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789: première traduction complète et critique*, A. Colin, 1931, vol.1.

⁸⁸ BRUNET R., A. FREMONT, et L. BRUNET LE ROUZIC, *La Bretagne*, Paris, Larousse, 1972.

⁸⁹ GIRARD L., « Le modèle agricole intensif breton est à bout de souffle », *Le Monde.fr*, 31/10/2013 p.

qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions. »⁹⁰ Comme cela a rapidement été évoqué en l'introduction, l'agriculteur, comme tout individu, est un acteur aux actions subjectives guidées par ses attentes, ses intentions et les connaissances qui lui sont propres. Son ressenti vis-à-vis d'une situation ne dépend donc pas uniquement de cette dernière, mais de l'agrégation de différents éléments constitutifs de sa vie, de ses valeurs et de schèmes construits à priori. Ainsi, la construction de son identité professionnelle s'établit à travers l'identification de désirs professionnels. Autrement dit, il est nécessaire de s'intéresser à l'ensemble du processus de création identitaire afin d'être en mesure de relever les variables de bien-être des agriculteurs costarmoricains. Il est possible de postuler que l'identité bretonne a eu et, a encore aujourd'hui, une influence sur la construction de l'identité professionnelle des agriculteurs bretons. Réciproquement, l'hypothèse selon laquelle la structure identitaire professionnelle des agriculteurs impacte les formes de l'identité bretonne peut être envisagée. Je m'attacherai, cette partie, à appréhender les relations étroites et complexes qui existent entre l'identité bretonne, l'identité professionnelle des agriculteurs costarmoricains et la société ordinaire, ainsi que l'impact qu'elles ont pu avoir les unes sur les autres au cours du 20^e et du 21^e siècle.

⁹⁰ DUBAR C., *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 2010, p. 105.

CHAPITRE 1. AUX FONDEMENTS DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS

1. BRETAGNE ET AGRICULTURE : UN AMOUR VACHE

1.1. BRETONNITE ET PAYSANNERIE : DU REJET A LA PASSION

Au début du 20^e siècle, la Bretagne est décrite par ses observateurs comme une région arriérée :

« Les conditions de vie de la majorité des paysans sont rudes, à l'image de leur habitat (souvent une pièce unique au sol en terre battue), de leurs chemins d'accès toujours impraticable en hiver, de l'adduction d'eau (inexistante), de l'électricité (en progrès, mais encore incomplète, touchant les bourgs, mais rarement les hameaux)... Le paysan reste prisonnier d'une armature bocagère très stricte et d'un dispositif agraire très émietté, que les petites conquêtes d'un machinisme agricole encore marginal n'ont guère corrigés. L'exploitation est mesurée à la capacité de travail de la famille, c'est-à-dire au nombre de bras »⁹¹.

La classe paysanne est pauvre, si bien que « la situation des paysans est devenue très misérable »⁹². La reproduction sociale est forte du fait d'une mobilité sociale limitée, consécutive à un enclavement géopolitique et économique du territoire.

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture bretonne est en retard sur l'ensemble des évolutions socio-économique du territoire français et ce, bien qu'elle compte 53 % des actifs de la région en 1953. Elle ne s'est pas encore adaptée aux innovations techniques et matérielles que d'autres régions de France ont déjà adoptées. Les exploitations agricoles bretonnes ne dépassent guère les neuf à dix hectares contre quinze hectares en moyenne nationale. Elles

⁹¹ CORNETTE J., *Histoire de la Bretagne et des Bretons. Tome 2, Des Lumières au XXI^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, p. 438.

⁹² GUILLOUX L., *Carnets. [1]: 1921 - 1944*, Paris, Gallimard, coll.« nrf », 2005.

s'appuient encore sur un modèle familial d'autosubsistance agraire de polyculture-élevage. Elles ne sont que très peu intégrées au marché, leur mécanisation est faible et leurs rendements sont maigres. Elles n'ont pas su prendre le train de la modernité. Dans ce contexte, la population bretonne se trouve stigmatisée et relayée au ban d'une société française en pleine mutation industrielle. Les migrants bretons à Paris sont considérés comme *étrangers*⁹³ à la société ordinaire. Ne parlant que peu le français, les Bretons se voient attribuer les tâches les plus ingrates. Réputés pour leur courage, leur dureté au mal, mais aussi pour leur ignorance et leur sous-développement socio-économique, ils ne sont que peu estimés, voire discrédités : « Les Bretons dans une revue ne paient pas de mine, écrit le général de Castelnau, mais à la bataille, on ne peut qu'admirer plus de stoïcisme dans la souffrance, plus de résolution dans la mort »⁹⁴.

Les représentations sociales qui gravitent autour de l'identité bretonne, à cette époque, sont peu flatteuses, négatives et grandement stigmatisantes pour les ruraux que sont une majorité de Bretons. Or, comme le souligne R. Le Coadic :

« Les représentations sociales sont fondées sur la sélection par la société de certaines informations relatives à un sujet ou à un objet, informations auxquelles elle donne un sens en fonction de ses valeurs, de ses croyances et de ses représentations antérieures. Les représentations sociales sont donc des idées socialement partagées sur un objet, ou un sujet, dont elles conditionnent la perception sur la réalité duquel elles peuvent même agir. »⁹⁵.

Ainsi, au contact d'une stigmatisation soutenue de la part de la société française, conscients de leurs différences, les Bretons *discrédités*⁹⁶ développent une identité négative, un sentiment d'infériorité allant jusqu'à l'auto-stigmatisation. Poussés par l'interdiction du breton et la centralisation étatique, ils rejettent alors tout ce qui a trait aux symboles sociaux de leur

⁹³ PRADO P. et G. BARBICHON, *Vivre sa ville : migrants bretons et champs urbain*, CNRS-DGRST., Paris, Centre d'ethnologie française, 1978, p. 94.

⁹⁴ SKOL VREIZH (dir.), *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques. 5: D'une guerre à l'autre ...: Bretagne 1914 - 1945*, 1. éd., Morlaix, 1994, p. 20.

⁹⁵ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, Rennes (France), Terre de Brume Editions : Presses universitaires de Rennes, coll.« Essais », 1998, p. 21.

⁹⁶ GOFFMAN E. et A. KIHM, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps* ;, Paris, Ed. de Minuit, 1975, p. 14.

bretonnité et aux stigmates qui lui sont associés, tels que la langue bretonne, la pauvreté, la paysannerie, mais aussi la saleté et l'ignorance. P. J Hélias raconte : « Ils passent donc pour des lourdauds auprès des citadins, ce qui n'est pas grave, mais aussi à leurs propres yeux, ce qui l'est plus »⁹⁷. Pour une majorité, seul le renoncement à l'héritage culturel semble être le moyen d'accéder au progrès. L'intégration à la société ordinaire est la seule issue pour sortir de sa condition : « Avec le français, on peut aller partout. Avec le breton seulement, on est attaché de court comme une vache à son pieu. Il faut toujours brouter autour de la longe. Et l'herbe du pré n'est jamais grasse »⁹⁸. Dans un contexte de révolution technique et industrielle, au sein duquel la classe agricole nombreuse et arriérée ne trouve plus sa place, l'utilisation de la langue française devient un ressort incontournable d'ascension sociale. La bretonnité et la paysannerie sont associées dans l'imaginaire collectif à des indices constitutifs d'une strate sociale inférieure. S'exprimer en breton devient aussi stigmatisant, pour cette population rurale, qu'exercer la profession de paysan :

« Lorsque l'un de nous est puni pour avoir fait entendre sa langue maternelle dans l'enceinte réservée au français, soit il écope d'un verbe insolite ou irrégulier, soit qu'il vienne au piquet derrière le tableau après le départ de ses camarades, une autre punition l'attend à la maison. Immanquablement. Le père ou la mère, qui quelquefois n'entend pas un mot de français, après lui avoir appliqué une sévère correction, lui reproche amèrement d'être la honte de la famille, assurant qu'il ne sera jamais bon qu'à garder les vaches, ce qui passe déjà pour infamant, par le temps qui court, auprès de ceux-là mêmes, dont une part du travail est de s'occuper des vaches »⁹⁹.

Les identités régionale et professionnelle sont ainsi étroitement liées. Le groupe de référence n'est plus la communauté locale, mais la société ordinaire. Il s'agit pour les Bretons d'effectuer une *transaction identitaire externe*¹⁰⁰ afin d'accommoder l'identité héritée à une identité plus normative, dictée par la société ordinaire. L'identification au dominant est le seul moyen de s'extraire de son identité historique. L'apprentissage de la langue française et la modernisation de l'agriculture aident aux combats contre les représentations négatives, et servent l'intégration

⁹⁷ HELIAS P.J., *Le cheval d'orgueil*, Paris, Plon, 1982, p. 242.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 213.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 235.

¹⁰⁰ DUBAR C., *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, *op. cit.*, p. 103.

et la reconnaissance sociale. Mais elles signent aussi la *fin des paysans*¹⁰¹ au sens où l'entend H. Mendras, à savoir la fin d'une collectivité locale à l'économie et à la culture propres.

1.2. LE MODELE AGRICOLE BRETON : ENTRE INDUSTRIE ET SCIENTIFICITE, UN ACCES DIRECT A LA RECONNAISSANCE

Après la Seconde Guerre mondiale, la course à la modernisation s'explique par un désir de *déplouage*¹⁰² chez les Bretons : « l'heure était donc venue de la revanche »¹⁰³. Comme l'observe Maurice :

Ici, en 1900, une bonne petite ferme c'était 6 hectares, ce n'est pas gros, hein ! Les gens étaient pauvres, il n'y avait rien : des bouffeurs de cailloux, du vent, et c'est tout. Parce que, justement, on était tellement « arriérés », qu'après on s'est vexés et après on s'est dit « on sera les meilleurs ». C'est par fierté. (Maurice, homme, 54 ans et plus, élevage ovin, biologique, zone 3)¹⁰⁴

De fait, dès 1950, la Bretagne se caractérise par « une double mouvance d'intensification et d'extension des surfaces agricoles »¹⁰⁵, mais aussi par une modernisation accrue. Cette fulgurante évolution est le fruit d'une large diffusion des progrès techniques, dont l'exemple le plus manifeste est l'apparition et le développement de la motorisation. La JAC (Jeunesse agricole catholique) pousse en ce sens¹⁰⁶ : elle veut bousculer, si ce n'est renverser le système agraire et les us coutumes, qu'elle dépeint comme archaïques. Son but est de développer l'industrialisation de l'agriculture et de professionnaliser l'activité. Pour ce faire, l'exode rural, soutenu par la disparition des plus petites exploitations au profit des plus grandes est souhaité,

¹⁰¹ MENDRAS H., *La fin des paysans*, op. cit.

¹⁰² LE GARS A., *Les Bretons par eux-mêmes: essai sur la condition bretonne*, Relecq-Kerhuon, An Here, 1998, p. 29.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 26.

¹⁰⁴ Les passages d'entretiens présentés de la façon suivante sont extraits des interviews menées dans le cadre de cette recherche doctorale.

¹⁰⁵ CANEVET C., *Le modèle agricole breton*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1992, p. 86.

¹⁰⁶ BERGER S., E. LE ROY LADURIE, et J.-P. HUET, *Les paysans contre la politique l'organisation rurale en Bretagne, 1911-1974*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

voire provoqué. Ainsi, on observe (Figure 2) une chute de 4,75 % de la population des Côtes-d'Armor entre 1946 et 1962. Ce n'est qu'à la suite de l'implantation territoriale du modèle agricole breton, et de son succès, que la démographie des Côtes-d'Armor repart à la hausse avec un indice positif de 7,35 % entre 1962 et 1982.

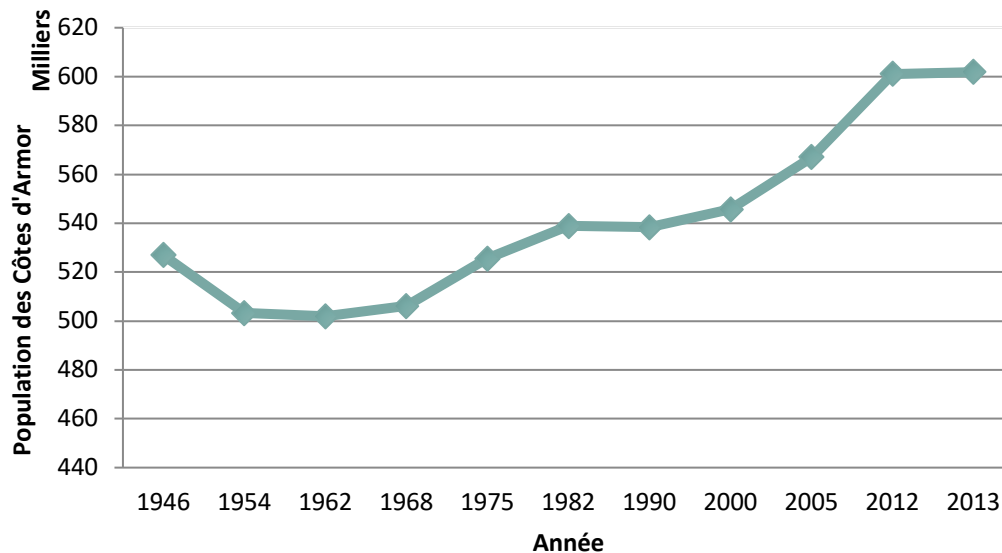


Figure 2. Évolution démographique du département des Côtes-d'Armor de 1946 à 2013
(Source : Insee / Réalisation : E. Jimenez - 2017)

Nous pourrions voir dans cette repopulation du département un indice du retour des agriculteurs sur leur terre.

Or, il n'en est rien : entre 1970 et 1980, la population dite « agricole » diminue de 29,15 %, passant de 151 725 personnes en 1970 à 107 428 en 1980¹⁰⁷. Des politiques de restructuration et de réorganisation foncières sont initiées : c'est le remembrement. Il a pour but la réorganisation parcellaire des exploitations agricoles à l'aide d'un regroupement des surfaces foncières d'un même propriétaire. Pour ce faire, les talus sont détruits et les parcelles agglomérées les unes aux autres pour n'en faire qu'une et conférer ainsi une surface d'exploitation plus grande et moins éparse aux exploitants agricoles. En 1962, la création de la

¹⁰⁷ Source Insee. Nous noterons ici qu'il est impossible d'analyser d'avantage la démographie de la population agricole, celle-ci n'étant plus traitée, à compter de 1980, comme un ensemble familial mais en UTA (Unités de travail Agricole). L'Insee ne comptabilise plus les membres d'une famille mais seulement les membres actifs sur l'exploitation agricole. C'est un indice de la professionnalisation de l'activité agricole.

SBAFER (Société bretonne d'aménagement foncier et d'établissement rural) vient soutenir et favoriser les politiques antérieures visant à l'agrandissement des exploitations agricoles. Aussi, et bien que la population des Côtes-d'Armor augmente à partir de 1962, le nombre d'exploitations agricoles chute de façon exponentielle, proportionnellement à l'augmentation de leur S.A.U (surface agricole utile). De 1970 à 2010, le nombre d'exploitations agricoles diminue ainsi de 73 %, passant de 39 998 à 10 577, alors même que la S.A.U moyenne progresse de 363 %, passant de 12,3 ha à 57 ha (Figure 3).

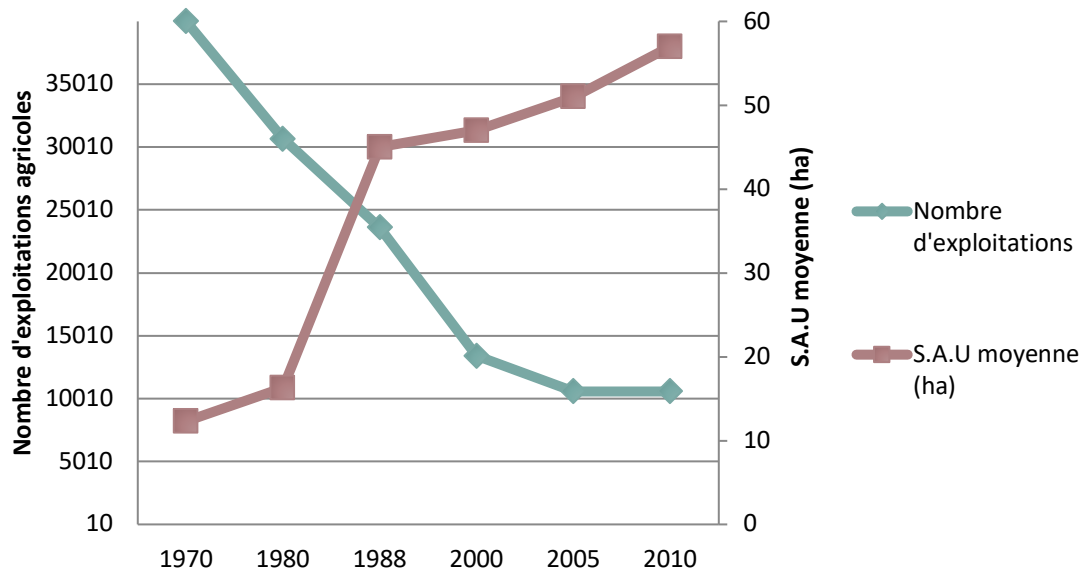


Figure 3. Évolution de la S.A.U et du nombre d'exploitations agricoles dans le département des Côtes-d'Armor de 1970 à 2010 (Source : Insee / Réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les années 1950 à 1970 voient la course à la modernisation transformer durablement et profondément tant l'économie que la vie quotidienne des Bretons. L'économie paysanne cède la place à une économie d'entreprise et de marché. Apparaissent tour à tour électricité, télévision, machine à laver gages de modernité et de confort dans les foyers bretons. De la même façon, le mobilier ancien traditionnel est remplacé au profit d'un mobilier plus contemporain : souvent en formica. Les progrès techniques apportent une nette amélioration des conditions de vie et une croissance des revenus. En d'autres termes, l'accès tant recherché, par les Bretons, à la promotion individuelle et sociale. Ainsi, selon toute vraisemblance, l'aboutissement de la *francisation* des Bretons, à travers l'accès aux symboles de la normalité, estompe les stigmates anciens au profit d'une reconnaissance nouvelle.

Dès 1970, l'augmentation de la production confirme le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture industrielle à travers une modernisation technique inédite, tant par sa rapidité,

ses innovations, que par les profondes réformes structurelles et organisationnelles de la profession. Rompant avec le système polyculture-élevage classique, les exploitations agricoles se spécialisent et s'industrialisent à force de division du travail. La révolution agricole transforme l'organisation et la production au sein des exploitations. À l'image de l'industrie, le système agricole, dans une mouvance taylorienne, se restructure et se rationalise. Il s'organise alors autour « du développement de relation d'achat et de vente avec les entreprises d'amont et d'aval et par la spécialisation et la simplification du processus de production lui-même »¹⁰⁸. La profession se structure en filières au travers de l'émergence des coopératives et des ensembles industriels agroalimentaires (IAA)¹⁰⁹. Le paysan se mue d'agriculteur en exploitant agricole. L'intégration au marché et l'efficacité économique deviennent les leitmotifs d'un système toujours plus productif, compétitif et moderne. Les exploitations agricoles, en pointe, s'agrandissent à mesure que les plus fragiles disparaissent.

L'agriculture bretonne devient, en seulement deux décennies, la référence française de la production hors-sol et intensive. Fleurons de l'agriculture européenne, les pratiques agricoles bretonnes font la fierté de la région et semblent conférer aux Bretons la reconnaissance sociale si longtemps recherchée. Il existe bien, en ce début de seconde partie du 20^e siècle, un lien étroit entre l'identité bretonne et l'identité professionnelle agricole. La recherche de la normalisation identitaire est donc un moteur de la *révolution agricole bretonne*¹¹⁰. Pourtant, dès 1980, la multiplication des crises, conséquence d'une saturation du marché alimentaire européen, dévoile les prémices d'une remise en cause du modèle agricole breton :

« Jusqu'en 1982, l'agriculture bretonne a connu une croissance remarquable, représentant une part sans cesse plus substantielle de productions animales en France [...] Mais à partir de 1982, à la croissance continue succède progressivement la stagnation, voire la régression : les difficultés se multiplient, notamment en relation avec le contexte de saturation européenne. Tour à tour, les principaux secteurs sont touchés. Illustration de ce changement de cap et de l'entrée dans une

¹⁰⁸ DAUCE P., *Agriculture et monde agricole*, op. cit., p. 22.

¹⁰⁹ Je reviendrai plus en détail sur la structuration organisationnelle de la profession agricole dans les Côtes-d'Armor dans la Partie 3.

¹¹⁰ BERGER S., E. LE ROY LADURIE, et J.-P. HUET, *Les paysans contre la politique l'organisation rurale en Bretagne, 1911-1974*, op. cit.

ère nouvelle : pour la première fois, les fabrications d'aliment industriel du bétail marquent le pas et même diminuent en 1983 »¹¹¹.

Ainsi, dès les années 1990, et bien que la région soit temporairement épargnée par la crise, l'ouverture toujours plus poussée vers une agriculture mondialisée déstabilise socio-économiquement une profession qui manque de plus en plus de repères quant à son identité, son intégration et sa reconnaissance sociale.

2. BRETAGNE ET EXPLOITATIONS AGRICOLES MODERNES : ENTRE CONCILIATION ET RESURGENCE DES STIGMATES

Désormais, le modèle agricole breton conduit à des impasses économiques, sociales et environnementales. En effet, alors même que l'agriculture bretonne est en mesure de répondre à une demande productive tant nationale qu'internationale, elle est remise en question à la fois au niveau global que local¹¹², suite aux évolutions des valeurs sociétales. Longtemps citée en exemple pour son modèle agricole, l'agriculture bretonne est aujourd'hui pointée du doigt et ses cultures et élevages font exemple lorsque l'on parle de dérives agricoles.

2.1. DU PASSE AU PRESENT : LA PERSISTANCE DU SENTIMENT D'EXCLUSION SOCIALE

Dans la *seconde modernité*¹¹³, l'agriculture bretonne industrielle est associée, par la société ordinaire, à une multitude de risques et dérives, dont les crises sanitaires, telles que la « crise de la vache folle¹¹⁴ » ou encore les pollutions environnementales, dont le cas le plus médiatisé

¹¹¹ CANEVET C., « Le « modèle agricole breton » dans la crise », *Norois*, 1984, vol. 124, n° 1, p. 631-645.

¹¹² Le terme global entend définir une large zone géographique s'étendant du national à l'international. Le terme local entend définir une zone géographique restreinte s'étendant de la structure administrative « commune » à la structure administrative « région ».

¹¹³ BECKER H.S., *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 2012.

¹¹⁴ La « crise de la vache folle » (1996-1997) est une crise sanitaire aux lourdes répercussions socio-économique. Elle est le fruit de l'utilisation de farines animales dans le cadre de l'alimentation des bovins.

est celui des « algues vertes¹¹⁵ ». Elle paie ainsi le prix des progrès scientifiques et techniques qui ont fait sa renommée pendant quelques décennies. Le *système technicien*¹¹⁶ agricole breton, jusqu'ici glorifié, est décrié. Ce qui était progrès et modernité hier, devient risque aujourd'hui. Le souci, toujours plus vif, de la société, pour les risques sanitaires, environnementaux et alimentaires, qu'engendre ou pourrait engendrer l'agriculture industrielle, réactive d'anciens stigmates et en crée de nouveaux. Les agriculteurs bretons doivent faire face à de nouvelles demandes sociales et semblent avoir des difficultés à y répondre :

« On peut [...] avoir le sentiment que les agriculteurs bretons sont en retard d'une mode. Lorsque, en effet, l'idée de progrès animait la plupart des esprits, l'agriculteur breton faisait figure de canon de l'archaïsme. Et aujourd'hui que les utopies progressistes semblent s'évanouir pour laisser place, dans certaines consciences, à un rêve de nature immaculée, le paysan breton est volontiers accusé de productivisme et d'irresponsabilité ».¹¹⁷

Or, comme le souligne V. Gaulejac :

« l'habitus est un programme auto-correctible, qui peut générer de nouvelles pratiques adaptées à la fois au système de dispositions antérieures et aux nouvelles conditions d'existence, son adaptabilité est inscrite dans ses conditions de production : certains milieux génèrent des habitus rigides (milieux conservateurs ou " décadents " qui ont du mal à reproduire les conditions de reproduction) alors que d'autres au contraire ont une capacité très grande à produire des habitus qui vont " dans le sens de l'histoire " »¹¹⁸.

Elle a induit l'éradication de troupeaux entiers de bétails et l'effondrement du marché. Le premier cas français est détecté en 1991 dans les Côtes-d'Armor.

¹¹⁵ La pollution aux « algues vertes » est consécutive à un taux d'azote trop important dans les sols. Sa prolifération s'explique par l'accumulation dans les sols de l'azote utilisé par les agriculteurs dans le cadre d'une agriculture intensive. Il est charrié par les pluies dans les rivières ou fleuves puis atteint la mer où il contribue au développement des algues toxiques. Le premier cas de « marée verte » est déclaré en 1971 dans les Côtes-d'Armor.

¹¹⁶ ELLUL J., *Le système technicien*, Paris, Le Cherche Midi, 2012.

¹¹⁷ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 231.

¹¹⁸ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe: trajectoire sociale et conflits d'identité*, Paris, Hommes & groupes, coll.« Collection "Rencontres dialectiques" », 1987, p. 41.

Dans le cas de la population agricole étudiée, les pratiques exercées sur les exploitations n'évoluent pas en adéquation avec les mutations sociétales, elles paraissent hermétiques au changement. De ce fait, presque un siècle après les prémices de l'auto-stigmatisation des paysans bretons, rien ne semble avoir changé, en première lecture, dans la relation des agriculteurs à la société ordinaire. Un des indices de ce nouveau décalage normatif est le faible pourcentage (13 %) d'agriculteurs costarmoricens à même de penser que la société a une bonne, voire une excellente image de leur métier. Comme nous pouvons l'observer sur la figure qui suit, 46 % des chefs d'exploitations ont le sentiment que la société a une mauvaise, très mauvaise ou déplorable image de leur profession (Figure 4).

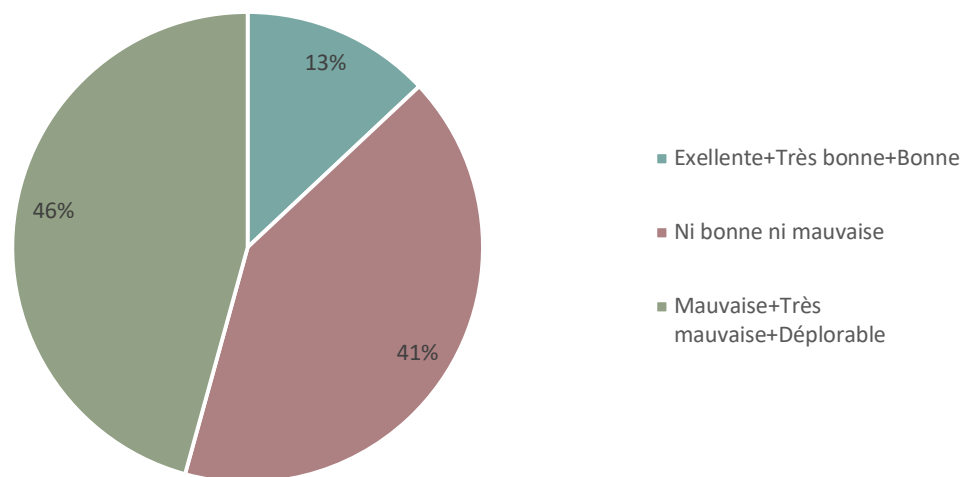


Figure 4. Comment qualifieriez-vous l'image qu'a la société du métier d'exploitant agricole ?
(Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)

Une relation significative existe entre le mode de production des agriculteurs et l'image critique qu'ils pensent percevoir de la société ordinaire, lorsqu'il s'agit de leur métier. Bien que, toutes proportions gardées, une majorité des agriculteurs – qu'ils pratiquent des modes de production conventionnel, raisonné ou biologique – se sente stigmatisée par la société, il se profile une relation à la société différente pour les agriculteurs en production biologique. En effet, plus le mode de production s'éloigne des normes et valeurs actuelles de la société ordinaire pour tendre vers un mode de production conventionnel, moins les agriculteurs se sentent estimés par la société ordinaire. *A contrario*, plus le mode de production est valorisé et reconnu, plus il est en phase avec les valeurs actuelles, comme peuvent l'être les productions biologiques, plus les agriculteurs se sentent estimés par la société ordinaire. Ainsi, 27 % des agriculteurs produisant en agriculture biologique ont le sentiment que la société a une bonne à excellente image de leur

métier, contre 13 % de ceux produisant en raisonnée et seulement 11,30 % en production conventionnelle (Figure 5).

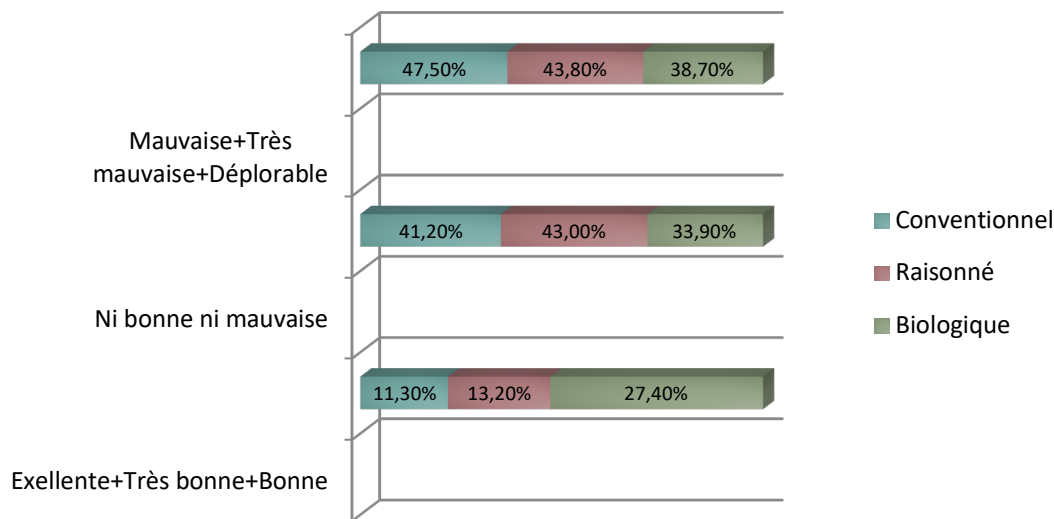


Figure 5. Tri croisé. Image qu'a la société du métier d'exploitant agricole d'après les agriculteurs / Mode de production ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Cette différence de perception des discours de la société ordinaire par les agriculteurs met en exergue le lien entre leurs pratiques, les valeurs qui sont les leurs et celles de la société ordinaire. À la vue de ces résultats, nous pouvons penser que les agriculteurs dont les pratiques ne correspondent pas aux normes et valeurs dominantes, se sentent stigmatisés par la société ordinaire et le sont, de fait.

Parce que moi, je suis persuadée qu'il y a un problème, justement, avec la société qui change et les fermes qui ne sont plus aussi viables... La même ferme qui n'a pas changé, qui était très viable y a cinquante ans ne l'est plus aujourd'hui. Et je pense qu'il y a un paradoxe où les mecs ils se disent « waouh ! mon grand-père, il a fait vivre sa famille là-dessus, mon père il a fait vivre sa famille là-dessus et moi, je suis nul, je suis incapable de faire vivre ma famille ici ». Je pense que, déjà, il y a un côté orgueil qui est touché comme ça. Après, ce n'est pas la faute du travail des gars, c'est le contexte qui a changé autour. Et puis, il y a, en plus, le regard de la société civile qui n'est pas valorisant pour les agriculteurs. Enfin, je pense qu'il y a encore ce côté : agriculteur pequenaud quoi. Et puis, les agriculteurs, ils font chier : toujours en train de manifester, toujours en train de

se plaindre ! Je pense qu'il n'y a pas une affection particulière de la population pour les agriculteurs. (Corine, femme, 15-39 ans, maraîchage, biologique, zone 3)

En première lecture, le sentiment de stigmatisation pourrait paraître autoproduit par les agriculteurs. Il semblerait, en effet, qu'il existe une distorsion entre l'image qu'ils perçoivent de la société et celle que la société a réellement d'eux. En effet, une étude de TMO en 2012, révèle que : « lorsque les Bretons s'expriment sur l'agriculture, ils reconnaissent en avoir une bonne image, mais ils pensent que cette opinion n'est pas majoritaire dans la population régionale »¹¹⁹. Plus récemment, une étude nationale (sondage Odoxa pour *Le Parisien*, 2015¹²⁰) a mis l'accent sur le fait que 82 % des Français ont une bonne opinion des agriculteurs. Si la population reconnaît, dans sa majorité, la fonction et l'utilité des agriculteurs, mais que ces derniers n'en ont pas conscience, peut-être pouvons-nous parler d'auto-stigmatisation de la part des exploitants agricoles ? Il semble qu'il existe un écart entre l'*identité virtuelle*¹²¹ (identité qu'imagine avoir l'agriculteur auprès de la société) et l'*identité réelle*¹²² (identité que donne la société aux agriculteurs). Cette distorsion entre *identité virtuelle* et *identité réelle* « a pour effet de couper l'individu de la société et de lui-même, en sorte qu'il reste là, personne discréditée face à un monde qui le rejette »¹²³. Ce décalage de perception pose alors la question de la subjectivité des sentiments des agriculteurs. Quels sont les éléments subjectifs et objectifs déterminants dans la relation à autrui des agriculteurs et leur construction identitaire ? L'antagonisme entre identité pour soi et identité pour autrui est-il le fruit d'une simple sensation infondée ou celui d'un héritage culturel et de stigmatisations latentes ? Existe-t-il une mémoire résiduelle des stigmatisations passées ?

Pour répondre à ces questions, notre analyse doit s'attarder sur les différentes strates géographiques constituant l'environnement social des agriculteurs. En effet, l'échelle

¹¹⁹ TMO R., « Image de l'agriculture bretonne auprès des bretons : les 10 grands constats ».

¹²⁰ *Sondage : 82% des Français ont une bonne opinion des agriculteurs*,

<http://www.leparisien.fr/economie/sondage-82-des-francais-ont-une-bonne-opinion-des-agriculteurs-21-02-2015-4550991.php>, consulté le 12 février 2016.

¹²¹ GOFFMAN E. et A. KIHM, *Stigmate*, *op. cit.*, p. 32.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

territoriale a une influence sur l'identité que les agriculteurs pensent avoir pour autrui. Plus la strate géographique est proche d'eux (la commune), plus ils se sentent visibles et reconnus. À l'inverse, plus l'échelle s'éloigne du local vers le global (la société ordinaire), moins les agriculteurs se sentent visibles et reconnus (Figure 6). Ainsi, alors qu'à l'échelle communale les agriculteurs se sentent visibles et reconnus à 43 %, ils ne sont plus que 7,1 % à avoir ce sentiment lorsqu'il s'agit de leur reconnaissance dans l'espace national.

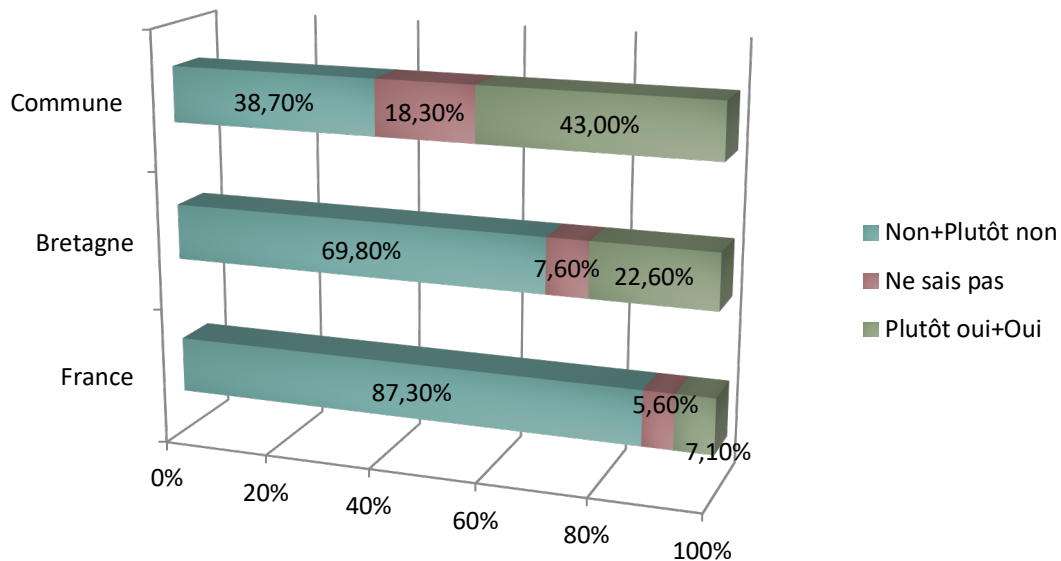


Figure 6. Avez-vous le sentiment que votre travail est visible et reconnu ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Une analyse micro de l'impact des structures sociétales locales et globales sur l'identité et la reconnaissance des agriculteurs est, de fait, nécessaire pour comprendre les différentes facettes de l'intégration sociale.

2.2. LES FACTEURS DE STIGMATISATION LOCAUX ET GLOBAUX

2.2.1. L'ÉCOLE

En 2003, une étude de l'Insee¹²⁴ révèle que 88 % des agriculteurs, en France, ont un père qui était lui-même agriculteur au même âge. Cette filiation professionnelle n'est *a contrario* que de 35 % en moyenne nationale toutes professions confondues. De ce fait, pour une majorité de fils

¹²⁴ DUPAYS S., « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », *Données sociales*, 2006, p. 345.

et filles d'agriculteurs, la socialisation primaire se déroule dans un cadre familial à l'histoire agricole présente et prégnante. L'enfant est le produit de cette histoire. Le groupe d'appartenance, ici agricole, est le repère identitaire de l'enfant, sa référence ; il est à l'origine de la création de son identité personnelle.

Je m'intéresserai ici plus précisément aux 79 % d'hommes et de femmes interrogés, qui sont issus d'une famille d'agriculteurs et ont repris l'exploitation familiale. Quel que soit l'âge des personnes interrogées dans le cadre de cette étude, au moins une des deux générations antérieures a vécu dans les années 1950 et assisté à la seconde révolution agricole. Leur socialisation primaire s'est donc construite sur un modèle culturel empreint de stigmatisation et de désir de revanche, tel que nous avons pu le décrire plus haut dans ce chapitre.

La construction identitaire est considérée comme une élaboration humaine, le *produit de socialisations successives*¹²⁵. Ainsi, les premiers pas de la socialisation secondaire s'effectuent, entre autres, lors de la scolarisation des enfants. Dans le cas de l'échantillon étudié, la socialisation primaire a une incidence sur la socialisation secondaire et les rapports sociaux que les enfants d'agriculteurs entretiennent avec les autres enfants lors de leur scolarisation. Ils subissent, en effet, des stigmates associés à leur héritage culturel, dès l'école, comme le raconte Thomas :

Des anecdotes... Agriculteur, pollueur, enfin... plouc, etc. C'était vraiment le langage classique... Certains le cachaient. J'ai des collègues d'école qui... leur entourage ne savait pas qu'ils étaient agriculteurs. Bon, moi, je ne m'en vantais pas trop, je faisais attention à mon petit moi-même. Mais bon, je ne le cachais pas non plus et ça se voyait aussi ! (Thomas, homme, 15-39 ans, élevage porcin, raisonné, zone 3)

Thomas, dans son discours, utilise le lexique de la honte. Il s'agit pour lui et ses camarades issus d'une famille d'agriculteurs de cacher leurs origines sociales et culturelles à leurs camarades d'école afin d'éviter toute stigmatisation. L'origine sociale et culturelle stigmatisante

¹²⁵ DUBAR C., *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, op. cit.

devient une honte. Les enfants d'agriculteurs qui « subissent des violences humiliantes, sont stigmatisés à l'école, connaissent d'être invalidés du fait de leur origine sociale »¹²⁶. Il semble, pour Thomas, que la dissimulation de ses origines soit une question de sauvegarde de son intégrité, lorsqu'il dit : « moi, je ne m'en vantaient pas trop, je faisais attention à mon petit moi-même ». Une partie de *l'identité pour soi*¹²⁷ de Thomas est niée et refoulée afin que son *identité pour autrui*¹²⁸ lui permette une certaine forme de reconnaissance et d'intégration sociale. Revendiquer ses origines sociales est de l'ordre de l'impossible, il faut pour Thomas les renier, les cacher. Une analyse plus précise des qualificatifs stigmatisants que Thomas a pu entendre révèle qu'ils sont de deux ordres¹²⁹. Le premier, « pollueur », coïncide avec les crises environnementales qui ont frappé les Côtes-d'Armor les vingt dernières années. Le second, « plouc », renvoie, comme nous avons pu le voir précédemment, à la période précédant la seconde moitié du 20^e siècle. Ce second argument semble désuet au vu des transformations socio-économiques qu'a subies la profession agricole au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. Cependant, si certains stigmates résistent aux transformations socio-économiques et culturelles de la profession, ne faut-il pas s'interroger sur l'existence d'une *identité fantôme*, à savoir une identité imperméable aux transformations sociales, fruit d'un héritage historique et dont l'existence est infondée à l'instant t ? C'est une hypothèse que je développerai ultérieurement.

Au-delà d'une stigmatisation de la part des camarades de classe, il semble que la structure scolaire crée une différence entre enfants d'agriculteurs et de non-agriculteurs, comme le souligne, entre autres, André, pour qui la profession de ses parents a engendré une différence de traitement lors de sa scolarité :

Il y a eu des situations, pas beaucoup... il y en a eu une qui m'a marqué. On avait fait, au collège, une bêtise avec un copain. Normal, comme tout le monde. Et il y a un prof qui nous a chopé [...] Donc, le prof nous convoque. C'était le prof de sport, et l'autre, son père était le directeur de l'hôpital. « Tu te rends compte, pour l'institution de tes parents, qu'est-ce que c'est ! » Et moi, ce n'était pas grave. Je m'étais dit, là, merde. Ça m'avait choqué, on n'était pas restés copains après,

¹²⁶ GAULEJAC V. de, *Les sources de la honte*, Paris, Desclée De Brouwer, 2008, p. 54.

¹²⁷ DUBAR C., *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, op. cit.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Je ne porte ici aucun jugement sur l'utilisation de ces qualificatifs mais essaie d'en comprendre la provenance.

parce que...voilà. Je me suis dit, mais alors, lui, c'est grave ; si, moi, je fais une bêtise, pour mes parents, ils n'en ont rien à faire. Il croyait que pour mes parents ce n'était rien pour eux. Ça m'avait choqué, un peu, de voir... Donc c'est... Mais bon, comme souvent, les profs ont des responsabilités dans beaucoup de choses. (André, homme, 55 ans et plus, grande culture, conventionnel, zone 2)

La différence d'attitude de son professeur, envers lui et son camarade, a conféré à André un sentiment d'infériorité qui a eu pour conséquence une rupture dans ses relations sociales. Il s'est isolé de son ami dont le statut social ne lui semblait plus en phase avec le sien. La disqualification du statut de ses parents confère à André le sentiment d'être différent des autres et le met en défaut vis-à-vis du reste de ses camarades. Cette situation engendre chez l'enfant

« une honte pour lui et pour ses parents. Son identité est doublement perturbée. Identité propre dont la composante négative remet en question la confiance en soi et la construction de la personnalité. Identité familiale et sociale marquée par le doute, l'invalidation, la dissimulation et la stigmatisation »¹³⁰.

De la même façon, Sabrina m'explique que ses origines sociales se sont retournées contre elle lorsqu'un de ses professeurs de lycée l'a humiliée devant sa classe. Alors qu'elle était une bonne élève et avait intégré un lycée privé briochin, son professeur l'a disqualifiée en lui affirmant qu'elle n'avait pas sa place dans l'établissement, compte tenu de la profession de ses parents.

Donc, j'ai été de la part d'un professeur... j'ai même été dénigrée. Je n'avais pas ma place à Renoir. Parce qu'au début, j'avais de bons résultats et puis j'ai eu un décès d'un ami très proche qui m'a secouée. Et, du coup, il m'a carrément humiliée en pleine classe en disant que ma place n'était pas à Renoir. Mes origines sociales ressortaient. (Sabrina, femme, 15-39 ans élevage bovin lait, conventionnel, zone 2)

La « honte » et la disqualification du métier dans le cadre scolaire, qui ont été vécues par une génération, font l'objet de conseils stratégiques à l'égard de la génération suivante. Ce sont les

¹³⁰ GAULEJAC V. de, *Les sources de la honte, op. cit.*, p. 61.

parents agriculteurs qui conseillent à leurs enfants d'occulter leur profession. Ainsi, Pierrick (homme, 40-54 ans, grande culture, raisonné, zone 1) et sa femme m'expliquent :

E.J : Et vos enfants, ils ont déjà eu des remarques à l'école parce que vous êtes agriculteurs ?

Femme de Pierrick (FP) : Oui, mais je leur dis qu'il ne faut pas trop parler de notre métier.

Pierrick (P) : Non, mais ils ne nous en ont pas trop parlé.

FP : Si ! Des remarques : « Ah ben, tes parents sont agriculteurs ! ». Il ne faut pas trop leur en parler. Je ne sais pas pourquoi, ils disent qu'ils ne sont pas comme les autres, des fois, parce qu'ils sont enfants d'agriculteurs. Si, ils peuvent très bien être comme les autres. Mais ils sont comme les autres. Ce n'est peut-être pas très bien vu, des fois. Je ne sais pas. Je ne sais pas. Parce que c'est un métier un petit peu sale, peut-être ? Je ne sais pas.

La femme de Pierrick a elle-même intégré les aspects de sa profession pouvant porter à stigmatisation. Elle en donne un indice, lorsqu'elle me dit que son métier est « un petit peu sale, peut-être ? ». Elle transmet ainsi à ses enfants l'idée d'un sous-métier et le sentiment de honte qu'il lui procure dans ses rapports à autrui. Elle semble douter que ses enfants soient égaux aux autres enfants lorsqu'elle affirme qu'« ils peuvent très bien être comme les autres ».

La socialisation primaire et une partie de la socialisation secondaire, à travers l'école, orientent les agriculteurs vers une identité du *Soi* difficilement conciliable avec leur identité pour *autrui*. La honte ressentie lors des premiers rapports sociaux semble poser les bases d'une identité qui incarne nombre de stigmates, ainsi qu'une insertion sociale laborieuse et une difficile reconnaissance sociale.

2.2.2. LA FAMILLE

L'atypie sociale des agriculteurs n'est pas seulement soulignée à travers des structures extérieures à leur système domestique, elle émerge aussi des rapports familiaux. Les relations

sociales avec les membres de la famille non agriculteurs ou anciens agriculteurs peuvent donner lieu à de vives difficultés pour les agriculteurs en activité. Matthieu explique ainsi :

Après, de ma belle-famille, je n'ai pas eu de soutien, par contre. Eux, le fait que je m'installe, ça a été très mal vu. Parce que c'est le dernier des métiers. C'est le dernier des métiers. C'est aussi des fils et filles d'agriculteurs, mes beaux-parents, qui ont trimé dans leur... C'étaient des fermes misérables, où ils ont vraiment été dans la misère, tout le temps. Et pour eux, être agriculteur... Déjà, ils n'auraient jamais été agriculteurs. C'était le dernier des métiers. Et de voir que leur gendre soit agriculteur, c'est... Je n'ai jamais... Ils ne m'ont jamais invité depuis. (Matthieu, homme, 40-54 ans, élevage bovin viande, raisonné, zone 3)

Il est en rupture totale avec sa belle-famille, qui refuse son métier. Pourtant, Matthieu est diplômé d'une école d'ingénieur et il est à la tête d'une des exploitations agricoles les plus développées du territoire. Ses conditions de vie sont loin de pouvoir être qualifiées de misérables, d'autant plus qu'ayant le souhait de séparer vie professionnelle et personnelle, Matthieu et sa famille ne vivent pas sur l'exploitation. Il marque ainsi une césure avec le schéma traditionnel agricole. Sa situation n'est donc en rien comparable à ce qu'ont pu vivre ses beaux-parents.

Yvon, quant à lui, me raconte de quelle façon ses relations avec sa sœur et son beau-frère lui confèrent un sentiment d'infériorité. Issu d'une famille d'agriculteurs, il s'est installé sur l'exploitation alors que sa sœur a quitté le milieu agricole. Lors de leurs discussions, il décèle, dans les propos de sa sœur, un mépris envers les agriculteurs. L'utilisation, dans ses paroles, du terme paysan est péjorative. Elle renvoie, ici encore, aux stigmates que nous avons pu définir et développer précédemment.

Non, c'est plus un sentiment, peut-être, d'infériorité, mais... À la limite, le plus dévalorisant que j'ai, c'est avec ma sœur. Ma sœur et mon beau-frère : pour eux, les paysans, c'est les paysans. On est...un paysan. (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

Yvon a le sentiment d'être socialement diminué, il n'est « que » paysan. Son statut social est dévalorisé par un membre de sa famille proche dont la socialisation primaire s'est pourtant faite dans le même milieu agricole.

Il subsiste donc des stigmates à l'encontre des agriculteurs, dont la durabilité et la persistance sont étrangères à leur évolution socio-économique. En effet, dans les cas de Matthieu ou Yvon, l'appartenance des membres de la famille – portant un jugement négatif sur la profession – à une lignée d'agriculteur est importante. En effet, elle induit un processus biographique caractéristique, car « l'individu est d'abord un produit de l'histoire sociale, inscrit dans un ordre déjà constitué, et que cette histoire détermine la façon dont il va se positionner en tant qu'agent d'historicité »¹³¹. Nous pouvons supposer que ces personnes (membres de la famille de Mathieu et Yvon) ont elles-mêmes, dans leur enfance, été les victimes de situations stigmatisantes dues au métier de leurs parents. Or, « l'individu stigmatisé fait montre d'une tendance à hiérarchiser les "siens" selon le degré de visibilité et d'importunité de leur stigmaté. Envers ceux qui sont évidemment plus atteints que lui, il a souvent la même attitude que les normaux adoptent à son égard »¹³². Qu'il s'agisse de la belle famille de Matthieu ou de la sœur d'Yvon, la désaffection qu'elles entretiennent vis-à-vis de l'agriculture n'est que le reflet d'une stigmatisation passée, d'un besoin identitaire de détachement, dans le but de s'approprier une identité « normale » et davantage valorisante à leurs yeux. Pour ce faire, il leur faut marquer une distance avec les membres toujours agriculteurs de la famille et considérer ces derniers comme appartenant à une catégorie sociale inférieure.

Cependant, des rapports familiaux hiérarchisés sont également observables dans le cas d'agriculteurs dont les origines sociales ne sont pas agricoles. Baptiste s'est installé sur son exploitation suite à un parcours familial, scolaire et professionnel sans lien avec l'agriculture. Il se confie à moi sur ses relations avec sa famille :

Moi, j'ai une grande partie, enfin quasiment toute ma famille, c'est des citadins purs et durs et... à moi, ils ne me font pas ressentir que je suis un plouc, mais quand je suis en vacances... J'étais avec des cousins, là, au mois d'août... ils sont tous Parisiens, journalistes, machin, etc. C'est des gens qui ont entre vingt-cinq et trente-cinq ans...et quand le voisin paysan est passé au bord de la route en

¹³¹ GAULEJAC V. de, *La névrose de classe*, op. cit.

¹³² GOFFMAN E. et A. KIHM, *Stigmaté*, op. cit., p. 128.

tracteur... pour eux, c'est un plouc. Ce n'est pas quelqu'un digne de discussions.

Mais, vraiment... (Baptiste, homme, 15-39 ans, bovin viande, raisonné, zone 2)

Les cousins de Baptiste ne remettent pas directement en question son choix professionnel, mais établissent néanmoins une hiérarchisation dominant/dominé à travers le mépris dont ils font preuve envers le paysan croisé au bord de la route. Ils lui renvoient ainsi une image dévalorisante de sa profession. De la même façon, il est difficile pour les néo-agriculteurs¹³³ de convaincre leur famille du bien-fondé de leur choix professionnel tant le métier répond à une définition sociale stigmatisante et régressive. C'est le cas pour Antonin, comme pour nombre de néo-agriculteurs :

Moi, où j'ai eu plus de mal, c'est avec mes parents, quoi... À les convaincre, ça...

Ah ! Parce qu'ils ne voyaient pas leur fils agriculteur. Passionné d'animaux, oui, mais pas agriculteur. (Antonin, homme, 15-39 ans, élevage avicole, raisonné, zone 1)

Le choix du métier d'agriculteur va ainsi à l'encontre de l'ascension sociale. Il est vécu par les proches des agriculteurs comme un déclassement social. Il favorise une rupture avec les modes de comportements et les pratiques conventionnelles familiales. Or, « la famille constitue une zone de contact entre la profession et la société »¹³⁴. Ainsi, dans les cas où elle renvoie une image stigmatisante aux agriculteurs, elle renforce le sentiment de rejet et d'isolement des agriculteurs vis-à-vis de la société ordinaire. Ainsi,

« le fait d'être pris et stigmatisé comme déviant a des conséquences importantes sur la participation ultérieure à la vie sociale et sur l'évolution de l'image de soi de l'individu. La conséquence principale est un changement dans l'identité de l'individu aux yeux d'autres. »¹³⁵.

De fait, les discordances entre l'appartenance au groupe professionnel et l'appartenance au groupe familiale (reflet de la société) créent un sentiment de mépris, d'invalidation et des difficultés d'intégration sociale pour les agriculteurs.

¹³³ Sont qualifiés de néo-agriculteurs les exploitants agricoles n'étant pas directement issus d'une famille d'agriculteurs.

¹³⁴ BECKER H.S., *Outsiders, op. cit.*, p. 139.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 55.

2.2.3. POPULATION LOCALE ET VOISINAGE NON AGRICOLE

En 2012, la population agricole ne représente plus que 2,3 %¹³⁶ de la population active des Côtes-d'Armor. Le nombre de chefs d'exploitations et co-exploitants a chuté de près de 72 % entre 1970 et 2012, passant de 40 100 à 11 099 (Figure 7). Dans un même temps, la population totale des Côtes-d'Armor a augmenté de 17,7 % entre 1970 et 2012. Au cours des quarante dernières années, la part des agriculteurs dans la population totale costarmoricaine n'a donc cessé de s'effondrer, tandis que celle des néo-ruraux¹³⁷ ou non-agriculteurs s'est beaucoup accrue.

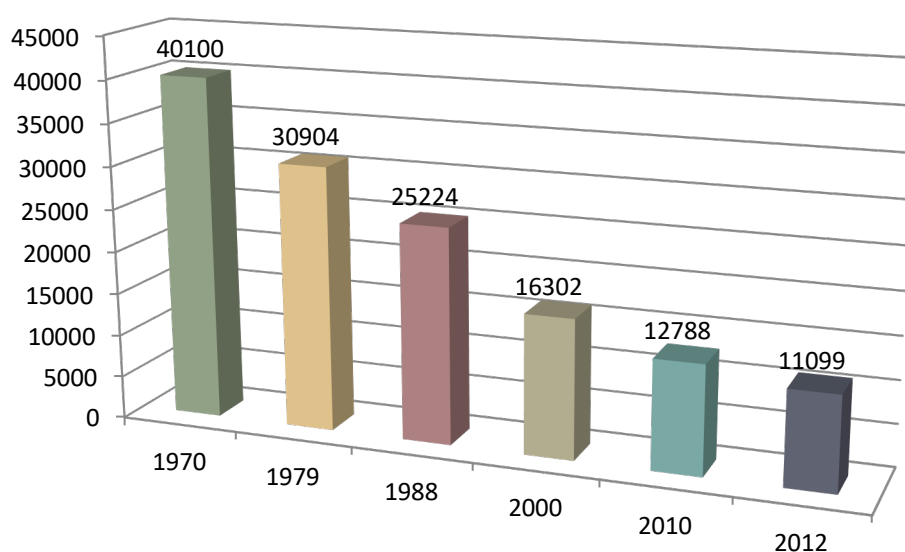


Figure 7. Nombre de chefs d'exploitation et co-exploitants, actifs sur l'exploitation en Côtes-d'Armor (Source : Agreste Recensement agricole 1970-2012 / Réalisation : E. Jimenez - 2017)

Ainsi, alors que

« la France agricole ne tient plus que la moitié du sol de France, l'accroissement des forêts, des routes, des villes, des industries et des espaces naturels ayant

¹³⁶ Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

¹³⁷ Les néo-ruraux sont des individus issus de zones urbaines et ayant fait le choix d'une installation rurale à postériori.

progressivement conquis le restant [...] nous sommes confrontés à des évolutions en profondeur de la question des pouvoirs politiques et symboliques. »¹³⁸.

En effet, si la surface des terres agricoles des Côtes-d'Armor représente plus de 73,43 % de la surface totale du département en 1970, elle n'en constitue plus que 63,73 % en 2010¹³⁹. Ainsi, le nombre d'agriculteurs, les surfaces agricoles,

« l'évolution de l'activité agricole et la place de l'agriculture dans le mode de production capitaliste, en réduisant progressivement le particularisme paysan, entraînent une réduction des communes rurales à un simple cadre de vie qui n'a d'autres différences par rapport à un quartier urbain que ses caractéristiques morphologiques. »¹⁴⁰.

Les sociétés rurales laissent la place aux collectivités rurales en accueillant de nouvelles populations non agricoles. L'évolution démographique des espaces ruraux implique donc une réorganisation des stratégies d'occupation du territoire et de ses représentations, ainsi qu'une reconfiguration des sociabilités.

M. Wiewiorka définit les *minorités premières* comme « un groupe qui occupait avant l'ère moderne un espace territorial sur lequel d'autres populations sont ensuite venues s'installer sans les faire disparaître »¹⁴¹. Par la suite, il explique que ces minorités « incarnent aujourd'hui un reliquat de l'histoire »¹⁴² dont les normes, la culture et l'autonomie s'altèrent au contact des nouvelles populations. Il serait, certes, excessif de considérer les agriculteurs comme une *minorité première* au même titre que les aborigènes, il n'en demeure pas moins que la rurbanisation procure aux agriculteurs un sentiment d'invasion et d'occupation de leur espace par une population – étrangère à leurs us et coutumes – à laquelle ils ont la nécessité de s'adapter pour s'intégrer. Les agriculteurs, autrefois « souverains » localement, doivent aujourd'hui modifier leurs représentations de l'espace professionnel, dans un contexte où la « dissociation

¹³⁸ HERVIEU B. et J. VIARD, *L'archipel paysan la fin de la république agricole*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2011, p. 22.

¹³⁹ Sources : Agrest

¹⁴⁰ JOLLIVET M. et GROUPE DE SOCIOLOGIE RURALE, *Sociétés paysannes ou lutte de classes au village ? Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale*, Paris, A. Colin, , n° 2, 1974, p. 230.

¹⁴¹ WIEWIORKA M., *La différence*, Balland Paris, 2001, p. 144.

¹⁴² *Ibid.*

des rapports sociaux locaux » est l'« évolution la plus marquante des nouvelles ruralités »¹⁴³. Longtemps majoritaires ou (plus justement) ayant le sentiment de l'être, les agriculteurs se définissent aujourd'hui comme une minorité dont les pratiques sont condamnées par les nouveaux habitants. Thomas souligne que les pratiques professionnelles des agriculteurs entrent en opposition avec les normes sociales et culturelles des néo-ruraux.

On les aime bien, les agriculteurs... quand on ne met pas de terre sur la route, quand les tracteurs ne tournent pas tard le soir... quand il n'y a pas de problème de nitrate, quand il n'y a pas de bâtiments à construire, quand il n'y a pas d'autorisation à demander, quand il n'y a pas de révision du plan d'épandage...
(Thomas, homme, 15-39 ans, élevage porcin, raisonné, zone 3)

Je parlerai donc des agriculteurs comme d'une *minorité première sociale* et la définirai comme un groupe historiquement implanté et jadis dominant sur un territoire, que les mutations socio-économiques et démographiques ont mis sous domination spatiale et culturelle. Dans ce cadre, se posent les questions de l'adaptation des agriculteurs à leur nouvel environnement et de leur intégration sociale.

Les nouveaux rapports des agriculteurs à la population non agricole se fondent sur une divergence de conception de ce qu'est et doit être l'espace rural. Ainsi, les intérêts stratégiques et culturels de la population agricole sont en conflit avec ceux des néo-ruraux. Le conflit relatif aux différentes représentations du territoire se fixe sur une vision professionnelle pour les agriculteurs et paysagère pour les néo-ruraux. Pour ces derniers « la "campagne" n'est plus un espace de production, mais un terrain de jeu ou décor rêvé comme l'envers de l'urbain. Dans cette vision, l'exploitant n'est plus l'aménageur, mais, de plus en plus, le "désaménageur" des "équilibres naturels". Le monde rural est entré dans l'ère du soupçon et parfois des conflits avec le monde agricole »¹⁴⁴. Minorité désenchantée et désenchanteresse d'un espace rêvé par les néo-ruraux, les agriculteurs ne se sentent plus à leur place, dans un espace où coexistent des enjeux culturels et d'appropriation. Ils sont gênés par – et dans – leurs pratiques professionnelles. À

¹⁴³ MATHIEU N., « Le lien des agriculteurs aux lieux et aux autres habitants. Une évolution majeure à observer », *Économie rurale*, 2007, n° 4, p. 129–133.

¹⁴⁴ NICOURT C., J.-M. GIRAULT, et J. BOURLIAUD, « Les odeurs d'élevages: textes, conflits et négociations locales », *Économie rurale*, 2000, vol. 260, n° 1, p. 79-89.

l'image de Gabriel, qui doit nécessairement emprunter la route communale pour déplacer son troupeau de vaches et qui en ressent un malaise.

Quand ma mère avait encore des vaches, c'était ici qu'elle les trayait. La dernière année ou les deux dernières années, on les faisait passer par la route. C'est sûr que c'était chiant, ce n'était pas intéressant pour nous, aussi, et il y avait de plus en plus de gens que ça dérangeait, on le voyait bien quoi. (Gabriel, homme, 15-39 ans, bovin viande, conventionnel, zone 1)

Ainsi,

« les conflits d'espace se focalisent [...] sur un type d'enjeu spécifique c'est-à-dire l'espace en tant que ressource [...]. Ce sont finalement des conflits de légitimité : l'espace étant devenu une ressource relativement rare, il y a concurrence pour son appropriation entre des modes d'usages qui ne sont pas ou peu compatibles. »¹⁴⁵

La nouvelle organisation de l'espace transforme les façons d'habiter, de travailler, et remet en cause une utilité sociale des agriculteurs qui ne semble plus aller de soi. Elle génère mépris et conflits, d'autant plus que « l'identité du lieu repose sur des stratégies discursives des sujets, créant un sens d'ensemble, révélant une tension inextricable entre la construction du sujet et son appartenance au monde »¹⁴⁶. Maxime note l'opposition accrue entre les diverses conceptions sociales et culturelles de l'espace rural. Il suggère dans ses propos que les activités agricoles ne sont pas acceptées, ni même tolérées par les néo-ruraux.

Parce qu'il y en a qui voudraient être à la campagne, mais qu'avec des avantages et aucun inconvénient. Voilà. Il y en a que ça dérange. Il y en a qui seront dérangés tout le temps, quoi ! (Maxime, homme, 15-39 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

Cette opposition pose de nouveau la question de la reconnaissance sociale des agriculteurs, de leur intégration, mais aussi celle de leur identité sociale.

¹⁴⁵ MORMONT M., « Conflit et territorialisation », *Géographie, économie, société*, 2006, vol. 8, n° 3, p. 303.

¹⁴⁶ BANOS V. et J. CANDAU, « Recomposition des liens sociaux en milieu rural », *Espaces et sociétés*, 2006, vol. 127, n° 4, p. 97.

Cependant, étudier les relations entre agriculteurs et néo-ruraux n'est pas simple. D'une part, parce que mon approche concerne exclusivement la perception que les agriculteurs ont de leurs relations avec les néo-ruraux et, d'autre part, car je me suis vue confrontée à deux discours antagonistes de la part de mêmes acteurs. La difficulté est donc de saisir la position que l'agriculteur « occupe dans les différents champs, c'est-à-dire la distribution des pouvoirs »¹⁴⁷ dans l'espace social. Nous verrons d'ailleurs, tout au long de cette recherche, que les contradictions sont récurrentes dans les développements des enquêtes, mais qu'elles cachent toujours une réalité riche et complexe. Dans un premier temps, l'étude des résultats de mon enquête quantitative révèle qu'une majorité relative de 43 % d'agriculteurs costarmoricains a le sentiment que son travail est apprécié à sa juste valeur dans sa commune (Figure 8).

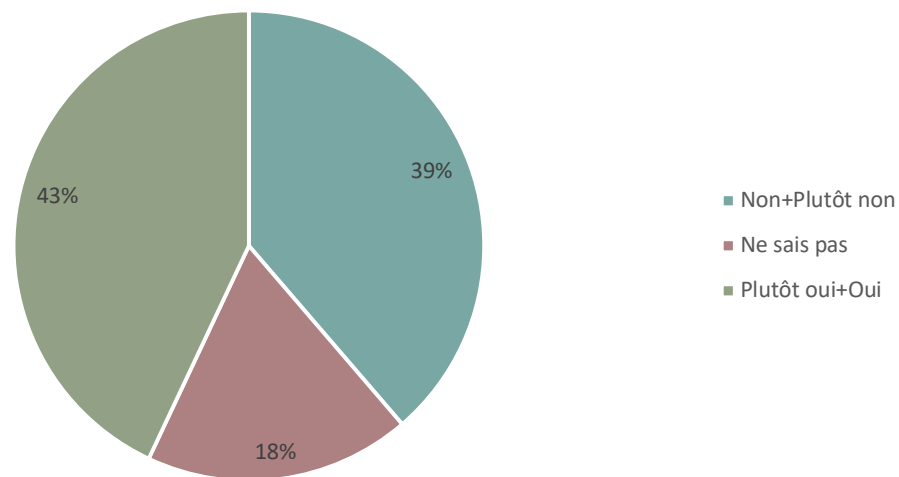


Figure 8. Avez-vous le sentiment que votre travail est apprécié à sa juste valeur dans votre commune ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Or, l'étude des interviews, des réunions publiques et des statistiques m'a permis de relever la présence d'un double discours. Le premier, que je qualifierai d'institutionnel, va dans le sens des chiffres ci-dessus : les agriculteurs affirment que leurs relations avec le voisinage sont cordiales, lorsqu'une attention particulière est portée aux nuisances que pourraient engendrer leurs pratiques professionnelles. Ainsi, Yann dans la première partie de notre discussion me confirme que tout se passe bien dans ses relations avec son voisinage.

¹⁴⁷ BOURDIEU P. et J.B. THOMPSON, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2014, p. 295.

Ça se passe bien. On a des bons voisins. Mais... ça se cultive : le relationnel est très important ! On s'impose des contraintes, au niveau... Comme on a un peu d'élevage – c'est un petit élevage, mais on a quand même de l'élevage – on fait très attention aux odeurs, à ne pas salir la route... Donc on est très vigilants là-dessus. (Yann, homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3)

Compte tenu de sa diffusion, et du fait qu'il s'agit du discours plébiscité lors des réunions publiques, il m'est possible de le considérer comme la *parole officielle* du groupe professionnel agricole, à forte portée symbolique. À travers cette parole, les agriculteurs attestent de leur intégration dans l'espace social local et écartent, de fait, toute forme d'exclusion ou de stigmatisation dont ils pourraient faire l'objet.

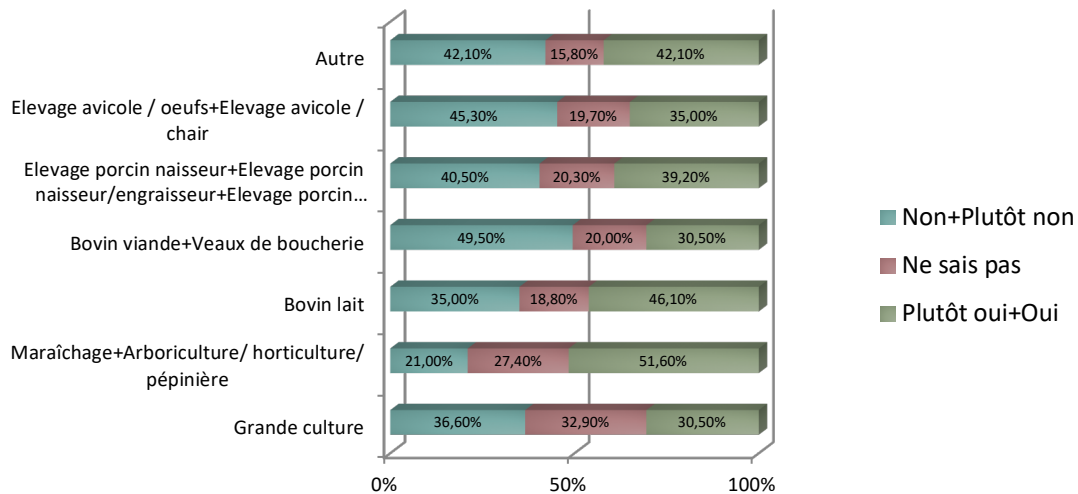
Cependant, lorsque je reviens sur la question du voisinage avec Yann, plus tard dans la conversation – quand, plus en confiance, la parole se libère, sa réponse n'est plus la même. Il m'avoue à demi-mot que ses rapports au voisinage ne sont pas si simples qu'il me le laissait entendre un peu plus tôt.

Attends... Il peut y avoir des choses, en particulier sur le littoral ici... C'est vrai que nous, on a des gens... des maisons auprès de qui on travaille qui ne nous aiment pas. Regarde la bonne femme qui était venue... Là, on sait bien qu'on a de l'animosité ... parce qu'on va toujours déranger, ou bien on va mettre du fumier qui va sentir mauvais, ou bien on va faire du traitement qui va sentir mauvais, ou bien on va faire du bruit, ou bien on moissonne trop tard. (Yann, homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3)

Il évoque l'animosité qui existe entre agriculteurs et néo-ruraux, liée à son activité d'élevage. La *parole officielle* est donc un construit collectif objectivant la légitimité et l'intégration des agriculteurs sur le territoire. Elle donne l'illusion d'un fort capital symbolique et d'une domination sociale acquise par les agriculteurs. Or, le second discours, que j'appellerai *parole objectivée*, rend caduc le premier. Il laisse transparaître toutes les difficultés des agriculteurs à trouver leur place dans l'espace social et les tensions qui en découlent.

Pour aller plus loin dans notre réflexion, arrêtons-nous un instant sur les 39 % d'agriculteurs qui n'ont pas le sentiment que leur travail est apprécié à sa juste valeur dans leur commune

(Figure 8). Qui sont ces agriculteurs qui ne se sentent pas reconnus localement ? Nous pouvons remarquer qu'il existe une forte corrélation entre l'OTEX (Orientation technico-économique) de l'exploitation et le sentiment de reconnaissance lié à l'activité professionnelle.



$p = 0,001$; $\text{Khi}^2 = 32,86$; $\text{ddl} = 12$ (TS)

Figure 9. Croisement de "Quel est le secteur de production dominant sur votre exploitation ?" avec "Avez-vous le sentiment d'une reconnaissance locale de votre métier ?" (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les agriculteurs dont l'activité productive s'exerce pour majorité en plein air ont le sentiment que leur travail est davantage reconnu par la population locale que ceux dont les productions sont hors-sol (Figure 9). Ainsi, les éleveurs avicoles, porcins et bovins viande se sentent moins reconnus que leurs confrères producteurs maraîchers ou éleveurs de bovins lait. Une relation entre les valeurs et les normes portées par la population non agricole et l'absence de sentiment de reconnaissance peut donc être établie. Les OTEX hors-sol catalysent une part importante de la stigmatisation associée aux risques sanitaires, à la pollution des sols, aux maltraitements animaux, etc. Les valeurs sociétales entrent donc en conflit direct avec les orientations professionnelles agricoles. Les agriculteurs souffrent de l'absence de reconnaissance sociale et sont *étiquetés*¹⁴⁸. Thomas illustre ce malaise lorsqu'il me fait part de sa frustration de ne pas être reconnu alors qu'il répond à la demande sociale d'entretien des paysages.

Je ne sais pas si on est bien vus. On est pris pour des cons et on continue de nous écraser, quoi. Mais d'un autre côté, on entretient quand même les campagnes ;

¹⁴⁸ BECKER H.S., *Outsiders, op. cit.*

les gens oublient ça vite. (Thomas, homme, 15-39 ans, élevage porcin, raisonné, zone 3)

À l'inverse de la *parole institutionnelle*, la *parole objectivée* indique qu'au sein de l'espace social local, le capital symbolique dominant est celui des néo-ruraux. La *minorité première sociale* est culturellement et idéologiquement dominée par les néo-ruraux.

Cette domination se manifeste à travers un amoindrissement des relations sociales entre agriculteurs et néo-ruraux. Thomas revient sur l'érosion des sociabilités sur le territoire local en m'expliquant que les nouveaux arrivants dans le village ne lui adressent que peu ou pas la parole et l'ignorent lorsqu'il les croise.

Oui, on est deux exploitations dans le village. Bon, c'est des exploitations qui datent, aussi. Donc, on se connaît bien et des personnes qui habitent dans le village depuis x années aussi. Mais les autres, c'est vrai qu'on ne les connaît pas, et puis ils ne cherchent pas. Quelquefois... J'avais encore amené mon troupeau de vaches sur la route, un peu, et on passe chez les gens. Mais c'est à peine s'ils disent bonjour. On passe avec les vaches, on dit bonjour, les gens, c'est tout juste s'ils ne ferment pas leur porte et... Ils ne baissent pas le volet. Et je trouve ça dommage. Mais bon, après, c'est les gens ! (Thomas, homme, 15-39 ans, élevage porcin, raisonné, zone 3)

L'érosion des sociabilités induit une ségrégation sociale de la *minorité première sociale* et accentue le sentiment de stigmatisation des agriculteurs sur le territoire local. La « co-présence physique et symbolique éprouvée lors d'expériences communes [dans un même espace géographique] induit une adaptation des pratiques. »¹⁴⁹ Elle a pour conséquences une adaptation contrainte des pratiques professionnelles à travers la modification des comportements et la création de nouvelles normes. En effet, comme le souligne A. Honneth¹⁵⁰, un individu ne peut exister dans la sphère sociale qu'à condition d'y être reconnu. Ses pratiques doivent être acceptées et validées par autrui. C'est pourquoi les agriculteurs en recherche de reconnaissance

¹⁴⁹ BANOS V. et J. CANDAU, « Recomposition des liens sociaux en milieu rural », *op. cit.*

¹⁵⁰ HONNETH A., *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éd. du Cerf, 2000.

et d'approbation ajustent leurs actions, afin qu'elles soient en corrélation avec les normes et attentes des néo-ruraux. Ils espèrent ainsi une évolution de leurs relations sociales avec les néo-ruraux et une réintégration dans l'espace social.

L'enjeu est là... Il est sur le rapport de force entre les inconvénients qu'on va leur imposer... Le fait de rouler sur la route, de cradosser la route, d'épandre le dimanche, de... Vu qu'on a l'espace pour nous, on empiète sur leur visuel quand ils sont en bagnole, sur... sur les odeurs, sur les chemins, sur tout ça... Il faut qu'ils aient une bonne image de nous... (Baptiste, homme, 15-39 ans, bovin viande, raisonné, zone 2)

Cependant, dénigrés et privés d'estime sociale certains agriculteurs choisissent de disparaître de la sphère sociale, afin de cacher leurs pratiques professionnelles plutôt que de les adapter aux exigences des néo-ruraux. C'est le cas de Matthieu. Il se sent ignoré et n'a pas de relation sociale locale avec la population alentour. Il est heureux de ne plus être visible.

Je ne sais pas. Ici, on est ignoré. Je pense qu'on est ignoré. Nous, on est ignoré, de toute façon. Personne ne fait cas de nous. On a la chance d'avoir une exploitation cachée, euh... Personne ne sait qu'il y a une exploitation ici. Mais, c'est parce qu'on ne voit pas notre exploitation. On ne voit pas ce qu'on fait. Ouais. On n'a aucun, aucune relation avec le... D'ailleurs, les gens ne se parlent pas. Ils ne se parlent pas entre voisins. Non, ils ne se causent plus. (Matthieu, homme, 40-54 ans, élevage bovin viande, raisonné, zone 3)

En effet, sa décision d'exclure ses pratiques professionnelles de l'espace social est d'ordre stratégique. Elle permet de rectifier le désaccord entre ses *identités sociales virtuelle et réelle*¹⁵¹. Il choisit ainsi de passer outre l'*identité pour autrui* au profit de l'*identité pour soi*. Il n'existe alors plus de *transaction identitaire* visant à une intégration sociale.

Ainsi, on observe un désintérêt des agriculteurs costarmoricaains pour la chose associative ou politique. Alors qu'en 2013, 48 % des agriculteurs français étaient adhérents à une association,

¹⁵¹ GOFFMAN E. et A. KIHM, *Stigmaté*, *op. cit.*

ce n'était le cas que de 33,3 % des agriculteurs costarmoricaains interrogés. De même, bien qu'aux élections municipales de 2008, 15,6 % des maires de France et 11,1 % des conseillers municipaux étaient agriculteurs¹⁵², soit 26,7 % d'élus agriculteurs, seul 9,7 % des agriculteurs costarmoricaains interrogés étaient mandatés (figure 9). L'implication des agriculteurs costarmoricaains dans les activités sociales locales est donc bien moins importante que celle de l'ensemble des agriculteurs français. La différenciation sociale des agriculteurs interrogés est donc concomitante à leur domiciliation dans le département des Côtes-d'Armor. Sur ce territoire, les difficultés d'intégration à la société rurale contemporaine des agriculteurs, leur ségrégation et stigmatisation les conduisent donc à adopter des stratégies d'assimilation ou de distanciation à la société locale.

2.2.4. LES MEDIAS, PRISME DE LA SOCIETE GLOBALE

Comme nous venons de le relever, certains agriculteurs ont des difficultés d'intégration au territoire local. Les questions de reconnaissance qui en découlent se posent de la même façon lorsqu'il s'agit d'observer le sentiment d'intégration des agriculteurs à la société civile globale, à savoir la population française. Isolés du fait de leur ségrégation et de leurs stratégies d'évitement, les agriculteurs ne sont en mesure de percevoir leur image qu'à travers le prisme médiatique.

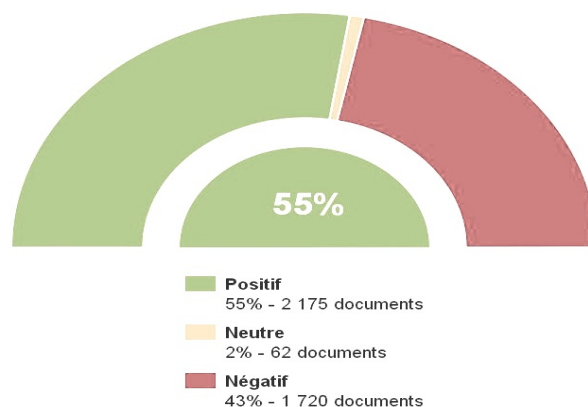
On voit souvent – ou on se fait des idées de – la société au travers de la télé (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Il s'agit donc de comprendre de quelle façon les agriculteurs reçoivent et intègrent les informations qui les concernent à travers le traitement médiatique de leur profession. Ne pouvant étudier l'ensemble des médias français, je me propose d'en explorer ici la partie « presse écrite généraliste », afin d'illustrer mes propos. Mon observation porte sur la presse écrite nationale généraliste du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014, période durant laquelle j'ai mené mon enquête de terrain. À l'aide de la base de données Europress, j'ai relevé

¹⁵² Source : Ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques.

l'ensemble des articles traitant de l'agriculture et des agriculteurs français¹⁵³. Selon Europress, dans cette période donnée, 3957 articles ont été édités dans la presse écrite nationale généraliste dont 55 % sont d'une tonalité positive et 43 % d'une tonalité négative (Figure 10).

TONALITÉ
2,2K Positif



Europresse.com

Figure 10. Tonalité revue de presse écrite généraliste nationale entre le 01/01/12 et le 31/12/14 (Source : Europress)

Le 12 novembre 2015 à Ploufragan (22) s'est tenu un colloque sur le thème « agriculteur et médias » initié par l'association Agriculteur de Bretagne. Il a rassemblé journalistes et agriculteurs dans le but de discuter de la relation qui les lie. Lorsqu'un agriculteur a pris à partie les journalistes sur le traitement négatif des sujets liées à l'agriculture, l'un d'eux a répondu :

On voudrait bien ne parler que des trains qui arrivent à l'heure, mais les trains qui arrivent à l'heure, ils ne nous – et ne vous – intéressent pas.

Ainsi, la recherche d'audience pousse les médias à mettre l'accent sur des sujets sensibles et stigmatisants pour les agriculteurs. C'est pourquoi près de la moitié des articles parus dans la presse écrite généraliste nationale a une tonalité négative. La tournure que prend le traitement médiatique de la profession agricole a un profond impact sur la population agricole. Ainsi, 87 % des agriculteurs interrogés n'ont pas le sentiment que leur travail est apprécié à sa juste valeur en France (Figure 11).

¹⁵³ Ma recherche sur la base de données Europress a été la suivante : TEXT= agriculture& TIT_HEAD= agriculteur| TIT_HEAD= agriculteur& TIT_HEAD= agriculteurs| TEXT= agriculteurs

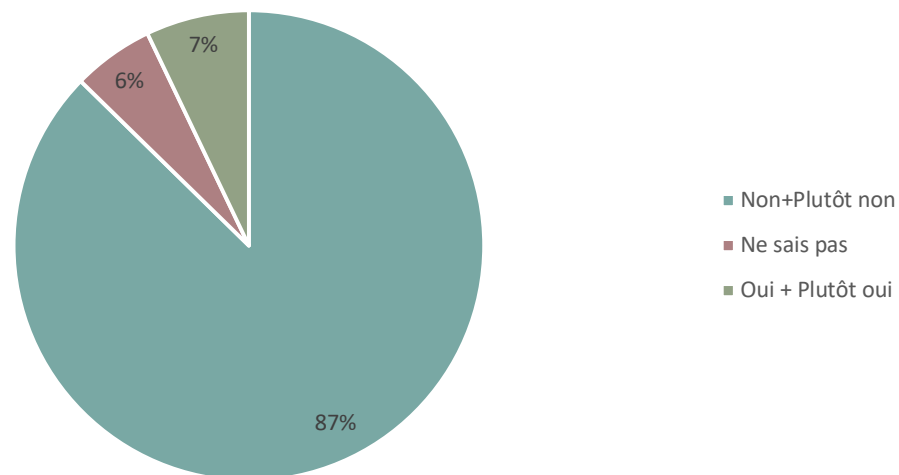


Figure 11. Avez-vous le sentiment que votre travail est apprécié à sa juste valeur en France ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Ce sentiment est alimenté par les médias, dont les sujets développés sont autant de miroirs de la société civile pour des agriculteurs localement isolés et n'ayant que peu de relations sociales. À l'instar de Simon, les agriculteurs costarmoricaains considèrent que le traitement médiatique déforme l'objet agricole dans son ensemble et désinforme la population de ce que sont les agriculteurs et de ce qu'est leur métier.

C'est les médias qui manipulent les gens. Ils montrent à la télé des images négatives de l'agriculture. Bon, les gens, tout de suite : « oh c'est des agriculteurs qui polluent ! ». Bon, après, c'est les agriculteurs qui nous emmerdent sur la route avec leurs tracteurs euh...euh... Ils ont des gros tracteurs. Regardez, ils se plaignent, mais y ont des gros tracteurs. Ben oui, c'est vrai que... On devrait avoir des chevaux comme autrefois et... hein, de la paille dans les bottes, hein ! C'est, c'est un peu ça, quoi, l'image de l'agriculture. (Simon, homme, 40-54 ans, élevage porcin, Conventionnel, zone 1)

Le reflet négatif de la profession diffusé par les médias est reçu et analysé par les agriculteurs comme stigmatisant. Or, l'identité est un construit, « en sorte que nous comptons sur nos communications pour nous renseigner sur l'identité qu'autrui nous attribue... et donc nous

forger une identité pour nous même¹⁵⁴ ». Il s'établit une distorsion entre l'image qu'a l'agriculteur de lui-même et de son métier et l'image que lui renvoie la sphère médiatique. Ici encore, l'identité pour autrui n'est pas en adéquation avec l'identité pour soi des agriculteurs. Comme me l'explique la femme d'Yvon, l'agriculteur se sent méprisé et rejeté par la société globale.

Ah oui, beaucoup. Surtout euh, voilà, toujours décriés comme des râleurs. Bon, ça, ce n'est peut-être pas forcément [Rires]... Mais pollueurs, tout ça... Et puis un manque de reconnaissance sociale parce que, souvent, on dit paysans... Enfin c'est un mot qu'il n'aime pas, je ne sais pas trop pourquoi. Lui, il veut qu'on dise agriculteurs... Et voilà, un petit peu, comment... je dirais mésestimé. Voilà. Il souffre un peu de ça, je pense. (Femme d'Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

Il n'est alors plus question pour Yvon de se déclarer paysan. Agrégateur de toutes les stigmatisations, le terme « paysan » renvoie à Yvon une image négative de ce qu'il est et dévalue ce qu'il voudrait être. Il souhaite être reconnu comme un agriculteur, à savoir un professionnel de l'agriculture moderne – et à la pointe – dans le but d'accéder à un peu de reconnaissance de la part de la société. S'il touche aux questions de reconnaissance, le traitement médiatique attise un sentiment de honte chez les agriculteurs qui, souvent, n'osent plus s'affirmer comme tels. Ainsi, Laurence n'aime pas dire qu'elle est agricultrice. Elle a honte de l'image que peut avoir la société de son métier et donc de l'image que la société pourrait avoir d'elle-même en tant qu'agricultrice.

On est mal vu. Très. Des fois, j'ai honte de dire que je suis une exploitante. Ben, on est traité... On nous traite de... On donne de mauvais traitements aux animaux, on pollue la nature, on fait toujours de la merde. (Laurence, femme, 15-39 ans, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

La stigmatisation médiatique ressentie par les agriculteurs déstructure et déstabilise la construction identitaire en leur renvoyant une perception d'eux même en désaccord avec leur

¹⁵⁴ LAING R.D., *Soi et les autres*, Paris, Gallimard, coll.« Les Essais », n° 162, 1971, p. 29.

*identité visée*¹⁵⁵. Il se révèle alors une « honte [qui] est du registre des relations entre l'Idéal du moi, le Moi idéal et le Moi. Ce dernier n'est pas à la hauteur des exigences de l'idéal. Ce qui engendre le sentiment d'infériorité – « je suis nul » – et la dépression – « je ne vaud rien ». La partie idéalisée du moi s'effondre provoquant un puissant sentiment de dévalorisation. »¹⁵⁶.

2.3. UNE DEVALORISATION IDENTITAIRE ET UN FORT SENTIMENT DE REJET

Qu'il s'agisse d'un héritage régional lourd de représentations négatives, de l'école, de la famille, du voisinage ou encore des médias, les agriculteurs costarmoricains font face à de très nombreuses stigmatisations tout au long de leur vie. Dès leur socialisation primaire, ils sont confrontés à la honte d'une identité professionnelle qui n'est pas encore la leur. Discrédités, honteux, beaucoup d'entre eux développent une identité pour autrui négative. Par la suite, la famille, le voisinage non agricole, les médias renforcent un sentiment d'exclusion de la société ordinaire pour des agriculteurs dont les pratiques et les normes sont considérées comme désuètes puisqu'elles ne correspondent plus au canon normatif d'un système global et ne sont pas en mesure de répondre aux préoccupations du plus grand nombre. Nombre d'entre eux, comme Baptiste, ont le sentiment de payer les « pots cassés » de la génération précédente.

Je pense qu'on a fait des conneries aussi... C'est aussi sans doute ça... Ce n'est pas facile de... Une fois que t'as salopé les terres, que t'as tapé les talus et que t'as flingué la flotte de dire : « coucou, continuez à nous aimer... ». Il y a quand même une génération qui est passée, mais qui a fait beaucoup, aussi... Qui a fait que la France a arrêté de crever de faim, hein ! Et c'était un choix national à l'époque.
(Baptiste, homme, 15-39 ans, bovin viande, raisonné, zone 2)

Entre prise de conscience, culpabilité et incompréhension, Baptiste, comme tant d'autres, ne comprend pas que la société leur reproche les actes d'une génération précédente dont les pratiques étaient valorisées, encouragées et considérées d'utilité publique. Ainsi, acteurs d'une prophétie réalisatrice – au sens où « les définitions collectives d'une situation (prophétie et

¹⁵⁵ DUBAR C., *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, op. cit., p. 113.

¹⁵⁶ GAULEJAC V. de, *Les sources de la honte*, op. cit., p. 64.

prévision) font partie intégrante de la situation et affectent ainsi ces développements ultérieurs »¹⁵⁷. Ainsi, les agriculteurs se sentant exclus et mis à l'écart par la société ordinaire, s'excluent de fait volontairement des sociabilités locales. L'absence d'interaction avec autrui et les interactions à portée négative impactent lourdement l'identité sociale des agriculteurs.

L'intégration des discours stigmatisants mène souvent les agriculteurs à se forger une image, d'eux-mêmes et de leur métier, peu valorisante. Pour beaucoup, le métier d'agriculteur est un sot métier, exercé par ceux à qui l'école ne convenait pas.

De toute façon, si tu ne fais pas les grandes écoles, au moins tu pourras aller à la ferme, quoi ! Même si tu n'es pas futé futé, tu pourras vivre. Déjà, un paysan, il est plus... euh... entre guillemets « fermé » quoi, il est né dans sa ferme, il va y mourir, il va y passer... (Maurice, homme, 54 ans et plus, élevage ovin, biologique, zone 3)

Beaucoup, comme Daniel, expliquent se sentir piégés dans un métier sans perspective d'évolution, contrairement aux autres métiers. Ils ont le sentiment d'une mobilité sociale restreinte. Ainsi, « chaque histoire présente une chaîne associative d'éléments disparates, réels et/ou fantasmatiques, qui sont reliés les uns aux autres dans un ensemble. Cet ensemble est constitutif du sentiment de honte. C'est en ce sens qu'on peut parler de « méta-sentiment »¹⁵⁸. De fait, honteux de leur profession, beaucoup d'agriculteurs deviennent critiques vis-à-vis de leur groupe professionnel. Une analyse des discours recueillis, lors de la phase qualitative, pointe un souci de retrait de la part de certains agriculteurs. Ils n'utilisent pas le pronom « nous », mais « eux » lorsque je leur demande de parler de leur profession. L'opposition entre identité pour soi et identité pour autrui nourrit le désir de certains d'entre-eux d'être différents des autres agriculteurs, ils refusent d'y être assimilés, car ils portent un jugement extrêmement critique sur leur groupe professionnel. Dans ce cas, le sentiment d'appartenance au groupe professionnel est nul.

¹⁵⁷ MERTON R.K. et H. MENDRAS, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, A. Colin, 1997, p. 139.

¹⁵⁸ GAULEJAC V. de, *Les sources de la honte*, *op. cit.*, p. 62.

Une autre conséquence de l'identité sociale négative des agriculteurs se matérialise par la nécessité d'une reconnaissance sociale qui « comble divers besoins du personnel : les besoins d'être reconnus comme individus à part entière »¹⁵⁹. Qu'il s'agisse, comme Laurence le soulève, d'une *reconnaissance existentielle*¹⁶⁰ afin d'acter l'existence même des agriculteurs...

On a besoin d'être valorisés. Mais je n'en sais rien, c'est inné, c'est, c'est en nous.

Comme un gamin, en fait : « J'ai bien fait maman ? ». (Laurence, femme, 15-39 ans, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

... Ou alors, d'une *reconnaissance de la pratique du travail*¹⁶¹ qui permet à l'agriculteur de se sentir considéré pour le travail fourni...

Les gens ont besoin de... Ils aimeraient entendre qu'ils sont des bosseurs. Leur travail. C'est plus ça. Alors pourquoi ça... Les gens, ils voudraient qu'on leur dise tous les jours « c'est bien, tu n'es pas un fainéant ! T'es un bosseur, t'es un bosseur ! » C'est ça qu'ils veulent entendre. (Marcus, homme, 15/39 ans, élevage porcin, Conventionnel, zone 1)

... Ou encore d'une *reconnaissance des résultats produits*¹⁶², qui donnerait un sens à la pratique professionnelle des agriculteurs conscients d'avoir un rôle social primordial à travers la production de denrées alimentaires.

C'est vrai que certains ont toujours le besoin d'être reconnus... Toujours le besoin qu'on leur montre du doigt que c'est grâce à eux que la planète vit et survit et qu'ils nourrissent la planète. Moi, je pense que c'est ça. Certains ont besoin d'une reconnaissance par rapport à ça, que c'est grâce à eux que les hommes se nourrissent. (Arthur, homme, 15-39 ans, élevage avicole, biologique, zone 3)

¹⁵⁹ BRUN J.-P. et N. DUGAS, « La reconnaissance au travail : analyse d'un concept riche de sens », *Gestion*, 2005, vol. 30, n° 2, p. 81.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 86.

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² *Ibid.*

Or, l'invisibilité des agriculteurs dans la société ordinaire, leur sentiment *de reconnaissance dépréciative*¹⁶³ ainsi que la *méconnaissance*¹⁶⁴ auxquels ils doivent faire face sont contre-productifs si le but de la société ordinaire est de faire évoluer leurs pratiques et le regard qu'ils portent sur eux-mêmes. En effet, « l'attitude vis-à-vis du changement est (...) étroitement liée au sentiment de participation à la société globale », « pour amener les agriculteurs à se moderniser rapidement, il faut développer par tous les moyens ce sentiment¹⁶⁵ ».

¹⁶³ RENAULT E., *L'expérience de l'injustice: reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, Découverte, coll.« Armillaire », 2004.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ MENDRAS H., *Les paysans et la modernisation de l'agriculture*, CNRS, coll.« Textes et études sociologiques », 1958, p. 125.

CHAPITRE 2. HETEROGENEITE DES REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES

Comme il a été dit précédemment, l'agriculteur, comme tout autre être humain, est un acteur aux actions subjectives guidées par ses attentes, ses intentions et les connaissances qui lui sont propres. Son ressenti vis-à-vis d'une situation ne dépend donc pas uniquement de cette dernière, mais de l'agrégation de différents éléments constitutifs de sa vie, de ses valeurs et de schèmes construits à priori. À la lecture du chapitre précédent, il a été observé que les agriculteurs pâtissent d'une identité pour soi stigmatisante et d'une identité pour autrui stigmatisée. Cependant, l'étude quantitative réalisée sur le territoire costarmoricain révèle que 84 % des agriculteurs interrogés sont fiers de leur métier (Figure 12), que 7% ne savent pas se prononcer sur le sujet et que 9 % ne se sentent pas fiers de leur activité professionnelle.

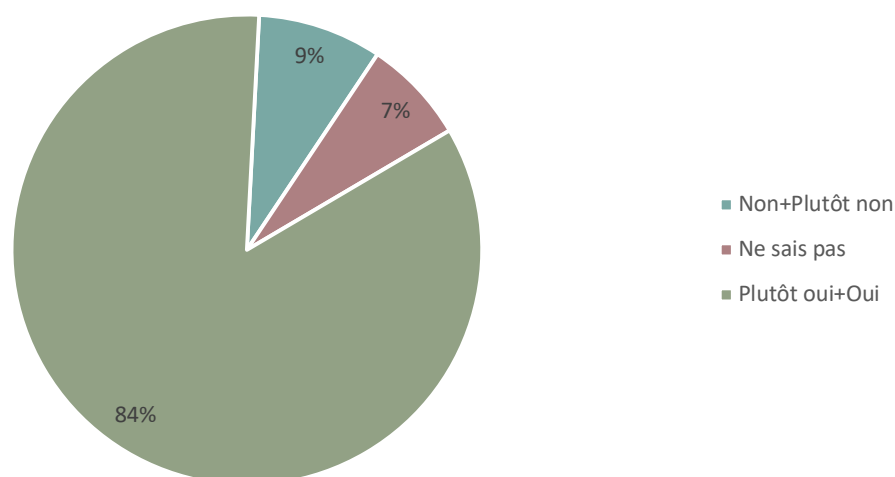


Figure 12. Êtes-vous fiers de votre métier ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Or, si l'identité est le produit d'influence réciproque entre l'individu et son environnement et s'il subsiste une identité bretonne agricole empreinte de stigmates, comment se fait-il qu'une grande majorité d'agriculteurs soient fiers de leur métier ? Le constat de cette contradiction soulève de nouvelles questions en termes de représentations professionnelles et de construction identitaire des agriculteurs : qui sont les agriculteurs costarmoricains ? Qu'attendent-ils de leur métier ? Quelles en sont leurs représentations ? Quels sont les intérêts des agriculteurs pour leur profession ? De quelles façons leur identité se dessine-t-elle ?

1. SPECTRE DES REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS

1.1. *DES REPRESENTATIONS SOCIALES COLLECTIVES AUX REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES.*

La réciprocité des échanges entre les individus et les systèmes sociaux dans lesquels ils gravitent, forge un ensemble de représentations sociales. Ces dernières sont « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »¹⁶⁶. Elles définissent la relation au monde des individus en orientant et dessinant les comportements sociaux, mais aussi en façonnant, pour une part, la définition des identités personnelles et sociales. Plus précisément, elles sont :

« Le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et l'élaboration psychologique et sociale de cette réalité. C'est-à-dire que l'on s'intéresse à une modalité de pensée, sous son aspect constituant – les processus – et constitué – les produits ou contenus. Modalité de pensée qui tient sa spécificité de son caractère social. »¹⁶⁷

Tout comme le préconise Durkheim¹⁶⁸, il convient de séparer les représentations collectives des représentations individuelles. En effet, les représentations individuelles ne se créent qu'à la suite de la synthèse et du traitement psychique des représentations collectives engendrées par chacun les sous-systèmes sociaux qui constituent le système social global de l'individu. Autrement dit, « les représentations individuelles ont pour substrat la conscience de chacun et les représentations collectives, la société dans sa totalité »¹⁶⁹. Les représentations collectives, quant à elles, sont l'agrégation des consciences individuelles, et ce, bien qu'elles soient

¹⁶⁶ JODELET D. (dir.), *Les représentations sociales*, 7. éd., Paris, Presses Univ. de France, coll.« Sociologie d'aujourd'hui », 2003, p. 53.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 54.

¹⁶⁸ DURKHEIM É., « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1898, vol. 6, n° 3, p. 273–302.

¹⁶⁹ JODELET D. (dir.), *Les représentations sociales*, *op. cit.*, p. 81.

extérieures à l'individu. Elles constituent une idéologie dominante, l'affirmation symbolique d'une appartenance au groupe et traduisent « la façon dont le groupe se pense dans ses rapports avec les objets qui l'affectent »¹⁷⁰. Ainsi, « les groupes ont une influence sur la pensée de leurs membres et même dans le développement des styles de pensée distinctifs »¹⁷¹. Il existe donc un processus d'action et de rétroaction entre les représentations collectives et individuelles, car si les représentations individuelles se créent à travers les représentations collectives, les représentations collectives, quant à elles, sont le fruit de l'agrégation des représentations individuelles.

Pour une analyse complète des représentations individuelles, l'individu se doit d'être replacé au cœur du système social complexe qui lui est propre. En effet, chaque système social global est composé d'une multitude de sous-systèmes sociaux aux caractéristiques structurelles, conjoncturelles et culturelles qui lui sont propres. Ainsi, chaque sous-système social est vecteur de représentations collectives singulières. C'est pourquoi l'appréhension de l'ensemble des sous-systèmes sociaux, composant le système social global d'un individu, est essentielle pour saisir l'architecture des représentations individuelles dans leur intégralité. D'autant plus que les représentations individuelles varient selon le degré d'influence des processus de socialisation et d'intégration de l'individu dans tel ou tel sous-système social. Ainsi, comme il est observable sur la Figure 13, ci-dessous, le système social global α , d'un individu Y, se compose d'un nombre x de sous-systèmes sociaux – représentés ici de façon arbitraire, dans leur nombre – A, B et C.

¹⁷⁰ DURKHEIM É., *Les règles de la méthode sociologique*, op. cit., p. XVII.

¹⁷¹ DOUGLAS M., *How institutions think*, 1st ed., Syracuse, N.Y, Syracuse University Press, coll.« The Frank W. Abrams lectures », 1986, p. 21.

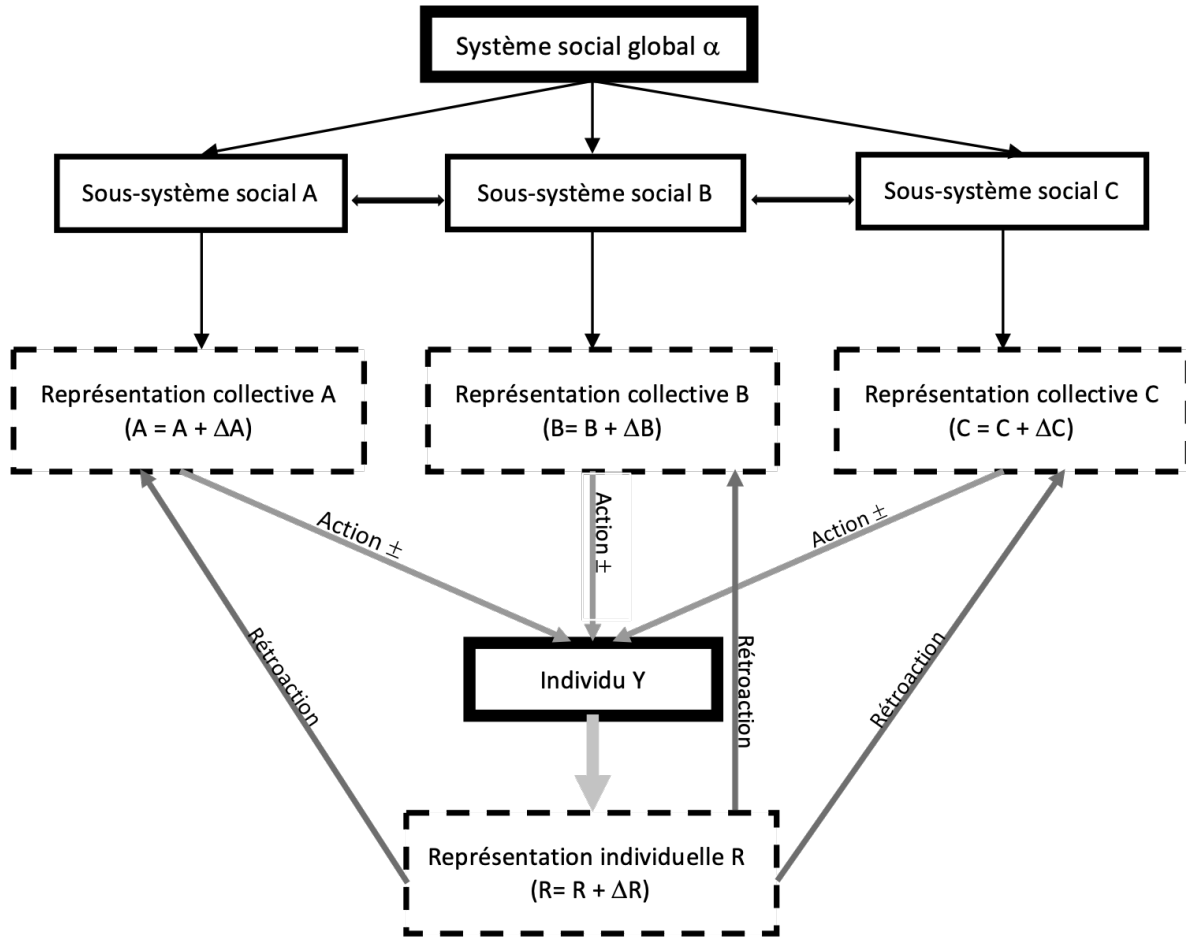


Figure 13. Impacts des sous-systèmes sociaux sur les représentations individuelles – Modélisation dynamique (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Chacun des sous-systèmes sociaux A, B et C est le promoteur de représentations collectives qui lui sont propres. L'individu Y est soumis à l'influence plus ou moins grande de ces représentations collectives issues des sous-systèmes au cœur desquels il évolue. C'est à travers l'intégration et l'appropriation des représentations collectives que l'individu Y est en mesure de se construire ses représentations individuelles R. Ensuite, dans une boucle de rétroaction, la représentation individuelle R de l'individu vient s'agréger à celles des autres membres de ses sous-systèmes sociaux, ce qui génère de nouvelles représentations collectives : $A = A + \Delta A$, $B = B + \Delta B$ et $C = C + \Delta C$. Puis, de nouveau, l'intégration et l'appropriation des représentations collectives par l'individu Y produit une représentation individuelle $R = R + \Delta R$, ainsi de suite.

Il est important de souligner le caractère dynamique des sous-systèmes sociaux, car si les sous-systèmes mutent, les représentations collectives évoluent à leur tour, tout comme les représentations individuelles qui en découlent. Les représentations individuelles sont donc des

objets dynamiques dont les définitions sont étroitement associées à la composition du système social global de l'individu. Ainsi, elles ne peuvent pas être étudiées comme des entités stables et immuables de la vie d'un individu, mais comme des objets éphémères observables à un temps t.

1.2. LES REPRÉSENTATIONS PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS

Plus encore que les représentations individuelles, ce sont les représentations professionnelles individuelles qui seront étudiées dans cette partie. Représentation individuelle et représentation professionnelle découlent toutes deux d'un même mécanisme de création :

« Les représentations professionnelles sont des représentations sociales élaborées dans l'action et la communication professionnelle (interagir ou interréagir) et sont spécifiées par les contextes, les acteurs appartenant à des groupes et les objets pertinents et utiles pour l'exercice des activités professionnelles »¹⁷².

Les représentations professionnelles désignent donc les représentations sociales individuelles appliquées aux activités professionnelles. Selon J.F. Blin¹⁷³, il existe trois dimensions aux représentations professionnelles. D'abord, la *dimension fonctionnelle* qui renvoie à la pratique. Ensuite, la *dimension contextuelle* qui englobe l'ensemble des variables liées à l'activité, que ce soit dans son organisation ou dans les institutions qui y sont associées. Enfin, la *dimension identitaire* dont le socle fonde les normes et les valeurs du groupe.

Sous l'angle de la *dimension identitaire*, cette section tend à saisir, dans un premier temps, la représentation sociale que l'agriculteur se faisait du métier avant d'être impliqué dans les rapports de travail et d'exercer son métier. Autrement dit, il s'agit d'appréhender le savoir de sens commun qui se distingue de la représentation professionnelle et « qui ne relève ni de la pensée naïve ni intégralement de la pensée scientifique. Des connaissances particulières, à la

¹⁷² BLIN J.-F., *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 80.

¹⁷³ BLIN J.-F., *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, *op. cit.*

fois techniques et scientifiques, loin d'être inconnues des professionnels, seraient associées à ce type de représentation »¹⁷⁴. J'appellerai ce type de représentation : *représentation professionnelle a priori*. Dans un second temps, ce sont les représentations professionnelles individuelles qui seront analysées, à savoir, les représentations individuelles de l'agriculteur émanant de l'exercice professionnel. J'appellerai ce type de représentation : *représentation professionnelle a posteriori*.

Étudier et comprendre ses représentations professionnelles *a priori* et *a posteriori*, permet d'appréhender une part des différences, si elles existent, entre le travail idéal de l'agriculteur basé sur ses représentations *a priori* et le travail réel basé sur ses représentations professionnelles *a posteriori*. Il sera ainsi possible de saisir l'impact de ces différences sur le bien-être professionnel des agriculteurs, car, rappelons-le, il a été supposé précédemment que plus le travail réel s'apparente au travail idéal plus l'individu tend au bien-être. À l'inverse, plus les facteurs environnementaux influent négativement sur les variables du bien-être professionnel, plus l'état émotionnel du travailleur est proche du mal-être.

1.2.1. REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES A PRIORI DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS

Afin d'étudier les représentations professionnelles *a priori* des agriculteurs costarmoricains, il convient de replacer les individus dans le système social global auquel ils appartiennent avant de débiter leur carrière professionnelle agricole. En effet, les représentations professionnelles *a priori* émanent d'un système social global au sein duquel n'apparaît, ni n'intervient, le système social professionnel. La représentation professionnelle *a priori* d'un agriculteur renseigne donc sur les représentations véhiculées par les différents sous-systèmes sociaux dans lesquels gravitait l'agriculteur avant de s'engager dans sa carrière professionnelle agricole. Ainsi, les représentations *professionnelles a priori* sont le reflet d'une construction psychique du *travail idéal* tel qu'un individu pouvait se le représenter d'après un ensemble de données issues de sa socialisation.

¹⁷⁴ELISABETH M.-G., « Agriculteur, un métier en mutation : Analyse psychosociale d'une représentation professionnelle », *Bulletin de psychologie*, 2010, Numéro 505, n° 1, p. 17.

L'étude précise les représentations professionnelles *a priori* nécessite de s'intéresser aux origines socio-économiques des agriculteurs. Malheureusement, ces questions n'ont pas été posées lors de l'étude quantitative. Ce manque empêche toute étude approfondie visant à la compréhension du construit des représentations sur l'agriculture et le métier d'agriculteur dans différents sous-systèmes sociaux. Il aurait notamment été intéressant de croiser et comparer les représentations *a priori* des agriculteurs issus du milieu agricole et celles des agriculteurs non issus du milieu agricole. Cependant, et même si une étude aussi détaillée des origines sociales est impossible, une étude plus globale axée sur des facteurs tels que l'âge et le sexe est permise.

Afin de saisir les représentations professionnelles *a priori* des exploitants agricoles costarmoricains, il leur a été demandé, lors de l'étude quantitative, de citer trois mots qualifiant leur vision du métier avant le début de leur carrière¹⁷⁵ (Figure 14).



Figure 14. Nuage des champs sémantiques (taille proportionnelle aux effectifs) - Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole avant de débiter votre carrière ?
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

L'analyse lexicale de la représentation du métier *a priori* tend à souligner une vision positive de la profession par les agriculteurs. La sémantique utilisée relève principalement des champs de la nature, de la passion, de la liberté et de l'autonomie. De manière globale, les exploitants agricoles costarmoricains ont donc, *a priori*, l'image d'une profession passionnante, en lien

¹⁷⁵ Le nuage des champs sémantiques montre les modalités les plus citées.

avec la nature et dont les activités permettent une grande autonomie de décision au travail. On observe par ailleurs une répartition thématique en cinq grands thèmes : l'autonomie, l'utilité, la passion, la qualité de vie et le rapport à la nature.

En observant de plus près ce premier résultat, on remarque une partition des réponses relatives au sexe des agriculteurs interrogés. (Figure 15).



Figure 15. Carte cognitive des mots les plus fréquemment associés selon la réponse à la question « Êtes-vous... ? »
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les femmes mettent en avant l'activité professionnelle, là où les hommes introduisent un rapport plus affectif à la relation au métier. En effet, le mot le plus cité par les exploitantes agricoles à la question « Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole avant de débiter votre carrière ? » est le mot *travail*. En second, le mot le plus cité est le mot *vie*. La vision que les femmes ont du métier *a priori* semble être le fruit d'une réflexion et d'une représentation rationnelle relative aux activités professionnelles et à l'organisation de la vie personnelle autour du métier d'agricultrice. Les exploitants agricoles, quant à eux, qualifient leur vision du métier *a priori* avec les termes : liberté et passion. Ce lexique suggère que la vision du métier *a priori* des hommes interrogés est le produit d'une représentation émotionnelle de la profession. Les hommes et les femmes interrogés ont donc des visions du métier d'agriculteur *a priori* qui diffèrent. Cependant, cette différence n'est pas un facteur qui influe sur leur bien-être professionnel car, à la question « vous sentez-vous heureux dans votre travail », les hommes et les femmes répondent respectivement positivement à 68,5 % et 69,5 %. La rationalité ou l'affect engagés dans les représentations professionnelles *a priori* ne semblent donc pas, aux vues des résultats quantitatifs, être des facteurs agissant positivement ou négativement sur le bien-être professionnel. Cependant, ces résultats sont à nuancer et seront vérifiés par la suite de l'étude, car, comme il a été souligné précédemment, il existe un double discours chez les agriculteurs et agricultrices interrogés.

Une autre variable pouvant être étudiée, afin de déterminer les évolutions des représentations professionnelles *a priori* à travers le temps, est l'âge des agriculteurs (Figure 16).

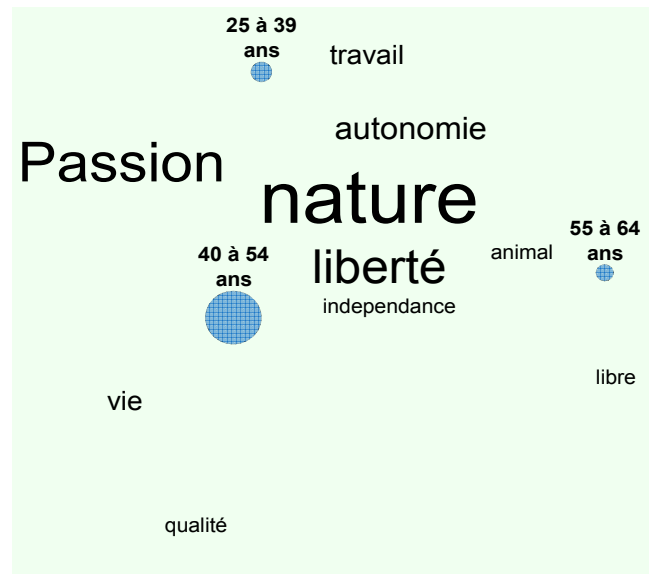


Figure 16. Carte cognitive des mots les plus fréquemment associés selon la réponse à la question « Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? » (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Si les modalités « 65 ans et plus », « 20 à 24 ans » et « 15 à 19 ans » n'ont aucun élément caractéristique, on observe cependant une répartition des réponses selon l'âge à la question « Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole avant de débiter votre carrière ? ». Bien que pour les tranches d'âge « 25 à 39 ans », « 40 à 54 ans » et « 55 à 64 ans », le mot le plus utilisé pour qualifier la présentation professionnelle *a priori* soit le terme *nature*, on observe une distribution caractéristique à chaque tranche d'âge sur la carte cognitive. Les agriculteurs de « 55 à 64 ans » à contrario des agriculteurs de « 25 à 39 ans » et de « 40 à 54 ans », utilisent le terme *liberté* en seconde position là où les autres agriculteurs mettent en avant la *passion*. La tendance s'inverse pour les mots, les plus fréquemment employés arrivant en troisième position. On observe alors que les « 25 à 39 ans » et les « 40 à 54 ans » utilisent le vocable de la *liberté* et les « 55 à 64 ans » de la *passion*. De plus, il se dessine une césure entre les « 25 à 39 ans » et les « 40 à 54 ans », les premiers mettant en avant l'idée de travail lorsque les autres insistent sur les notions de liberté et d'indépendance dans les activités relatives à la profession. L'âge des agriculteurs interrogés joue donc un rôle dans les représentations professionnelles *a priori* et ces dernières ont une évolution à la temporalité générationnelle.

Par ailleurs, on remarque que l'âge est un facteur impactant le bien-être professionnel des agriculteurs.

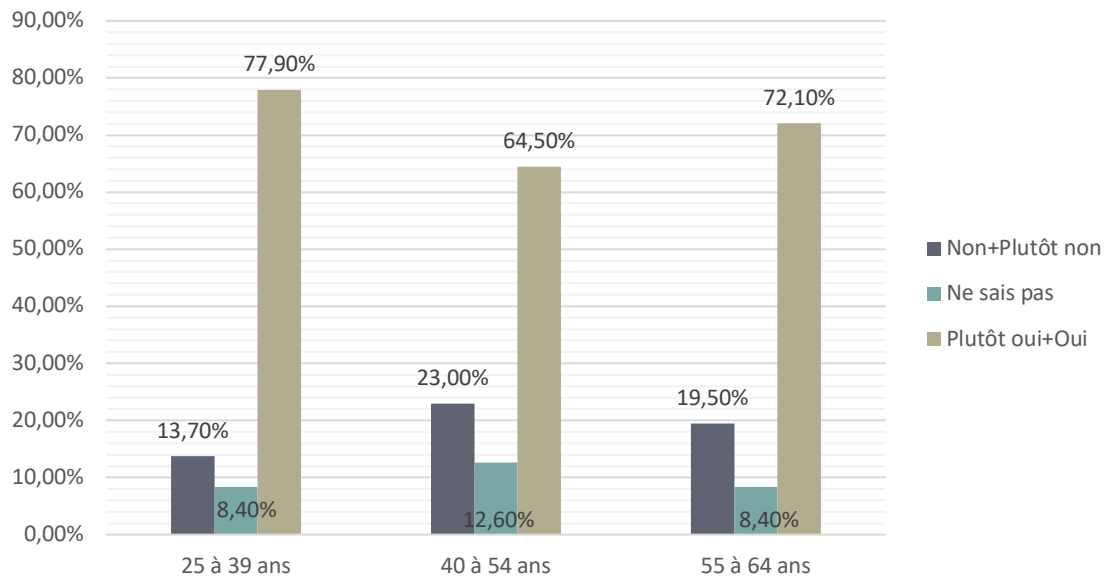


Figure 17. Tri croisé. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? / Vous sentez-vous heureux dans votre travail ?
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les agriculteurs âgés de 25 à 39 ans affirment être heureux dans leur travail à 77,9 % contre 64,5 % pour les agriculteurs de 40 à 54 ans et 72,1 % pour les agriculteurs de 55 à 64 ans. Si la différence de près de dix points entre les agriculteurs de 40 à 54 ans et les autres tranches d'âge à la question « vous sentez-vous heureux dans votre travail ? » indique un sentiment de mal-être plus fort pour les agriculteurs en milieu de carrière, on peut ici supposer que les représentations *a priori* ont un impact sur le bien-être professionnel des agriculteurs. Cette hypothèse pourra être notamment vérifiée lors de l'étude des représentations professionnelles *a posteriori*.

Il se dessine plusieurs profils à travers les représentations professionnelles *a priori* observées ici. Ces dernières diffèrent selon l'âge, mais aussi selon le sexe des exploitants agricoles. Afin de saisir l'impact des représentations professionnelles sur le bien-être des agriculteurs, il s'agit désormais de s'intéresser aux représentations professionnelles *a posteriori* de ces derniers.

1.2.2. LES REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES A POSTERIORI DES AGRICULTEURS COSTARMORICAINS

Les représentations professionnelles *a posteriori* sont les représentations individuelles émanant de l'activité professionnelle. Autrement dit, dans le contexte qui nous intéresse, les

représentations professionnelles *a posteriori* sont les représentations construites par les agriculteurs dans l'exercice de leurs fonctions agricoles. Les représentations professionnelles *a posteriori* permettent de saisir ce qu'est le *travail réel* des agriculteurs.

À la question « pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole aujourd'hui ? » les exploitants ont répondu à l'aide d'un champ lexical négatif (Figure 18).



Figure 18. Nuage des champs sémantiques (taille proportionnelle aux effectifs) - Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole aujourd'hui ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

La définition du métier *a posteriori* relève des champs lexicaux liés à la contrainte, la fatigue et le contrôle. Les agriculteurs ont une représentation négative de leur métier *a posteriori*. On observe par ailleurs une répartition en cinq grands thèmes : la contrainte, l'environnement, les difficultés, la passion, l'esclavagisme.

Il existe une forte dichotomie dans les représentations *a priori* et les représentations *a posteriori* des agriculteurs interrogés (

Tableau 7). Or, plus le *travail réel* s'apparente au *travail idéal* plus l'individu tend au bien-être et, à l'inverse, moins le *travail réel* s'apparente au *travail idéal*, plus l'individu tend au mal-être.

LEXIQUE A PRIORI	LEXIQUE A POSTERIORI
Nature	Contrainte
Passion	Passion
Autonomie	Difficultés
Utilité	Esclavagisme
Qualité de vie	Environnement

Tableau 7. Principaux champs lexicaux des représentations professionnelles *a priori* et *a posteriori*, (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

L'analyse des principaux champs lexicaux des représentations *a priori* et *a posteriori* marque l'opposition entre le *travail idéal* et le *travail réel*. En effet, bien que le lexique de la passion soit un point commun entre les deux représentations, il est le seul. S'opposent les champs lexicaux de l'autonomie et de la contrainte, ceux de la qualité de vie et des difficultés (dont les mots associés sont entre autres : contrôle, risque, complexité). Les représentations du *travail idéal* et du *travail réel* se confrontent, cela sous-entend qu'il existe un mal-être professionnel inhérent à une absence de continuité entre les représentations professionnelles *a priori* et les représentations professionnelles *a posteriori*.

Plus précisément, les représentations professionnelles *a priori*, bien qu'opposées aux représentations professionnelles *a posteriori*, donnent à ces dernières des caractéristiques particulières. En effet, dans le cas d'une analyse relative au sexe des répondants, on observe que les représentations *a posteriori* entre hommes et femmes sont différentes (Figure 19).

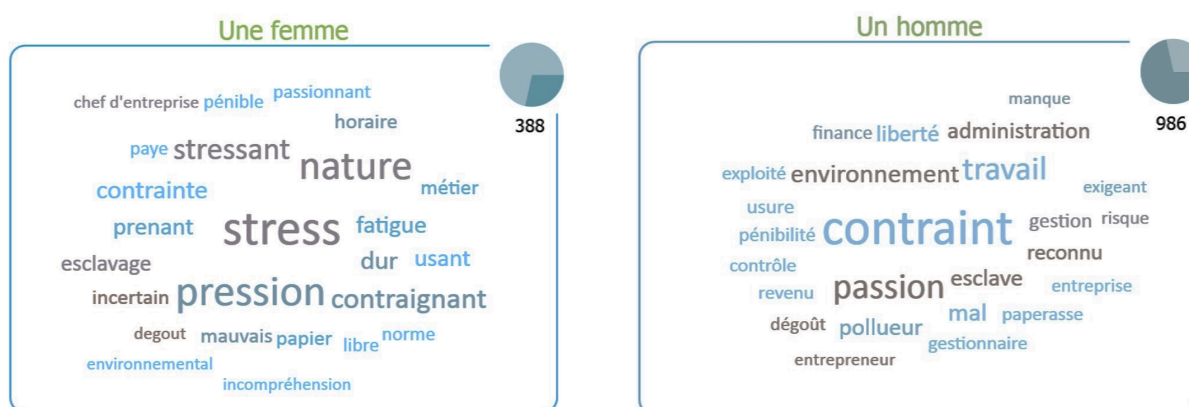


Figure 19. Carte cognitive des mots les plus fréquemment associés selon la réponse à la question « Êtes-vous... ? » (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les femmes mettent en avant le stress, là où les hommes pointent les contraintes du métier. Le mot le plus cité par les exploitantes agricoles à la question « Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole avant de débiter votre carrière ? » est le

mot *stress*. En second, le mot le plus cité est le mot *pression*. La vision que les femmes ont du métier *a posteriori* s'articule autour de symptômes de détresse émotionnelle. Les exploitants agricoles, quant à eux, qualifient leur vision du métier *a posteriori* à travers les termes : contrainte et passion. Le terme *contraint* relève du champ lexical de l'organisation. Il est intéressant de noter que les représentations *a posteriori* des femmes et des hommes vont tant et si bien à contrario des représentations *a priori*, que le lexique qui suggère *a priori* une représentation organisationnelle pour l'agricultrice devient émotionnel *a posteriori* et inversement pour les agriculteurs. Il ne semble donc pas y avoir quelque continuité que ce soit entre représentations *a priori* et *a posteriori*.

L'analyse des représentations *a posteriori* à travers le facteur « âge » confirme un mal-être accru pour les 40 à 54 ans (

Figure 20).

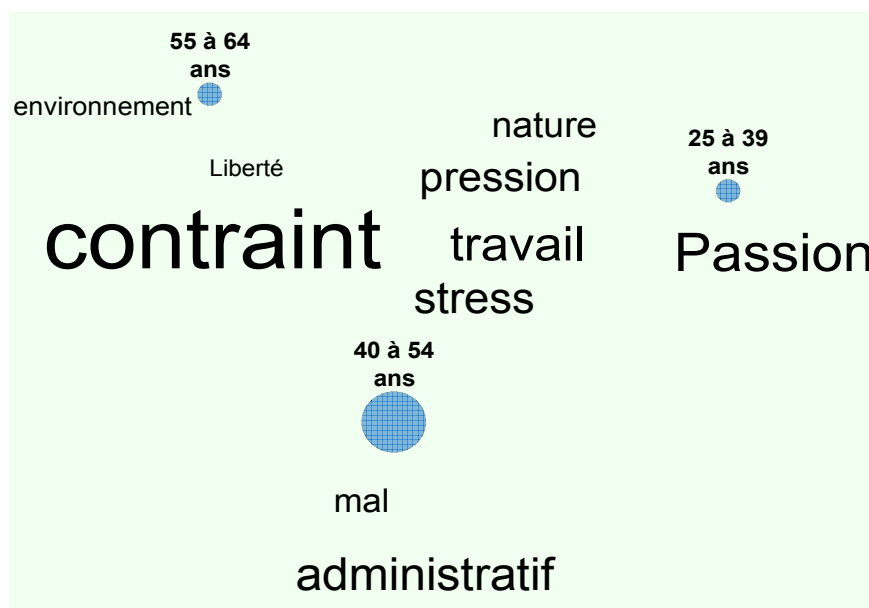


Figure 20. Carte cognitive des mots les plus fréquemment associés selon la réponse à la question « Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? » (Sources et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Sur la carte cognitive ci-dessus, la tranche d'âge des « 40-54 ans » en appelle à des termes s'apparentant à un lexique négatif. On y trouve les termes : contrainst, stress, mal, administratif. Plus haut sur la carte, les « 55 à 64 ans » évoquent des termes tels que l'environnement, la liberté et la contrainte. Les « 25 à 39 ans » citent le plus souvent des termes liés au champ lexical de la passion, du travail et de la nature, champs qu'ils avaient déjà mobilisés dans leurs

représentations *a priori*. C'est ici un nouvel indice des difficultés rencontrées par les 40 à 54 ans. En effet, « quand les gens sont stressés, harcelés ou fatigués, ils n'expriment pas seulement une difficulté ressentie, mais ils donnent aussi une image d'eux-mêmes »¹⁷⁶. Ils mettent « en avant la charge de travail qu'ils doivent abattre, la lourdeur des responsabilités et le dynamisme nécessaire à l'action »¹⁷⁷. Ainsi, on observe que les agriculteurs de « 40 à 54 ans » sont bien plus sujets que les agriculteurs d'autres tranches d'âge à des problèmes de santé (Figure 21).

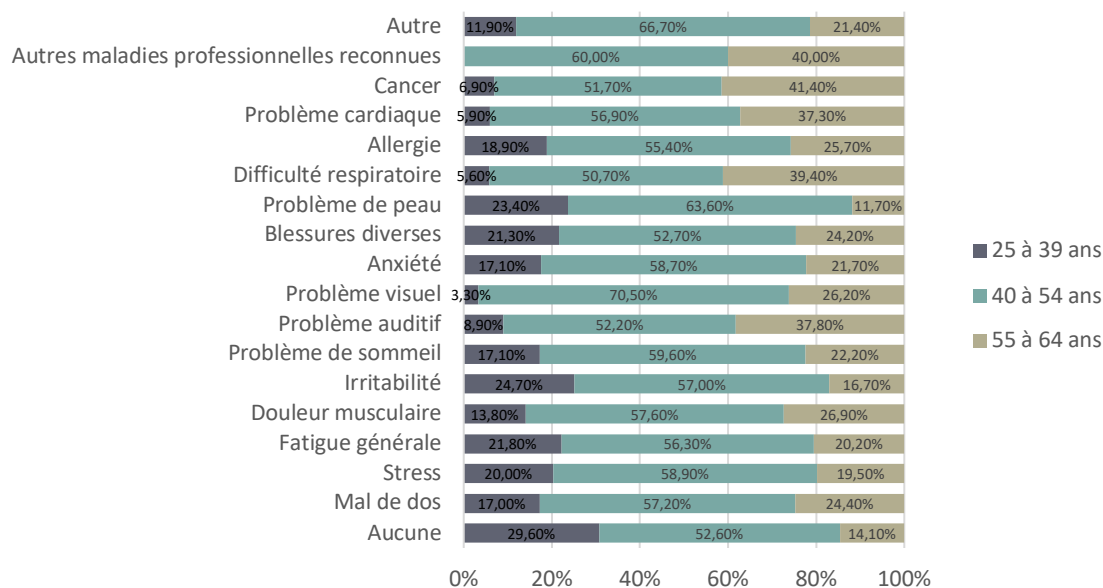


Figure 21. Tri croisé. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? / Avez-vous développé un de ces problèmes de santé au cours de votre carrière agricole ? Si oui, lequel ou lesquels ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les agriculteurs de « 40 à 54 ans » affirment être sujets à des problèmes de santé en plus grande proportion que les autres tranches d'âge. On note par exemple qu'ils sont enclins à du stress à hauteur de 58,9% contre 20 % pour les agriculteurs de « 25 à 39 ans » et 19,5 % pour les agriculteurs de « 55 à 64 ans ». De même, 58,7 % des exploitants agricoles âgés entre « 40 et 54 ans » sont atteints d'anxiété, contre 17,1 % de leurs confrères âgés de « 25 à 39 ans » et 21,7% des agriculteurs de « 55 à 64 ans ». Il existe une grande corrélation entre l'âge des agriculteurs et les problèmes de santé. Ces résultats appuient une nouvelle fois le caractère atypique des agriculteurs de « 40 à 54 ans » face au bien-être professionnel.

¹⁷⁶ LORIOU M., *La construction du social souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2012, p. 97.

¹⁷⁷ *Ibid.*

Au vu de ces résultats, il s'agit de comprendre pourquoi, mais aussi de quelle manière, les représentations du *travail idéal* des exploitants agricoles diffèrent tant de celles du *travail réel*. Autrement dit, la question qui se pose maintenant est la suivante : quels sont les facteurs qui agissent sur les représentations professionnelles *a priori* et les transforment ? En ce sens, je propose maintenant de définir plus précisément les motivations liées à l'exercice de la profession.

2. LES MOTIVATIONS PROFESSIONNELLES

Les agriculteurs se sont construits des représentations de leur métier *a priori*. Ils se sont forgé une image de ce que pourraient et devraient être leurs activités professionnelles à venir. Ils ont donné un sens, une symbolique à leur future profession et, par là même, se sont créés une structure cognitive, une conduite liée à leurs activités professionnelles. Il se dégage de ces représentations *a priori*, si elles sont positives, un intérêt, des motivations à exercer le métier. Les motivations sont les forces qui orientent et conduisent les actes d'un individu et sont étroitement liées aux schèmes représentatifs, car « avec la notion de conduite, l'espace des motivations devient complexe ; on y prend en compte la dimension du sujet, avec sa personnalité, son imaginaire et le sens que les objets de son environnement en reçoivent »¹⁷⁸. Il ne s'agit donc pas de comprendre les motivations des agriculteurs comme l'intensité et la conviction qu'ils mettent tous les jours à exercer leur métier, mais d'appréhender la motivation comme le construit représentatif qui les a poussés à s'engager dans la voie professionnelle qu'est l'agriculture. Autrement dit, j'étudierai les motivations à l'origine du désir d'orientation vers le métier d'agriculteur. Selon Claude Laurent et Jacques Rémy :

« les motivations qui conduisent des personnes à exercer une activité agricole restent très diverses. L'exercice de l'activité agricole répond pour des individus à des motivations complexes où peuvent se mêler les diverses fonctions qu'elle peut remplir : revenu monétaire, sécurité domestique par le biais de l'autoconsommation de denrée et de ressources diverses, insertion dans les réseaux permettant une

¹⁷⁸ AKOUN A. et P. ANSART, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert Seuil, 1999, p. 353.

mutualisation élargie des risques (sécurité sociale, échange de nourriture...), épargne, contribution à la construction d'une identité sociale, etc. »¹⁷⁹.

En effet, comme il a été observé précédemment, les représentations professionnelles *a priori* des chefs d'exploitations varient selon l'âge et le sexe de ces derniers. Chacune des catégories sociodémographiques retenues (homme, femmes, 25 à 39 ans, 40 à 54 ans, 55 à 64 ans) a utilisé un vocable qui lui est propre et qui démontre la spécificité de ses représentations. On remarque, par ailleurs, qu'il existe une récurrence dans les termes employés et que seul l'ordre de citation diffère. Ainsi, on note que les champs sémantiques suivants instituent un socle commun à tous les agriculteurs interrogés :

- Autonomie
- Passion
- Nature
- Travail

Ces champs sémantiques informent peu, car ils sont trop vastes et les réponses des agriculteurs trop peu détaillées. Afin d'affiner l'étude, je propose ici d'étudier les motivations qui découlent des représentations professionnelles *a priori* à travers l'étude des entretiens compréhensifs¹⁸⁰ et d'en observer les évolutions au cours de l'exercice du métier.

Avant de se pencher sur ce qu'entendent les agriculteurs par liberté, nature et travail de manière spécifique, j'étudierai les données résultant de la question suivante, posée lors de la passation du questionnaire : lorsque vous pensez à votre métier, lesquels de ces critères vous paraissent essentiels ? (Classer et numéroter les réponses de 1 à 2). Les variables de cette question (Figure 22) ont été construites autour de deux axes : les motivations extrinsèques et les motivations intrinsèques. Les motivations intrinsèques font « référence au fait de s'engager dans le travail de manière totalement volontaire et pour le plaisir de s'y réaliser »¹⁸¹. Elles sont associées au plaisir, à la stimulation positive et à l'accomplissement de l'activité. Il s'agit des variables :

¹⁷⁹ LAURENT C. et J. REMY, *Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités*, coll.« Les cahiers de la multifonctionnalité », 2004, p. 9.

¹⁸⁰ Le champ sémantique de la passion pouvant se retrouver dans l'analyse de la liberté, la nature et le travail, je ne l'étudierai pas ici de façon spécifique.

¹⁸¹ ZAWIEJA P. et F. GUARNIERI, *Dictionnaire des risques psychosociaux*, *op. cit.*, p. 498.

- Nourrir la population
- Être au contact de la nature
- Préserver l'environnement pour les générations futures

Les motivations extrinsèques, quant à elles, font « référence au fait de travailler pour des raisons considérées comme externes, tel le fait d'obtenir des récompenses ou d'éviter des conséquences négatives ». Elles sont associées à la récompense, la contrainte ou encore la compétition. Leurs sources sont extérieures à l'action. Il s'agit des variables :

- Préserver et léguer mon patrimoine
- Augmenter les bénéfices de mon entreprise

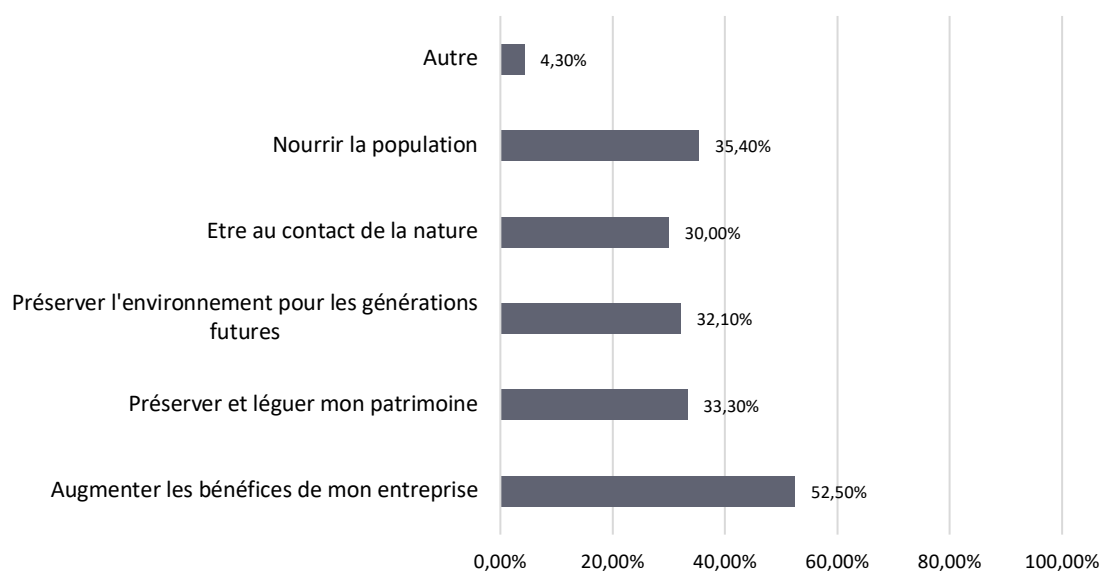


Figure 22. Lorsque vous pensez à votre métier, lesquels de ces critères vous paraissent essentiels ? (Classer et numérotter les réponses de 1 à 2) (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

On observe sur la Figure 24 que ce sont les motivations extrinsèques qui dominent chez les agriculteurs interrogés. En effet, la réponse la plus citée (52,5 %) par les agriculteurs est « augmenter les bénéfices de mon entreprise ». La réponse qui vient en seconde position avec 35,4 % est « nourrir la population ». Juste après, en troisième position des réponses les plus citées, vient « préserver et léguer mon patrimoine » avec 33,3 %. Pour aller plus loin et vérifier s'il existe un lien entre les profils dégagés sur les représentations professionnelles, la question a été croisée avec l'âge et le sexe des répondants. Or, les facteurs âge et sexe n'ont pas de relation significative avec les critères ci-dessus. Cependant, un autre facteur vient éclairer et informer sur le profil pouvant être lié aux motivations : le mode de production (Figure 23).

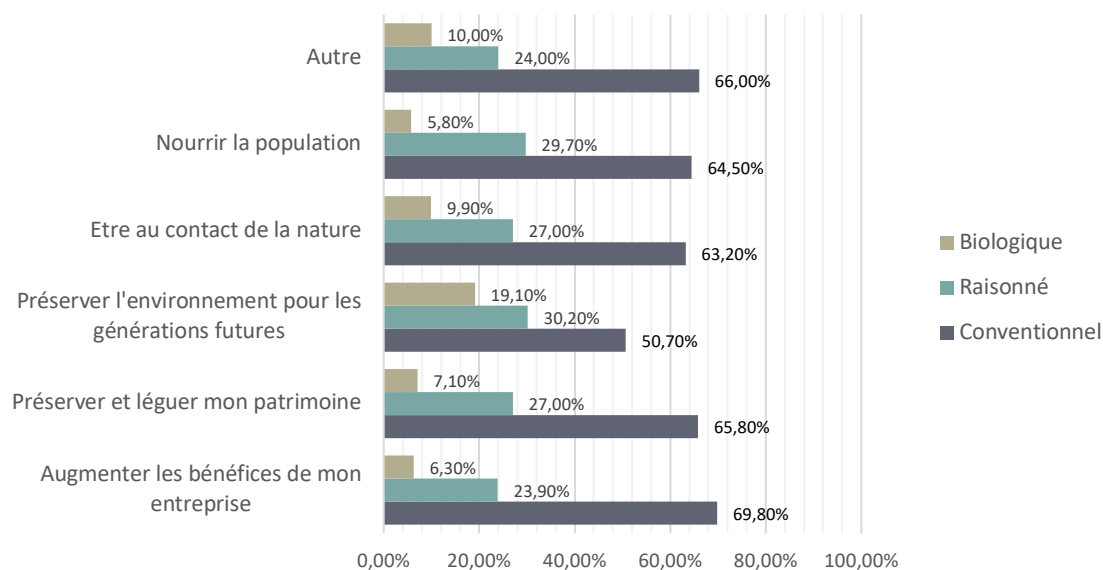


Figure 23. Tri croisé. Mode de production / Lorsque vous pensez à votre métier, lesquels de ces critères vous paraissent essentiels ? (Classer et numéroté les réponses de 1 à 2) (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Le mode de production est une variable déterminante dans l'étude des motivations. Si les deux réponses les plus citées par les agriculteurs exerçant en conventionnel (hormis « autre ») sont des motivations intrinsèques : « augmenter les bénéfices de mon entreprise » à 69 % et « préserver et léguer mon patrimoine » à 65,8 %, celles des agriculteurs exerçant en biologique sont d'ordre extrinsèque : « préserver l'environnement pour les générations futures » à 19,1%. On observe donc ici que les exploitants produisant en biologique ont proportionnellement des motivations plus extrinsèques que les exploitants installés en conventionnel. Les modes de production impactent les représentations *a priori* et les motivations qui en découlent.

2.1. L'AUTONOMIE

On comprend toute l'importance de la notion d'autonomie pour les exploitants agricoles costarmoricains au regard de leurs représentations professionnelles *a priori*. Mais en quoi consiste réellement l'autonomie ? comment peut-on la définir dans le cadre d'une exploitation agricole ?

Selon R. Le Coadic,

« l'autonomie individuelle pourrait être conçue comme la faculté et la capacité concrète pour les individus d'effectuer les choix et de réaliser les actions qui leur importent, en s'appuyant sur leur autoréflexion, sans que des formes de

manipulation, tromperie ou de coercition, viennent interférer dans leur choix et leurs actions. »¹⁸².

Autrement dit, l'autonomie relèverait de la capacité d'un individu à agir selon sa propre volonté sans qu'aucun élément extérieur à sa propre réflexion vienne infléchir ses désirs. Or, selon la théorie interactionniste, l'individu adapterait son comportement en fonction de l'anticipation du comportement d'autrui et des composantes de son environnement. Il analyserait et anticiperait la manière dont il pense que les éléments qui lui sont extérieurs vont opérer et ajusterait ainsi son comportement afin d'y répondre de façon adéquate. Dans ce cadre, l'autonomie devient émotionnelle et, par là même relative et subjective. Elle « suppose que l'individu ait le sentiment d'être à la base de ses choix lorsqu'il entreprend une action »¹⁸³. Ainsi, lorsque l'exploitant agricole veut prendre une décision concernant son système d'exploitation, il doit prendre en compte de nombreux facteurs – tels que les exigences juridiques, sociétales et économiques – que lui impose le système socio-économique global dans lequel il évolue. Cependant, la prise de décision ne peut avoir lieu que si l'exploitant agricole est en mesure de faire preuve de réflexivité sur sa situation. Il doit être en capacité d'analyser correctement son environnement et d'avoir les ressources nécessaires pour solutionner un problème de manière autonome.

« C'est ici que nous retrouvons le problème d'apprentissage. Aucune théorie fondée sur une mesure des coûts et avantages de chaque effort, de chaque investissement, en effet, ne peut avoir d'utilité pour un tel problème, puisque c'est par l'expérience que le décideur apprend ce qui était possible et qu'il recherchait sans en avoir vraiment conscience. S'il était capable de guider le changement en disposant d'une théorie suffisamment concrète sur les modalités et les conditions de l'apprentissage collectif, il pourrait certainement améliorer cette dimension particulière de ses choix ».¹⁸⁴

Or, et bien que les exploitants agricoles soient de plus en plus diplômés, il n'en reste pas moins, qu'au cœur d'une agriculture de plus en plus technicisée, une majorité d'exploitants, ne sont

¹⁸² LE COADIC R., « L'autonomie, illusion ou projet de société ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2006, vol. 121, n° 2, p. 317.

¹⁸³ DECHARMS R., *Personal causation: the internal affective determinants of behavior*, Hillsdale, N.J., L. Erlbaum Associates, 1983.

¹⁸⁴ CROZIER M. et E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Ed. du Seuil, 1977, p. 281.

pas formés au-delà du baccalauréat (Figure 24) et ne peuvent répondre seuls à leurs difficultés. Le technicien ou l'expert prennent alors une place importante dans la prise de décision et amenuisent l'autonomie décisionnelle de l'exploitant¹⁸⁵.

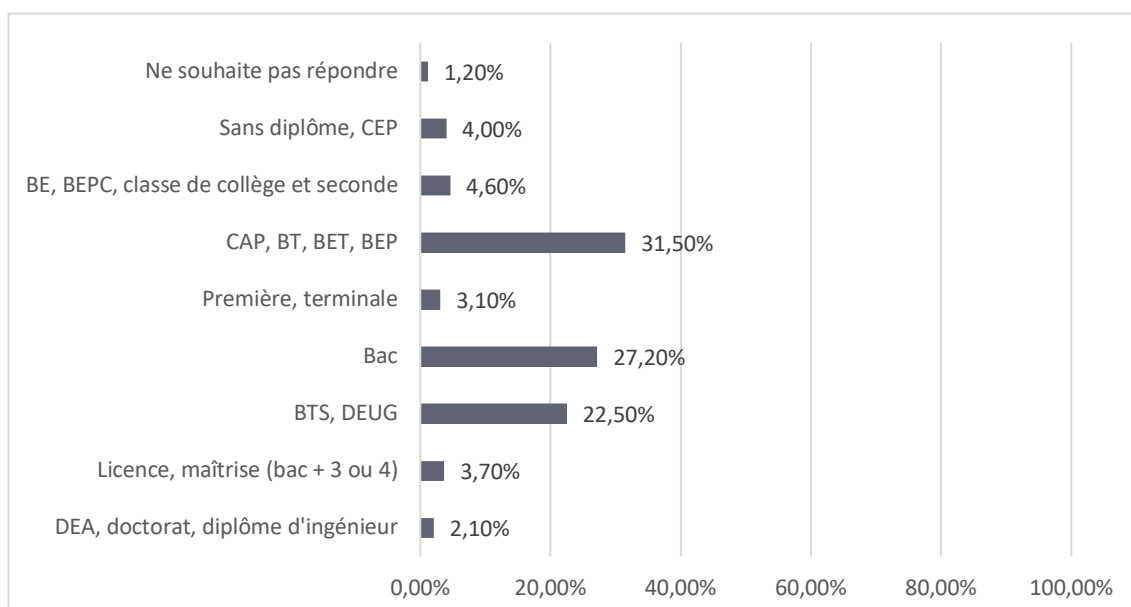


Figure 24 : Dernier diplôme obtenu par les exploitants agricoles costarmoricains (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

En effet, 70,4% des agriculteurs interrogés affirment avoir obtenu un diplôme de niveau baccalauréat ou moins. Seuls 22,5% des agriculteurs ont obtenu un BTS ou DEUG et 5,8 % ont un niveau équivalent ou supérieur à un bac +3. De plus, souvent dépendants des aides institutionnelles, des fluctuations des marchés et de leurs débouchés commerciaux, les exploitants agricoles doivent composer et s'adapter pour conserver ou gagner en autonomie économique. « Les pouvoirs publics ont manifesté une sollicitude constante vis-à-vis du milieu agricole, l'encadrant étroitement sous un ensemble de normes, de réglementations, d'incitations qui en font un secteur privé très dépendant de l'intervention publique. »¹⁸⁶

En résumé, nous pouvons distinguer deux types d'autonomie. D'une part, l'autonomie décisionnelle de l'exploitant agricole en matière d'organisation et de pratique du travail. D'autre part, son autonomie économique, qui fluctue en fonction de ses ressources financières et débouchés commerciaux. L'autonomie sera étudiée plus en détail dans les parties 2 et 3 de

¹⁸⁵ Cf. pg.256

¹⁸⁶ DAUCE P., *Agriculture et monde agricole*, op. cit., p. 27.

cette recherche, j'y aborderai les freins à l'autonomie décisionnelle et économique des exploitants agricoles costarmoricains. Avant cela, il nous faut analyser les motivations liées au champ sémantique de la liberté et de l'autonomie.

Nous l'avons relevé précédemment, les agriculteurs se représentent *a priori* leur métier comme empreint d'une relative autonomie. Or, l'étude des représentations *a posteriori* démontre que les agriculteurs se sentent contraints dans leurs activités. Les autres résultats de l'étude viennent contredire cette dernière affirmation (Figure 25).

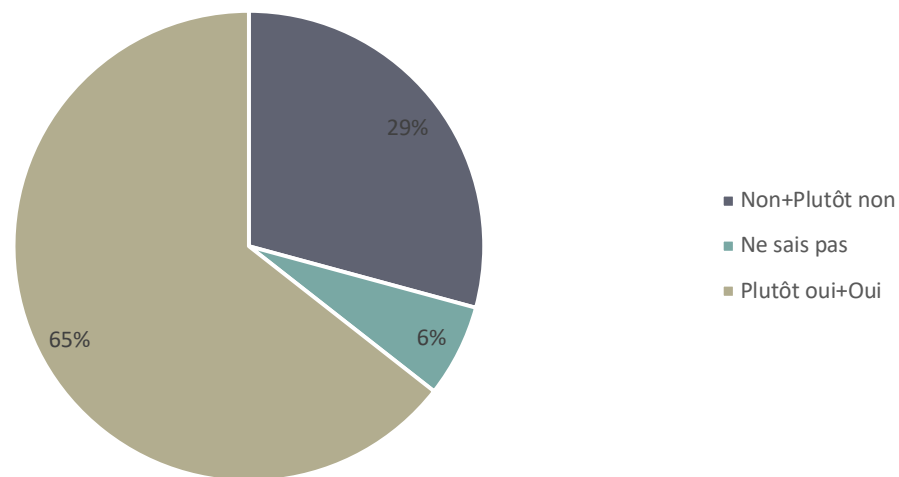


Figure 25. Vous sentez vous autonome dans votre travail ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

En effet, à la question « vous sentez-vous autonome dans votre travail ? », 65 % des agriculteurs répondent se sentir autonomes, 6 % qu'ils ne savent pas et 29 % déclarent ne pas l'être. Je me propose d'étudier dans un premier temps les aspects de l'activité agricole accordant aux exploitants agricoles l'autonomie souhaitée lors de leur intégration professionnelle. Dans un second temps, nous verrons en quoi cette dernière peut être contredite.

2.1.1. UNE AUTONOMIE SOUHAITEE, REVENDIQUEE ET EXERCEE

La motivation qu'est l'autonomie dans le travail se décline, pour les agriculteurs, en trois thèmes liés à la décision dans la gestion des activités professionnelles. Tout d'abord, ils trouvent une autonomie dans la cadence à laquelle ils exercent les différentes tâches inhérentes à leur

métier. Ils revendiquent et expriment le plaisir qu'ils éprouvent à être maîtres du rythme auquel ils travaillent, comme le souligne Claude :

Ben, le fait d'avoir une certaine indépendance, le choix de faire un peu ce que j'ai envie de faire, et puis de décider, moi, si j'ai envie d'aller plus vite ou si j'ai envie d'aller moins vite. Malgré tout, même si pour bien faire il faudrait aller plus vite, je vais aller comme je peux. (Claude, homme, 55 ans et plus, maraîchage, biologique, zone 3)

De la même façon, Christian m'explique, en se comparant à moi, que son métier lui offre une certaine souplesse que d'autres n'ont pas la chance d'avoir. Cette autonomie dans l'organisation de son temps de travail lui confère une plasticité qu'il apprécie :

Qu'est-ce que j'aime ? Ah ah ! Faire ma sieste le midi avant de reprendre, ça j'aime bien. (Rires). Parce que c'est un métier qui permet une certaine liberté quand même. Ah ! je ne suis pas sûr que vous ayez pu faire la sieste avant de venir, parce que vous étiez sur la route, et puis vous vouliez être à l'heure au rendez-vous ! Ce qui était le cas d'ailleurs ! (rire). Et donc ce n'est pas tous les métiers qui le permettent... qui permettent quand même une certaine souplesse. Dans le métier on n'a pas de chef, directement. Tous les jours, au quotidien, on manage son temps quand même. Donc, ça, c'est peut-être le premier avantage : l'organisation de son temps. (Christian, homme, 55 ans et plus, élevage porcin, conventionnel, zone 1)

Ensuite, les agriculteurs, à l'image d'André, pointent du doigt l'autonomie décisionnelle qui admet une liberté dans le choix des activités quotidiennes :

La liberté, les horaires, choisir de travailler... choisir ce que j'ai envie de faire tous les jours, voilà, c'est tout. (André, homme, 55 ans et plus, grande culture, conventionnel, zone 2)

Enfin, et plus globalement, c'est l'organisation générale et la capacité à décider seul qui est mise en avant, notamment par Régine :

Je suis assez libre. Je m'organise comme je veux, voilà. Pourvu que le boulot soit fait. Mais je m'organise comme je veux. Je n'ai personne qui peut me dire : « tu

fais ci, tu fais ça, tu ne fais pas bien... gnagna... ». Voilà. Ça, c'est déjà énorme !
(Régine, femme, 55 ans et plus, élevage bovin viande, raisonné, zone 2)

Elle insiste sur le fait d'être consciente d'avoir la chance d'être autonome dans son organisation, mais aussi dans les choix relevant de ses pratiques professionnelles, car, contrairement à d'autres, personne ne la reprend pour lui dire quand ni comment faire son travail. Cependant, et bien que 65 % des agriculteurs déclarent se sentir autonomes dans leur travail, deux choses sont à relever. D'abord, le fait que lors des entretiens les agriculteurs ont toujours mis en avant une liberté dans l'organisation de leurs tâches et dans leur gestion du temps (autonomie décisionnelle), mais très peu, voir aucun, ont fait référence à une réelle autonomie dans la gestion technique de leur production ou encore à une autonomie économique.

2.1.2. UNE AUTONOMIE CONTRARIEE

Près d'un tiers des agriculteurs (29 %) ont déclaré ne pas se sentir autonome dans leur travail. Une analyse plus poussée de cette population met en évidence que le mode de production admet une relation très significative avec la question de l'autonomie (Figure 26).

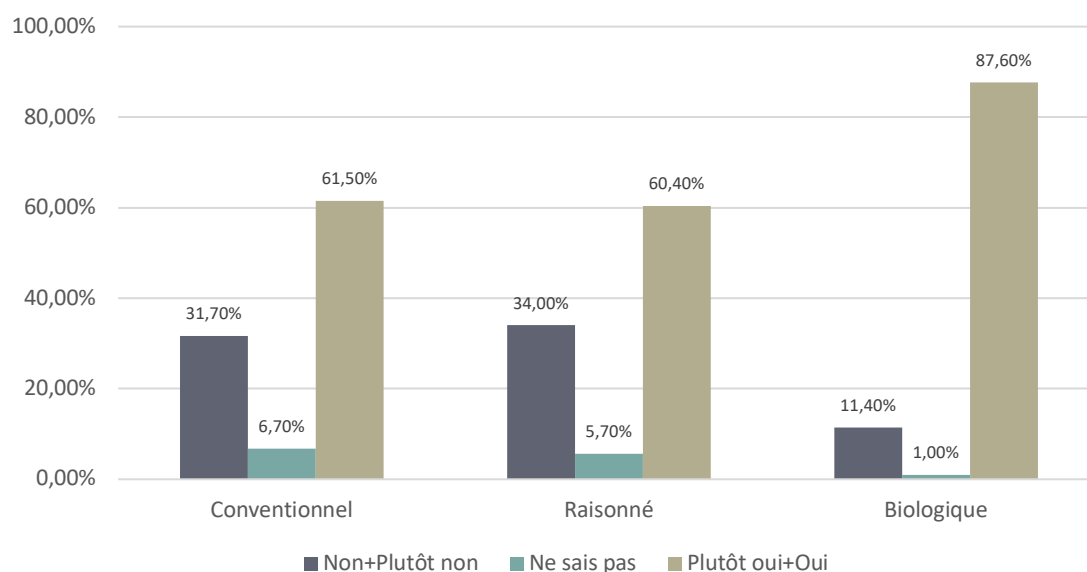


Figure 26. Tri croisé. Vous sentez-vous autonome dans votre travail ? / Mode de production.
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

On observe en effet que les agriculteurs produisant en biologique se sentent autonomes dans leur travail à hauteur de 87,6 %, contre 61,5 % des agriculteurs produisant en conventionnel et 60,4 % de ceux produisant en raisonné. Le mode de production a donc un impact sur le sentiment d'autonomie des exploitants agricoles. On note par ailleurs que 57,6 % des

exploitants agricoles faisant partie des 27,5% ayant déjà pensé à changer leur façon de produire affirment vouloir le faire pour se sentir plus autonomes.

Le manque d'autonomie est exprimé par les agriculteurs par le terme de « contrainte ». Les contraintes consistent selon E. Durkheim « en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel il s'impose à lui »¹⁸⁷. Il s'agit de contraintes psychologiques, mais aussi de contraintes structurelles ou normatives « fixant des limites sur l'éventail d'options dont dispose un acteur ou un ensemble d'acteurs, dans un contexte donné ou dans un type de contexte »¹⁸⁸.

Ainsi, lorsque la question des causes d'une absence de sentiment d'autonomie professionnelle est posée à l'échantillon, celui-ci met en avant des raisons structurelles (Figure 27).

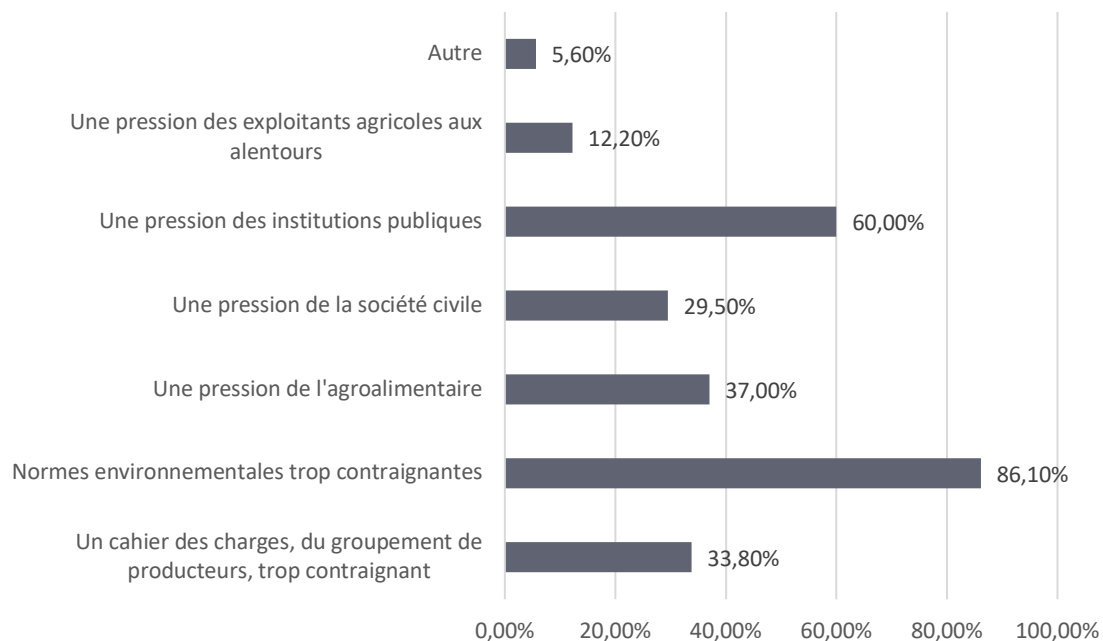


Figure 27. Vous sentez-vous autonome dans votre travail ? Sinon est-ce à cause de : (classez et numérotez vos réponses de 1 à 3. (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les trois raisons les plus citées – quant à l'absence de sentiment d'autonomie chez les agriculteurs costarmoricains – sont à 86,1 % des normes environnementales trop contraignantes, à 60 % une pression des institutions publiques et à 37 % une pression dans le

¹⁸⁷ DURKHEIM É., *Les règles de la méthode sociologique*, op. cit., p. 5.

¹⁸⁸ GIDDENS A., *La Constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 235.

secteur de l'agroalimentaire. Ces contraintes structurelles semblent peser sur le moral des agriculteurs par leur nombre, leur fréquence, mais aussi leur effet coercitif et intrusif sur les activités quotidiennes de l'exploitation.

Moi, qu'est-ce que je n'aime pas ? Ce que j'apprécie le moins au jour d'aujourd'hui, c'est peut-être les tâches administratives, la paperasse. Parce qu'on nous en demande de plus en plus, et on a beau fournir, du jour au lendemain y a des normes supplémentaires, y a des contraintes supplémentaires, il a plein de choses... (André, homme, 55 ans et plus, grande culture, conventionnel, zone 2)

Il existe un fort paradoxe relatif à la question de l'autonomie : une dualité qui exerce un stress chez les agriculteurs. À l'exemple de Christian qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, était heureux de m'expliquer que son métier lui offrait une certaine souplesse d'organisation quotidienne de son temps de travail que d'autres n'avaient pas la chance d'avoir. Or, à la suite de l'entretien, lorsque je lui ai demandé ce qu'il n'aimait pas dans son métier, Christian a fait référence à un manque d'autonomie décisionnelle, mais cette fois en lien avec la pratique même de ces activités professionnelles dans leur contenu :

Qu'est-ce que je n'aime pas ? Humm, avoir des emmerdes ! (rire). En plus, qu'est-ce que je n'aime pas ? Ah ! Si... Je vais le dire : avoir affaire à des cons. Alors, je vais m'expliquer... On se rend compte que, pour une exploitation aujourd'hui, on a de plus en plus de gens qui tournent autour... qui nous amènent des normes, qui font des contrôles, qui... Alors là, il n'y rien de plus usant, même pour moi qui suis globalement très optimiste, rien de plus usant de plus fatigant, révoltant, que d'avoir des, et permettez-moi l'expression, « des branleurs » qui viennent vous dire ce qu'il faut faire, alors qu'ils ne connaissent rien eux-mêmes à la chose. Alors ça, c'est...ça...c'est...ça, c'est fatigant, ça ! (Christian, homme, 55 ans et plus, élevage porcin, conventionnel, zone 1)

Christian dans son propos fait référence aux normes et aux divers experts et consultants des organisations professionnelles qui viennent contrôler, informer ou former les agriculteurs. Ce

sont, pour lui et pour bien d'autres, autant de contraintes structurelles qui viennent priver les agriculteurs d'une partie de l'autonomie qu'ils avaient associées à la profession *a priori*.

Il existe donc bien une dichotomie entre les représentations professionnelles *a priori* liées à l'autonomie et une pratique professionnelle *a posteriori* qui contrarie la motivation des agriculteurs. Mais elle ne s'exerce que sur une facette de l'autonomie décisionnelle. Au regard de ces résultats, il semble en effet que l'autonomie liée à la gestion du temps et de l'organisation des activités soit préservée alors même que l'autonomie attachée à la décision dans les manières d'effectuer les activités professionnelles soit contrainte par les normes et les experts agricoles.

2.2. LA RELATION AU VIVANT

Lorsqu'ils définissent leur profession, les exploitants agricoles emploient le terme « nature ». Mais qu'entendent-ils par-là ? Quelles sont les représentations liées à ce vocable ? Baptiste nous donne un indice des représentations attachées au champ sémantique de la nature :

Qu'est-ce que j'aime dans mon métier ? J'aime, le matin, voir le soleil se lever au-dessus de mes vaches dans un champ... Et me dire qu'aujourd'hui tout est à sa place, que tout va bien, que je vais aller boire un jus... Il y a quelques moments comme ça qui sont assez jouissifs... (Baptiste, homme, 15-39 ans, bovin viande, raisonné, zone 2)

Les représentations évoquées font référence à la faune, à la flore, au paysage et plus généralement à la relation au vivant, à l'environnement avoisinant.

2.2.1. LA RELATION A L'ANIMAL

Bien que la relation au vivant soit une des motivations principales à l'exercice du métier, le rapport que les agriculteurs éleveurs entretiennent avec les animaux a évolué au fil le temps. André en fait le constat :

« Moi j'ai arrêté l'élevage laitier depuis 1998, mais il y a encore des vaches dont je sais le nom ; je sais combien de veaux elles ont eu ; je me rappelle leur couleur ; je suis capable de donner le nom de presque l'ensemble des bêtes que j'avais à

l'époque. Ça, ça a disparu, mais je fais partie de l'ancienne génération aussi. Ah ben, ça, on l'a perdu. On l'a perdue, cette attache-là qu'on avait à la terre et aux animaux, à ce qu'on produit. Je ne sais pas. Oui, maintenant c'est plus des chefs d'entreprise que des agriculteurs à proprement dit. Parce qu'ils ont leur travail à faire, et puis quand le travail à faire est fait ils sont dans la paperasse, et « comment on va gagner de l'argent. », « Qu'est-ce qu'on va déclarer là ? », et puis c'est tout hein. Et puis deux heures après on retourne mettre de l'aliment aux bêtes à fond les manettes, mais... la vache, ce n'est pas la vache, c'est... voilà, c'est qu'un numéro. » (André, homme, 55 ans et plus, grande culture, conventionnel, zone 2)

En effet, l'étude des représentations professionnelles *a priori* (Figure 16)¹⁸⁹ montre que les agriculteurs âgés de 55 à 64 ans mobilisent davantage le lexique de la nature que les autres tranches d'âge. Les représentations liées à la nature s'estompent parallèlement à l'âge des agriculteurs. Plus ces derniers sont jeunes, moins ils semblent sensibles aux motivations liées au contact avec la nature. Cette évolution dans la relation au vivant s'explique par l'intégration des rationalités industrielles :

« Le travail en élevage s'appuie sur de multiples rationalités dont la plus importante pour une majorité d'éleveurs est la rationalité relationnelle (Porcher 2002a). Travailler en élevage renvoie à un vivre ensemble avec d'autres personnes, mais aussi, et surtout avec des animaux. Pourtant, les animaux d'élevage du point de vue des systèmes de production et de l'organisation du travail ne sont rien en tant qu'eux-mêmes. Ils ne sont que machines, matières ressources pour les éleveurs et pour les salariés par contre, tes animaux ne sont pas rien puisqu'ils sont engagés avec eux dans une relation intersubjective, mais la position dans le travail est difficile à cerner. Implicitement, ils sont considérés comme des partenaires "naturels" du travail. »¹⁹⁰

¹⁸⁹ Cf : p. 142

¹⁹⁰ BEGUIN P., B. DEDIEU, et É. SABOURIN (dir.), *Le travail en agriculture, son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, Paris, Harmattan, 2011, p. 255.

Ainsi, l'industrialisation de l'agriculture a modifié, à travers une profonde mutation, les rapports de l'agriculteur aux animaux comme la culture professionnelle agricole. L'animal est devenu une variable économique, un outil de production :

« Depuis les années 1950 en France, et plus précisément depuis le milieu du XIX^e siècle, quand a émergé le projet d'industrialisation de l'élevage, c'est-à-dire la volonté de faire de l'élevage un ensemble d'activités rentables inscrites dans l'économie industrielle, l'affirmation de ce primat s'est appuyée sur la construction d'un statut de l'animal d'élevage réifié et sur le déni du lien entre éleveurs et animaux. Les finalités de l'élevage ont été réduites à sa rationalité économique. »¹⁹¹

Cependant, il serait faux de prétendre que le rapport à l'animal est totalement utilitariste pour les agriculteurs. À l'image de Marcus, les agriculteurs se trouvent dans une relation ambiguë à l'animal :

J'aime bien m'occuper des animaux quand même, ce n'est pas parce que je ne m'attache pas à eux que je ne les aime pas. De toute façon on ne peut pas être éleveur, réussir dans l'élevage si on n'aime pas les animaux à la base. Mais euh... donc dans l'ordre, c'est plus la partie – moi, quand même – gestion, être à son compte. Moi, j'aurais pu, par exemple, m'installer en pouleuse ou des choses comme ça. Ça m'aurait aussi plu, autant plu, je pense. (Marcus, homme, 15/39 ans, élevage porcin, Conventionnel, zone 1)

Ainsi, on constate une ambivalence entre le rapport affectif et le rapport utilitariste à l'animal pour les plus jeunes générations d'agriculteurs.

2.2.2. LE PAYSAGE ET LA RELATION A LA TERRE

Le lien des agriculteurs à l'environnement, au paysage et, plus spécifiquement, à la terre a, lui aussi, subi des transformations avec l'industrialisation. C'est à la suite de la perte du lien au sol qu'a commencé la dérive de l'agriculture bretonne¹⁹². « De l'intensification agricole, en particulier pour l'agriculture hors-sol, résulte une déconnexion entre ces exploitations intégrées

¹⁹¹ PORCHER J., « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? », 2008, coll.« Textes à l'appui. La bibliothèque du MAUSS », p. 132.

¹⁹² POCHON A., *Les champs du possible : plaidoyer pour une agriculture durable*, Paris, Syros, 2002.

aux IAA, le milieu rural et l'environnement. Le lien au sol et aux activités à la nature (pêche et aquaculture, tourisme littoral) sur lesquelles repose le système économique breton s'est perdu »¹⁹³. Nous sommes très loin du rapport des anciens agriculteurs bretons à la nature. La poétesse A. Duval écrivait : « la terre est comme mon deuxième corps ». Le rapport des agriculteurs à la nature était charnel.

Cependant, à l'image de la relation à l'animal la relation à la terre n'est pas dépourvue de complexité. À la suite de cette étude, j'ai pu relever trois représentations bien distinctes issues de la relation à la terre. Pour les agriculteurs, la terre représente tour à tour ou de manière cumulée : un moyen de production, un patrimoine économique et / ou une histoire biographique.

« Et du coup, si demain votre exploitation ne fonctionnait plus, vous pourriez la vendre ? »

« J'espère. Normalement, c'est un outil neuf. Ah ! Ce serait un crève-cœur. Déjà, quand il a fallu vendre la ferme de mon père, j'avais 17 ans, et ça a été terrible. En plus, la mienne, là... Ouais, mais s'il n'y a pas le choix... Non, mais peut-être que... la différence entre les deux... Peut-être que ceux qui ont un héritage, qui ont pris la suite de leurs parents... ça a été moins difficile d'acquérir la terre que nous. Enfin, moi, par exemple. Moi, je suis attachée... Je suis fière d'avoir pu acheter 33 hectares l'année dernière, en trois ans d'existence de la société, en fait, et ça me ferait mal au cœur de vendre mes terres. Moi, je vois mon mari, comme c'est la suite des parents, il aime la terre, mais, lui, il voit plutôt la terre comme une rente. C'est un capital. S'il faut investir aujourd'hui, c'est dans la terre. C'est ce qu'il me dit. » (Laurence, femme, 15-39 ans, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

Laurence exprime la complexité de la relation à la terre. Cependant, quelles que soient les représentations qui lui sont attachées, à la notion de terre, elle est considérée comme un bien propre par l'agriculteur, une propriété exclusive et individuelle. C'est pourquoi, certaines tâches

¹⁹³ GAMBINO M., *Les mutations des systèmes productifs français : le modèle breton, à revisiter*, 2014, p. 376.

d'intérêt général annexes aux activités productives, comme l'entretien des paysages, sont mal acceptées par les agriculteurs (Figure 28).

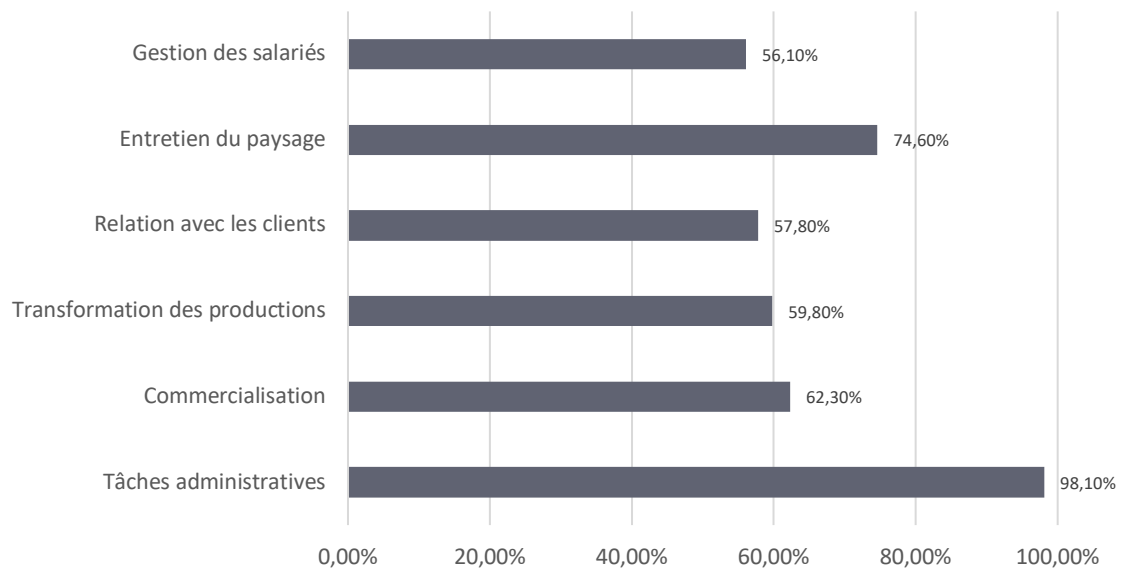


Figure 28. Veuillez classer ces tâches par ordre de pénibilité, de la plus pénible à la moins pénible selon vous.
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Pour les agriculteurs, l'entretien des paysages est la seconde tâche la plus pénible à réaliser dans le cadre de leurs activités professionnelles à 74,6 %, après la gestion des tâches administratives qu'ils considèrent pénible à plus de 98 %.

En conclusion, il existe donc une multitude de relations au vivant pour les agriculteurs, mais beaucoup d'entre eux en particulier les plus jeunes, tendent désormais à considérer les animaux ou la terre comme de simples propriétés individuelles, au même titre des outils de production, des capitaux économiques.

2.3.L'AGRICULTEUR : UN INDEPENDANT AUX MULTIPLES ACTIVITES

Tout comme le lexique de la nature, le lexique du travail, observé dans les représentations *a priori*, est sujet à un grand flou. Il semble qu'au-delà des motivations liées à l'entrepreneuriat, c'est la multitude et la variété des activités liées à la profession qui motivent les agriculteurs :

Tout... Il n'y a rien qui me... Moi, que ça soit autant l'élevage que le contact, quand je fais de la vente directe avec le consommateur...Euh... La diversité qu'on

peut avoir sur ce métier-là. On est éleveur, on est cultivateur, on est gestionnaire, on est commerçant, mécanicien, bricoleur... On est multicartes. C'est-à-dire que c'est un métier... Aujourd'hui, je peux très bien faire un peu de maçonnerie, demain je peux faire un peu de plomberie. Bon, après, c'est mon ressenti. Tous les agriculteurs ne sont peut-être pas aussi manuels que ça, mais je fais la vidange de mon tracteur, après je vais dans les champs, je vais faire fabriquer l'aliment de mes volailles, je vais...euh...pouf... Il y a plein de choses, plein, plein, plein, plein... C'est un métier très riche et enrichissant. (Antonin, homme, 15-39 ans, élevage avicole, raisonné, zone 1)

2.3.1. LA MULTIFONCTIONNALITE

La multifonctionnalité du travail agricole est :

L'« ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité. En France, elles peuvent inclure notamment la production, la sécurité alimentaire, l'entretien du territoire, la protection de l'environnement, la sauvegarde du capital culturel, le maintien du tissu économique et social rural par la diversification des activités (via le développement d'activités nouvelles liées à l'activité agricole, type agrotourisme) »¹⁹⁴.

Plus précisément, la multifonctionnalité du travail agricole englobe aussi les activités essentielles à la pérennité d'une exploitation agricole, mais annexes à la production elle-même (par exemple : la comptabilité, la gestion commerciale, les régularisations administratives, la gestion du personnel, etc.). Autrement dit, la multifonctionnalité du travail agricole peut être définie comme l'ensemble des activités qui sont liées à la production agricole, mais qui ne l'impliquent pas directement. C. Laurent et J. Rémi définissent l'activité comme « un comportement humain qui a un sens pour celui qui l'exerce. » et qui « n'a pas vocation à fournir un revenu »¹⁹⁵. Or, la définition donnée par les exploitants agricoles interrogés ne semble pas

¹⁹⁴ LAURENT C. et J. REMY, *Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités, op. cit.*, p. 6.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 9.

correspondre à cette dernière, car une majorité d'entre eux considère l'aspect administratif de leur profession et l'entretien des paysages comme des inconvénients (Figure 28)¹⁹⁶.

Bien que l'aspect administratif ne soit pas négociable dans la gestion de l'exploitation agricole et qu'il constitue une activité à part entière pour l'exploitant, il ne semble pas qu'il ait un sens pour ce dernier. Dans ce cas, l'activité ne semble plus être source de bien-être. Ainsi, « bien que la pénibilité physique du travail ait globalement diminué, la bureaucratisation peut provoquer une souffrance mentale considérable pour les exploitants qui se sentent humiliés et dépendants du système technocratique »¹⁹⁷.

2.3.2. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

D'autres activités comme la commercialisation, la transformation des produits, l'entretien du territoire, etc., peuvent être des sources de souffrance chez les exploitants agricoles. La pénibilité physique au travail « ne cesse de régresser sous les effets de la mécanisation, de la chimie et de l'informatisation ; le refus de ce travail physique, au sein des jeunes générations, est devenu un problème de société »¹⁹⁸. En effet, en quête d'une mécanisation toujours plus poussée, les exploitants agricoles semblent toujours subir de lourdes contraintes physiques. Ainsi, à la question « globalement, pensez-vous que vos conditions de travail se sont améliorées au cours des dernières années ? » (Figure 29), les agriculteurs répondent à 52 % que leurs conditions de travail se sont améliorées contre 43 % qui affirment qu'elles ne se sont pas améliorées.

¹⁹⁶ Cf : p.164

¹⁹⁷ PURSEIGLE F., « Les agriculteurs dans leur environnement local »,15 novembre 2010, p. 40.

¹⁹⁸ HERVIEU B. et J. VIARD, *L'archipel paysan la fin de la république agricole*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2011, p.18.

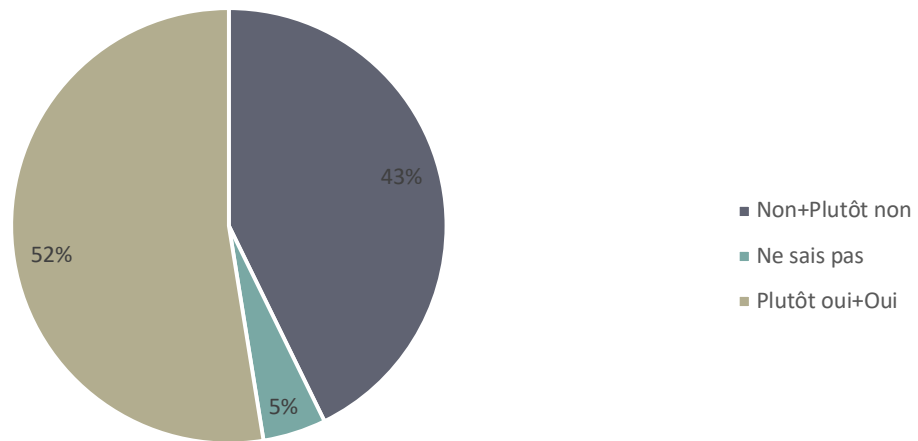


Figure 29. Globalement, pensez-vous que vos conditions de travail se sont améliorées au cours des dernières années ?
 (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

La multifonctionnalité a donc aussi ses revers. Les tâches qui influent négativement sur les conditions de travail des agriculteurs font partie d'un ensemble de facteurs que j'étudierai au cours de cette thèse.

CONCLUSION

Dans un contexte d'interpénétration et d'interdépendance, les différents sous-systèmes sociaux dans lesquels gravitent les exploitants agricoles costarmoricains influent tant sur leurs représentations professionnelles que sur leurs constructions identitaires. Héritage identitaire et stigmatisations récurrentes pèsent sur les agriculteurs et leur famille. En effet, qu'il s'agisse d'un héritage régional lourd de représentations négatives, de l'école, de la famille, du voisinage ou encore des médias, les agriculteurs costarmoricains font face à de très nombreuses stigmatisations tout au long de leur vie. Dès leur socialisation primaire, ils sont confrontés à la honte d'une identité professionnelle qui n'est pas encore la leur. Discrédités, honteux, beaucoup d'entre eux développent une identité pour autrui négative. Par la suite, la famille, le voisinage non agricole, les médias renforcent un sentiment d'exclusion de la société ordinaire pour des agriculteurs dont les pratiques et les normes sont considérées comme désuètes puisqu'elles ne correspondent plus au canon normatif d'un système global et ne sont pas en mesure de répondre aux préoccupations du plus grand nombre. Ainsi, l'invisibilité des agriculteurs dans la société ordinaire, leur sentiment *de reconnaissance dépréciative*¹⁹⁹ ainsi que la *méconnaissance*²⁰⁰ auxquels ils doivent faire face sont contre-productifs si le but de la société ordinaire est de faire évoluer leurs pratiques et le regard qu'ils portent sur eux-mêmes.

À cette contrainte, qu'exerce la société ordinaire sur les agriculteurs, vient se greffer une dissonance entre leurs représentations professionnelles *a priori* et *a posteriori* des exploitants agricoles costarmoricains. C'est le bien-être professionnel qui en est directement impacté, car, rappelons-le, il a été supposé précédemment que plus le travail réel s'apparente au travail idéal plus l'individu tend au bien-être. À l'inverse, plus les facteurs environnementaux influent négativement sur les variables du bien-être professionnel, plus l'état émotionnel du travailleur est proche du mal-être. Il se dessine plusieurs profils à travers les représentations professionnelles *a priori* observées ici. Ces dernières diffèrent selon l'âge, mais aussi selon le sexe des exploitants agricoles. L'analyse des représentations *a posteriori* à travers le facteur « âge » confirme un mal-être accru pour les agriculteurs âgés de 40 à 54 ans. De plus, il existe

¹⁹⁹ RENAULT E., *L'expérience de l'injustice*, op. cit.

²⁰⁰ *Ibid.*

une grande corrélation entre l'âge des agriculteurs et les problèmes de santé. Ces résultats appuient une nouvelle fois le caractère atypique des agriculteurs de « 40 à 54 ans » face au bien-être professionnel. Il semblerait aussi que les modes de production impactent les représentations *a priori* et les motivations qui en découlent. En effet, les exploitants produisant en biologique ont proportionnellement des motivations plus extrinsèques que les exploitants installés en conventionnel. Or, quel que soit l'âge, le sexe ou le mode de production des exploitants agricoles, on observe deux motivations prégnantes : l'autonomie et la relation au vivant. Il existe une dichotomie entre les représentations professionnelles *a priori* liées à l'autonomie et une pratique professionnelle *a posteriori* qui contrarie la motivation des agriculteurs. Mais elle ne s'exerce que sur une facette de l'autonomie décisionnelle. Au regard de ces résultats, il semble en effet que l'autonomie liée à la gestion du temps et de l'organisation des activités soit préservée alors même que l'autonomie attachée à la décision dans les manières d'effectuer les activités professionnelles soit contrainte par les normes et les experts agricoles. On constate aussi une ambivalence entre le rapport affectif et le rapport utilitariste à l'animal pour les plus jeunes générations d'agriculteurs. En conclusion, il existe donc une multitude de relations au vivant pour les agriculteurs, mais beaucoup d'entre eux en particulier les plus jeunes, tendent désormais à considérer les animaux ou la terre comme de simples propriétés individuelles, au même titre des outils de production, des capitaux économiques.

PARTIE II. ENVIRONNEMENT ET ORGANISATION SOCIOPROFESSIONNELLE LOCALE

« Le côté positif de l'individualisme moderne est de donner à chacun plus de responsabilité et d'autonomie ; son côté négatif est de dégrader les solidarités et d'accroître les solitudes »

E. Morin, Dialogue sur la connaissance (2011)

Dans la partie précédente, nous avons souligné que des valeurs de la société ordinaire – antagoniques aux pratiques professionnelles des agriculteurs – créaient des tensions et des difficultés dans les relations et l'intégration sociale de ces derniers. Je propose ici d'étudier plus précisément les normes et les valeurs professionnelles fondamentales des agriculteurs costarmoricains. Il s'agira d'appréhender leurs origines, leurs effets sur les relations socioprofessionnelles et leur impact sur l'intégration sociale des agriculteurs. Autrement dit, les normes et valeurs professionnelles des agriculteurs sont-elles spécifiques à la profession agricole ou sont-elles en cohérence avec le système normatif de la société ordinaire ? De quelles manières orientent-elles les pratiques et les comportements des agriculteurs ? Enfin, quelles conséquences engendrent-elles sur leurs relations socioprofessionnelles ?

CHAPITRE 3. LA CULTURE DE METIER : ENTRE RECONNAISSANCE DES PAIRS ET DECALAGES SOCIAUX

1. NORMES ET VALEURS PROFESSIONNELLES

Puisque « les individus incorporent au fur et à mesure de leur socialisation, des normes, des valeurs et des systèmes de représentation ne laissant que peu de place à l'apprentissage »²⁰¹, c'est à travers l'étude des normes professionnelles qu'il est possible d'appréhender la manière dont l'apprentissage culturel mène à la création d'une identité professionnelle et à la conscience de groupe. Ainsi, l'habitus professionnel, à travers les normes et valeurs qu'il génère, pondère et évalue les pratiques professionnelles et sociales de l'agriculteur et lui attribue une place dans la *stratification socioprofessionnelle*²⁰². À l'instar de ceux des salariés, les rapports socioprofessionnels des agriculteurs ne peuvent se fonder sur « des différences de statuts définis par une sorte de conjonction entre la qualification, jugée par des examens obtenus hors de l'entreprise et le grade occupé dans une échelle de postes de responsabilité croissante »²⁰³. En effet, le statut d'indépendant des agriculteurs ne génère pas de stratification socioprofessionnelle directe. Cependant, il existe une stratification indirecte, induite par la culture professionnelle, car « l'entreprise apparaît de nos jours comme un espace culturel premier au même titre que la famille, la localité rurale et le système éducatif »²⁰⁴. Cette stratification officieuse, bien que basée sur des normes et valeurs communes au groupe professionnel n'est pas formalisée de manière claire. Elle est soumise, dans sa conceptualisation, au référentiel systémique de l'agriculteur, acteur de la situation, ainsi qu'à son arbitrage. Elle est subsidiaire dans sa composition et l'ensemble des éléments des sous-

²⁰¹ OSTY F., *Le désir de métier : engagement, identité et reconnaissance au travail*, Rennes, [France], Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 98.

²⁰² SAINSAULIEU R., *L'identité au travail: les effets culturels de l'organisation*, Reimpr. de la 3. éd., Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll.« Références: académiques », 1993.

²⁰³ *Ibid.*, p. 239.

²⁰⁴ CHANLAT J.-F. (dir.), *L'Individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Québec] : [Paris, Presses de l'Université Laval ; Editions Eska, coll.« Sciences de l'administration », 1990, p. 612.

systèmes sociaux de l'agriculteur. (Figure 30). Entendu que la stratification socioprofessionnelle de l'agriculteur est le produit d'un conditionnement issu de sa socialisation et de ses représentations professionnelles, elle ne peut être exactement semblable à celle d'un autre agriculteur.

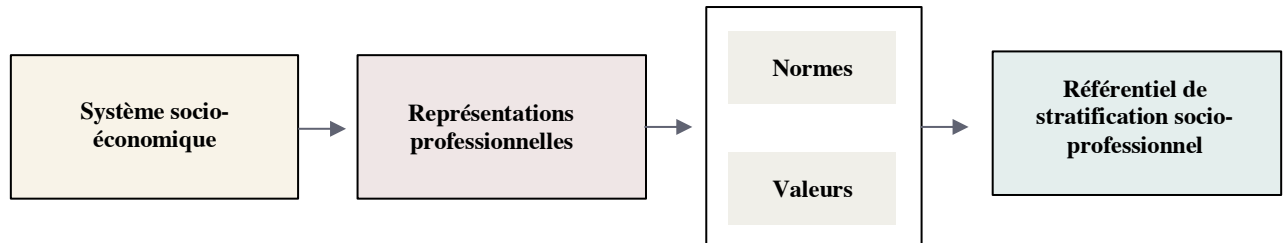


Figure 30. Création du référentiel de stratification socio-professionnel de l'agriculteur (Réalisation : E. Jimenez – 2017)

L'absence de codification officielle et précise des normes et valeurs – constituantes le référentiel professionnel – place l'agriculteur dans une position d'incertitude car, s'il est en mesure de se poser en analyste de son propre travail et de celui de ses pairs, il est face à l'ignorance de ce que peut être la grille d'analyse des observateurs agriculteurs extérieurs à son exploitation. Se pose alors la question de la reconnaissance des pairs. Or, comme il a été observé précédemment, il semble que la reconnaissance au travail soit une des variables essentielles de bien. En effet,

« la reconnaissance au travail est un élément essentiel pour préserver et construire l'identité des individus, donner un sens à leur travail, favoriser leur développement et contribuer à leur santé et à leur bien-être [...] la reconnaissance constitue d'abord une réaction constructive ; il s'agit aussi d'un jugement posé sur la contribution de la personne, tant en matière de pratique de travail qu'en matière d'investissement personnel et de mobilisation. Enfin, la reconnaissance se pratique sur une base régulière ou ponctuelle avec des manifestations formelles ou informelles, individuelles ou collectives, privées ou publiques, pécuniaires ou non pécuniaires »²⁰⁵.

Bien qu'il n'existe pas de codification claire, génératrice d'une stratification socioprofessionnelle, c'est à travers le respect des normes et valeurs du groupe professionnel que se joue pour les agriculteurs l'obtention d'un capital symbolique. Ce dernier se constitue de

²⁰⁵ BRUN J.-P. et N. DUGAS, « La reconnaissance au travail », *op. cit.*, p. 85.

« n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'il est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schèmes classificatoires, des schèmes cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c-à-d de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré »²⁰⁶.

Ainsi, le capital symbolique, à travers toutes ces constituantes, définit à son tour la reconnaissance professionnelle que se portent les agriculteurs les uns aux autres. En 1958, H. Mendras note que « dans la plupart des sociétés paysannes traditionnelles, le prestige social se mesure à deux aunes : le degré de conformité aux traditions et l'ampleur du capital »²⁰⁷. Je vous propose ici, à travers l'exemple de l'esthétique des champs et du capital de revenir sur cette observation de H. Mendras, d'appréhender ce phénomène de manière plus précise, d'en voir les potentielles évolutions et d'en saisir les effets sur les rapports des agriculteurs à la société ordinaire.

1.1. LE TEMPS DE TRAVAIL

En 2013, les agriculteurs français déclaraient travailler 54,7 heures²⁰⁸ par semaine, soit une moyenne de 7,8 heures par jour. À statut de travailleur indépendant équivalent, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise déclaraient travailler 47,9 heures²⁰⁹ par semaine, soit une moyenne de 6,8 heures par jour. Avec près de 7 heures de travail hebdomadaire en plus pour les agriculteurs, soit l'équivalent d'une journée de travail, on peut parler de suractivité. Quelles en sont les facteurs et, plus précisément, quel rapport les agriculteurs entretiennent-ils au temps ?

Lors de l'analyse des résultats, j'ai constaté une dissonance entre les réponses au questionnaire à la question « En moyenne, combien d'heures travaillez-vous par jour ? » (

Figure 31) et ceux que j'avais recueillis lors d'entretiens sur le même thème.

²⁰⁶ BOURDIEU P., *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p. 161.

²⁰⁷ MENDRAS H., *La fin des paysans, op. Cit.*, p. 70.

²⁰⁸ Insee, enquête emploi 2013, p.203

²⁰⁹ Ibid.

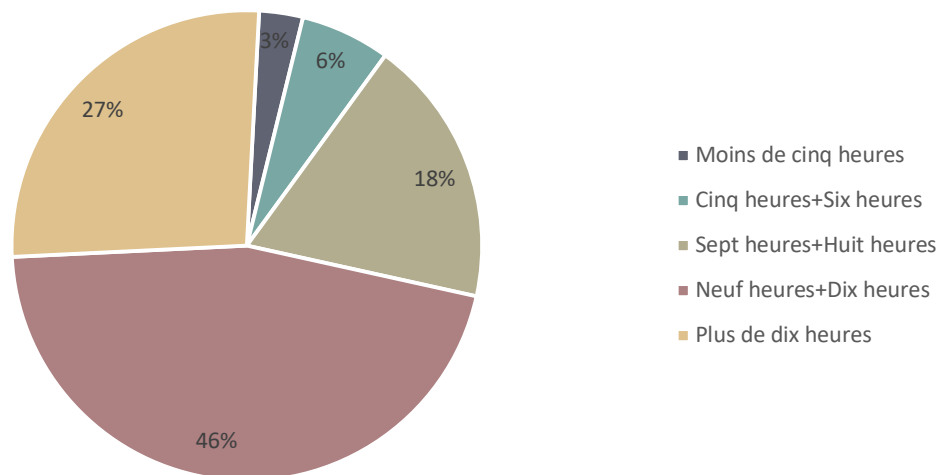


Figure 31. Durée journalière moyenne du travail des agriculteurs costarmoricains en 2013 (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Si, en réponse au questionnaire, les agriculteurs affirmaient à 73 % travailler plus de 9 heures par jour, il semble, à la lecture des entretiens, que ce taux horaire ne se justifie pas par la charge de travail à fournir, mais par des dispositions culturelles que nous pouvons ici qualifier d’habitus professionnel. Ce dernier génère, en effet, comme le souligne Gwenn, des pratiques professionnelles si intériorisées qu’elles en deviennent naturelles pour les agriculteurs.

On travaille tout le temps, tout le temps, tout le temps... C’est naturel chez les paysans. En général, ils ne font pas gaffe à ça... (Gwenn, homme, 55 ans et plus, élevage bovin viande, biologique, zone 3)

En effet,

« les conditionnements associés à une classe particulière de conditions d’existence produisent des habitus, systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c’est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre... »²¹⁰.

²¹⁰ BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1980, p. 88-89.

Or, les agriculteurs regrettent souvent un nombre d'heures travaillé trop important et envient le travail salarié, comme le soulignent déjà J-Y Martineau et J.C Stoum dans les années 1960 : « C'est d'abord à cette question de temps et de salaire horaires que l'agriculteur est le plus sensibilisé. Ce qu'il envie à l'ouvrier, au fonctionnaire, c'est, avant tout, les possibilités que leur procurent des horaires fixes, bien établis, un emploi du temps mesuré »²¹¹. Cependant, les agriculteurs ne semblent pas remettre en cause leurs pratiques et ni tendre à les transformer. Examinons, à ce propos, les logiques culturelles et les temporalités du travail avec lesquelles les agriculteurs interagissent.

1.1.1. LE TEMPS DE TRAVAIL : VALEUR PROFESSIONNELLE ET NORME IDENTITAIRE

Bien que le travail demeure une valeur importante de la société ordinaire, il n'en est plus une valeur centrale. Il s'est partiellement effacé, laissant la place aux loisirs. La société ordinaire quitte l'ère du travail pour *l'ère des loisirs*²¹². J. Dumazier définit le loisir comme :

« un ensemble d'occupations auxquels l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se délasser, soit pour se divertir, soit pour développer sa participation sociale volontaire, son information ou sa formation désintéressée, après s'être libéré de toutes obligations professionnelles, familiales ou sociales »²¹³.

L'évolution des temporalités de la société ordinaire, admettant la coexistence *sine qua non* du travail et du loisir, ne semble avoir que peu pénétré le système agricole historique. Pour les agriculteurs observés, les différents temps régissant la société ordinaire (travail, loisirs, famille, relations sociales, etc.) se muent en un seul et même temps : le travail.

L'importance du travail dans la profession agricole bretonne s'explique dans un premier temps par l'influence encore très ancrée des valeurs judéo-chrétiennes. Comme le souligne R. Le Coadic : « au paradis terrestre, l'homme se donnait déjà de la peine ! “Le seigneur Dieu prit

²¹¹ MARTINEAU J.-Y. et J.-C. STOUM, « Essai de monographie d'un village brestois (Leszavrec) en Plozevet ». Archive Centre de recherche breton et celtique, Brest.

²¹² FRIEDMANN G. et P. NAVILLE, *Traité de sociologie du travail*, Troisième édition., Paris, Armand Colin, 1972, p. 350.

²¹³ *Ibid.*, p. 341.

donc l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder" (Genèse 2 : 15). Les agriculteurs, qui s'en souviennent peut-être, ne peuvent pas s'arrêter »²¹⁴. De fait, le travail, pour qu'il ait un sens, doit se faire dans l'effort et la douleur, comme me l'explique Maurice :

C'est une question de fierté ! Les bios, ici, on les appelle les *koll boued*. Ça veut dire des fainéants. C'est des gars qui mangent leur pain à rien foutre. Donc un bio, c'est un *koll boued*. C'est un peu de jalousie. Et puis, il n'y a pas la réussite dans le travail, sans l'effort. Ça fait partie du caractère breton d'être dur au travail, de travailler dur, d'être un bosseur. On n'est pas tout à fait comme les autres, c'est vrai. (Maurice, homme, 54 ans et plus, élevage ovin, biologique, zone 3)

Dans un second temps, l'importance donnée au travail s'analyse à travers la prégnance de la culture capitaliste et de ses valeurs dans le système agricole breton. Ce dernier prône l'idéologie du gain par le travail. Au sein de ce système, le temps de travail, la production et le capital sont étroitement liés. Ainsi, Aurélie analyse la situation de la façon suivante :

Je pense qu'on est dans le « Travailler plus pour gagner plus ». On produit plus, on gagne plus. C'est tout. C'est une mentalité. (Aurélie, femme, 15-39 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 3)

Or, l'apprentissage de normes et de valeurs et d'une culture socioprofessionnelle, liés à un ou plusieurs sous-systèmes sociaux, s'acquiert en partie à travers « des processus internes en œuvre chez l'individu, tels que l'observation et l'imitation d'autrui »²¹⁵. Aussi, comme le souligne R. Sainsaulieu, l'*apprentissage culturel*²¹⁶ conduit-il à l'apprentissage d'une identité, à la conscience de soi et des représentations professionnelles. L'ensemble des apports culturels et temporels du système historique agricole et celui du modèle agricole breton constituent une culture des temporalités centrée sur le travail, propre aux agriculteurs costarmoricains.

²¹⁴ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 409.

²¹⁵ FISCHER G.N., *Les Domaines de la psychologie sociale. 2 Les Processus du social*, Paris ; St Laurent (Québec), Dunod ; Bo-Pré, 1991, p. 14.

²¹⁶ SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, op. cit.

Il y a une culture du travail chez certains agriculteurs, ça c'est sûr. Et ils sont tous, d'ailleurs, plus ou moins... De ce côté-là, on va travailler, ça c'est sûr ! On va faire des heures et des heures et des heures, sans les compter. Maintenant, elles n'ont pas toujours été nécessaires. Des fois, on passait trop de temps à faire certaines choses, justement, parce qu'on n'avait pas développé... On n'était pas assez modernes, parce qu'on était... Et puis, il y a des choses qu'il faut faire plus rapidement et de façon plus simple. Il y a une culture du travail chez les agriculteurs. L'agriculteur c'est pas... Vous n'entendez jamais dire d'un agriculteur que c'est un fainéant. (André, homme, 55 ans et plus, grande culture, conventionnel, zone 2)

La temporalité de l'activité professionnelle des agriculteurs fait l'objet d'une représentation collective vectrice de l'identité professionnelle. Plus qu'un habitus professionnel, le temps de travail devient une norme qui régleme les pratiques professionnelles. Il est un indice de la professionnalité et de la réussite des agriculteurs. Le nombre d'heures travaillé est l'expression de l'identité professionnelle des agriculteurs, il constitue un éthos du travail.

Il faut passer du temps, oui, dessus... dans les champs. Il y a des gens qui ne vont pas dire « c'est fini, on part ». Non, c'est comme ça. Mais même, il y a un de mes gars, un de mes salariés, il est issu du monde agricole, il fait comme ça aussi. C'est une mentalité, je pense que c'est une éducation. Je pense que c'est comme ça : on ne va pas montrer qu'on coupe la journée pour aller prendre une heure ou je ne sais pas... faire un tour. Mais oui ! Et puis, aller faire un tour... je ne sais pas... Il ne faut pas que ça se voie de trop. (Gwenn, homme, 55 ans et plus, élevage bovin viande, biologique, zone 3)

Ainsi, le temps de travail est un indice de différenciation entre le « bon » et le « mauvais » agriculteur. Au regard du groupe professionnel, un agriculteur qui ne réussit pas est un agriculteur qui ne travaille pas assez.

Parce que ceux qui ne travaillent pas beaucoup, ils ont du mal aussi... Ils ont du mal... (Matthieu, homme, 40-54 ans, élevage bovin viande, raisonné, zone 3)

Le « bon » agriculteur est celui qui travaille de façon continue tandis que « le mauvais » agriculteur se verra attribuer l'adjectif « fainéant » et sera stigmatisé par le reste du groupe. Le temps hors-travail peut être ici considéré comme un stigmate, comme « un attribut qui jette un discrédit profond »²¹⁷. Le regard critique du voisin exploitant agricole participe au contrôle social et à la pérennisation de la norme.

C'est pour dire que ce ne sont pas des fainéants. C'est tout... Ah ouais ouais ouais ! Moi, mon père, il finissait à 6 heures le soir quand il était en activité, dans les années 80-90. Souvent, à 6 heures le soir, il était dans sa véranda en train de lire son journal. Les autres quand ils passaient devant, ils rigolaient. Sauf que mon père, toute la journée, il était dans l'élevage et il a super bien géré son truc. Et les autres étaient là en train de baver, toute la journée. Par contre, le soir à 7 heures, ils commençaient à travailler, jusqu'à 9 heures. Ah, c'est la pire honte de tout ! C'est de passer pour un flemmard ! C'est pire encore que... Si on dit, par exemple, qu'il y a un mec qui dépose le bilan... oui c'est un fainéant, il ne travaillait pas. (Marcus, homme, 15-39 ans, élevage porcin, Conventionnel, zone 1)

Le temps de travail norme donc l'activité, la pondère et l'évalue. Cette norme temporelle induit une concurrence entre les agriculteurs, ainsi qu'une hiérarchisation socioprofessionnelle. Plus l'agriculteur travaille, plus ses pairs le considèrent comme un « bon » agriculteur. Il se joue à travers le nombre d'heures travaillées la reconnaissance de l'individu par le groupe ou sa stigmatisation. Sous cette pression normative, certains agriculteurs mettent en œuvre des stratégies tendant à afficher, aux yeux de tous, une plage horaire quotidienne de travail la plus vaste possible.

Bernard, lui, il se levait la nuit à 3 ou 4 heures du matin. Il allait allumer la lumière dans ses stabulations, dans ses bâtiments et il retournait au lit pour faire croire aux voisins qu'il était en train de travailler. Ben, c'est celui qui travaille le plus quand même. Vous rigolez ou quoi ? Je suis meilleur que toi, je travaille plus que toi. (Alain, homme, 40-54 ans, élevage avicole, Biologique, zone 3)

²¹⁷ GOFFMAN E. et A. KIHM, *Stigmate, op. cit.*, p. 13.

Bernard, en choisissant de se lever à 3 heures du matin devient un acteur stratégique :

Il « va tenter de faire pression sur le jeu de ses adversaires et sur la situation qui l'enserme. Mais cette tentative n'est pas libre, elle passe par les sentiers étroits des moyens d'actions de son environnement humain. L'acteur social va donc apprendre à utiliser sa situation pour résister à la pression des autres, mais il devra aménager son jeu en fonction des moyens d'action accessibles pour lui. »²¹⁸.

Les agriculteurs se créent alors de nouvelles contraintes dans leur pratique professionnelle afin d'acquérir une place toujours plus haute sur la structure hiérarchique socioprofessionnelle.

À force d'artifices, certains agriculteurs ne font plus la différence entre travail effectif sur l'exploitation agricole et occupations domestiques, puisqu'il est impératif de donner l'impression d'une occupation continue. Considérer une activité autrement que comme du travail, c'est prendre le risque d'être considéré comme déviant.

Mais, de toute façon, lui, il n'a jamais compris la différence entre occupation et travail. Parce qu'il n'a pas de loisir. Donc, tout ce qui est loisir, pour lui, c'est du temps de perdu, si on veut. La promenade le dimanche après-midi, oui, parce que le dimanche c'est le jour du Seigneur : on ne travaille pas. Donc, le dimanche c'est le minimum. Par contre, tous les autres jours, tu bosses. (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Dans les propos de Mike apparaît toute l'importance de la religion dans l'organisation du travail agricole et son rythme. Le dimanche est le seul jour où les activités professionnelles peuvent ou doivent être chômées. Ainsi, l'inflexion horaire du temps de travail (hors dimanche) est difficile, car se joue avec elle l'intégration et la reconnaissance des agriculteurs par la profession. De fait, il ne semble pas y avoir de volonté déclarée à la temporisation des heures de travail et l'ouverture aux loisirs.

E.J : Vous pouvez prendre du temps pour vous ou vous ne vous en laissez pas le temps ?

²¹⁸ SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, op. cit., p. 259.

T : « Non, c'est moi. Quand on veut, on peut... » ((Thomas, homme, 15-39 ans, élevage porcin, raisonné, zone 3)

Cependant, en mêlant les temps de repos (ou loisirs) au temps de travail, les agriculteurs érigent une nouvelle stratégie d'évitement de la stigmatisation qui leur permet de rééquilibrer les temporalités quotidiennes. Ils occultent volontairement les temps de pause de leur programme journalier ou les assimilent au temps de travail à travers un même temps indissocié dit : « professionnel ».

Mais huit heures, oui. Il y en a qui démarrent plus tôt : sept heure, midi ça fait cinq heures, et deux heure / dix-neuf heure... Oui, ça fait dix heures, quand même. Mais il y a des pauses ! Et les pauses, on ne les enlève pas ! (Gwenn, homme, 55 ans et plus, élevage bovin viande, biologique, zone 3)

Aucune place n'est faite aux loisirs dans le discours des agriculteurs. L'essentiel du temps est consacré au travail, comme si ce dernier incarnait une finalité en soi, excluant toute autre forme d'activité.

Je dirais que le problème est à prendre à l'envers. C'est qu'ils n'ont pas la culture du temps libre. Oui, ils n'en ont que l'image, du temps libre. Je pense qu'il doit y avoir quelques paysans qui sont passionnés par autre chose. Mais l'agriculture, je crois que c'est un métier, mais c'est une passion aussi. Donc, tu ne t'en sors pas, en vérité. C'est H-vingt-quatre du moins. T'es toujours dedans, t'es toujours en train d'en parler. Généralement, quand tu vois des collègues, ce n'est jamais trop... Enfin, si t'as des copains dans le milieu, quand tu les vois, tu parles boulot, tu parles *business*, tu parles chiffres. Je veux dire, alimentation, conduite d'exploitation, trucs comme ça, quoi. (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Intégrée à l'identité professionnelle et garante de la reconnaissance du groupe, la *norme travail* devient un aspect central de la vie des agriculteurs, d'autant plus que l'articulation singulière entre famille et entreprise d'un côté, et entre profession et citoyenneté, de l'autre, entraîne

fréquemment une « fusion entre l'identité personnelle, l'identité sociale et l'identité professionnelle des agriculteurs »²¹⁹.

Et je pense qu'il y a un deuxième truc qui est compliqué, aussi, dans l'évaluation de notre temps de travail. Ça, c'est vrai pour tous ceux qui habitent sur place, tu vois, c'est que, finalement, notre temps de travail et notre temps domestique et familial... ils se confondent. (Corine, femme, 15-39 ans, maraîchage, Biologique, zone 3)

Le temps de travail est donc au cœur de l'identité professionnelle des agriculteurs costarmoricains. Cette priorisation entre temps de travail et temps de loisirs a des conséquences en termes d'intégration sociale.

1.1.2. UNE VALEUR TRAVAIL DEVENUE NORME : LES CONSEQUENCES SUR LES TEMPS DE REPOS ET DE SOCIALISATION

Nous avons pu l'observer précédemment, les tenants et aboutissants de l'identité professionnelle des agriculteurs costarmoricains passent, pour une grande partie, par leur capacité de travail. Or, la priorisation des temps de travail sur les temps de loisirs, entraîne un grand nombre de conséquences sociales. Pour illustrer mes propos, j'étudierai ici la fréquence des départs en vacances des agriculteurs (Figure 32).

²¹⁹ LEMERY B., « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, 2003, vol. 45, n° 1, p. 9-25.

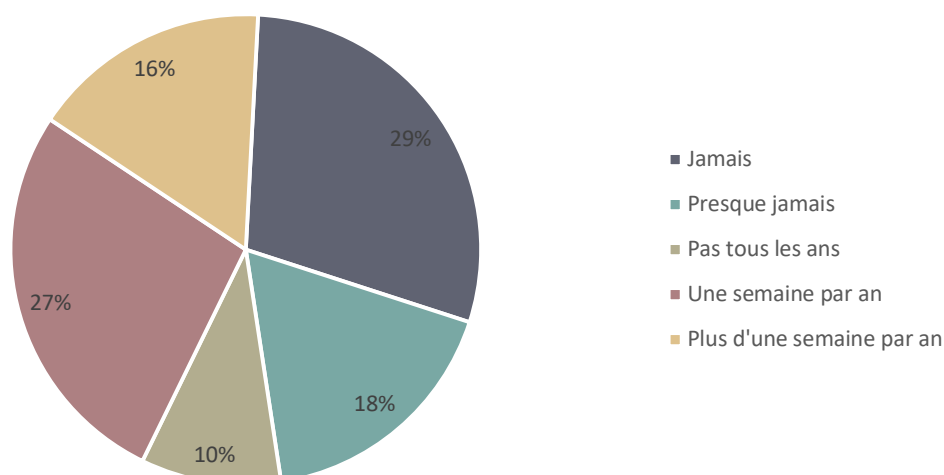


Figure 32. Fréquence des départs en vacances des agriculteurs costarmoricains en 2013 (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Seuls 43 % des agriculteurs interrogés partent une semaine ou plus en vacances par an, contre 55 %²²⁰ en moyenne pour les français en 2013. Bien que la question économique puisse être un facteur explicatif de la faible fréquence des départs en vacances, les facteurs identitaires et culturels semblent les plus pertinents.

Les agriculteurs ne peuvent s'accorder de temps de repos et loisirs qu'à condition de se confronter à la stigmatisation du groupe professionnel. Ce dilemme est d'autant plus fort qu'il entrainait déjà en vigueur dans les années soixante, si l'on se réfère aux archives audios des entretiens menés à Plozévet sous la direction d'E. Morin entre 1961 et 1965. Il est intéressant de noter qu'à cette époque – alors même que les grandes mutations menant à une agriculture industrielle viennent tout juste de débuter et que le monde socio-économique dans lequel évoluent les agriculteurs n'a rien de comparable à celui d'aujourd'hui – les craintes, concernant le regard du groupe, freinent les agriculteurs à partir en vacances.

(En parlant des neuf jours de vacances qu'il a pris l'année dernière) Cette année, on aurait du mal à faire une tournée comme ça. Il y aura du travail certainement

²²⁰ 55% des Français ont prévu des vacances d'été, avec un budget serré, <http://www.challenges.fr/entreprise/20140627.CHA5549/55-des-francais-ont-prevu-des-vacances-d-ete-mais-avec-un-budget-serre.html>, consulté le 30 novembre 2015.

encore. Enfin, on pourrait s'absenter quelques jours, puisqu'il y a mon père et ma mère qui sont là encore, ils pourraient s'occuper des bêtes pendant trois ou quatre jours, même une semaine. Seulement on n'a pas l'habitude de ça par ici... Il y a la critique à côté (rire gêné).²²¹

Plusieurs explications sont données par les agriculteurs lorsque qu'il s'agit de justifier les raisons de leur incapacité ou difficulté à partir en vacances. La première relève de l'ancrage des temporalités quotidiennes dans le travail.

Tu vois, quand on s'est installé, tous les anciens ils nous ont dit : prenez vos vacances dès que possible parce que si vous ne les prenez pas tout de suite, vous n'en prendrez jamais parce que vous allez vous installer dans ce cycle. (Corine, femme, 15-39 ans, maraîchage, Biologique, zone 3)

Une fois installés dans le *cycle* travail, les agriculteurs oublient ou ne semblent plus enclins à intégrer d'autres temporalités que celle du travail. La dissociation temps de travail et temps de loisirs devient inconcevable et entraîne un certain isolement social. Je dois toutefois ici nuancer mon propos. En effet, si les agriculteurs travaillent avec le « vivant », ils sont soumis à de fortes incertitudes qui peuvent, ici aussi, être des facteurs de leur isolement.

Après, je crois qu'on s'enferme... C'est dans la tête aussi. On se, on se met des barrières. On se met des barrières : on ne peut pas partir en vacances, on ne part pas en vacances. On se dit que, de toute façon, on ne va pas prendre du plaisir parce qu'on va être en train de se dire qu'il va faire chaud, que les choux vont pousser, que les artichauts vont pousser, les mauvaises herbes vont pousser, qu'on va arriver et qu'on va être débordé. (Brigitte, femme, 40-54 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

Les agriculteurs costarmoricaains soulignent de façon très nette, lors des entretiens, l'isolement qu'ils ressentent vis-à-vis de la société non-agricole. Cet isolement est vécu, tour à tour, comme une injustice, une fatalité et une norme.

²²¹ *Archive audio. Enquête collective, sous la direction d'E.Morin, Plozévet, 1961.*

Ce qui m'a fait le plus « mal », entre guillemets, c'est que j'avais des collègues, des copains, qui étaient encore en train de faire leurs études, et, eux, ils rentraient le week-end et puis ben... « Tu viens, on sort ? », ben... « Oui, un petit peu, je veux bien sortir samedi soir, mais je ne rentre pas à quatre heures du mat' parce que, moi, demain matin à sept heures je suis debout, quoi. ». Et donc, c'était là où... c'est là que je me suis rendu compte que ça posait problème » (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

La force de la norme travail et le contrôle social du groupe professionnel entrent en opposition avec les normes et la temporalité travail / loisir de la société ordinaire. Ils excluent de fait les agriculteurs des relations sociales et des activités hors travail communes aux non agriculteurs.

La seconde explication, relative à l'incapacité ou la difficulté des agriculteurs à partir en vacances, se trouve dans l'ennui ressenti lors de l'arrêt des activités professionnelles. Le travail continu devient si naturel que le repos est incompris, voire refusé. L'activité travail est recherchée en toute occasion. Pierrick, par exemple, ne supporte pas l'inactivité. Il cherche à tout prix une occupation, même lorsqu'il part en vacances.

On est allés dans le Loir-et-Cher, là, quand même. Il y a combien ? Trois ans ? Je ne pourrais pas prendre quinze jours de vacances comme ça, partir au loin... Non, je ne pourrais pas. On avait été une fois chez ta tante, là, à Tours. Ben, je ne me plaisais pas comme ça, moi. J'ai demandé une faucille et puis j'ai coupé par là. (Rires). (Pierrick, homme, 40-54 ans, grande culture, raisonné, zone 1)

Le repos peut être vécu comme une souffrance, une perspective inconcevable. L'intégration de la norme travail à l'identité est si forte que même les projections concernant un arrêt de l'activité à la retraite sont rejetées par les agriculteurs. Ils ne conçoivent pas leur vie autrement qu'à travers le prisme du travail. C'est le cas de Yann, qui se sent dans l'incapacité de prendre sa retraite, car elle signifie l'arrêt de l'activité.

E.J : Une fois à la retraite, vous arrêterez de travailler sur l'exploitation agricole ?

Y : Oh non. (Sa femme : C'est impossible !) Non, je me sens incapable d'arrêter.
(Yann, homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3)

Le besoin continu d'activité, vécue comme du travail par les agriculteurs, peut être qualifié de pathologique puisqu'il entraîne une dépense psychique et un comportement addictif. L'addiction au travail « se traduit par la répétition d'actes susceptible de produire du plaisir ou de soulager un malaise intérieur, l'impossibilité répétée de contrôler ce comportement et la persistance de celui-ci malgré la connaissance de ces conséquences négatives »²²². En effet, lorsqu'il leur est demandé s'ils ont développé des problèmes de santé au cours de leur carrière (Figure 33), les réponses les plus fréquemment citées sont : le mal de dos, le stress, la fatigue générale, les douleurs musculaires, les problèmes de sommeil, l'anxiété et l'irritabilité. Or, cela constitue une grande partie des manifestations et symptômes prédictifs de l'épuisement professionnel²²³.

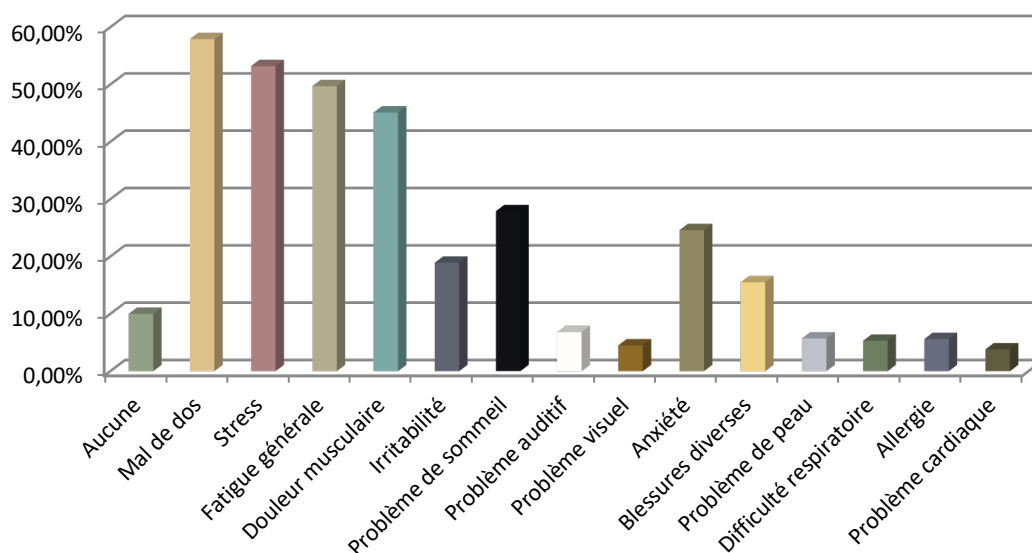


Figure 33. Avez-vous développé un de ces problèmes de santé au cours de votre carrière agricole ? Si oui, lequel ou lesquels ?²²⁴ (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

La troisième explication, relative à l'incapacité ou la difficulté des agriculteurs à partir en vacances, découle de la difficulté des agriculteurs à déléguer leur travail. Pour pouvoir le faire, en effet, ils doivent accorder leur confiance aux remplaçants dans le cadre des activités agricoles de leur exploitations. Or, ...

²²² ZAWIEJA P. et F. GUARNIERI, *Dictionnaire des risques psychosociaux*, op. cit., p. 21.

²²³ TRUCHOT D., *Épuisement professionnel et burnout: concepts, modèles, interventions*, Paris, Dunod, 2004.

²²⁴ La somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

C'est difficile, parce que pour l'instant je ne fais pas encore totalement confiance aux remplaçants. Peut-être un jour, si je fais confiance, si je trouve quelqu'un vraiment de confiance... je pourrai partir un peu plus en vacances, mais... enfin...
(Arthur, homme, 15-39 ans, élevage avicole, biologique, zone 3)

À l'image d'Arthur, les agriculteurs n'octroient que peu leur confiance aux remplaçants, et ce, qu'ils soient issus d'organismes de remplacements employant des ouvriers qualifiés ou même de leur propre entourage professionnel ou familial. Les agriculteurs considèrent que leurs remplaçants n'ont pas les compétences requises pour s'occuper correctement de leur outil de travail, compte tenu du fait qu'ils ne connaissent pas l'exploitation aussi bien qu'eux et qu'ils ne seront, de fait, pas en mesure de répondre aux aléas quotidiens du travail agricole. Ils soulignent aussi le coût économique des remplacements, frein à leur désir de vacances. Or, ces explications relèvent davantage de l'ordre de l'excuse que d'une réelle contrainte organisationnelle ou économique. En effet, lors de remplacements par des professionnels qualifiés, les agriculteurs bénéficient d'un crédit d'impôt qui prend en charge 50 % du coût de l'embauche sur une durée maximum de 14 jours par an²²⁵. De plus, les agriculteurs dont l'OTEX requiert une moindre présence sont ceux qui partent le moins en vacances. Ainsi, on observe que 44,3 % des agriculteurs céréaliers – bien que déclarant en moyenne, entre 2010 et 2012 (en France), 53 300 euros²²⁶ de résultat courant annuel (avant impôts par actif non salarié en valeur réelle), ne partent jamais en vacances contre seulement 28,5% des éleveurs bovin lait (27 100 euros en moyenne de résultat courant annuel avant impôts par actif non salarié en valeur réelle entre 2010 et 2012 en France) ou encore 21,8 % des éleveurs porcins (45 600 euros en moyenne de résultat courant annuel avant impôts par actif non salarié en valeur réelle entre 2010 et 2012 en France). Si les aléas rencontrés sur l'exploitation ou encore les facteurs économiques ne sont pas des raisons suffisantes pour expliquer la rareté des départs en vacances des agriculteurs, la variable culturelle en revanche, demeure encore une fois une explication.

Ainsi, la *norme travail* dirige et organise les temporalités de la vie professionnelle et privée des agriculteurs. Elle induit des discordances entre les différents temps sociaux (société ordinaire

²²⁵ « Code général des impôts - Article 200 undecies ».

²²⁶ Source : SSP - Agreste, Rica, indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

et système historique agricole) et crée, de ce fait, un isolement social non négligeable. En effet, les repères temporels des agriculteurs se construisent autour du travail et des saisonnalités, car

« pour l'agriculteur dont le travail est commandé par les saisons et les conditions atmosphériques, la diffusion des calendriers modernes, et de la notion du temps qu'ils traduisent n'a pas remplacé la notion ancienne [...] Ainsi le temps vécu n'est jamais complètement synchrone avec le temps calendaire »²²⁷.

Cependant, si les temps sociaux transcendent les temps particuliers²²⁸, la représentation collective du temps et des temporalités travail / loisir du groupe professionnel agricole se confronte directement à celle de la société ordinaire et contraint les relations sociales entre les acteurs de ces deux systèmes. Mike en a fait l'expérience. Lors de ses études, il s'est lié d'amitié avec des hommes n'exerçant pas le métier d'agriculteur. Lorsqu'il a repris l'exploitation familiale, il s'est rendu compte qu'il lui était dorénavant impossible de s'adonner aux mêmes activités que ses amis, car les contraintes temporelles fixées par le système historique agricole ne le lui permettaient pas. Il s'est donc coupé des relations sociales qu'il pouvait entretenir précédemment avec des membres non-agriculteurs de la société ordinaire. De la même manière, la cristallisation des temporalités de la vie quotidienne autour des tâches professionnelles a pour conséquence un renoncement aux activités sociales et familiales. Baptiste, néo-agriculteur, a intégré très rapidement les normes temporelles de son groupe professionnel. Il ne s'accorde pas de temps de loisirs même lorsqu'il s'agit de ses relations familiales.

D'aller voir ses gamins jouer au foot ou au rugby (Rires)... On est peu présents. Je ne peux pas dire à mon gamin : samedi après-midi je viendrai te voir. Parce que je ne me le permets pas. Je ferai passer la ferme avant... » (Baptiste, homme, 15-39 ans, bovin viande, raisonné, zone 2)

Les choix de vie sont ainsi tournés volontairement vers la sphère professionnelle, au détriment des sphères familiale et sociale.

²²⁷ MENDRAS H., *La fin des paysans*, op. cit., p. 88-89.

²²⁸ DURKHEIM E. et F. ADLOFF, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses universitaires de France, 1960.

Cependant, il est important de noter une évolution du rapport aux loisirs des agriculteurs. Le travail de certain(e)s conjoint(e)s à l'extérieur des exploitations peut conduire à une perméabilité des normes professionnelles agricoles aux valeurs de la société ordinaire.

Oui, un truc comme ça, en fait ça se mesure même pas trop en termes d'heures... parce qu'en fait, on n'est pas en train de regarder... On essaye d'avoir une certaine discipline pour être en adéquation avec une certaine vie familiale. Par contre, ce qui donne une mauvaise image c'est les exploitants qui traînent jusqu'à 21h le soir. Notamment aux abords du bourg, là où ça se voit. Ça donne une mauvaise image, ça ne donne pas envie aux gens de faire le même métier... quand il y a des horaires impossibles, quoi. (Christian, homme, 55 ans et plus, élevage porcin, conventionnel, zone 1)

L'ouverture du temps de travail à d'autres temporalités semble s'inscrire dans les normes identitaires comme un indice de modernité. La pression normative de la société ordinaire semble prendre le pas sur celle du groupe professionnel. La stigmatisation issue de la sphère sociale peut être plus forte que celle du groupe professionnel.

Il n'y a pas de journée type. Euh, il n'y a pas de journée type justement. Il n'y a pas... C'est ça l'intérêt, aussi : c'est que je suis capable de mettre un coup de collier, je suis capable de ralentir. Parce qu'avant, j'étais capable de mettre un coup de collier, mais pas forcément de ralentir. Parce que dès qu'il y avait un ralentissement, je me disais, oh la ! il y a quelque chose qui ne va pas, je n'ai plus rien à faire. Là, je n'ai plus rien à faire, je vais faire quoi ? Et c'est vrai que, ça, c'est un petit peu notre problème, c'est pour ça qu'aujourd'hui, on se plaint. Enfin, je pense que dans le monde agricole il y a quand même deux types d'agriculteurs. Enfin pour moi, il y a des gens qui ont pris, quand même, bien le taureau par les cornes et qui sont bien organisés, qui ont bien évolué et qui ont une vision, quand même ; globale ; et puis, il y a une autre frange, justement, qui voilà, qui va bouiner, oui bouiner... c'est breton... Qui va traîner dans sa ferme toute la journée parce que voilà, c'est comme ça, c'est le métier et puis, ben, on n'est pas sorti et on n'a pas pris un peu de recul à se dire, attends, ce que je fais,

là, ça sert à quoi ? (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone
2)

Si l'on traite la question du temps de travail et de son ouverture aux normes de la société ordinaire sous l'aspect générationnel, on observe une forte corrélation entre l'âge des agriculteurs et leur propension à intégrer la variable loisir dans leur temporalité professionnelle. Plus les agriculteurs sont âgés moins, ils prennent de vacances (Figure 34).

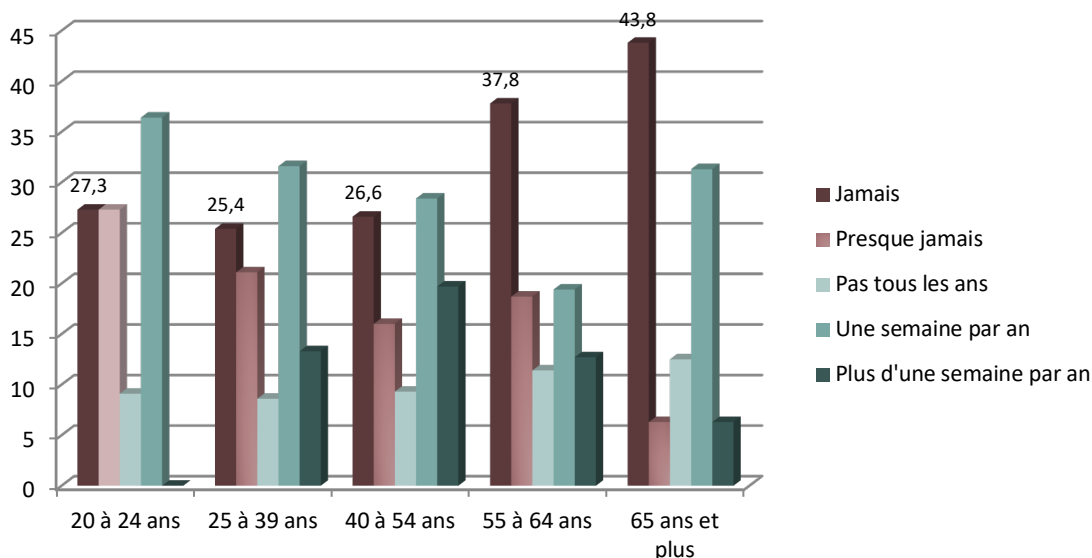


Figure 34. Âge et fréquence des départs en vacances (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

On observe, ainsi, que 43,8% des agriculteurs âgés de 65 ans et plus ne partent jamais en vacances contre 25,4% des exploitants agricoles âgés de 25 à 39 ans. L'évolution de la norme travail des agriculteurs, bien que toujours très prégnante, tend néanmoins à s'aligner progressivement vers les temporalités de la sphère société ordinaire.

D'autres normes que le travail structurent le capital symbolique et la culture professionnelle des agriculteurs. Elles créent, également, des tensions et des hiérarchisations socioprofessionnelles, et ce, sans que cela semble perturber, de façon consciente, le bien-être professionnel des agriculteurs.

1.2. ESTHETIQUE ET TECHNICITE : AUTRES PILIERS DU CAPITAL SYMBOLIQUE

L'esthétique des champs et la technicité sont autant de signes extérieurs de richesse et de prestige au cœur de la profession agricole. Elles constituent des indices du capital symbolique acquis par l'agriculteur. Rappelons-le, le capital symbolique n'est :

« pas autre chose que le capital économique ou culturel lorsqu'il est connu et reconnu, lorsqu'il est connu selon les catégories de perception qu'il impose, les rapports de force symbolique tendent à reproduire et à renforcer les rapports de force qui constituent la structure de l'espace social. »²²⁹

L'esthétisme et la technicité vont de pair. Elles sont des représentations, fruit d'un code professionnel implicite, des normes issues de la culture professionnelle des agriculteurs costarmoricains. Brigitte fait le lien entre esthétisme et technicité :

Un champ propre, c'est un champ où il n'y a pas une mauvaise herbe. On voit des rangs d'artichauts, on voit des rangs de choux... où il n'y a rien qui dépasse. Et puis alors, après, c'est technique, parce que, moi, je vois un champ, par exemple, je vais dire « il a bien travaillé, ses choux sont beaux ». Vous seriez incapable, vous... Parce que c'est propre au milieu, c'est des résultats techniques... C'est dur à décrire. (Brigitte, femme, 40-54 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

Elle explique qu'un champ propre, ce que d'autre appelleront un « beau champ », est une terre dépourvue de tout autres végétaux que ceux cultivés, une parcelle sur laquelle rien d'autre n'a sa place qu'un contrôle absolu de la nature à travers l'alignement parfait des plants. Ce contrôle n'est possible qu'à condition d'acquérir la « technique ». Cette technique n'est pas accessible au profane, qui ne saurait faire la différence entre une bonne et une mauvaise technique, un beau champ ou un champ sale. Le champ est la vitrine du savoir professionnel de l'agriculteur et de sa maîtrise des pratiques modernes alliant science et modernité. Ainsi, « l'agriculteur n'est

²²⁹ BOURDIEU P., *Choses dites*, Paris, Éd. de Minuit, coll.« Le sens commun », 1987, p. 160.

plus l'homme à la houe ; il est, il devient un agent des laboratoires, un exécutant des règles scientifiques »²³⁰.

L'agriculteur technicien tend à se défaire, à travers l'esthétique de ses parcelles, des stigmates dont la profession agricole bretonne a fait les frais précédemment²³¹. Il montre qu'il sait exercer et maîtriser une technique. Il se place ainsi comme un professionnel, expert d'un domaine et détenteur d'un savoir spécifique. L'agriculteur démontre et légitime sa place d'acteur de la modernité. En effet, « le progrès technique, la modernisation sont une manifestation, une forme d'existence d'un principe de caractère plus général, le *changement*. En face de ce principe positif agissent des forces négatives, qui appartiennent au principe contraire et qui peuvent s'appeler tradition, inertie, refus ou résistance au changement »²³².

L'esthétique et la technicité sont des normes centrales chez les agriculteurs produisant en conventionnel et raisonné. Elles découlent du système modèle agricole breton dont les principes s'attachent à la technicité et la scientificité. La parcelle agricole dans son entièreté reprend les codes du laboratoire scientifique. Ces normes sont pour les agriculteurs des indices extérieurs de réussite. Elles contribuent à l'affichage du capital culturel et symbolique de l'exploitant agricole.

Non, et puis j'ai un peu la phobie de la mauvaise herbe, quoi. Voilà, j'aime bien que ce soit propre. Voilà, mais ça c'est dans ma culture parce que j'ai été élevé comme ça. J'aurais dit ça aussi. (...) Oui parce qu'on est plus conventionnel. Oui, oui, non quand même, oui. Je réfléchis parce que si je suis honnête, un beau champ de blé, c'est voilà, c'est nickel... c'est nickel, des épis sont de la même taille, c'est calibré déjà au champ avant d'arriver en usine. Voilà, si je suis honnête avec moi-même, je suis obligé de dire ça. (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

²³⁰ MENDRAS H., *Les paysans et la modernisation de l'agriculture*, op. cit., p. 7.

²³¹ Cf. p. 96

²³² DARRÉ J.-P., *L'invention des pratiques dans l'agriculture : vulgarisation et production locale de connaissance*, Paris, Editions Karthala, coll.« Collection "Hommes et sociétés" », 1996, p. 27.

À l'image de la norme travail, l'esthétique et la technicité sont des acquis culturels spécifiques à la profession agricole. Elles hiérarchisent les exploitants agricoles en termes de bons ou de mauvais professionnels et les poussent à une compétition intra-professionnelle.

Ouais, il y a une rivalité entre les fermes. Ben, ça engendre, le fait qu'on ait des champs propres, on sait que derrière, il y a de l'argent qui va rentrer. Parce qu'en général, de bons résultats techniques engendrent de bons résultats financiers. C'est... c'est logique. Alors que celui qui ne fait rien dans ses champs, où il laisse tout partir à vau-l'eau, il n'y aura rien au bout. (Brigitte, femme, 40-54 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

Dans l'esprit des agriculteurs s'établit un lien entre l'esthétique du champ, le rendement et les compétences du producteur. Une jolie parcelle sera assimilée à la maîtrise technique, mais aussi à la réussite de l'agriculteur à travers un fort rendement. À l'inverse, une parcelle dont les plants ne seraient pas alignés et le désherbage bâclé ou inexistant induit au regard des agriculteurs observateurs la conclusion que l'exploitant agricole observé n'est pas un bon professionnel, que ses résultats productifs sont faibles. Je ne suis pas en mesure de dire si cette corrélation est réellement fondée.

Quoiqu'il en soit, ces normes engendrent un fort contrôle social et peuvent être source de conflit, comme l'explique Régine :

Par contre, je sais qu'on regarde, quand même... J'avoue que, même moi... Moi, c'est les chardons au printemps que je regarde dans les champs. Je suis là : « tiens regarde, il n'a pas fait son truc, là ». Parce que, oh la la la la, ça m'énerve. (Rires). Ben c'est ça, parce que celui qui ne fait pas, ben ça s'envole et puis les voisins, ils récoltent tout, quoi. (Régine, femme, 55 ans et plus, élevage bovin viande, raisonné, zone 2)

Les normes contribuent aussi à la réputation des agriculteurs. Le champ devient la carte d'identité professionnelle visible par tous les pairs.

Pas besoin d'observer les gens. Il suffit de voir l'état des champs. Tu comprends tout de suite... (Maxime, homme, 15-39 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

Si « l'espace est un des supports privilégiés de l'activité symbolique »²³³, l'absence de règles claires et explicites, crée une pression et une incertitude quant au regard des pairs chez l'agriculteur. Ce manque entraîne une pression à la performance technique entre les agriculteurs et génère des situations d'incertitude, puisqu'ils se savent jugés mais ne connaissent pas le référentiel et les critères d'évaluation de leurs examinateurs²³⁴. Ces normes professionnelles interdisent donc toute production dite alternative sous peine d'une stigmatisation de l'exploitant agricole par les agriculteurs alentours. Ainsi, les agriculteurs produisant en biologique peuvent ne pas être acceptés par les autres agriculteurs qui considèrent leur mode de production comme « arriéré » et sale.

Pourquoi ? Parce que ça a une image particulière. Les voisins, quand on en parle, « oh, mais moi, je ne veux pas que mes terres soient sales ! » – « T'es sûr qu'elles sont plus sales les miennes ? » (Gwenn, homme, 55 ans et plus, élevage bovin viande, biologique, zone 3)

Il se crée entre les agriculteurs exerçant en conventionnel ou raisonné et les agriculteurs produisant en biologique des conflits dans l'appréhension idéologique et l'usage de l'environnement, de l'espace et du territoire. Les normes professionnelles liées à l'esthétique et à la technique, sous couvert de modernité, contraignent donc les agriculteurs dans leurs pratiques et régulent les activités professionnelles, sous peine d'un jugement négatif de la part de leurs pairs.

Au regard de ces dernières analyses, l'existence de normes professionnelles qui conduisent et organisent les pratiques agricoles est l'indice d'une forte culture professionnelle. S'il est maintenant possible de dire qu'il existe un groupe professionnel agricole dans les Côtes-d'Armor, qu'en est-il des relations socioprofessionnelles ?

²³³ CLAVAL P., *Espace et pouvoir*, 1. éd., Paris, Presses universitaires de France, coll.« Espace et liberté », 1978, p. 20.

²³⁴ CHAUVIN P.-M., M. GROSSETTI, et P.-P. ZALIO, *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

2. LES RELATIONS SOCIOPROFESSIONNELLES LOCALES

Bien que l'agriculture bretonne soit devenu en seulement deux décennies la référence française de la production hors-sol et intensive, le modèle atteint vite ses limites. Les années 1980 voient poindre la remise en cause du modèle agricole breton, ainsi qu'une multiplication de crises, conséquence d'une saturation du marché alimentaire européen. Ainsi,

« jusqu'en 1982, l'agriculture bretonne a connu une croissance remarquable, représentant une part sans cesse plus substantielle de productions animales en France [...]. Mais à partir de 1982, à la croissance continue succède progressivement la stagnation, voire la régression : les difficultés se multiplient, notamment en relation avec le contexte de saturation européenne. Tour à tour, les principaux secteurs sont touchés. Illustration de ce changement de cap et de l'entrée dans une ère nouvelle : pour la première fois, les fabrications d'aliment industriel du bétail marquent le pas et même diminuent en 1983 »²³⁵.

Si bien que dès les années 1990, et bien que la région soit temporairement épargnée par la crise, l'ouverture toujours plus poussée vers une agriculture mondialisée déstabilise socio-économiquement une profession qui manque de plus en plus de repères.

Ainsi, la libéralisation et la spéculation sur le marché mondial des denrées alimentaires n'a eu de cesse de bousculer les organisations agricoles à travers une succession de crises, depuis les années 1990. Localement, les retombées socio-économiques des fluctuations de prix des productions agricoles semblent redessiner les relations professionnelles entre les agriculteurs et, plus largement, la profession agricole. C. Dubar objectivait les organisations professionnelles à travers leur propension à développer, restaurer et organiser les professions au cœur du développement des sociétés modernes, assurer une cohésion sociale et morale du système social et créer une alternative à la domination du système capitaliste²³⁶. Il paraît donc opportun de se pencher sur la question de l'existence même d'une profession agricole, dans un contexte où le souci de productivité des exploitations agricoles est toujours plus grand, où la spécialisation des productions est toujours plus accrue et les surfaces agricoles ne cessent d'augmenter. L'identité collective, relayée par les représentants agricoles et le traitement

²³⁵ CANEVET C., « Le « modèle agricole breton » dans la crise », *op. cit.*

²³⁶ DUBAR C. et P. TRIPIER, *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin, 2003.

médiatique, défendant unité et solidarité existe-t-elle toujours ? Ou bien, est-ce une identité purement virtuelle répondant aux besoins syndicaux de se défendre vis-à-vis des contraintes imposées, et ayant pour but de revendiquer une définition autonome de son propre projet d'existence et, enfin, d'être reconnu dans l'espace social ?²³⁷ Ainsi, peut-on encore parler de groupe professionnel à propos des agriculteurs ? Est-ce toujours une réalité ou s'agit-il désormais d'une utopie ?

2.1. DESTRUCTURATION PROFESSIONNELLE : CONSEQUENCES

STRUCTURELLES ET CONJONCTURELLES

L'identité professionnelle se définit selon C. Dubar comme « des manières socialement reconnues, pour les individus de s'identifier les uns aux autres, dans le champ du travail et de l'emploi. »²³⁸ Or, la division du travail agricole en filières spécialisées a conduit les agriculteurs à exercer des métiers différents. Ainsi, « lorsque les agriculteurs ont encore un voisin agriculteur, ce dernier ne partage pas forcément la même vision du métier ni les mêmes logiques sur les plans technique, stratégique ou patrimonial »²³⁹. En effet, les productions et les pratiques qui y sont associées isolent certains agriculteurs. Henry, producteur avicole m'explique que son quotidien se traduit par un grand isolement du fait de sa production hors-sol :

Ouais, ben nous, comme on est dans les poulaillers, on n'a pas de relations avec d'autres. (Henry, homme, 55 ans et plus, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

L'essentiel du temps de travail des agriculteurs aux productions hors-sols s'effectue en intérieur. Leurs activités quotidiennes ne leur permettent donc que peu d'échanges avec des pairs extérieurs à l'exploitation. De la même façon, les modes de productions sont un facteur de distanciation entre les agriculteurs, que ce soit au travers de leur système de valeurs ou encore de leurs relations sociales.

²³⁷ WITORSKI R., « La notion d'identité collective », *La question identitaire dans le travail et la formation : contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*, 2008, p. 195–213.

²³⁸ DUBAR C., *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 95.

²³⁹ HERVIEU B. et F. PURSEIGLE, *Une force politique isolée : les mondes agricoles*, Fondation Jean Jaurès, 2012.

Ben parce que, nous, les bios, on ne connaît que les bios. Les autres, on ne les connaît pas. (Maurice, homme, 54 ans et plus, élevage ovin, biologique, zone 3)

La segmentation de la profession agricole se fonde aussi sur la taille de l'exploitation et la réussite des agriculteurs. Yann est producteur légumier, il remarque que, lors des livraisons de légumes à la coopérative, les chefs d'exploitations à la tête des plus grandes structures ne font pas le déplacement, mais chargent leurs salariés de cette tâche.

Ouais, mais ici les grosses structures, ce sont les salariés... et des fois même, on dirait, si on faisait un peu la mauvaise langue, que les patrons font exprès de ne pas venir livrer. Ils préfèrent que ce soient les salariés qui viennent livrer, je parle un peu des responsables professionnels. (Yann, homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3)

Dans ses propos, Yann laisse entendre qu'il existe une hiérarchisation sociale entre les agriculteurs. En effet, le capital économique des agriculteurs est exposé à travers des pratiques comme la délégation de tâches à autrui. Cette pratique, outre qu'elle est un signe extérieur de richesse, prend une dimension symbolique. Elle crée une distinction entre les agriculteurs, d'autant plus qu'elle est le fait de responsables professionnels²⁴⁰. Ainsi, au cœur d'une même filière au mode de production donné, s'établissent des différenciations socio-économiques délibérées, entre une base et ses représentants.

On constate là un des premiers indices de la déstructuration d'une identité collective. Elle se lit également à travers la spécialisation toujours plus grande des orientations technico-économiques, les disparités socio-économiques et la désaffiliation des agriculteurs aux instances représentatives. À ce stade des observations, il n'existe plus d'unité ou de culture commune aux agriculteurs. L'identité collective revendiquée lors des crises par les représentants syndicaux est mise à mal et « la question de la culture devient le véritable

²⁴⁰ BOURDIEU P., *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, coll.« Le Sens commun », 1979.

problème social majeur pour les entreprises, car la réussite de ces efforts collectifs de développement repose à l'évidence sur la compréhension mutuelle de leurs membres »²⁴¹

Les crises économiques et structurelles dont ont été victimes, tour à tour, l'ensemble des filières agricoles, la libéralisation des marchés, ainsi que les discours capitalistes dominants ont exacerbé les rapports de forces et la concurrence au sein même de la profession agricole. La « remise en cause générale des identités sociales, qui traduit le passage de relations communautaires (le nous) à des relations sociétaires (le je) (au sens de la façon dont Weber caractérise le passage à la modernité) »²⁴² s'est opérée parallèlement à l'évolution des exploitations agricoles aux structures familiales en structures entrepreneuriales.

2.1.1. LE FONCIER

La diminution des formes individuelles d'exploitation agricole au profit des formes sociétaires s'est accompagnée d'un agrandissement des structures agricoles à travers de nombreuses fusions, rachats ou locations de terres. En 2010, les exploitations agricoles costarmoricaines, en propre compte, représentent 64 187 ha en faire-valoir direct²⁴³ contre 88 189 ha en fermage (superficie exploitée par une autre personne que son propriétaire) et autre mode. Les formes sociétaires, quant à elles, occupaient 30 187 ha en faire valoir et 255 751 en fermage et autres modes²⁴⁴. En 2010, en Bretagne, « les surfaces exploitées en fermage représentaient 77 % des terres agricoles, dont les trois-quarts, louées par des exploitations organisées sous formes sociétaires contre moins de la moitié en 2000. »²⁴⁵

²⁴¹ PIOTET F. et R. SAINSAULIEU, *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques ; Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, 1994, p. 191.

²⁴² Dubar C., *Identités professionnelles : le temps du bricolage*. In Éditions Sciences Humaines (éd.). *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Paris, Sciences Humaines, 2004. p.141-148.

²⁴³ La surface exploitée en faire valoir direct est la propriété de la personne physique ou morale qui l'exploite

²⁴⁴ AGRESTE BRETAGNE, *Tableau de l'Agriculture Bretonne*, Rennes, DRAAF Bretagne, 2012, p. 27.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 26.

Le passé légitime des syndicats majoritaires (JA²⁴⁶, FNSEA²⁴⁷) en faveur du modèle agricole intensif et son intériorisation par les exploitants agricoles ont donc eu pour effet la transformation juridique des formes d'exploitation agricole et un agrandissement des surfaces agricoles utiles (SAU : ensemble des terres dédiées à l'activité agricole). Par conséquent, en Bretagne, une exploitation non professionnelle²⁴⁸ sur deux a disparu en dix ans. Dans le département des Côtes-d'Armor, ce sont 29 % des exploitations agricoles qui ont disparu en dix ans qui a eu lieu, soit une perte de 3,3 % de la SAU du territoire²⁴⁹. Cependant, la moyenne de la SAU par exploitation agricole a progressé de 35 % avec 34 ha en 2000 contre 46 ha en 2010.²⁵⁰ Les petites structures disparaissent ainsi au profit de plus grandes.

Comme le souligne Matthieu, l'agrandissement des exploitations pose de nombreux problèmes dans les relations socioprofessionnelles des agriculteurs.

E.J : Vous ne parlez pas du tout aux exploitants à côté ?

M : Si, mais... c'est superficiel. Oh... de la pluie et du beau temps. On est des entreprises concurrentes. C'est tout. Et d'autant plus qu'on s'agrandit. (Matthieu, homme, 40-54 ans, élevage bovin viande, raisonné, zone 3)

Cette tendance à l'expansion des exploitations est le fruit d'une volonté personnelle des agriculteurs, de politiques publiques, mais elle est aussi la conséquence, en Côtes-d'Armor, de l'application de normes environnementales dites « directive nitrate ». Dans le cadre de la directive nitrate, en effet, une surface d'épandage des déjections animales proportionnelles au nombre de têtes du cheptel est imposée aux agriculteurs. Plus le cheptel est grand, plus la

²⁴⁶ Syndicat des jeunes agriculteurs (créé en 1957)

²⁴⁷ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (créé en 1946)

²⁴⁸ L'exploitation non professionnelle ne remplit pas les critères d'une exploitation professionnelle, à savoir, d'une part que sa dimension économique est supérieure à 10 unités de dimension européenne (UDE), soit environ la production de douze hectares de blé, et d'autre part que la quantité de travail qui lui est apportée est au moins celle d'une personne travaillant au minimum à trois quarts temps pendant une année.

²⁴⁹ AGRESTE BRETAGNE, « Premières tendances Côtes d'Armor », septembre 2011, n° 4.

²⁵⁰ AGRESTE BRETAGNE, *Tableau de l'Agriculture Bretonne*, op. cit., p. 18.

surface d'épandage doit être conséquente. Ainsi, dans un département dont la production est à dominante animale, la course aux surfaces foncières s'est accrue.

Mike, éleveur bovin, autrefois en production conventionnelle, permettait à un de ses voisins d'épandre sur ses terres afin que ce dernier puisse respecter les normes imposées par la directive nitrates. Lorsqu'il a choisi de s'engager dans une transition de son mode de production en production biologique, il s'est vu dans l'obligation de demander à son voisin de cesser d'épandre sur sa parcelle. Ce dernier n'ayant pas d'autres moyens d'épandage, du fait de fortes contraintes foncières, des tensions sont apparues entre les deux hommes.

Ben, je n'ai pas tellement de relation avec les autres... Bon, il y a un avec qui je me suis bien fâché, c'est un gars qui avait des plans d'épandage chez moi ; donc il n'a pas apprécié, mais bon, j'ai demandé à mon voisin de jouer les médiateurs, parce que j'ai cru à un moment que ça pouvait partir en sucette, donc voilà »
(Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

La concurrence foncière détériore les relations entre exploitants. Face à des relations tendues avec ses voisins, Mike a choisi de s'isoler dans le but de ne pas subir la violence latente émergeant des relations intra-professionnelles. Les tensions émanant de discordes, au sujet de l'accession à de nouvelles surfaces parcellaires, sont courantes et mènent à de nombreuses pressions et actes de violence entre les agriculteurs. Il existe, ainsi, diverses stratégies visant à accéder au patrimoine foncier de son voisin agriculteur. Toutes s'appuient sur des actes ou paroles visant à « mettre la pression » sur son voisin afin que ce dernier renonce et cède ou vende son exploitation. Il existe ici une violence psychologique réelle. Jo en donne un exemple :

Euh, comment tu fais couler ton voisin, ben... tu vas mettre du sucre dans le réservoir de son tracteur. Ah oui oui. Ou alors tu l'as au moral, c'est-à-dire que t'as toujours une pince coupante dans les poches, et puis tu vas dans les parcelles les plus éloignées quand il y a ses génisses, et puis, clac, tu coupes le fil. Comme ça, le mec, il a plus qu'à courir après ses bestiaux. Le temps qu'il aille courir après ses bestiaux, il n'est pas en train de faire autre chose, c'est du stress, c'est des problèmes avec les flics, c'est... Ah oui oui, mais y en a qui sont doués ! Il a des mecs qui ne méritent même pas la cartouche pour les abattre, hein... Après, je pense que ça, c'est très anecdotique. Je me protège et je ne veux pas voir. Parce

que, bon, c'est ce que j'avais dit, on m'avait posé la question une fois aussi, c'était... « Si tous les paysans étaient copains... ». Parce que c'est vrai que, quand on les voit manifester, ils sont tous ensemble et machin, et tout, je dis non, lis *La terre* de Zola, et puis tu comprendras. Je dis que les relations sont toujours les mêmes, hein, toujours prêts à s'entretuer pour un bout de terre, alors que c'est pour rien, quoi. (Jo, homme, 40-54 ans, élevage bovin viande, conventionnel, zone 1)

La concurrence foncière est telle que se construisent des espaces sociaux aux frontières strictes. Il s'agit de « territoire » dont la propriété implicite revient aux agriculteurs en étant historiquement originaire. Les agriculteurs venant d'autres « territoires » et souhaitant s'y installer n'y sont pas les bienvenus.

Non, mais c'est plutôt que c'est comme ça : on ne veut pas laisser quelqu'un venir d'une autre commune. Ça, c'est un extraterrestre. (Rires). (Pierrick, homme, 40-54 ans, grande culture, raisonné, zone 1)

Armand est arrivé, il a plus de trente ans, dans la commune. À la suite de son mariage, il a repris l'exploitation de ses beaux-parents. Bien qu'étant né et ayant grandi dans une commune située à trois kilomètres, il n'a jamais été accepté par les agriculteurs de sa commune d'adoption. Il est toujours considéré comme « étranger ».

E.J : Et l'intégration dans la commune ? Elle s'est bien passée ? »

A : Non, et pourtant, je n'étais pas loin, hein. J'étais de la ferme à côté. Je suis, à quoi ? À vol d'oiseau à trois kilomètres. Ah ! Mais ici, on ne s'intègre pas... (Armand, homme, 40-54 ans, élevage porcin, conventionnel, zone 1)

En effet, « l'étranger » est méprisé car il s'approprie une terre qui, selon les agriculteurs originaires du territoire, ne devrait pas lui revenir. Dans un contexte de pénurie de surfaces foncières accessibles, les jalousies, la concurrence et les ressentis négatifs vis-à-vis des nouveaux arrivants sont exacerbés et inhibent toute forme d'intégration sociale.

E.J : Quand vous êtes arrivés dans ce village-là vous avez été acceptés rapidement ? »

H : Alors ça, je ne sais pas, peut-être pas trop parce qu'en fait, on les empêchait de s'agrandir. Le fait qu'on prenne... Ils ne pouvaient plus se partager la terre, ça ne leur a pas très plu. Donc, c'est vrai qu'avec les anciennes familles... Bon, ça n'a pas été forcément... Ce ne sont pas ceux-là nos relations. Nos relations, c'est d'autres. C'est amical ou c'est par comment : connaissance comme ça... mais ce n'est pas forcément les voisins proches. (Henry, homme, 55 ans et plus, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

De la même façon, les néo-agriculteurs subissent une mise à l'écart d'autant plus forte qu'ils ne sont pas issus du milieu agricole. Ils font figure de novices dont les compétences sont jugées insuffisantes pour réussir.

E.J : Donc, vous n'étiez pas du milieu... Quand vous vous êtes installé ici, les voisins vous ont bien accueilli ? Les autres agriculteurs... Comment ça s'est passé ?

A : J'ai entendu de tout. Ouais. Ce n'est pas tout à fait... De toute façon avant de commencer j'étais déjà foutu. (Rires). Ouais mais, bon, ça, ce n'est pas méchant. C'est un peu normal, ça. C'est la mentalité du paysan, après. (Alain, homme, 40-54 ans, élevage avicole, Biologique, zone 3)

La crédibilité professionnelle d'Alain est remise en question par ses voisins agriculteurs car il n'est pas issu du milieu agricole. Bien qu'il excuse cette conduite par la culture professionnelle, « la mentalité » des agriculteurs, il me confiera au cours de l'entretien ses difficultés et celles de sa femme à créer une vie sociale locale et le poids que cela génère.

La pression foncière délite donc les relations socioprofessionnelles locales des agriculteurs, mais exclue-t-elle la solidarité intra-professionnelle ?

2.1.2. LA SOLIDARITE PROFESSIONNELLE

E. Durkheim souligne qu'au-delà d'une culture professionnelle, la communauté professionnelle se constitue autour de la transmission des savoir et des liens de solidarité²⁵¹. Si l'on s'en réfère aux résultats précédents, les agriculteurs costarmoricens, dans leur grande majorité, sont liés par des représentations, des croyances, des valeurs, des normes, des pratiques communes et un fort contrôle social intra-professionnel. Ainsi, on retrouve ici les caractéristiques de la société traditionnelle à solidarité mécanique²⁵². Cette dernière est-elle garante d'une solidarité, au sens où il existerait entre les agriculteurs un lien social, un sens des responsabilités intra-professionnelles et une dépendance réciproque, qui obligerait les agriculteurs à se préoccuper du bien-être de leurs pairs ?

À première vue, il n'existe pas de solidarité généralisée à l'ensemble de la profession, mais il semble exister une solidarité de filière. En effet, Yann m'explique que, lors des mouvements socioprofessionnels des agriculteurs, seuls ceux dont la filière est concernée se mobilisent. Il donne l'exemple des légumiers :

Mais le problème, c'est que le légumier, c'est quelqu'un qu'est particulier. En général, à chaque fois qu'un des grands trucs [est organisé], des grandes manifs' ou bien démarches nationales, le légumier n'en fait jamais partie. À savoir que, nous, on fait notre popote tout seul et puis bon, déjà qu'on a des trucs différents aussi, on n'est pas sur les mêmes métiers. (Yann, homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3)

D'après Yann, les filières définissent des métiers et cloisonnent les solidarités. Celles-ci n'existent donc, d'après lui, que dans le cadre restreint d'une filière. Brigitte, quant à elle, décrit les relations socioprofessionnelles de filière comme artificielles, car empreintes d'une concurrence sous-jacente.

Et même, ne demande pas trop à ton voisin, non plus, parce que, s'il a des petites astuces, il ne te les donnera pas. Non. En légumier, c'est chacun pour soi. C'est

²⁵¹ DURKHEIM É. et S. PAUGAM, *De la division du travail social*, op. cit.

²⁵² *Ibid.*

un milieu où... Si, le jour où tout le monde va mal. Si, quand il y a un décès aussi, tout le monde va à l'enterrement. Là, ils vont. Mais, après, ils rentrent chez eux et ils reprennent leur vie comme avant. Assez, ouais. On se toise, mais... il n'y a pas beaucoup d'amitié en légumes, c'est un milieu froid, hautain et... Ben c'est normal, il y a de l'argent. » (Brigitte, femme, 40-54 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

La solidarité de filière est à deux vitesses : globale et locale. Elle n'est actionnée que lors d'événements majeurs à portée globale et collective mais ne se retrouve pas dans le cadre de causes individuelles locales. L'adage « un pour tous et tous pour un » n'a donc pas sa place dans ce contexte. Peut-on, donc, encore parler de solidarité de filière ? N'est-elle pas un construit social virtuel ? Sur fond de concurrence entrepreneuriale et foncière, nous semblons donc assister à la désagrégation des solidarités professionnelles (Figure 35).

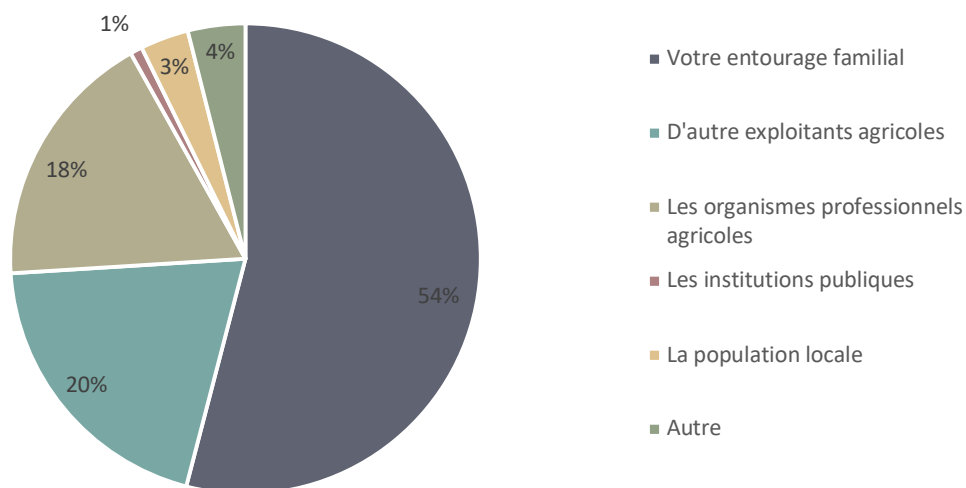


Figure 35. Avez-vous le sentiment d'être moralement soutenu(e) lorsque nécessaire ? Si oui, par qui ?
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

En effet, alors que 31 % des agriculteurs interrogés se sentent moralement soutenus lorsque nécessaire, seuls 20 % sont soutenus par d'autres exploitants agricoles. André explique ce délitement des solidarités professionnelles par la convoitise des terres alentour par les agriculteurs souhaitant étendre leur patrimoine foncier. Il revient sur l'histoire d'un « collègue » agriculteur dont la situation financière l'a conduit à vendre son exploitation. Les agriculteurs mitoyens de l'exploitation en difficulté ne souhaitaient pas être solidaires, car c'était pour eux un moyen d'accéder à de nouvelles parcelles agricoles.

E.J : Il a 60% des gens qui ont répondu au questionnaire qui disent qu'ils ne se sentent pas soutenus moralement, ni par leur famille, ni par l'entourage, les voisins, l'entourage professionnel.

A : L'entourage professionnel, non, parce que si on peut l'écraser, on le fait. Le collègue que j'ai soutenu, qui a perdu la moitié de son cheptel en une nuit, si on ne l'avait pas aidé, huit jours après, quinze jours ou un mois après son exploitation était dispersée entre trois ou quatre à côté, ils étaient prêts à... à mettre le grappin dessus. Ça les aurait intéressés, hein ! Et c'est pour ça, quand ils ont vu qu'il y avait une action de solidarité, ils n'étaient pas partants parce qu'ils se sont dits : « Celui-ci il va repartir. ». (André, homme, 55 ans et plus, grande culture, conventionnel, zone 2)

Aussi, pour un agriculteur se confier ou encore demander de l'aide à son voisin agriculteur, c'est prendre un risque. La concurrence pousse les chefs d'exploitation à prendre note des difficultés de leurs voisins pour s'en servir contre eux dans le but de racheter l'exploitation si ces derniers déposent le bilan.

E.J : Et dans le monde agricole, c'est possible d'aller parler à son voisin si on a des soucis ?

P : Ben non. (Rires) Non non, ce n'est pas la peine. Il se dit : ça ne va pas, alors il va se casser la figure, c'est une bonne affaire. » (Pierrick, homme, 40-54 ans, grande culture, raisonné, zone 1)

Dans un contexte socio-économique difficile, la concurrence entre agriculteurs a donc estompé voire effacé les solidarités au profit des stratégies individuelles.

Oui, après, aller plus au fond du problème, je ne sais pas si les paysans sont prêts à dire la vérité, dire « je suis à bout », pour que le voisin réponde « dépose le bilan, pars ailleurs », dans sa tête il le sait, ça va lui arriver. (Thomas, homme, 15-39 ans, élevage porcin, raisonné, zone 3)

Les exploitants agricoles, toutefois, se placent dans un *modèle affinitaire*²⁵³. Autrement dit, ils gravitent dans un système professionnel local individualiste au sein duquel il n'existe pas de solidarité régulière mais des solidarités affectives. En cas de difficultés majeures, en effet, les agriculteurs mettent de côté leur concurrence.

Ah oui, oui, là-dessus c'est pareil, ouais. Oui, dans les coups durs, tu trouveras toujours du monde. Même quelqu'un avec qui tu ne t'entends pas. S'il y a un coup dur... Ouais, là-dessus... (Marcus, homme, 15/39 ans, élevage porcin, Conventionnel, zone 1)

La condition des solidarités locales se trouve dans la gravité du problème rencontré par l'agriculteur.

Paule : Non... Euh, je pense que si... si quelqu'un a un problème, quand même...

Fils de Paule : Non s'il y a quelqu'un qui a un gros pépin...

Mari de Paule : ... tout le monde est là...

Fils de Paule : Là, là... on fait face... comme on dit...

Mari de Paule : Là, on oublie...

Fils de Paule : On met un peu sa fierté de côté et puis...

Mari de Paule : On oublie le reste.

Fils de Paule : On oublie le reste... (Paule, Femme, 55 ans et plus, élevage bovin lait, conventionnel, zone 2)

Compte tenu du caractère limité et ponctuel des manifestations de solidarité, nous pourrions penser que les relations sociales entre exploitants ont disparu minées par la concurrence.

²⁵³ SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, op. cit.

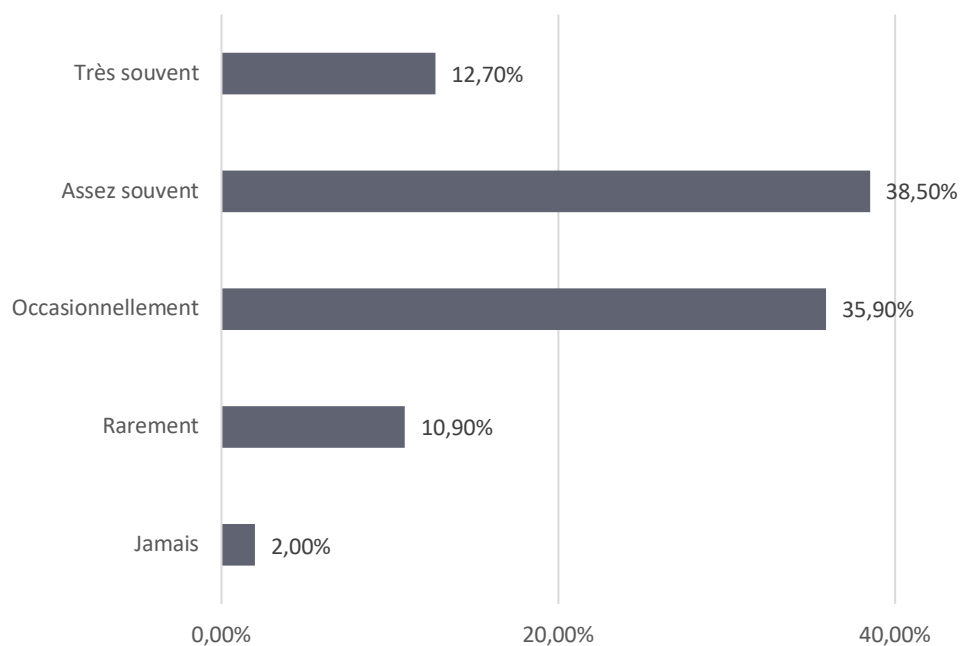


Figure 36. Quelle est la fréquence de vos contacts avec d'autres exploitants agricoles ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Or, 87 % des agriculteurs, interrogés lors de mon étude, ont répondu avoir des contacts fréquents ou occasionnels avec d'autres chefs d'exploitations (Figure 36). Dans ces conditions, comment les relations socioprofessionnelles se construisent-elles ?

2.2. DES RELATIONS SOCIOPROFESSIONNELLES CALCULEES OU SUBIES

2.2.1. HIERARCHISATION DES RELATIONS SOCIOPROFESSIONNELLES

Une analyse approfondie met au jour une hiérarchisation des relations socioprofessionnelles des agriculteurs. Il se cache un jeu d'acteurs et de nombreux calculs derrière les échanges et rencontres entre chefs d'exploitation. Comme le souligne Brigitte, les relations entre agriculteurs d'une même zone géographique restent superficielles. Elles ne constituent pas des liens sociaux forts de type amical, mais plutôt des échanges courtois et contrôlés.

Si, si, on avait des relations avec des légumiers, mais ce n'étaient pas des amis, c'était du relationnel. (Brigitte, femme, 40-54 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

Nous l'avons observé précédemment : établir une relation de confiance avec un agriculteur géographiquement proche engendre un risque. Les relations sociales sont donc mûrement réfléchies.

E.J : Si vous avez des soucis dans votre métier, à qui pouvez-vous en parler ?

L : À ma technicienne, en premier, qui est devenue une amie. Et à des éleveurs... Mais pas d'ici. Loin. À une heure quinze d'ici.

E.J : D'accord, mais y a-t-il quand même une solidarité entre les agriculteurs, ou plus du tout ?

L : On se méfie.

E.J : Vous ne vous parlez pas ? Si vous avez un souci, vous ne pouvez pas aller voir le voisin ?

L : Ah non, non. Il a quelques-uns, mais pas auprès, là... dans le nord, les Côtes-d'Armor, un peu plus loin, quoi, mais pas les gens du coin.

E.J : Dans vos relations proches, vous n'avez pas d'agriculteurs ?

L : Non. Des connaissances. Ce n'est pas pareil. (Laurence, femme, 15-39 ans, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

Comme l'exprime Laurence, plus les agriculteurs fréquentés sont géographiquement éloignés, moins les risques de se lier d'amitié sont importants. Il est alors possible de se confier avec plus de sérénité.

2.2.2. LE CONTROLE SOCIAL

Localement, il n'existe donc pas, ou peu, de relations socioprofessionnelles directes. Cependant, il subsiste un contrôle social indirect. Les agriculteurs, bien que se fréquentant peu de manière régulière et soutenue, se connaissent tous, comme l'explique Maurice :

Ben non, je me pose des questions, c'est ce dont je discutais hier avec les voisins. Je me disais : « Comment ça se fait que vous connaissez tout et de tout le monde ? ». Parce qu'ils avaient la ferme ici. Je me dis « Mais nom de Dieu,

comment vous connaissez tout le monde ? ». Quand on est paysan, normalement, on est au boulot, quoi, on vit dans sa ferme, on ne voit pas tant que ça de monde, quoi ». Et non, ils se connaissent tous... (Maurice, homme, 54 ans et plus, élevage ovin, biologique, zone 3)

Réminiscence d'une culture rurale, le contrôle social entre agriculteurs prend la forme d'observations et de jugements, mais n'inclut plus aujourd'hui les solidarités qui autrefois fondaient les liens sociaux.

Non, mais c'est souvent... Malheureusement, dans les campagnes, je vois, par ici, c'est quand même... On s'inquiète plus de ce que fait... de critiquer le voisin que d'essayer de comprendre ce qu'il peut apporter, ce qu'il fait de bien. (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

Le contrôle social oriente les conduites des agriculteurs. Ces derniers, se sachant observés par leurs pairs, réfléchissent à leurs pratiques et se soucient des « on-dit ».

Ben ouais, parce que, moi, ça m'a fait... Je me suis dit... J'ai eu cette... ces choses-là en tête, à me dire « Punaise, mais qu'est-ce que l'autre va penser ? », quoi. Mais c'est pareil, les années qui passent, on apprend... Il faut apprendre à éliminer ça de sa tête, quoi. Ben c'est l'éducation, c'est l'éducation. Comment gamin, ado, comment on a été élevé, comment on a été, oui, élevé à l'école, à la maison. C'est ça, je pense, qui fait beaucoup quoi. (Claude, homme, 55 ans et plus, maraîchage, biologique, zone 3)

Il est aussi intéressant de noter que les réputations que se donnent les agriculteurs persistent à travers les générations. Elles définissent et orientent les relations socioprofessionnelles futures des nouveaux agriculteurs et demandent au néo-agriculteurs de composer avec les « on dit » lors de leur intégration sociale.

E.J : Et c'est pesant de se dire que tout le monde sait ce qu'on peut faire, que tout le monde est au courant de tout dans notre vie, quasiment ?

L : Ouais, c'est fatigant, c'est énervant, mais ça, on ne le changera pas, c'est les mentalités. C'est ancestral, c'est historique, euh... Quand je me suis mise à fréquenter mon mari, qui était déjà agriculteur, enfin, ses parents étaient déjà à

la ferme, et tout. Et euh... « Ah celui-là, faut pas lui parler », « Ah celui-là, faut pas lui parler », et je ne les connaissais pas. Donc, moi, on me disait de ne pas leur parler, donc on se méfie, et à force des choses, les enfants étant à l'école ensemble, ben on voit les mamans, on devient amies, et c'est délicat, c'est difficile. Alors, à la fin, on fait le vide, quoi, on ne recherche plus de relationnel, pas avec les gens de l'agriculture, quoi. (Laurence, femme, 15-39 ans, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

De fait, les exploitants agricoles sous une pression symbolique locale, s'isolent socialement des autres agriculteurs. Claude me confie son choix et son regret de ne pas avoir de relation avec les exploitants agricoles locaux :

C : Ben, ça arrive, oui, ça arrive. Il y en a qui sont venus depuis. Mais depuis un moment c'est plutôt calme. Moi aussi, je me suis un peu trop, peut-être, mis à l'écart, quoi, à force d'entendre des choses qui ne me plaisaient pas à entendre, je me suis dit « Je ne vais pas attendre qu'on me dise..., je vais faire, point, je vais faire à ma manière, comme je le sens, et puis on verra, quoi. »

E.J Vous avez quand mêmes des bonnes relations avec les agriculteurs autours ?

C : Ben, des bonnes... Je n'en ai pas des mauvaises mais je n'en ai pas.... Je n'en ai pas beaucoup, non. Ce qui me manque, oui, et en même temps je me dis... Si j'avais des relations, est-ce qu'elles seraient bonnes ? Je n'en suis pas sûr, alors peut-être que j'aime autant que ce soit comme c'est, quoi. (Claude, homme, 55 ans et plus, maraîchage, biologique, zone 3)

J'ai pu noter, au cours des entretiens avec les agriculteurs costarmoricens, que jamais la première personne du pluriel n'était employée. Seul, le « je » et le « ils » sont utilisés : l'un se confrontant souvent à l'autre. Les agriculteurs mettent une distance symbolique entre ce qu'ils sont et leurs pairs à travers cette utilisation des pronoms personnels. En effet, les interviewés ne s'associaient jamais à leur pairs agriculteurs. C'est ici, me semble-t-il un nouvel indice de la désaffiliation professionnelle des exploitants agricoles et d'une stigmatisation intra-

professionnelle. Henry en fait la démonstration en me décrivant ses rapports avec les autres exploitants agricoles :

Non non mais il y a des trucs qui ne m'intéressent pas. Et il y a quinze jours, une quinzaine de jours, on va au resto pour une raison ou pour une autre, il y avait deux agriculteurs à côté de moi, ils n'ont fait que parler de tracteurs et de remorques. Toute la soirée : tracteurs et remorques et il y en avait un autre, à côté de moi, qui n'était pas paysan, moi je comprenais un peu mais au bout de quelques temps (souffle). C'est bon, hein, d'avoir des dix-huit tonnes des trente-deux tonnes et puis ceci et cela... (Henry, homme, 55 ans et plus, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

Il est aussi intéressant de noter qu'une majorité des interrogés se distancient des autres agriculteurs en pointant du doigt l'inintérêt des discussions entre agriculteurs. Il paraît alors y avoir dans leur propos une certaine honte de l'image transmise par les exploitants agricoles. Retrouverait-on ici les stigmates de l'histoire sociale du corps professionnel agricole breton ? On peut, en effet, supposer que la distanciation que l'agriculteur met entre lui et ses pairs est un indice de sa volonté de ne pas être assimilé au groupe, d'afficher une identité propre et distincte de la « masse ». Ainsi, lorsque que les agriculteurs utilisent le pronom personnel « ils » pour parler des pratiques et comportements de leur pairs, ils cherchent une nouvelle fois à effectuer une *transaction identitaire externe*²⁵⁴ dans le but de pallier l'identité professionnelle qu'ils considèrent encore être négative.

Lors de mon entretien avec Yvon (homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2), comme dans beaucoup de cas, la discussion a continué après l'arrêt du dictaphone. Nous avons abordé divers sujets et, revenant à son métier, à sa place dans la société, Yvon m'a dit, de façon péjorative, « n'être qu'un paysan ». Il s'est ensuite comparé à moi, en soulignant le fait que mon métier permettait des évolutions de carrières alors que, pour sa part, il ne serait « toujours qu'un agriculteur ». Le cas d'Yvon est intéressant de par sa biographie. Issu d'une famille agricole, il est devenu agriculteur suite à l'obtention d'un diplôme d'ingénieur de

²⁵⁴ DUBAR C., *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, op. cit., p. 103.

l'ENITA²⁵⁵ de Bordeaux dans les années 1980. Suite à la reprise de l'exploitation parentale, il a pérennisé une exploitation qui, aujourd'hui, s'étend sur 140 hectares. Il est marié et a deux enfants étudiants dans l'enseignement supérieur. Yvon est donc doté de capitaux culturels et économique non négligeables. Pourtant, il exerce sur sa propre identité professionnelle une forte stigmatisation qui le place dans une situation de malaise. Pour se défaire de ce regard négatif qu'il porte sur lui-même, Yvon tend à toujours plus se détacher des autres agriculteurs et des représentations qui sont associés à la profession. Cette stratégie de distanciation vis-à-vis du reste du groupe professionnel se traduit chez lui par une critique de la mentalité, des discussions, des choix de vie et des choix professionnels des « autres » agriculteurs. Mais aussi, par un besoin toujours plus poussé d'accéder à davantage de capitaux économiques à travers l'acquisition de terres agricoles, seul moyen pour lui d'accéder à la reconnaissance de la société globale et de s'extraire de l'identité historique intégrée. On saisit une nouvelle fois tout le poids de l'héritage culturel agricole breton²⁵⁶.

Ainsi, si les revendications et mouvements syndicaux initiés par le syndicat majoritaire, suite aux crises socio-économiques qui ont touché la profession, exigent coopérations et solidarités de la part des exploitants agricoles, j'ai pu observer une dissociation profonde entre les représentations solidaires de la profession, relayées par les syndicats et médias et les liens qui unissent réellement les agriculteurs. Autrement dit, l'insertion et les relations socioprofessionnelles des agriculteurs apparaissent comme multiples, complexes, calculées et finalement délitées, à l'inverse de l'image qu'en communiquent les représentants professionnels²⁵⁷. Mais qu'en est-il des relations professionnelles au sein même de l'exploitation ? Dans quel environnement social les agriculteurs évoluent-ils au quotidien sur leur propriété ?

²⁵⁵ Écoles nationales d'Ingénieurs des Travaux Agricoles

²⁵⁶ Cf. p.85

²⁵⁷ DUBAR C., *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, op. cit.

CHAPITRE 4. L'EXPLOITATION AGRICOLE : ENTRE HERITAGE ET SYSTEME PATRIARCAL

On ne peut pas réduire l'environnement socio-professionnel des agriculteurs à leurs rapports avec leurs pairs alentours. L'environnement socioprofessionnelle se compose également des relations que les exploitants agricoles entretiennent au cœur même de l'exploitation agricole. Pour appréhender les relations sociales au sein de l'exploitation, il convient, dans un premier temps, d'analyser les circonstances dans lesquelles les agriculteurs ont effectué le choix de leur carrière professionnelle, puis, dans un second temps, s'intéresser aux dynamiques sociales caractéristiques de l'exploitation agricole.

1. LE CHOIX DU METIER

Au-delà des motivations professionnelles étudiées précédemment, il s'agit maintenant de comprendre les circonstances, le contexte dans lequel les agriculteurs ont procédé au choix de leur orientation professionnelle. S'agit-il d'un choix personnel ou d'un choix opéré sous la contrainte de l'environnement familial ou autre ? (Figure 37)

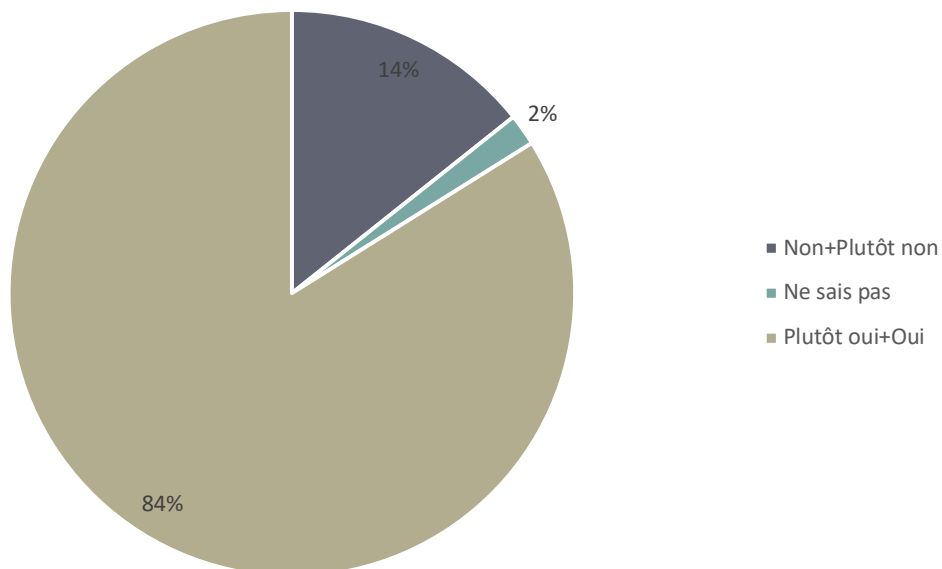


Figure 37. Le choix de devenir exploitant agricole était-il le vôtre ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

À la question « le choix de devenir exploitant agricole était-il le vôtre ? », 84 % des interrogés affirment que le choix de devenir exploitant agricole fut effectivement le leur, contre 14 % qui déclarent que ce ne fut pas le cas. Nous verrons par la suite que ce choix professionnel – bien qu’une majorité d’agriculteur le revendique comme étant de leur fait – n’a pas été effectué dans un contexte permettant une réelle liberté décisionnelle et qu’il existe des raisons, qui contre toutes déclarations, ont orienté et parfois forcé les choix de carrière.

1.1. LA SCOLARITE : UN FACTEUR D’ORIENTATION PROFESSIONNEL

1.1.1. ENFANTS D’AGRICULTEURS : UNE SCOLARITE EN PERPETUELLE EVOLUTION

Le rapport des agriculteurs à la scolarité a évolué au fil des quatre dernières décennies. À la fin des années 1970, l’entrée en maternelle des enfants d’agriculteurs s’effectuait plus tardivement que celle des autres élèves : la moitié d’entre eux n’intégraient l’école qu’à quatre ans ou plus, contre moins d’un enfant de cadre ou profession intermédiaire sur quatre et moins d’un enfant d’employé et d’ouvrier qualifié sur trois²⁵⁸. En outre, les enfants d’agriculteurs avaient plus de risque que la moyenne de redoubler une classe de l’école primaire : « un tiers d’entre eux, contre moins de 10 % des enfants de cadres ou d’enseignants, parvenaient au collège avec une ou deux années de retard »²⁵⁹. Vingt ans plus tard, dans les années 1990, ces différences s’atténuent et l’intégration scolaire des enfants d’agriculteurs s’homogénéise avec celle des autres enfants de la population française. Cependant, l’accès au secondaire général reste limité pour les fils et filles d’exploitants agricoles : « à peine de la moitié d’entre eux ont été orientés en seconde générale et technologique, contre près de neuf enfants d’enseignants ou de cadres sur dix, et plus des deux tiers des collégiens dont les parents exercent une profession intermédiaire. Cette disparité d’orientation à l’issue collège ne semble pas résulter d’une moindre performance scolaire »²⁶⁰ mais d’une forte propension à suivre le schéma parental. En effet, le choix de

²⁵⁸ CAILLE J.-P. et L. CRETIN, « Les transformations des scolarités des enfants d’agriculteurs », *Centre d’études et de prospective*, mai 2013, n° 57.

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ *Ibid.*

l'enseignement agricole pour les enfants d'agriculteurs est prépondérant, bien que diminuant à mesure des années. Dans les années 1980, les enfants d'agriculteurs représentaient 42 % des effectifs de la filière scolaire agricole contre 13 % en 2009²⁶¹. Cependant, « l'enseignement agricole reste une filière largement surinvestie par les agriculteurs puisqu'en 2009 ils y étaient encore quatre fois plus représentés que parmi l'ensemble des entrants en sixième »²⁶². Ainsi, alors que, pour la plupart, les parents d'enfants scolarisés suivent un *modèle de prolongation maximale des cursus*²⁶³, il semble que les parents agriculteurs n'interviennent pas dans les choix scolaires ou appuient une orientation menant à une reproduction socioprofessionnelle.

La tendance à une plus grande ouverture dans les orientations scolaires se vérifie auprès des agriculteurs costarmoricains interrogés (Figure 38). Il existe une corrélation entre l'âge des exploitants agricoles et leur dernier diplôme obtenu.

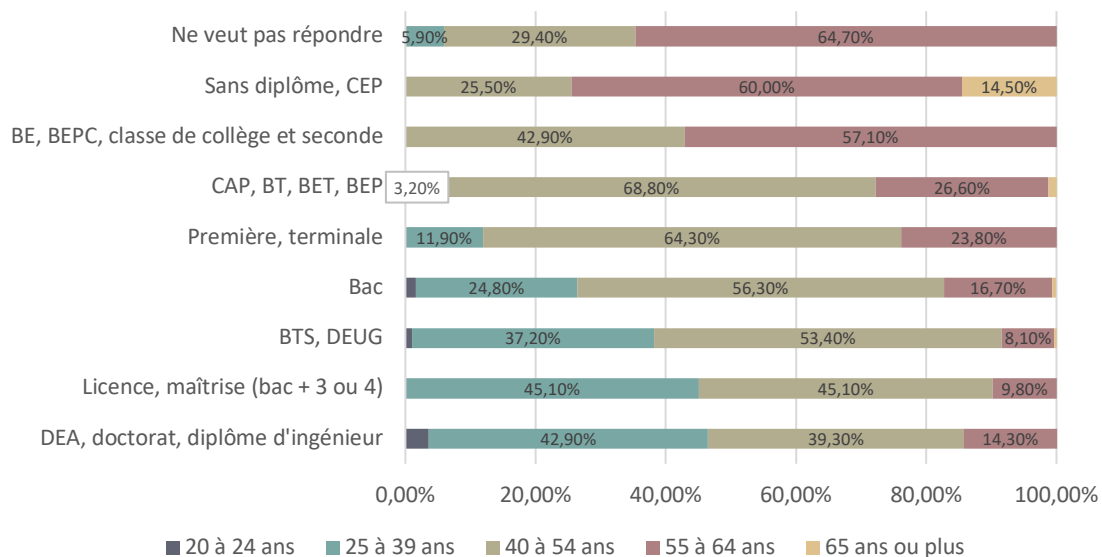


Figure 38. Âge et niveau de diplôme des exploitants agricoles costarmoricains
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

On observe sur la Figure 38 que les générations de 25 à 39 ans, de 40 à 54 ans et de 55 à 64 ans constituent des strates particulières de l'accession aux études. Les agriculteurs de 55 à 64 ans sont les moins diplômés et ce de façon inversement proportionnelle aux agriculteurs de 25 à 39

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ POUILLAOUEC T., « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et statistique*, 2004, vol. 371, n° 1, p. 3–22.

ans. Ainsi, la génération des 55 à 64 ans représente 26,6 % des exploitants agricoles ayant obtenus un CAP, BT, BET ou BEP contre 3,2 % des agriculteurs de 25 à 39 ans. Inversement, les agriculteurs de 25 à 39 ans représentent 45,1% des individus ayant obtenus une licence ou maîtrise contre 9,8 % des agriculteurs de 55 à 64 ans. La génération des 40 à 54 ans constitue quant à elle une population dont l'accèsion au diplôme semble plus homogène. Cette figure met donc en évidence les évolutions relatives à l'accèsion des agriculteurs aux formations diplômantes.

1.1.2. DIFFICULTES SCOLAIRE : UNE ORIENTATION PROFESSIONNELLE PAR DEFAUT

La dimension culturelle des choix scolaires et professionnels est en effet très forte. Plusieurs causes contextuelles ont conduit les agriculteurs à s'orienter vers leur profession. Un des premiers motifs que j'ai pu relever est ce que j'appellerai *l'orientation professionnelle par dépit*. Henry est un bon exemple d'individus n'ayant effectué le choix de l'agriculture ni par passion, ni par conviction mais par dépit. Il m'explique :

Moi, j'ai fait un peu d'études, mais très peu... J'y ai été quoi ? Deux ans... J'étais un mauvais élève, j'étais un bon à rien et je n'étais pas passionné. Planter des choux ne m'intéressait pas. Une vache, ça ne me n'intéressait pas. Voilà mon début de l'agriculture. Et puis, malgré tout... comme je ne savais rien faire d'autre, sans doute... et puis bon, ce n'était pas inintéressant. (Henry, homme, 55 ans et plus, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

Henry n'a jamais eu de goût prononcé pour les études. Il n'était pas bon élève et n'était pas plus passionné par le monde agricole que par tout autre champ professionnel. Ne souhaitant pas continuer ses études et ne sachant que faire de sa vie, il s'est inséré dans la voie agricole car c'était pour lui un environnement familier et d'accès facile puisque ses parents étaient, eux-mêmes, agriculteurs. Il n'y a donc jamais eu de la part d'Henry de volonté réelle de devenir exploitant agricole. Ce choix par défaut n'est autre pour certains enfants d'agriculteurs qu'un choix qui « va de soi ».

« Ben... je veux dire... comme m'avait dit un ancien : « Pourquoi on est né là-dedans ? », quoi. On est né là-dedans, on ne va pas faire autre chose, quoi. » (Clément, homme, 40-54 ans, grande culture, biologique, zone 3)

On peut lire, au-delà de l'incapacité de certains agriculteurs à faire un choix professionnel franc, le lien entre les difficultés scolaires et l'orientation professionnelle. En effet, l'échec scolaire est un facteur non négligeable dans l'orientation vers le métier d'agriculteurs. L'histoire de Michel en est un exemple parmi tant d'autres :

Alors, la maison familiale... ce n'est pas moi qui l'ai choisi. C'est la mère qui a choisi pour moi. Ouais, mais bon, je n'étais pas doué, alors... (Michel, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, raisonné, zone 3)

Suite à ses difficultés scolaires, la mère de Michel a choisi de l'envoyer en maison familiale. Les maisons familiales rurales constituaient des lieux d'apprentissage agricole professionnalisant, hors du système scolaire classique et accessibles dès le collège. Les raisons de ce choix d'orientation scolaire et professionnel sont extrêmement pragmatiques dans l'esprit des futurs jeunes agriculteurs et de leurs parents. Elles constituent une volonté d'assurer, à défaut d'autre chose, un moyen de subsistance pour l'avenir.

Ben oui... De toute façon, si tu ne faisais pas les grandes écoles, euh... au moins, tu pouvais aller à la ferme, quoi, même si tu n'es pas futé futé, tu pourras vivre. »
(Maurice, homme, 54 ans et plus, élevage ovin, biologique, zone 3)

Les difficultés scolaires engendrent par ailleurs une pensée qui associe l'orientation vers les métiers agricoles à un défaut d'intelligence. Ainsi, s'il fut un temps où la reprise de l'exploitation revenait à l'aîné des enfants, le potentiel intellectuel devient désormais un autre vecteur du choix professionnel. Il va de soi dans la pensée de certains agriculteurs que les moins doués intellectuellement poursuivent dans la voie agricole alors que les plus brillants des enfants sont poussés hors de l'exploitation familiale avec l'espoir d'y trouver un meilleur avenir. On trouve dans cette pratique un nouvel indice de l'auto-stigmatisation que s'infligent les agriculteurs et de la négation de leur *identité pour soi*. Ils intègrent lors de leur orientation professionnelle qu'aucune possibilité de ne leur est offerte de choisir le métier qui leur convient, du fait de leur difficultés scolaires. Ainsi, ils associent le métier d'agriculteur à un manque de capacité intellectuelle. Ce phénomène est accentué par l'accueil réservé aux enfants d'agriculteurs qui choisissent de revenir sur l'exploitation après des études supérieures :

Tout le monde te disait... Personne ne comprenait que nous soyons restés. Mes frères sont ingénieurs aussi. Personne ne comprenait qu'on soit restés à la ferme.

Parce qu'on apprenait très bien à l'école. (Matthieu, homme, 40-54 ans, élevage bovin viande, raisonné, zone 3)

En effet, comme le raconte Matthieu, il est incongru pour les agriculteurs que les enfants d'exploitants agricoles ayant fait des études supérieures décident de reprendre l'exploitation familiale. C'est pour eux un contre-sens que d'abandonner des carrières socialement plus valorisées et de faire le choix d'une profession d'agriculteur réservée aux « moins doués » et socialement critiquée.

Cependant, les choses évoluent. La démocratisation de l'accès aux études supérieures et la technicisation toujours plus poussée des pratiques et modes de productions agricoles inversent la tendance. Arthur et sa femme m'en font part :

La femme d'Arthur (FA) : Non, je pense que... Non, non, on est plus là-dedans.

Au contraire, c'est une fierté si un jeune peut s'installer, je pense aujourd'hui.

Arthur (A) : Maintenant, ouais. Il y a quelques années, ça aurait été l'inverse... je pense. Il y a quelques années, un jeune qui s'installait, en fait, c'était un jeune qui ne pouvait rien faire d'autre.

FA : Ouais, voilà.

A : Et maintenant, c'est presque l'inverse, en fait, quoi.

FA : Ouais. C'est des gens qui ne sont pas forcément bardés de diplômes, mais qui reviennent aux sources, en fait, qui ont essayé d'aller faire autre chose avant... (Arthur, homme, 25-39 ans, élevage avicole, biologique, zone 3)

A contrario des plus anciennes générations, les nouvelles générations semblent donc moins touchées par les contraintes liées à l'orientation scolaire et professionnelle. Si la scolarité est un facteur fort dans le choix de la profession agricole, le contexte du choix du métier prend aussi racine dans l'univers familial.

1.2. ENTRE PASSION ET CONDITIONNEMENT FAMILIAL

1.2.1. UNE ORIENTATION PROFESSIONNELLE POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FAMILIAL : ENTRE DEVOIR ET REGRET

Un nouvel indice renseigne sur un second contexte dans lequel les agriculteurs ont effectué leur choix de carrière. Il s'agit de la réponse des exploitants agricoles à la question : « Pour quelle raison avez-vous choisi ce métier ? » (Figure 39).

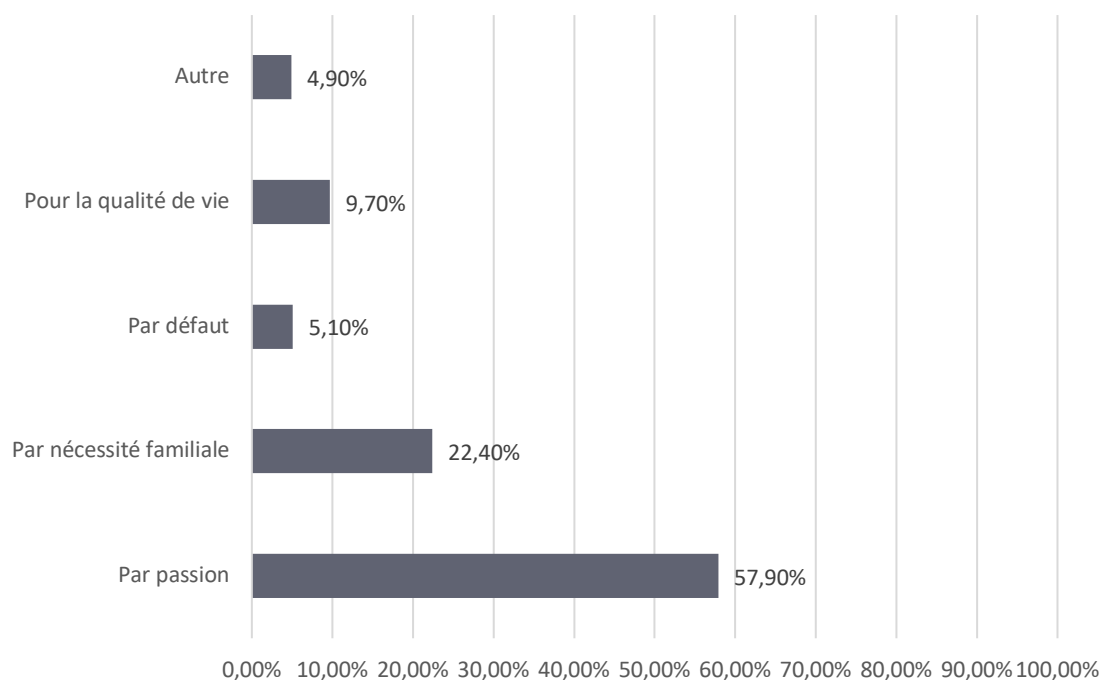


Figure 39. Pour quelle raison avez-vous choisi ce métier ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

À cette dernière question, les agriculteurs costarmoricains interrogés ont répondu avoir choisi le métier à 57,9 % par passion, à 22,40 % par nécessité familiale, à 5,1 % par défaut et à 9,7 % pour la qualité de vie. Les 27,5 % de répondants qui se sont orientés dans cette voie professionnelle par défaut ou par nécessité familiale ont été contraints dans leur choix. Cependant, cette contrainte tend à s'effacer à mesure que les générations se succèdent (Figure 40).

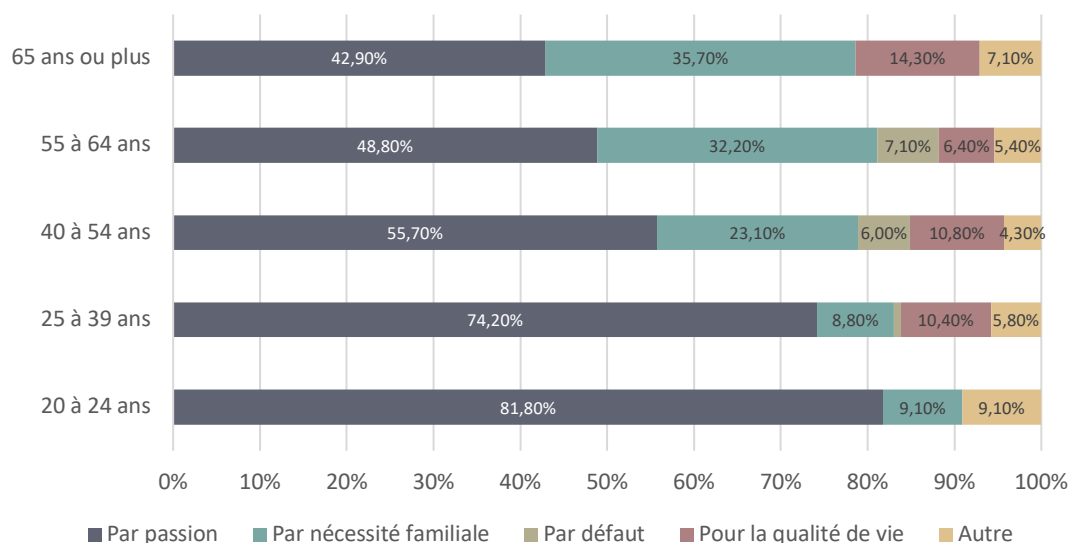


Figure 40. Âge et raisons du choix du métier d'agriculteurs (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

La génération à laquelle appartiennent les agriculteurs joue un rôle déterminant quant au contexte du choix professionnel. Il existe une évolution marquée des conditions des choix d'orientations professionnelles au cours des quarante dernières années. En effet, si les agriculteurs les plus âgés (65 ans et plus) débutaient leur carrière à 35,7 % pour des raisons non pas personnelles mais en lien avec le contexte familial, ils ne sont plus que 9,1 % à s'installer dans un contexte similaire chez les agriculteurs de 20 à 24 ans. De façon plus générale, on observe donc que le pourcentage d'exploitants agricoles ayant choisi leur métier par passion augmente à mesure que leur âge diminue et, à l'inverse, le pourcentage d'agriculteurs ayant choisi le métier par nécessité familiale baisse à mesure que l'âge des interrogés diminue. Il existe donc une modification du contexte d'insertion professionnelle qui se concrétise par un développement des libertés d'orientation professionnelle pour les plus jeunes.

Les raisons de l'orientation professionnelle ne varient pas seulement selon l'âge des exploitants agricoles. Il diffère aussi selon leur sexe (Figure 41).

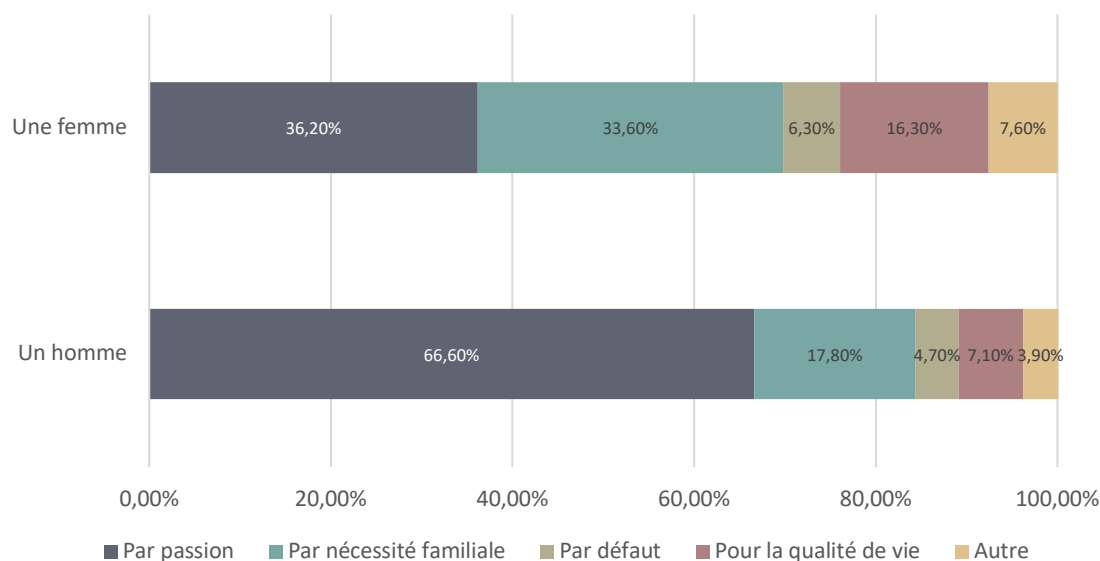


Figure 41. Sexe et raison du choix du métier d'agriculteur (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

En effet, on observe sur la figure ci-dessus que 33,6 % des femmes ont choisi ce métier par nécessité familiale contre 17,8 % des hommes. L'insertion dans le milieu agricole pour les femmes semblent donc être davantage de la contrainte que pour les hommes. On notera par ailleurs que le contexte lié à la réponse « nécessité familiale » n'est pas le même qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Dans une grande majorité des cas, elle sous-entend pour les hommes l'héritage et la sauvegarde du patrimoine familiale et chez les femmes l'appui et le soutien au compagnon ou mari exploitant agricole.

Le choix du métier d'agriculteur, s'il ne s'effectue pas par défaut, a été conditionné pour 22,4 % des agriculteurs par un contexte familial et ce, malgré l'attrait des enfants d'agriculteurs pour d'autres branches professionnelles. La pression des parents sur leur enfants pour pérenniser le patrimoine et le travail familial est forte :

Mon beau-père, par exemple, ça aurait été dramatique que son fils, donc mon associé, ne s'installe pas. (Christian, homme, 55 ans et plus, élevage porcin, conventionnel, zone 1)

Pierre, dont le père est mort en 1967 suite à une chute d'un silo à grain, revient sur les conditions de son installation sur la ferme familiale :

Donc, en 1987, on s'est pris la tempête. Ça a fait beaucoup de dégâts. Peu de temps après, j'ai un oncle qui est parti. Donc, il s'est installé ailleurs, il est parti. Donc on a baissé un peu le cheptel à cent cinquante truies... déjà c'était bien hein cent cinquante truies. Voilà, ça, c'était jusqu'en 1998. En 1998, c'était prévu que je revienne quoi... Enfin, c'était prévu. En fait, moi j'ai un frère aîné qui est onze mois plus vieux que moi. Dans la logique, c'était lui, mais, en fait, il avait pas le... je pense qu'il aurait voulu reprendre la ferme mais il n'avait pas les capacités pour. Déjà, à l'école c'était difficile pour lui, il avait des difficultés à l'école. Enfin il était à l'école spécialisée pour... Des écoles de perfectionnement ils appellent ça. Donc, il n'a pas réussi à avoir un examen pour s'installer. Surtout pour les aides, quoi. Donc, en fait, c'est un peu moi, c'est moi qui ai pris sa place, en gros. Mais bon, moi je n'étais pas destiné à ça parce que j'étais en école de... Quand je suis parti de la 3^{ème}, je suis allé en école d'hôtelier. J'aimais la cuisine. J'aime toujours... Mais, bon... (Pierre, homme, 40-54 ans, élevage porcin, Biologique, zone 2)

Pierre n'avait pas l'envie, ni la vocation de devenir agriculteur. Suite à la mort de son père, son oncle et sa mère ont repris la gestion de l'exploitation familiale. Cadet de la fratrie et réussissant dans les études, il avait pour projet de s'orienter dans la restauration. Cependant, les circonstances et les parcours des autres membres de sa famille l'ont ramené, malgré lui, vers l'agriculture. Il était le seul à même de reprendre l'exploitation familiale et toute la responsabilité de la sauvegarde du patrimoine familial lui incombait. À la fin de notre entretien, Pierre m'a dit tous les regrets qu'il a de ne pas avoir pu exercer le métier de cuisinier et tout le poids qu'a été et qu'est toujours pour lui le fait d'être un agriculteur malgré lui.

Pierre n'est pas seul dans cette situation. La nécessité de reprendre l'exploitation familiale ne revient plus forcément à l'aîné de la famille mais au dernier restant sur l'exploitation. Certains endossent ce rôle porté par la crainte de décevoir leurs parents, tout en pensant au jour où ils ne seront plus là et où ils seront libres d'effectuer leur propre choix. Jean l'explique ainsi :

L'agriculture, je fais ça parce qu'il y a une partie des terres à mes parents. Mais après, quand ils ne seront plus là, je ne sais pas ce que je vais faire. (Jean, homme, 40-54 ans, grande culture, conventionnel, zone 3)

1.2.2. LA PASSION POUR TOUT ARGUMENT

Beaucoup, bien qu'ayant répondu avoir choisi le métier par passion, ont grandi dans un contexte qui les incitait à reprendre l'exploitation. C'est le cas de Mike, qui, lors de notre entretien a eu une double réponse concernant les raisons liées au choix de sa profession. Dans un premier temps, il m'explique avoir choisi son métier pour venir en aide à sa mère et par l'amour qu'il a des vaches.

Et puis j'avais dit à ma mère, un jour où elle devait galérer à bosser, j'ai dit : « De toute façon ne t'inquiète pas, maman, je ne partirai jamais, je t'aiderai toujours ».
(Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Or, il semble que cet argument cache les réelles raisons de son choix professionnel. Mike cherche ainsi un sens, un contexte au sein duquel il serait auteur et acteur de son choix professionnel. Il me racontera, plus tard, avoir effectué son choix par défaut et pour des raisons familiales :

Donc, j'ai commencé à regarder, à me poser la question « Qu'est-ce que je ferais bien ? ». Et puis, finalement, en en discutant avec d'autres... C'est vrai qu'y avait toute l'exploitation à reprendre, ici. Parce que mes deux autres frangines étaient déjà parties. Je suis le dernier de quatre enfants et le frangin, lui, avec ses études d'ingénieur, il n'allait certainement pas s'installer. Donc, voilà, je suis arrivé ici comme ça. (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

L'argument de la passion cache donc parfois en partie une absence de choix réel et consenti pour les agriculteurs reprenant l'exploitation familiale. Cependant, il se vérifie toujours chez les néo-agriculteurs dont le choix de l'installation agricole est mûrement réfléchi et profondément désiré, à l'image d'Antonin :

J'ai toujours été attiré par les animaux. Mes parents en avaient, ils avaient pas mal de terrain. Avec des poules, des chèvres, un petit peu de tout. C'est vrai que ça a commencé quand j'avais une dizaine d'années. C'est mon grand-père qui m'a offert un couple de poules, et je me suis pris dedans et, finalement, je n'ai jamais lâché...Jamais lâché... c'est parti de deux poules et c'est toujours resté.

C'est un métier, mais c'est plus qu'un métier, une passion. J'ai ça dans le sang.

(Antonin, homme, 15-39 ans, élevage avicole, raisonné, zone 1)

Que le choix de l'orientation professionnelle ait été effectué par défaut ou nécessité familiale, il est souvent suivi chez les agriculteurs d'un certain mal-être et les regrets d'une vie qui n'a pas été celle qu'ils auraient voulu qu'elle soit. Ce sentiment se constate lorsque l'on croise les réponses données aux questions : « Pour quelle raison avez-vous choisi ce métier ? » et « Êtes-vous heureux dans votre métier ? » (Figure 42).

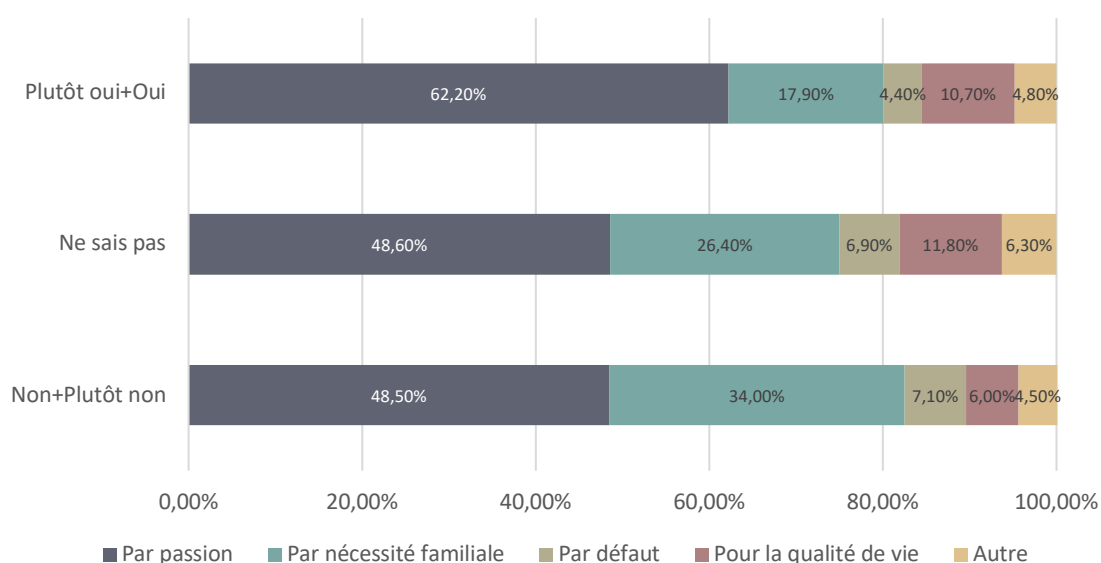


Figure 42. Tri croisé. Bonheur et raison du choix du métier d'agriculteur (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

En effet, il existe une forte corrélation entre les raisons du choix du métier et le sentiment de bien-être au travail des agriculteurs costarmoricains. Sur 100 % des agriculteurs se sentant heureux dans leur travail 62,2 % ont choisi leur métier par passion contre 17,90 % par nécessité familiale et 4,4 % par défaut. De la même façon, sur 100 % des agriculteurs ne se sentant pas heureux dans leur travail, 48 % ont choisi leur métier par passion contre 34 % par nécessité familiale et 7,1 % par défaut. Les agriculteurs ayant fait le choix de leur métier par nécessité familiale ou par défaut sont donc proportionnellement moins heureux dans leur travail que ceux ayant choisi leur profession par passion.

2. DECISION ET ORGANISATION DU TRAVAIL SUR L'EXPLOITATION

Que l'orientation professionnelle agricole se choisisse lors d'un choix par défaut, par nécessité familiale ou même par passion, elle entraîne encore, dans de nombreux cas, la reprise de l'exploitation familiale par l'un des enfants du père agriculteur. Ainsi, en 2003, on observait en France une reproduction sociale plus accrue dans le milieu agricole que dans le reste des catégories socioprofessionnelles (Figure 43).

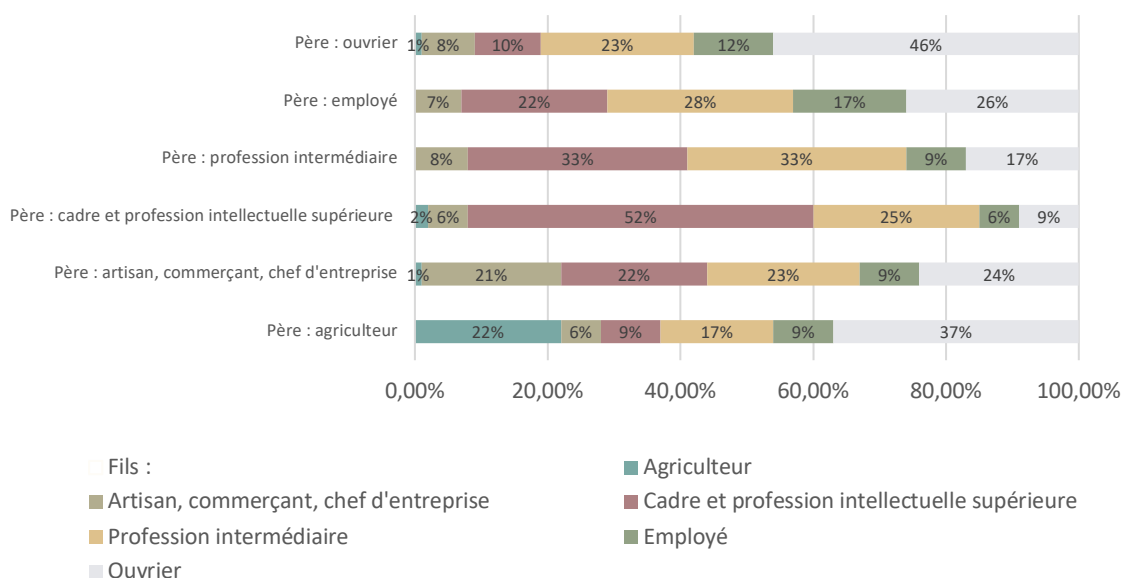


Figure 43. Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père. (Source : Insee enquête sur la formation et la qualification professionnelle – Observatoire des inégalités – 2003 / Réalisation : E. Jimenez - 2017)

Parmi cent fils de pères agriculteurs, 22 % sont eux-mêmes devenus agriculteurs. Les héritiers d'agriculteurs se placent dans un schéma de reproduction sociale. En s'installant, ils embrassent le travail des ancêtres, à commencer par celui de leur parent. Ils se retrouvent au cœur d'un schéma d'agriculture familiale et ce, même si leur lieu d'habitation ne se situe pas sur l'exploitation. Les héritiers sont marqués par une relation affective et symbolique au patrimoine. Ils portent sur leurs épaules le poids de la sauvegarde et de la pérennisation de leur héritage patrimonial. Ce dernier inclut tant le savoir professionnel et les moyens de production, que le patrimoine foncier. Autrement dit, l'agriculteur nouvellement installé se retrouve dans

une position au cœur de laquelle c'est la place sociale « d'héritier du métier – métier qui équivaut à un bien de famille, et qui circule comme tel – qui se joue »²⁶⁴. Il existe alors

« une confusion des rôles sociaux au sein de l'exploitation familiale, dans laquelle les acteurs négocient des parts et places. Le père est en même temps le patron, le fils est aide et successeur potentiel, la mère, avec ou sans statut professionnel, est aussi la femme du chef d'exploitation et la mère du successeur potentiel. Femmes et hommes sont donc soumis à la logique du patrimoine qui dicte sa règle et qui n'a qu'un seul objectif : durer. »²⁶⁵.

Ainsi, dans un système professionnel familial, « le maintien des exploitations ne dépend plus seulement des performances technico-économiques mais aussi de l'articulation travail-famille-exploitation pour les exploitants comme pour leur famille »²⁶⁶. C'est cette articulation des rôles entre le père et son successeur que je vais tenter d'appréhender ici.

2.1. INSTALLATION ET CONFLIT INTERGENERATIONNEL

Les relations intergénérationnelles et familiales sont courantes au cœur des exploitations agricoles costarmoricaines (Figure 44).

²⁶⁴ GILLET M. et D. JACQUES-JOUVENOT, « La dépendance dans l'indépendance », *Cahiers du Genre*, 2004, vol. 37, n° 2, p. 172.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ MADELRIEUX S., B. NETTIER, et L. DOBREMEZ, « L'exploitation agricole, la famille et le travail : nouvelles formes, nouvelles régulations ? », *journées d'étude INRA-Cirad : le travail en agriculture dans les sciences pour l'action*, Mars 2010, Parent, France. 12 p., 2010

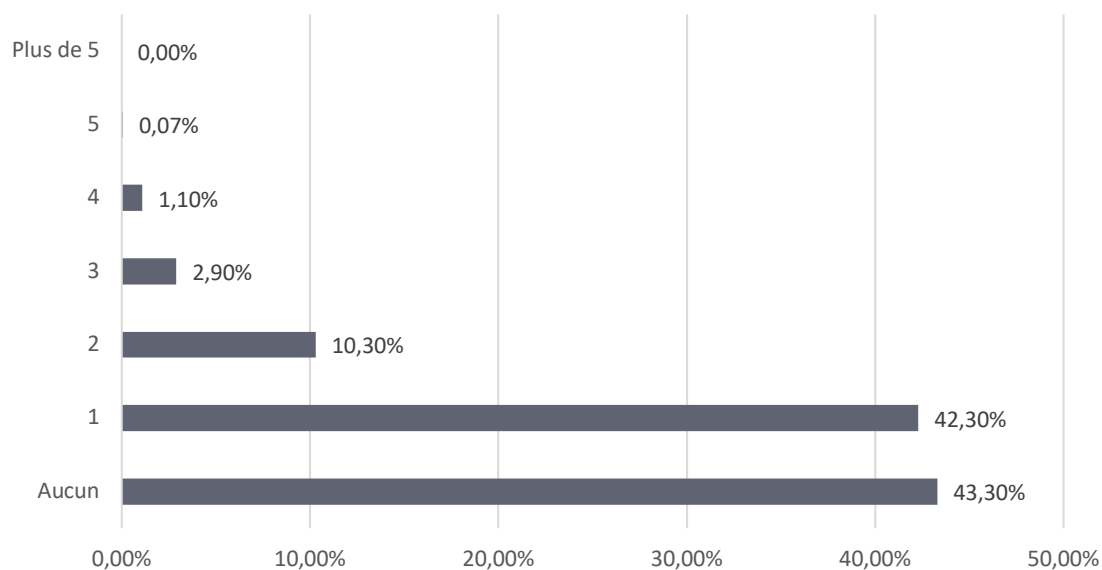


Figure 44. Travaillez-vous avec un ou plusieurs membres de votre famille ? (Source et réalisation : E. Jimenez -

À la question « Travaillez-vous avec un ou plusieurs membres de votre famille ? », les agriculteurs interrogés ont répondu à 56,7 % travailler avec au moins un membre de leur famille. Cette cohabitation familiale et professionnelle lorsqu'elle est intergénérationnelle est parfois le germe de conflits internes au système historique agricole.

2.1.1. LA PLACE DU PERE

La passation de l'exploitation du père à son héritier n'est pas chose facile. D'abord, parce qu'il est difficile, comme nous l'avons vu précédemment²⁶⁷, pour les exploitants agricoles de cesser leur activité professionnelle et ce même lors de l'entrée en retraite.

Moi, ça me surprend vachement (Rires). Je dis « ça me surprend » parce que, moi, j'ai l'impression, on est quand même encore dans une agriculture qui se transmet de père en fils. Même si ça a tendance à changer, je pense qu'on est encore majoritairement dans ce schéma-là. Et moi, à chaque fois que je vais chez des mecs qui ont repris la ferme de leurs parents, je vois les parents qui sont là, qui ont bossé jusqu'à la mort. Tu vois, c'est pour ça que ça me surprend parce que les

²⁶⁷ Cf. p.162.

parents, ils sont à la retraite et ils sont là, ils sont là, à désherber la cour... (Corine, femme, 15-39 ans, maraîchage, Biologique, zone 3)

En effet, bien qu'à la retraite, les anciens agriculteurs ne semblent pas en mesure de quitter le milieu agricole pour laisser le champ libre à leurs successeurs. La crainte de voir les héritiers faire fausse route pousse les agriculteurs à rester sur l'exploitation. Yann illustre ce cas :

Le patrimoine, oui, parce que nous, on a travaillé pour quoi ? Pour lui, il est tout seul, donc c'est ridicule de garder le patrimoine. Non, mais le truc c'est : on a la possibilité, je pense, au niveau des maisons et tout ça, d'avoir des trucs séparés ; donc, si vraiment un jour il souhaite travailler en pleine liberté, pour moi, il n'y a pas de soucis, du moins dans la condition que je voie qu'il ne fait quand même pas fausse route, quoi. (Yann, homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3)

Yann ne donnera toute liberté à son fils, sur l'exploitation, qu'à la condition qu'il constate qu'il ne fait pas « fausse route ». Lorsque je lui ai demandé de préciser ce qu'il entendait par « fausse route », Yann m'a expliqué que les études supérieures et les stages suivis par son fils dans l'agriculture ne constituaient pas une expérience suffisante, au même titre que sa présence et son aide sur l'exploitation depuis son plus jeune âge. Selon lui, seul le temps et l'exercice prolongé du métier sont des gages d'une bonne gestion de l'exploitation. En ce sens, Yann se place en expert, il détient le savoir nécessaire à son fils et à la pérennisation de l'exploitation. Ainsi, il dispose seul de la vérité et des bonnes pratiques. Il observe son fils et s'attribue le devoir de donner son aval pour toutes les décisions qui seront prises sur l'exploitation. H. Mendras observait déjà cela dans les sociétés paysannes :

« La situation des fils est particulièrement révélatrice. Leur père leur apprend le métier à la fois en tant que père et en tant que maître d'apprentissage, si bien que l'enfant ne sait jamais si une réprimande, un conseil ou une façon de faire sont du domaine de la vie quotidienne ou de celui de la vie professionnelle. L'autorité du père se justifie par sa position dans la famille autant que par sa compétence professionnelle. »²⁶⁸

²⁶⁸ MENDRAS H., *La fin des paysans*, op. cit., p. 118.

La confiance en la génération suivante est donc limitée. Henry l'exprime ainsi :

Non, j'aurai un œil... C'est-à-dire que je viendrai à sa demande. Je ne vais pas être le chef. Ce sera lui qui sera le chef...S'il a besoin de moi, je viendrai. Mais je resterai attentif à savoir... Parce que ce serait bête sur une bêtise de... Parce que, là ; nous, l'inconvénient de notre boulot, c'est qu'on travaille avec un partenaire unique qui... 90 % de notre chiffre d'affaire et de notre revenu, c'est le poulailler. Ce sont des contrats annuels, année par année. C'est-à-dire qu'on n'a qu'à faire une grosse connerie, avoir une maladie, n'importe quoi, dû à notre...Eh bien, l'année après, on peut nous dire : « euh écoutez, Monsieur, on ne signe pas de contrat ». Donc ça, c'est un gros poids. Faut bien faire son boulot. (Henry, homme, 55 ans et plus, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

Il prétend laisser l'exploitation aux mains de son fils et n'être qu'à sa disposition mais il déclare, par ailleurs, être attentif aux faits et gestes de son héritier, de peur que, suite à une erreur de son fils, il y ait un problème sur l'exploitation.

2.1.2. LA PLACE DU SUCESSEUR

Bien que la « coopération intergénérationnelle repose sur un système d'échange dans lequel les valeurs, normes et représentations propres aux âges et aux générations jouent un rôle central »²⁶⁹, l'entrelacement des rôles de père et de maître d'apprentissage contraint l'héritier à une place que je qualifierai d'entre-deux. Alors que le nouvel agriculteur a à sa charge l'investissement de l'installation, le poids de la réussite et de la sauvegarde du patrimoine, il est contraint dans ses décisions par les plus anciens.

J'aimais bien le métier, là, et, avec du recul, maintenant, c'est sûr que... On ne fonctionnerait pas de la même façon.... J'irais ailleurs, je reprendrais une autre exploitation, parce qu'avec mon père, ça n'a pas fonctionné. On avait pas du tout les mêmes idées. Lui, il freinait de l'avant alors que je voulais plutôt agrandir...

²⁶⁹ ALTER N., *Sociologie du monde du travail*, Paris, Presses universitaires, 2012, p. 302.

avoir quelque chose qui tienne la route... (Simon, homme, 40-54 ans, élevage porcin, Conventionnel, zone 1)

Les pères comparent toujours leurs pratiques et leur réussite, sans que ne soit pris en compte l'environnement conjoncturel et structurel de l'exploitation, ni même les envies novatrices et les projets de d'évolution des héritiers. Tout cela engendre du stress, de la pression mais aussi des conflits intergénérationnels lorsque les visions du métier ne sont pas les mêmes. L'héritier, frustré par la spoliation de la décision par son père, doit réfréner ses motivations issues des représentations professionnelles *a priori*. Comme l'explique Simon (ci-dessus), seule une installation sur une exploitation extérieure à l'environnement familiale concède une totale liberté décisionnelle. Dans le cas contraire, la décision revient au successeur lors du décès du père mais c'est alors le nouvel héritier qui pâtit de la situation. En effet, lorsque que, le père trépassé, le successeur qui a été bridé dans ces choix s'installe symboliquement pour la seconde fois et reproduit le schéma paternel sur son propre héritier si celui-ci est en âge de s'installer.

Ben si on est là, c'est évident que je ne pourrais pas dire c'est à lui, il se débrouille. Ça, c'est évident, faut pas être hypocrite. Je serai tenté d'aller dire... Je vais lui donner un coup de main même s'il n'a pas besoin. Mais je pense que, oui, si quelqu'un s'installe ici, il vaudra mieux dégager, je pense. Je pense qu'il vaudra mieux s'en aller un petit peu plus loin, quelque part, n'importe où. Je pense que, sinon, ça serait compliqué, quoi. Parce que je ne veux pas... Enfin, je ne veux pas forcément recréer ce qu'on a créé, enfin ce qu'on a vécu un petit peu, quoi... (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

Ainsi, bien que certains agriculteurs, à l'image d'Yvon, aient conscience de l'impact de la pression du père sur l'héritier, il existe au sein des exploitations familiales une organisation fondée sur un système décisionnel patriarcal. L'héritier sous le joug patriarcal se trouve confronté à une double contrainte. D'une part, comme nous venons de l'observer, il subit une contrainte d'ordre décisionnel et, d'autre part, il porte sur ses épaule le poids de la sauvegarde du patrimoine familial. Il est donc agent et acteur sur l'exploitation, légalement responsable de l'exploitation mais privé de son pouvoir décisionnel. Dans ce cadre, il convient d'interroger les relations familiales de l'héritier et notamment le soutien moral du père envers son héritier.

2.2. LE SOUTIEN FAMILIAL

2.2.1. UN FAIBLE SOUTIEN MORAL

Dans ce cadre, l'héritier n'a pas droit à l'erreur. Mettre l'exploitation familiale à mal constituerait un échec et une honte. La pression familiale, à laquelle il est soumis, empêche l'héritier de faire part de ses difficultés aux plus anciens. Gwenn en donne une explication :

La ferme, ça fait partie du cercle familial. Donc on ne va pas dire aux parents que ça va mal, puisque c'est les parents qui ont tout formé, à un moment donné.
(Gwenn, homme, 55 ans et plus, élevage bovin viande, biologique, zone 3)

La peur de décevoir astreint les jeunes agriculteurs au silence et les prive d'une partie du soutien familial qui se compose de

« deux dimensions qui peuvent être complémentaires : d'une part une dimension émotionnelle, caractérisée par l'écoute et la sympathie, l'intérêt porté à la personne et les signes de reconnaissance qui peuvent lui être apportés, et d'autre part une dimension instrumentale sous la forme d'une assistance tangible d'une aide ou de conseils pour accomplir une mission professionnelle »²⁷⁰

En effet, bien que le père s'attribue le devoir de conseiller son successeur, les questions économiques, notamment, ne sont pas abordées entre les générations. De plus, la dimension émotionnelle du soutien au nouvel agriculteur dans le cadre son travail semble inexistante.

Quand la question « Avez-vous le sentiment d'être moralement soutenu(e) lorsque nécessaire ? » est posée aux exploitants agricoles costarmoricaïns, on observe un faible pourcentage d'agriculteurs se sentant soutenus (Figure 45).

²⁷⁰ ROGER A. et J. OTHMANE, *Sentiment d'autonomie et équilibre personnel-Le rôle modérateur du soutien hiérarchique*, Montpellier, 2011, p. 3.

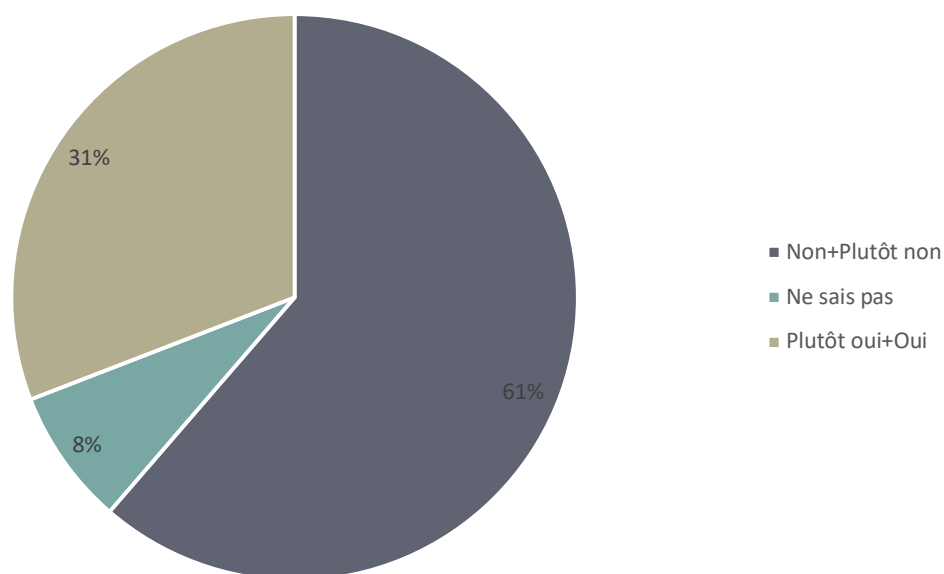


Figure 45. Avez-vous le sentiment d'être moralement soutenu(e) lorsque nécessaire ?
 (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

On constate que seuls 31 % des agriculteurs interrogés se sentent moralement soutenus lorsque nécessaire, contre 61 % qui ont le sentiment de ne pas l'être. Les héritiers se trouvent donc isolé, face à leurs difficultés, au sein des exploitations n'ayant d'autre solution que de persévérer afin de tenter de sauver l'exploitation familiale. Il est en effet impensable pour un successeur de vendre le patrimoine familial, ce qui le mène parfois à des situations dramatiques.

Il y a une question de fierté. Si l'exploitation lui appartient à lui-même et qu'il l'a reprise à ses parents, il y a peut-être des questions de fierté aussi. Ils ne veulent pas l'admettre. Il y en a qui ne veulent pas admettre l'échec. Ils préfèrent partir comme ça [parlant du suicide]. Moi, je ne ressentirais pas de honte si je quitte avant la retraite, hein ! Mais euh... je pense que c'est un peu honteux, oui. L'échec, c'est honteux. (Benoit, Homme, 55 ans et plus, Légumier, conventionnel, zone 3)

Le terme « fierté » revient fréquemment dans les propos des agriculteurs. Il cache le malaise attaché à la solitude professionnelle. Il avance la virilité comme trait de caractère indispensable à l'agriculteur : un agriculteur se doit d'être fier, un agriculteur ne doit pas laisser transparaître ses difficultés, un agriculteur n'a pas besoin de soutien. Or, le fait est que les conditions sociales et les relations que les agriculteurs entretiennent hors et dans l'exploitation ne leur permettent

pas de se confier, ni de trouver le soutien nécessaire qui peut-être les aiderait à trouver les meilleures solutions pour le bien-être personnel.

G : C'est une accumulation de stress, ça c'est sûr... Et puis le fait de... Parce que je... Malheureusement, j'ai eu un copain qui s'est suicidé... parce qu'il n'acceptait pas de ne pas avoir réussi, de ne pas avoir sorti de salaire sur son boulot. Un cochonnier... Par devant, il montrait que ça allait et puis, par derrière, malheureusement, les chiffres techniques, ça n'allait pas et... il ne l'a pas accepté...

E.J : Il n'en parlait pas ?

G : Ah non. Jamais, jamais, jamais. Il en a jamais parlé. (Gérard, homme, 40-54 ans, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

Ainsi, la fierté dissimule une grande solitude, un isolement social, une peur de la honte qui mène parfois les agriculteurs au suicide.

E.J : Lorsque ça n'allait pas, il y a deux ans, avez-vous pu vous dire, avant que ça aille trop loin, j'arrête tout ?

Y : Non, parce que on a cette... Je pense que les agriculteurs ont cette notion de fierté, de dire : je vais rebondir, je vais me reprendre et puis ça va marcher. Mais c'est un petit peu... Il y a toujours une petite flamme qui repart. Donc, se dire arrêter, non. [Parlant du suicide] Si beaucoup avaient arrêté avant... c'est vrai qu'on n'en serait pas arrivé au suicide parce que c'est la dernière solution pour... (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

2.2.2. LE CAS DE MIKE

Le cas de Mike est celui qui illustre le mieux les tensions qui existent sur l'exploitation familiale. Il reflète l'ensemble des difficultés rencontrées par les agriculteurs travaillant dans ce contexte et le poids des normes professionnelles. Avant d'étudier ses propos, il convient de noter qu'au moment où j'ai rencontré Mike, il se remettait d'une dépression et d'une tentative de suicide dont il avait fait l'objet quelques années plus tôt.

La première chose que Mike a abordé lorsque je l'ai questionné sur son environnement de travail sur l'exploitation est la *norme travail* :

Je ne m'en rendais pas compte. Je les voyais bien être là tous les jours, travailler tous les jours, ça faisait partie du quotidien. Je ne me posais pas trop la question non plus hein. » (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Il m'explique avoir intégré cette norme en observant ses parents travailler tous les jours. Il était alors naturel pour lui de travailler tous les jours. Cependant, suite à son installation sur l'exploitation familiale son rapport à la norme travail évolue.

Les jours où j'étais en train de faire de la compta, ranger les papiers les trucs comme ça, si mon père se pointait : « Ah t'es encore à rien foutre. ». Ben je dis : « Non, je travaille, mais tu ne t'en rends pas compte parce que toi, t'as jamais fait les chèques ». Alors, je me suis retrouvé, en vérité, à faire le boulot de deux. Parce qu'il me dit : « T'es encore à rien foutre ». Des fois, oui, j'étais à ne rien foutre, mais j'étais assez content, d'ailleurs, d'avoir des moments où je pouvais ne rien foutre. Pas des plages horaires excessivement grandes. Mais tu peux quand même prendre une demi-heure, une heure, une heure et demie... (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

La *norme travail* devient un sujet de tension entre son père et lui. Les tâches non directement liées aux pratiques agricoles (travail du sol ou gestion des animaux) ne sont pas considérées comme du travail par son père. La gestion administrative, en effet, n'est pas une activité « noble ». C'est une tâche secondaire. Elle est souvent déléguée à la femme de l'exploitant. Elle n'entre pas en compte dans la définition du métier d'exploitant. Mike subit une critique par son père de sa gestion du temps de travail. Son organisation est remise en question car elle ne correspond pas au schéma institué par son père. Il est intéressant de noter qu'au cours de l'entretien – bien qu'il remette en question la norme travail instituée par son père et qu'il semble chercher à s'en défaire – Mike laisse entrevoir sa culpabilité de prendre du temps pour lui. Il éprouve le besoin de se justifier et, modérer ses propos lorsqu'il quantifie ses phases de repos dans la journée. Il lui est difficile de donner une réelle échelle de temps de repos. Il l'exprime par ordre croissant, comme s'il attendait une réaction négative de ma part à partir d'une certaine

proportion. Je sens chez lui une réelle difficulté à aborder ce sujet sensible et responsable de nombreux heurts entre son père et lui.

Par la suite, Mike m'explique plus en détail les circonstances et les causes de sa dépression et de sa tentative de suicide. S'il critique aujourd'hui le système familial, Mike ne l'a jamais remis en question avant sa dépression. On saisit ici toute l'ampleur de l'emprise du père et plus globalement, des anciens sur l'héritier.

Enfin, de toute façon, ici, je me suis retrouvé très vite en minorité parce qu'il y a quand même les deux parents ; donc ça fait déjà deux, et un oncle qui est toujours en retraite, d'ailleurs, et qui ne savait pas quoi faire de son temps libre ; donc ils l'occupaient ici. Donc, dans un sens, c'était bénéfique parce que ça fait une force de travail à pas cher, Mais, bon, ça fait une emprise psychologique... (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Bien que chef de son exploitation, Mike est toujours sous le joug psychologique de son père et de son oncle en retraite. Ce sont les anciens qui imposent leur choix. Mike, qui est juridiquement chef de sa propre exploitation de facto ne l'est pas symboliquement. Cette situation est pesante pour Mike, qui regrette les conditions de son installation.

C'est-à-dire que, non, j'étais trop jeune. Je me suis installé trop jeune. Je me suis installé, je n'avais pas vingt-trois ans. Je n'étais pas loin de les avoir, mais je ne les avais pas, et je pense qu'à cet âge-là, les années comptent aussi, et surtout je n'avais rien vu. C'est-à-dire que j'avais fini mes études, j'avais dix-neuf ou vingt ans. Le temps de faire mes stages, j'arrivais à vingt et un ans, et après j'ai fait une année d'aide familial, et après je me suis installé. Et l'aide familial je l'ai fait à la maison. Entre mes périodes de stage, j'étais à la maison, avec papa et maman, voilà. Et donc, quand je me suis installé, en réalité, c'est mon père qui s'est installé une deuxième fois : c'est ça que je n'ai pas compris... Il m'a fallu quelques années pour le comprendre. (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Il regrette de ne pas avoir eu d'expérience de vie ni d'expérience professionnelle hors de l'exploitation familiale avant son installation. Ayant effectué ses stages auprès de ses parents,

il n'a pas eu le recul nécessaire lors de son installation pour prendre ses propres décisions et les défendre. Mike s'est senti pris au piège par le schéma de pensée patriarcal. C'est son père qui a pris les décisions lors de son installation. On voit, ici encore, tout le poids du système patriarcal. D'autant plus que les décisions prises par un tiers lors de l'installation ont de lourdes répercussions dans la poursuite de la carrière de l'héritier. Les emprunts et l'intégration dans un système socio-économique particulier peuvent contraindre le jeune exploitant dans un système de production et une organisation qui ne correspondent pas à ses valeurs ni ses ambitions professionnelles. En effet, Mike explique s'être trouvé, dès son installation, en opposition avec la vision conventionnelle de l'agriculture prônée par son père. Selon ce dernier, un bon exploitant agricole est un exploitant qui a de l'ambition.

Il fallait faire grand, il fallait voir grand. Et normalement, si j'avais tout bien suivi comme il fallait, aujourd'hui j'aurais eu un peu plus la niaque. Logiquement, je devrais être à 120 hectares et 500 000 litres de lait.

En parlant de la réaction de son père lors de sa conversion en bio :

Il n'a pas pleuré devant moi, mais je me demande s'il n'a pas pleuré... Ah oui, c'est-à-dire que, ça y est, c'était bon, ça faisait dix ans qu'il me répétait, peut-être pas tous les jours, mais au moins tous les trois jours, que j'allais bouffer la boutique. Et puis, là, c'était clair, quoi. J'allais bouffer la boutique ! Donc, ce qui prouve aussi que dans sa tête il n'a jamais lâché l'exploitation, non plus. Bon, c'est lui qui l'a montée, c'est lui qui... Soit c'est aller à la faillite, soit c'est... Mais de toute façon, tu sais, c'est un peu comme le problème du racisme, c'est... T'as toujours peur de ce que tu ne connais pas. (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

À la suite de sa dépression, Mike a décidé, contre la volonté de son père, d'imposer sa vision de l'agriculture et de convertir l'exploitation en biologique. Pour le père de Mike, la conversion en biologique est une honte, car elle signifie la fin de l'exploitation et du modèle qu'il a tenté d'inculquer à son fils. Ce sont toute sa carrière et des années de pratique qui ont été remises en question à ce moment-là. Ne pas agrandir et ne pas suivre le discours conventionnel est anormal. À ce moment-là, Mike se retrouve confronté aux regards stigmatisants de sa propre famille. Son père exerce une pression psychologique systématique sur lui. La réussite passe pour son

père par le modèle conventionnel. En allant contre ce modèle, Mike court (d'après son père) directement à la faillite et à la honte.

Arrêter les barbus à cheveux longs, les mecs avec leur poncho du Pérou, là, tout ça, parce qu'ils sont maraîchers bio, limite s'ils ont pas le pétard... Il va peut-être falloir qu'ils arrêtent, qu'ils montrent une autre image de la bio, quoi. Parce que ce n'est pas que ça la bio, parce que ça, ça fait partie des images, voilà. Donc, après, ben... c'est toujours la peur, aussi, de l'envahissement des terres par... les herbes dites mauvaises, voilà, il y aura des orties, des ronces, ça va pousser de partout, ça va se reboiser, ça va finir la jungle, il y aura des singes et des lions, il faudra se méfier, quoi. Donc, il y a toute ces peurs-là, et aussi le fait qu'on associe les bio à des mecs qui ne bossent pas. Généralement, c'est un peu les fainéants de l'agriculture. (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

On retrouve une nouvelle fois ici les normes temps de travail et esthétique intégrées par les agriculteurs travaillant en agriculture conventionnelle : celui qui travaille moins ou différemment est un fainéant, celui qui laisse pousser des mauvaises herbes est un mauvais agriculteur. Si Mike se justifie auprès de moi quant à son choix de mode de production, il cherche aussi la reconnaissance de son père.

De toute façon, ça se voit. Il suffit de retourner dans la campagne, du premier coup je reconnais toutes les parcelles qui sont bio. Non, mais les mecs ils hallucinent, quoi ! Non, mais ici c'était, au départ, c'était quand ? Il y a deux ans, je crois, on a eu un temps pour favoriser les rumex. Oui, ça fait une grande tige et ça a des grandes feuilles. Généralement, vaut mieux les faucher avant que ça devienne noir parce que ça veut dire que la graine est mûre, il faut s'en occuper avant. Tout le monde, il y en avait partout, partout, partout. Mais alors, tous les foins, personne n'avait pu faucher. Il y avait eu un printemps de merde, personne n'avait pu faucher avant et du rumex ça bloque dans toutes les parcelles, quoi. Alors là, j'ai rigolé. Oh moi, je n'en avais pas plus que les autres, mais pas moins non plus. C'était à peu près comme tout le monde. J'ai dit à mon père : « Tu regardes chez eux, là », parce qu'on avait fauché du foin. « Eh, bon Dieu, de parel », parce que chez nous, le rumex ça s'appelle de parel. Je regarde chez

l'autre, je lui dis : « Lui, il traite tous les ans, il en a autant, quel est l'intérêt de traiter ? ». Et là, maintenant, c'est l'inverse : c'est que mes parcelles sont plus propres que celles des voisins. (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Mike tend toujours à prouver à son père le bien-fondé de ses décisions en se comparant aux exploitants voisins travaillant en conventionnel. Il cherche la reconnaissance paternelle malgré la rupture et les difficultés rencontrées et laisse une place à son père sur l'exploitation familiale.

Ah si, mon père s'occupe de l'alimentation des génisses. Il travaille tous les jours. Je le laisse travailler tous les jours, parce que c'est un besoin pour lui, je pense. Ça y est, maintenant, il a... Depuis que je suis passé en bio, il a... Ça lui a fait un électrochoc, je pense, parce qu'avant il avait toujours tendance à me dire comment il fallait faire. Parce que c'était un système qu'il connaissait et, là, en bio il ne sait pas faire, alors... (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Lors de sa reconversion en biologique, Mike a repris la main sur l'exploitation familiale. Son père ne peut plus tenir le rôle d'expert. Mike devient le seul et unique décisionnaire, non pas parce que son père s'est retiré de lui-même, mais parce qu'il n'a plus la maîtrise du système en place. Le temps passant, Mike obtient peu à peu la reconnaissance paternelle tant souhaitée.

Il sait que ça existe, il sait que ça marche. Après, comme il arrive à soixante-dix-huit ans... Ça va, il a toute sa tête, il est en forme mais... Il admet que ça marche, peut-être un petit peu à contrecœur, mais il commence à se rendre compte, s'aussi... (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

L'histoire de Mike, quant à sa relation avec son père, traduit les rapports complexes qui constituent les relations socioprofessionnelles et familiales entre les héritiers et leurs prédécesseurs. Elle reflète les crispations qui gravitent autour de l'autorité décisionnelle sur l'exploitation agricole. Elle questionne la légitimité professionnelle de l'héritier face aux plus anciens. Elle met en exergue l'impact des contraintes structurelles et culturelles du système historique agricole sur les conditions de travail des jeunes agriculteurs héritiers.

CONCLUSION

Les relations socio-professionnelles entre les agriculteurs costarmoricaains sont complexes. Elles gravitent autour de deux axes distincts : la capital symbolique et la concurrence. Bien qu'il n'existe pas de codification claire, génératrice d'une stratification socioprofessionnelle, c'est à travers le respect des normes et valeurs du groupe professionnel que se joue pour les agriculteurs l'obtention d'un capital symbolique. Le capital symbolique, à travers toutes ces constituantes, définit à son tour la reconnaissance professionnelle que se portent les agriculteurs les uns aux autres. Le capital symbolique se joue à travers le temps de travail et l'esthétisme des champs. En effet, la temporalité de l'activité professionnelle des agriculteurs fait l'objet d'une représentation collective vectrice de l'identité professionnelle. Plus qu'un habitus professionnel, le temps de travail devient une norme qui régleme les pratiques professionnelles. Il est un indice de la professionnalité et de la réussite des agriculteurs. Le nombre d'heures travaillé est l'expression de l'identité professionnelle des agriculteurs, il constitue un éthos du travail. Le temps de travail norme donc l'activité, la pondère et l'évalue. Cette norme temporelle induit une concurrence entre les agriculteurs, ainsi qu'une hiérarchisation socioprofessionnelle. Plus l'agriculteur travaille, plus ses pairs le considèrent comme un « bon » agriculteur. Il se joue à travers le nombre d'heures travaillées la reconnaissance de l'individu par le groupe ou sa stigmatisation. Sous cette pression normative, certains agriculteurs mettent en œuvre des stratégies tendant à afficher, aux yeux de tous, une plage horaire quotidienne de travail la plus vaste possible. Les agriculteurs se créent alors de nouvelles contraintes dans leur pratique professionnelle afin d'acquérir une place toujours plus haute sur la structure hiérarchique socioprofessionnelle. Ainsi, la force de la norme travail et le contrôle social du groupe professionnel entrent en opposition avec les normes et la temporalité travail / loisir de la société ordinaire. Ils excluent de fait les agriculteurs des relations sociales et des activités hors travail communes aux non agriculteurs. La *norme travail* dirige et organise les temporalités de la vie professionnelle et privée des agriculteurs. Elle induit des discordances entre les différents temps sociaux (société ordinaire et système historique agricole) et crée, de ce fait, un isolement social non négligeable. L'évolution de la norme travail des agriculteurs, bien que toujours très prégnante, tend néanmoins à s'aligner progressivement vers les temporalités de la sphère société ordinaire.

De la même façon, l'esthétique des champs et la technicité sont autant de signes extérieurs de richesse et de prestige au cœur de la profession agricole. Elles constituent des indices du capital symbolique acquis par l'agriculteur. À l'image de la norme travail, l'esthétique et la technicité sont des acquis culturels spécifiques à la profession agricole. Elles hiérarchisent les exploitants agricoles en termes de bons ou de mauvais professionnels et les poussent à une compétition intra-professionnelle. Dans l'esprit des agriculteurs s'établit un lien entre l'esthétique du champ, le rendement et les compétences du producteur. Une jolie parcelle sera assimilée à la maîtrise technique, mais aussi à la réussite de l'agriculteur à travers un fort rendement. À l'inverse, une parcelle dont les plants ne seraient pas alignés et le désherbage bâclé ou inexistant induit au regard des agriculteurs observateurs la conclusion que l'exploitant agricole observé n'est pas un bon professionnel, que ses résultats productifs sont faibles.

Si « l'espace est un des supports privilégiés de l'activité symbolique »²⁷¹, l'absence de règles claires et explicites, crée une pression et une incertitude quant au regard des pairs chez l'agriculteur. Ce manque entraîne une pression à la performance technique entre les agriculteurs et génère des situations d'incertitude, puisqu'ils se savent jugés mais ne connaissent pas le référentiel et les critères d'évaluation de leurs examinateurs²⁷². Ces normes professionnelles interdisent donc toute production dite alternative sous peine d'une stigmatisation de l'exploitant agricole par les agriculteurs alentours. Ainsi, les agriculteurs produisant en biologique peuvent ne pas être acceptés par les autres agriculteurs qui considèrent leur mode de production comme « arriéré » et sale.

Ces normes, ainsi que l'isolement social qu'elles impliquent contribuent à la déstructuration d'une identité collective, elle-même renforcée par une concurrence accrue entre agriculteurs. Cette dernière détériore les relations entre exploitants. Face à des relations tendues les exploitants agricoles choisissent de s'isoler dans le but de ne pas subir la violence latente émergeant des relations intra-professionnelles. Les tensions émanant de discordes, au sujet de l'accession à de nouvelles surfaces parcellaires, sont courantes et mènent à de nombreuses pressions et actes de violence entre les agriculteurs. Il existe, ainsi, diverses stratégies visant à

²⁷¹ CLAVAL P., *Espace et pouvoir*, 1. éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Espace et liberté », 1978, p. 20.

²⁷² CHAUVIN P.-M., M. GROSSETTI, et P.-P. ZALIO, *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, op. cit.

accéder au patrimoine foncier de son voisin agriculteur. Toutes s'appuient sur des actes ou paroles visant à « mettre la pression » sur son voisin afin que ce dernier renonce et cède ou vende son exploitation. La concurrence foncière est telle que se construisent des espaces sociaux aux frontières strictes. Il s'agit de « territoire » dont la propriété implicite revient aux agriculteurs en étant historiquement originaire. Les agriculteurs venant d'autres « territoires » et souhaitant s'y installer n'y sont pas les bienvenus.

À première vue, il n'existe pas de solidarité généralisée à l'ensemble de la profession, mais il semble exister une solidarité de filière. La solidarité de filière est à deux vitesses : globale et locale. Elle n'est actionnée que lors d'événements majeurs à portée globale et collective mais ne se retrouve pas dans le cadre de causes individuelles locales. Aussi, pour un agriculteur se confier ou encore demander de l'aide à son voisin agriculteur, c'est prendre un risque. La concurrence pousse les chefs d'exploitation à prendre note des difficultés de leurs voisins pour s'en servir contre eux dans le but de racheter l'exploitation si ces derniers déposent le bilan.

Les exploitants agricoles, toutefois, se placent dans un *modèle affinitaire*²⁷³. Autrement dit, ils gravitent dans un système professionnel local individualiste au sein duquel il n'existe pas de solidarité régulière mais des solidarités affectives. En cas de difficultés majeures, en effet, les agriculteurs mettent de côté leur concurrence.

Dans ce contexte, les relations socioprofessionnelles qu'entretiennent les agriculteurs au sein même de leur exploitation semblent primordiales. Celles-ci se construisent autour des choix relatifs à l'orientation professionnelle mais aussi à travers les rapports de dominations familiaux. Or, que le choix de l'orientation professionnelle ait été effectué par défaut ou nécessité familiale, il est souvent suivi chez les agriculteurs d'un certain mal-être et les regrets d'une vie qui n'a pas été celle qu'ils auraient voulu qu'elle soit. Les agriculteurs ayant fait le choix de leur métier par nécessité familiale ou par défaut sont donc proportionnellement moins heureux dans leur travail que ceux ayant choisi leur profession par passion. Cependant, que l'orientation professionnelle agricole se choisisse lors d'un choix par défaut, par nécessité familiale ou même par passion, elle entraîne encore, dans de nombreux cas, la reprise de l'exploitation familiale par l'un des enfants du père agriculteur. Or, la passation de l'exploitation du père à son héritier n'est pas chose facile. En effet, bien qu'à la retraite, les

²⁷³ SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, op. cit.

anciens agriculteurs ne semblent pas en mesure de quitter le milieu agricole pour laisser le champ libre à leurs successeurs. La crainte de voir les héritiers faire fausse route pousse les agriculteurs à rester sur l'exploitation. Ils pensent être les seuls à disposer de la vérité et des bonnes pratiques. Ils observent leurs fils et s'attribuent le devoir de donner leur aval pour toutes les décisions qui seront prises sur l'exploitation. Ainsi, bien que la « coopération intergénérationnelle repose sur un système d'échange dans lequel les valeurs, normes et représentations propres aux âges et aux générations jouent un rôle central »²⁷⁴, l'entrelacement des rôles de père et de maître d'apprentissage contraint l'héritier à une place que je qualifierai d'entre-deux. Alors que le nouvel agriculteur a à sa charge l'investissement de l'installation, le poids de la réussite et de la sauvegarde du patrimoine, il est contraint dans ses décisions par les plus anciens. Les pères comparent toujours leurs pratiques et leur réussite, sans que ne soit pris en compte l'environnement conjoncturel et structurel de l'exploitation, ni même les envies novatrices et les projets de d'évolution des héritiers. Tout cela engendre du stress, de la pression mais aussi des conflits intergénérationnels lorsque les visions du métier ne sont pas les mêmes. L'héritier, frustré par la spoliation de la décision par son père, doit réfréner ses motivations issues des représentations professionnelles *a priori*.

²⁷⁴ ALTER N., *Sociologie du monde du travail*, op. cit., p. 302.

**PARTIE III. ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES : QUEL DEGRE
D'AUTONOMIE POUR LES AGRICULTEURS ?**

« Toute notre sagesse consiste en préjugés serviles ; tous nos usages ne sont qu'assujettissement, gêne et contrainte. L'homme civil naît, vit et meurt dans l'esclavage : à sa naissance on le coud dans un maillot ; à sa mort on le cloue dans une bière ; tant qu'il garde la figure humaine, il est enchaîné par nos institutions »

J. J Rousseau

Dans la partie précédente, nous avons observé la façon dont les agriculteurs costarmoricains interagissent avec leurs pairs dans et hors de l'exploitation. Il a été souligné l'existence de diverses tensions entre les agriculteurs et notamment une concurrence entre eux, fruit d'une pression foncière accrue. Cette dernière est elle-même la conséquence d'une pression à l'extension des exploitations agricoles, induite par un système économique et une organisation agricole : le modèle agricole breton. Mais quels en sont les acteurs ? Quels impacts a-t-il sur les agriculteurs costarmoricains et leurs pratiques professionnelles ? Comment les exploitants agricoles se positionnent-ils vis-à-vis de lui ? Ce sont autant de questions auxquelles je tenterai de répondre dans cette troisième partie.

CHAPITRE 5. DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES HYPER-INTEGRATRICES

Les prémices du productivisme agricole apparaissent sous le Second Empire. À cette époque est signé le Traité Cobden-Chevalier, traité de commerce franco-britannique du 23 janvier 1860, qui garantit un libre-échange commercial. Les exploitants agricoles peuvent alors produire davantage afin d'exporter. La seconde révolution agricole autorise la suppression des jachères : c'est une contrainte productive de moins pour les agriculteurs. S'ensuit l'essor du capitalisme et de l'industrialisation avec, entre autres, l'apparition des premières machines à vapeur au 19^e siècle et la mécanisation des outils. Le monde agricole se transforme alors encore un peu plus, tendant vers une augmentation du rendement et de la superficie des parcelles. Or, à cette époque, les politiques agricoles sont menées à l'intention des petites et moyennes exploitations, grand vivier électoral.

Selon Denis Clerc²⁷⁵, c'est à la fin du 19^e siècle que le « capitalisme moléculaire » se dégage du « capitalisme atomistique ». En effet, le capitalisme atomistique implique une concurrence pure et parfaite, une parfaite atomicité des entreprises et une concurrence fondée sur les prix. Or, à la suite de la révolution industrielle, c'est une concurrence imparfaite qui se développe, doublée d'une croissance et d'une concentration des entreprises. Celles-ci deviennent donc moins nombreuses et la concurrence se fait hors prix. Dans ce contexte, l'appareil productif agricole subit alors de grandes transformations techniques et organisationnelles et les exploitations, jusqu'alors familiales, laissent place à de plus grandes exploitations qui tendent à l'industrialisation. C'est la révolution agricole.

Ainsi, suite à la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture moderne assied sa domination, notamment avec la naissance de l'Europe. Cependant, la situation agricole est catastrophique, deux cent mille exploitations agricoles sont partiellement ou totalement sinistrées sur l'ensemble du territoire national français. Il n'y a plus assez d'exploitations pour garantir l'autosuffisance alimentaire du pays. L'urgence est donc de pallier la pénurie alimentaire : il

²⁷⁵ CLERC D., « Réformer le capitalisme », *Projet*, 2010, vol. 317, n° 4, p. 33.

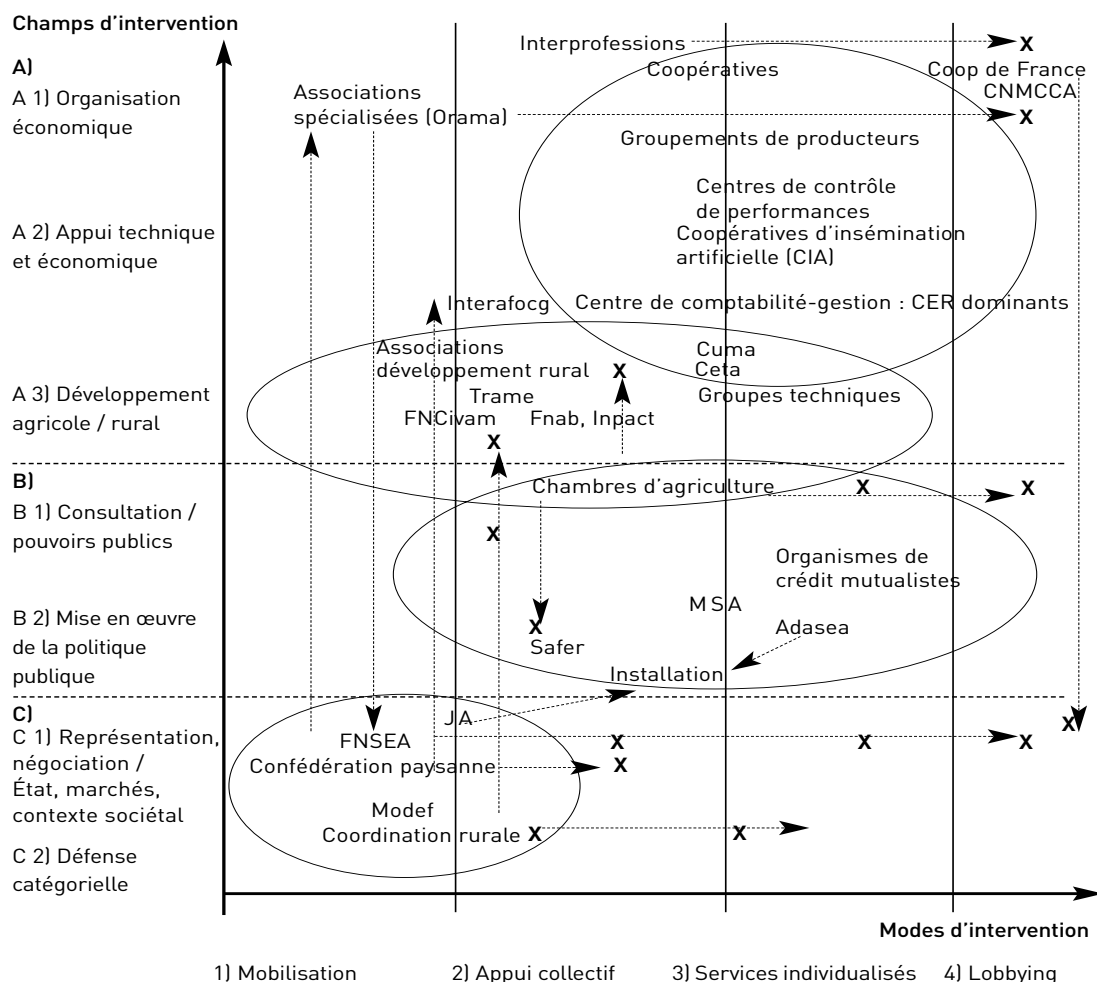
faut produire plus. Les agriculteurs sont intégrés à la société industrielle dès 1945, suite à la légitimation des syndicats agricoles. Parmi eux, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), créée en 1945, et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), créé en 1956. En 1945, afin de soutenir le mouvement de modernisation des exploitations familiales, la Confédération générale agricole (CGA) prône la consolidation de la forme de production individuelle et permet, de ce fait, une homogénéisation sociale des agriculteurs. En 1948, le plan Marshall fixe des objectifs de production céréalière très ambitieux. C'est la naissance de l'agriculture moderne. Les structures des exploitations mutent. Les fermes familiales fusionnent à des fins industrielles, la production s'intensifie et se spécialise. En moins d'un demi-siècle, une métamorphose fulgurante fait évoluer une polyculture pauvre et familiale en une agriculture spécialisée, intensive, sociétaire et ouverte à l'économie de marché. Ainsi,

« L'ampleur de la révolution agricole et agro-alimentaire réalisée en quelques décennies est évidente et la Bretagne des années 1990 n'a rien de commun sur le plan socio-économique avec celle des lendemains de la Seconde Guerre mondiale. D'une région pleinement périphérique, encore très largement rurale et où dominait la population active agricole, on est passé à une Bretagne désenclavée et partiellement recentrée, à la majorité tertiaire et urbaine, où la population active industrielle dépasse les effectifs agricoles. Sur le plan agricole, une véritable révolution a littéralement emporté l'ancienne économie paysanne et bouleversé le système de polyculture-élevage au profit d'un système agro-industriel. D'une agriculture encore autarcique et isolée et d'une paysannerie nombreuse, pauvre et délaissée dans des campagnes sous-équipées, on est passé à une économie agro-alimentaire qui se situe de plain-pied sur les marchés européens et internationaux. Mais en même temps que ce secteur agricole multipliait ses volumes de production par quatre, il perdait les deux tiers de ses hommes et se découvrait de nouvelles sources de fragilité.»²⁷⁶.

²⁷⁶ CANEVET C., *Le modèle agricole breton, op. cit.* p.8.

Le système modèle agricole breton se compose aujourd'hui d'une multitude d'acteurs dont l'organisation et les liens qui les unissent les uns aux autres sont les fruits du développement agricole qu'a connu la Bretagne depuis les années 1960. Les organisations professionnelles agricoles qui constituent le SMAB²⁷⁷ sont appelées couramment des OPA. Il existe aujourd'hui des dizaines d'OPA à l'attention des exploitants agricoles. Elles se différencient, entre autres, à travers des tendances politiques, des modes de production, des filières, des pratiques et valeurs diverses. Certaines forment ce que l'on appelle un réseau professionnel. C'est-à-dire un groupe qui se définit par son rattachement à un milieu professionnel, dans ce cas le milieu agricole. Les OPA recensées dans les Côtes-d'Armor peuvent être classées en cinq catégories, mises en évidence par R. Le Guen dans le graphique ci-dessous (

Figure 46).



²⁷⁷ Système modèle agricole breton

Figure 46. Le système organisationnel de la profession agricole (Source : Roger Le Guen, 2008)²⁷⁸

On retrouve, ainsi, au sein d'un système organisationnel agricole complexe, les cinq types d'organisations agricoles suivantes, dont les modes d'interventions et les champs d'interventions sont extrêmement larges :

- Les réseaux professionnels institutionnels (Chambre d'agriculture, MSA²⁷⁹, etc.) qui sont élus par les exploitants agricoles et représentent donc l'ensemble de la population agricole ;
- Les réseaux professionnels syndicaux (FDSEA²⁸⁰, Confédération paysanne, etc.) qui, en général, représentent une tendance politique et un type de pratique agricole ;
- Les réseaux professionnels associatifs (Cedapa²⁸¹, Gab²⁸², etc.) qui, en général, représentent un mode de production ;
- Les réseaux professionnels coopératifs (Cooperl, UCPT²⁸³, etc.) qui, en général, représentent une filière ;
- Les autres organismes professionnels agricoles (Cuma²⁸⁴, contrôle sanitaire, organisme de gestion et comptabilité, etc.).

Cependant, la multitude des OPA et leurs interrelations rendent difficile un recensement exhaustif et une compréhension claire de leur organisation, d'autant plus que nombre d'entre elles ont des liens avec des organisations publiques et parapubliques. Ainsi, les OPA constituent

« un ensemble de structures articulées et hiérarchisées de manière complexe, dont la représentation nationale est assurée par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA) et l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Ces quatre organisations ont longtemps disposé, dans la plupart des instances existantes, de

²⁷⁸ LE GUEN R., « Du système aux acteurs : Vers une recomposition du champ des organisations professionnelles agricoles », *Pour*, 2008, vol. 196-197, n° 1, p. 90.

²⁷⁹ Mutualité sociale agricole

²⁸⁰ Fédération départementale des exploitants agricoles

²⁸¹ Centre d'études pour un développement agricole plus autonome

²⁸² Groupement des agriculteurs biologiques

²⁸³ Union des Coopératives de Paimpol et de Tréguier

²⁸⁴ Coopérative d'utilisation de matériel agricole

l'exclusivité de représentation des agriculteurs¹. Cet ensemble est d'abord fondé sur la définition et la mise en œuvre de la qualité d'agriculteur² et du champ de l'agriculture, lesquels ont évolué au fil du temps, depuis le tournant des années 1960, à travers de nombreux textes législatifs nationaux et européens »²⁸⁵.

L'agriculture est un secteur d'activité des plus organisé, dont la composition est dédiée au soutien et à la défense des intérêts professionnelles des agriculteurs. Elle constitue « un monde à part au sein de la société française. »²⁸⁶

Dans ce cadre, se pose la question de la place des agriculteurs dans le système organisationnel complexe que constitue le système modèle agricole breton et son enchevêtrement d'organisations professionnelles agricoles. Quelles relations les agriculteurs ont-ils avec les organisations professionnelles agricoles ? Dans quelle mesure les agriculteurs conservent-ils leurs autonomie décisionnelle et économique face aux organisations professionnelles agricoles ? Ne pouvant que très difficilement interroger les agriculteurs costarmoricains sur leurs relations avec l'ensemble des organisations professionnelles agricoles en relation directe avec eux, je m'attacherai ici à l'étude de leurs relations avec l'industrie agroalimentaire bretonne et les syndicats.

1. L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE : UN MAILLAGE ECONOMIQUE ETROIT

Comme nous l'avons vu précédemment²⁸⁷, l'industrie agro-alimentaire est très présente dans les Côtes-d'Armor. Elle constitue un pôle économique capital pour le département, tant par son dynamisme avec ses quatre milliards de chiffre d'affaire en 2012, que par sa propension à soutenir l'emploi local en générant 52 % des emplois industriels. Deuxième employeur du département, après l'administration publique avec 15 071 postes salariés²⁸⁸, l'agroalimentaire

²⁸⁵ CORDELLIER S. et R. LE GUEN, « Organisations professionnelles agricoles : histoire et pouvoirs », *Pour*, 2008, vol. 196-197, n° 1, p. 66.

²⁸⁶ DAUCÉ P., *Agriculture et monde agricole*, op. cit., p. 27.

²⁸⁷Cf. p. 41

²⁸⁸ *Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) - Ensemble des établissements des industries agroalimentaires hors artisanat commercial* - Data.gouv.fr,

costarmoricaïn comprend une centaine d'entreprises de vingt salariés et plus. Au cœur de l'industrie agroalimentaire costarmoricaïne, on recense 31,6 % d'établissements relevant davantage de l'artisanat que de l'industrie agroalimentaire. Ainsi, correspondant à 68,4 % des IAA, le secteur industriel compte plus de quatre-vingt-dix entreprises de plus de vingt salariés, soit 10 310 salariés au total.

Nous l'avons noté précédemment, au fil des ans et dans un souci de compétitivité, les exploitations agricoles se sont spécialisées, regroupées et ont créé, en association avec les organismes agricoles et les industries agroalimentaires, des organisations appelées filières ou Otex (orientation technico-économique des exploitations agricoles). Ainsi, l'exploitation agricole fait partie « d'une filière agroalimentaire au sein de laquelle la production n'est plus que l'un des maillons d'une chaîne complexe »²⁸⁹. Selon l'Insee :

« La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches »²⁹⁰.

Dans le cas de l'agriculture, la filière de production définit le parcours d'un produit depuis sa conception au sein de l'exploitation agricole jusqu'à sa commercialisation sous forme de produit fini, par exemple. L'industrie agroalimentaire costarmoricaïne s'organise aujourd'hui autour de six filières de production distinctes²⁹¹ : la filière porcine, la filière avicole, la filière bovine viande, la filière bovine lait, la filière maraîchère et horticole²⁹² et enfin la filière dite des grandes cultures. Chacune de ces filières s'est constituée autour d'une industrie agroalimentaire. Ainsi, on distingue cinq principaux secteurs d'activités dans l'industrie agroalimentaire costarmoricaïne (

Tableau 8).

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/connaissance-locale-de-l-appareil-productif-clap-ensemble-des-etablissements-des-industries-a-572297/>, consulté le 02 octobre 2017.

²⁸⁹ DAUCE P., *Agriculture et monde agricole*, op. cit., p. 17.

²⁹⁰ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/filiere.htm>

²⁹¹ Cf. Annexe 2

²⁹² Cette filière comporte le pan de production dit « légumier »

Secteur d'activité Côtes-d'Armor	Nombre d'établissements	Poids salarial du secteur dans le département (en %)	Poids salarial du dép. dans la région par secteur (en %)
Industrie des viandes	31	53	25
Industrie des fruits et légumes	4	4	13
Industrie laitière	8	7	16
Fabrication de pain et pâtisserie	12	6	17
Fabrication d'aliments pour animaux	22	12	34
Autres industries agroalimentaires	18	18	60
Ensemble du département	95	100	100

Tableau 8. Établissements du champ IAA en 2012 en Côtes-d'Armor - Établissements de 20 salariés et plus ?
(Source : Insee - SSP, CLAP / réalisation : E. Jimenez - 2017)

Au sein de l'IAA costarmoricaine, on dénombre quatre-vingt-quinze établissements de plus de vingt salariés en 2012 dont l'orientation des activités se dessine de façon suivante :

- Trente et un établissements de l'industrie de la viande en lien avec les filières porcine, avicole, bovine viande ;
- Quatre établissements de l'industrie des fruits et légumes en lien avec la filière maraichère et horticole ;
- Huit établissements de l'industrie laitière en lien avec la filière bovine lait ;
- Douze établissements de fabrication de pain et de pâtisserie en lien avec les filières avicole, bovine lait et grandes cultures ;
- Vingt-deux établissements de fabrication d'aliments pour animaux en lien avec l'ensemble des filières du départements ;
- Dix-huit autres établissements de l'industrie agroalimentaire spécialisés dans la transformation.

L'ensemble de ces industries agroalimentaires peut être subdivisé en deux types d'organisations : le secteur privé et le secteur coopératif. L'industrie agroalimentaire costarmoricaine se distingue par l'importance du secteur coopératif. En effet, « sur les dix premiers établissements agroalimentaires des Côtes-d'Armor, six appartiennent à des coopératives »²⁹³. En outre, le nombre d'agriculteurs costarmoricains adhérents à une coopérative est très élevé 81 % des agriculteurs interrogés vendent, en effet, leur production à une coopérative²⁹⁴.

L'histoire de l'agriculture bretonne est étroitement liée à l'apparition des coopératives agricoles. La création des coopératives se fit en quatre étapes selon J. Le Bihan et Ph. Coquard : « la période des précurseurs 1884-1930, la période de la grande crise agricole 1930-1938, la période de la C.G.A. 1945-1950 et la période 1950-1962 »²⁹⁵. La première période s'inscrit dans la création des coopératives agricoles bretonnes à la suite de la loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats professionnels. Dès 1884 apparaît une dynamique de regroupement des syndicats agricoles et cantonaux. En 1926, est créée l'Office centrale des associations agricoles du Finistère et des Côtes-du-nord. La seconde période correspond à la multiplication des coopératives céréalières sous l'impulsion de politiques publiques visant à l'organisation des marchés. Suite à la Seconde Guerre mondiale, la troisième période voit le développement de coopératives dans les domaines de l'approvisionnement et des céréales, porté par la Confédération générale de l'agriculture (CGA). Enfin, la quatrième est dernière période marque la disparition d'organisations coopératives ayant vu le jour précédemment. Elle sonne aussi l'apparition d'une certaine défiance des agriculteurs vis à vis de la CGA. Cependant, à la fin des années 1940, la Jeunesse agricole catholique (JAC) mobilise les agriculteurs et crée quelques coopératives laitières. Le 10 septembre 1947, la loi n° 47-1775 portant sur le statut de la coopération est votée. Elle légifère sur le fait que :

« la coopérative est une société constituée par plusieurs personnes volontairement réunies en vue de satisfaire à leurs besoins économiques ou sociaux par leur effort

²⁹³ *Armorstat - Atlas des Côtes d'Armor - Industries Agro-alimentaires*, <https://www.armorstat.com/Atlas/Atlas-Filiere-IndustriesAA.htm>, consulté le 18 septembre 2017.

²⁹⁴ Cf. Figure 48

²⁹⁵ LE BIHAN J. et P. COQUARD, « La croissance de la coopération agricole en Bretagne », *Économie rurale*, 1964, vol. 62, n° 1, p. 36.

commun et la mise en place des moyens nécessaires. Elle exerce son activité dans toutes les branches de l'activité humaine et respecte les principes suivants : une adhésion volontaire et ouverte à tous, une gouvernance démocratique, la participation économique de ses membres, la formation desdits membres et la coopération avec les autres coopératives. »²⁹⁶

S'en suit, dès 1954, la constitution de coopératives avicoles et de coopératives s'orientant vers la transformation de la viande. C'est une refonte du modèle coopératif régional qui s'exerce à partir de 1960 dans le but de pallier la vulnérabilité des structures disséminées sur l'ensemble du territoire. Selon le décret n°90-879, du 28 septembre 1990, constitutif de l'article L521-1 du code rural, les coopératives agricoles ont aujourd'hui pour objet :

« L'utilisation en commun par les agriculteurs de tous les moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique, à améliorer leur activité économique, à améliorer ou à accroître résultats de cette activité »²⁹⁷

Si l'on s'en réfère à la loi n°47-1775 et à l'article L521-1 du code rural, les coopératives agricoles sont des organisations sociétaires composées de plusieurs agriculteurs dans le but de satisfaire les besoins économiques et sociaux de chacun et ce, en facilitant et en développant l'activité économique. Notons donc que les coopératives sont des organisations créées par les agriculteurs. Leurs ressources, leurs politiques internes ainsi que leur développement doivent s'orienter en faveur des agriculteurs adhérents.

1.1. UNE HYPER INTEGRATION ECONOMIQUE SUBIE

L'approche intensive et industrielle de l'agriculture – consistant à maximiser la productivité grâce à une refonte organisationnelle et à l'usage d'intrants, d'engrais, d'herbicides,

²⁹⁶ Loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération | Legifrance, https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=11DF4E41D6D81A9241F9720A9EAB6E28.tplgfr37s_3?cidTexte=JORFTEXT000000684004&dateTexte=20171019, consulté le 19 septembre 2017.

²⁹⁷ Code rural et de la pêche maritime - Article L521-1 | Legifrance, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006584226&dateTexte=&categorieLien=cid>, consulté le 4 octobre 2017.

d'insecticides, de pesticides, etc. – a profondément transformé le paysage socio-économique agricole. B. Hervieux et J. Viard, expliquent que :

« ce groupe social a, depuis trente ans, non seulement été profondément réduit, mais il a été transformé par une individualisation du travail considérable. Il n'avait évidemment pas énormément de marge. Cette adaptabilité n'était pas forcément un choix. À la question "À propos des changements actuels dans le monde agricole, quelle attitude se rapproche le plus de la vôtre ?", 63 % des chefs d'exploitations répondent : "J'y participe, car c'est le seul moyen de s'en sortir " »²⁹⁸

Si les agriculteurs participent aux transformations du monde agricole, non pas par conviction mais dans le seul but de sauvegarder leur exploitation agricole, on peut alors se demander quelle marge d'autonomie décisionnelle et économique ils conservent. En effet,

« Au cours des années 1960, se sont développés en élevage hors sol des systèmes intégrés de production. Des entreprises agroalimentaires, privées ou coopératives, fournissaient à des agriculteurs les animaux à élever, l'aliment et souvent le protocole technique de production, puis elles reprenaient les animaux finis pour les commercialiser. Les agriculteurs, qui devaient réaliser eux-mêmes l'investissement dans les bâtiments et équipements de l'élevage, étaient rémunérés sur la différence entre le prix de rachat de leur production et le coût fournitures en amont. »²⁹⁹

Depuis les années 1960, l'intégration des exploitants agricoles costarmoricains aux IAA n'a cessé de progresser à mesure de la disparition des petites exploitations au profit des plus grandes et d'un système agricole toujours plus industrialisé. Tant et si bien qu'il est presque impossible pour un agriculteur de quitter le système économique lié aux industries agroalimentaires pour une autre filière économique ou un mode de production alternatif. En effet, comme l'explique Michel, les agriculteurs sont pris dans un engrenage économique interdisant toute sortie du système agricole breton :

Ils sont coincés, ils sont coincés... Regardez les producteurs de porc ! Quelle marge de sécurité ils ont en date d'aujourd'hui ? Est-ce qu'ils peuvent dire « Je vais travailler avec untel ou untel. » ? Ils n'en ont aucune. Ils ne peuvent pas. Ils ne peuvent pas... quitter. D'autant plus qu'ils sont pris dans le système de la

²⁹⁸ HERVIEU B. et J. VIARD, *L'archipel paysan la fin de la république agricole*, op. cit., p. 31.

²⁹⁹ VERCHERAND J., « Analyse économique du syndicalisme agricole. Une typologie comparative à partir des défaillances de marché.pdf », *Economie rurale*, 2009, vol. 4, n° 312, p. 102.

partie financière. S'il n'y avait que la partie technique, ça irait encore, mais comme ils doivent de l'argent à la coop, ils sont obligés de rester. Le but du jeu, au final : faut pas qu'il t'en reste beaucoup, donc on fait tout pour augmenter les prix en face, et puis, toi, t'es obligé de continuer, tu avances dans un train... Tu ne trouves pas ta place, quoi. (Michel, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, raisonné, zone 3)

Les agriculteurs qui se trouvent être à la fois en position de créanciers et de créditeurs face à une même organisation ne sont plus en mesure de quitter un système dans lequel ils ne se reconnaissent plus. Et ce, d'autant plus que les cahiers des charges des industries agroalimentaires imposent aux agriculteurs les semences, l'alimentation, la technique mais aussi la génétique des animaux élevés. Pour plus de contrôle, les industries agroalimentaires organisent les filières de bout en bout : de la production à la transformation. Elles vendent les semences, les animaux, les aliments et les produits phytosanitaires aux agriculteurs et rachètent à ces mêmes agriculteurs les fruits, légumes, céréales et animaux prêts à transformer. Les producteurs intégrés sont engagés par des contrats écrits. Ils sont des « façonniers travaillant sous la dépendance étroite d'un pôle intégrateur, soumis à des modalités »³⁰⁰ de production et à un planning dicté par l'organisation avec laquelle (pour laquelle) ils travaillent. Ainsi, « conformément à la logique productiviste, les grandes entreprises, pour mieux contrôler leurs clients ou leurs fournisseurs cherchent à accroître les rendements ou à accélérer la maturation des animaux et des végétaux tout en imprimant au monde agricole la marque de la technoscience. »³⁰¹.

Ce modèle d'intégration est le plus répandu dans les Côtes-d'Armor et ce quel que soit l'Otex des agriculteurs. La majorité des éleveurs costarmoricains ne produisent pas l'aliment donné à leur élevage (Figure 47).

³⁰⁰ CANEVET C., *Le modèle agricole breton, op. cit.*, p. 39.

³⁰¹ PREVEL M., « Le productivisme agricole », *Etudes rurales*, 2008, n° 181, p. 116-117.

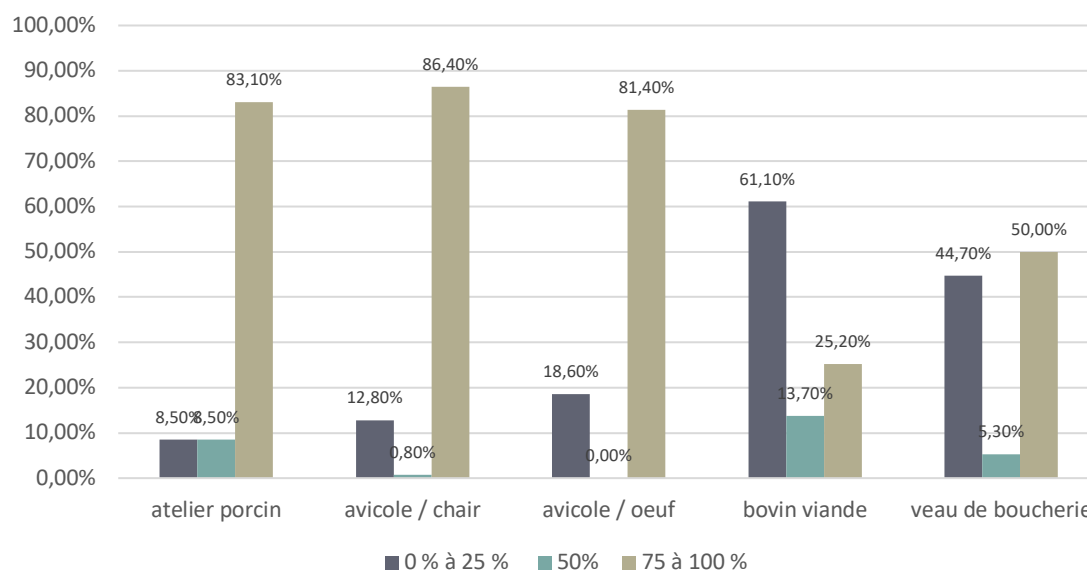


Figure 47. L'aliment consommé sur votre atelier est acheté à hauteur de ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

83,1 % des agriculteurs ayant un atelier porcin achètent 75 % à 100 % de l'aliment. De la même façon, 86,4 % et 81,4 % des éleveurs avicoles chair et œuf achètent l'aliment de leurs volailles à hauteur de 75 à 100 %. *A contrario*, on observe que les éleveurs bovin viande sont une majorité (61,1%) à n'acheter l'aliment qu'à hauteur de 0 à 25 %. Ce constate, entre les différentes Otex n'a d'autre explication que le fait que les filières porcine et avicole sont des filières très intégratrices. Les agriculteurs qui achètent l'aliment de leur élevage à hauteur de 0 à 25 % pratique une agriculture extensive, ils ne sont pas dépendants du marché puisqu'ils produisent eux même la grande majorité des aliments utilisés sur l'exploitation. Inversement, les agriculteurs qui s'approvisionnent en aliments pour leur élevage à hauteur de 75 à 100 % sont dépendants et soumis aux fluctuations des prix des matières premières sur le marché mondial. Ils pratiquent pour la plupart une agriculture intensive et sont intégrés aux industries agroalimentaires. Cette intégration se confirme lorsqu'il est demandé aux agriculteurs costarmoricains de lister leurs débouchés commerciaux principaux. (Figure 48).

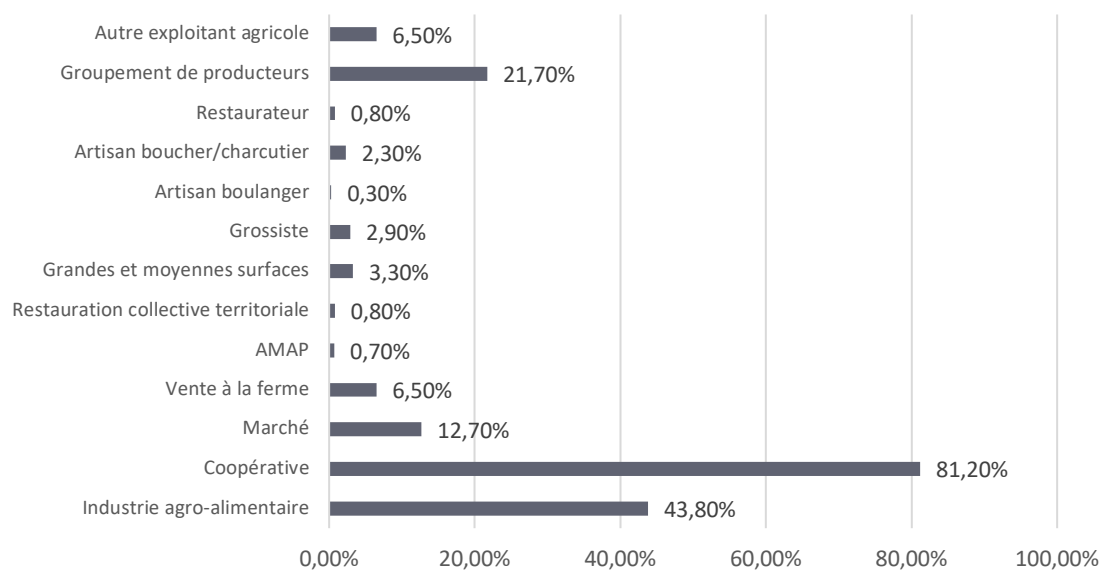


Figure 48. Quels sont vos débouchés commerciaux principaux ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Le graphique ci-dessous fait apparaître que 81,2 % des agriculteurs affirment vendre leur production aux coopératives et 43,8% à l'industrie agroalimentaire. Les débouchés de vente directe et alternatives au modèle agricole breton intégrateur sont très peu mobilisés par les agriculteurs. Si 6,5 % vendent leurs produits à la ferme, seul 0,8 % livrent directement les restaurants collectifs territoriaux ou encore seuls 3,3 % les grandes et moyennes surfaces. L'intégration prive non seulement les agriculteurs de leur autonomie décisionnelle mais elle les prive aussi de leur autonomie économique puisqu'ils sont soumis au marché et aux IAA et ne peuvent pas décider du prix de vente de leur production (Figure 49).

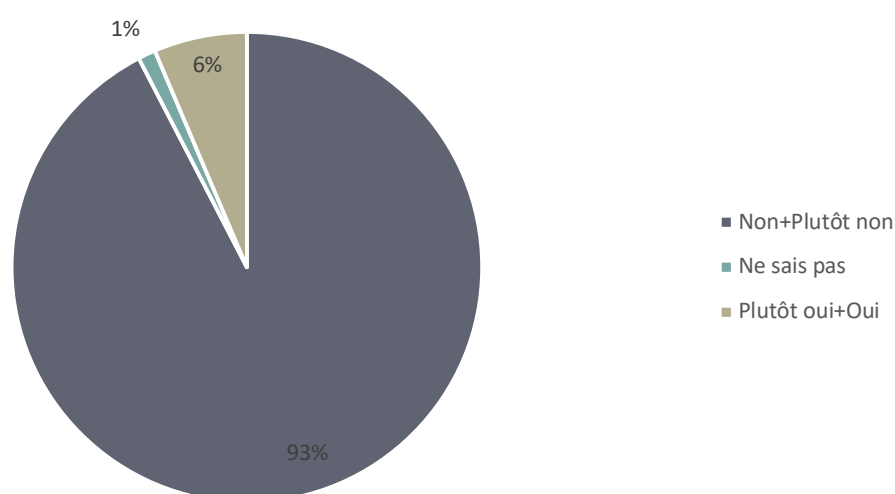


Figure 49. Êtes-vous en mesure de négocier ou d'imposer les prix de ventes de vos produits ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les agriculteurs costarmoricaux interrogés sont 93 % à ne pas être en mesure de négocier ou d'imposer le prix de vente de leur production. L'intégration est telle que les exploitants agricoles n'ont parfois pas aucune marge de décision lorsqu'arrive le moment de vendre leur production. Ils ne peuvent pas profiter d'un rebond du marché pour vendre le fruit de leur travail au meilleur prix. Prenons l'exemple de Jean :

E.J : Vous auriez aimé pouvoir vendre à d'autres personnes qu'aux coopératives ?

Ben oui, un peu. Quand on voit le prix qu'ils nous paient des fois... Moi, ils m'ont demandé de couper mon maïs parce qu'il y avait un producteur de porc qui voulait faire du maïs humide pour ses cochons. Donc, ils me l'ont acheté et ils l'ont revendu et il n'y avait pas de frais de séchage. Vous économisez vingt-cinq centimes les cent kilos, ça fait beaucoup ! Ben eux, ils ne vont pas sécher, ils vont vendre le prix fort à l'autre aussi. Donc ils vont quand même faire une belle marge là-dessus. Ce n'est pas trop normal. Ils pourraient couper la poire en deux au moins. J'ai demandé, ils m'ont dit : « ben non, c'est comme ça. » J'ai été obligé de vendre. (Jean, homme, 40-54 ans, grande culture, conventionnel, zone 3)

Beaucoup des agriculteurs que j'ai pu rencontrer regrettent leur intégration dans un système économique fermé. D'abord, parce que ce choix n'est pas toujours le leur. Pour beaucoup, les agriculteurs, héritiers de l'exploitation familiale, ont repris le modèle économique de la génération précédente ne pouvant pas s'en dégager pour des raisons financières et structurelles. Ensuite, parce, que comme le soulignait Michel, ci-dessus, les agriculteurs se trouvent face à des industries agroalimentaires qui sont à la fois leur fournisseur, leur acheteur et leur créancier. En effet, si seuls 28 % des agriculteurs interrogés déclarent souhaiter changer de modèle de production contre 61,7 % qui déclarent ne pas vouloir transformer leur modèle de production, on observe que l'option du *statu quo* relève autant du fatalisme, que de l'adhésion (Figure 50).

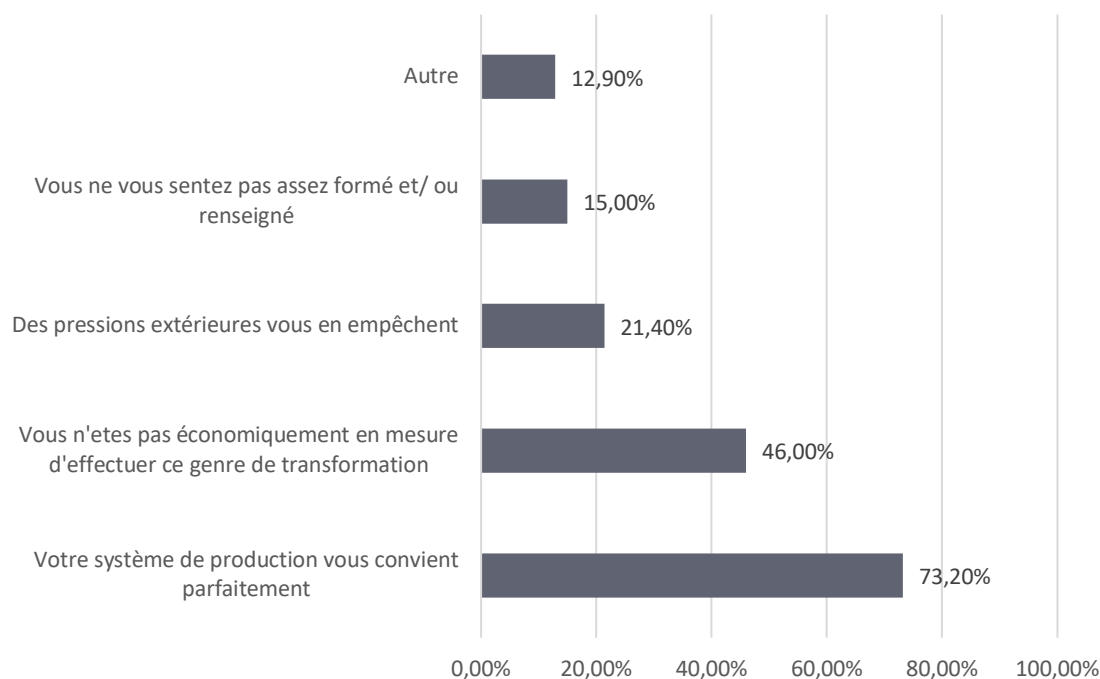


Figure 50. Avez-vous pensé ou pensez-vous à changer votre façon de produire ? Sinon est ce que :
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

À la question « Avez-vous pensé ou pensez-vous à changer votre façon de produire ? Sinon est ce que : », 46 % des agriculteurs costarmoricains interrogés déclarent de pas être économiquement en mesure d’effectuer ce genre de transformation, 21,4 % estiment subir de pressions extérieures qui les en empêchent. Ainsi, 67,4 % se sentent contraints par le système économique dans lequel ils sont engagés.

L’une de ces passions est l’endettement car une partie des agriculteurs interrogés ont emprunté auprès des mêmes entreprises qui leur achètent leur production. Ils se retrouvent donc malgré eux dans une position de prestataire de service. En effet,

« Les agriculteurs productivistes sont effectivement les plus excessifs, les plus vulnérables, les plus dépendants du système et les plus progressistes. Caractérisé par la démesure économique et l’omniprésence du sentiment de vulnérabilité, le productivisme agricole implique aussi une soumission au pouvoir du complexe économique, technique et scientifique dominé par les multinationales. Cette servitude est volontaire dans la mesure où elle repose sur l’adhésion à l’idéologie du progrès. »³⁰²

³⁰² *Ibid.*, p. 119.

Or, la perte de l'autonomie décisionnelle et économique de ces agriculteurs vient en contradiction avec leurs représentations *a priori* du métier qu'ils exercent et ce, d'autant plus qu'ils ne sont pas en mesure de changer de modèle économique pour pallier cette dissonance entre leurs représentations *a priori* et la pratique réelle du métier.

Cependant, certains agriculteurs choisissent des systèmes économiques moins intégrés, leur garantissant une autonomie décisionnelle et économique. Antonin qui a fait ce choix m'en explique les raisons :

E.J : Votre mode de production, ça a été un choix ou comment vous avez... ?

A : Ah ! Oui, carrément oui ! Moi, je ne voulais surtout pas être dans l'engrenage du conventionnel ! Parce que je veux être libre chez moi, produire mon propre aliment, et faire ce que j'ai envie de faire, que personne ne... Une coopérative... Je vois, dans les grosses structures, ils vous mettent leurs poules, ce n'est pas à vous... Finalement, vous êtes prestataire de services : vous avez le bâtiment, on vous paye à la sortie des animaux, et puis, terminé. Mais là, c'est des camions entiers qui sortent et il n'y a aucune satisfaction. Des camions viennent chercher, ils vont à l'abattoir et puis, terminé... Le poulet, on est quasiment incapable de savoir, une fois qu'il est sur l'étal, qu'il vient de chez vous... Alors qu'ici, ben, c'est moi qui le vends... (Antonin, homme, 15-39 ans, élevage avicole, raisonné, zone 1)

Antonin a choisi de ne pas être un agriculteur intégré aux industries agroalimentaires pour conserver son autonomie décisionnelle et économique mais avant tout pour garder le sens de son métier. Grâce à la vente directe et à un modèle extensif, il maintient son statut d'agriculteur indépendant et évite toute dissonance entre ses représentations *a priori* et sa pratique réelle du métier.

1.2. DES AGRICULTEURS ACTEURS DU SYSTEME AGRICOLE ?

Au vu des derniers résultats, dans un système socioéconomique tel que le système agricole breton, constitué en grande partie pour et par les agriculteurs, on peut s'interroger sur la place

des agriculteurs. Se sentent-ils intégrés, reconnus et acteur du SMAB ? Il semble à première vue y avoir une défiance des agriculteurs vis-à-vis du système. Armand déclare :

On n'est plus exploitants agricoles, on est exploités agricoles. (Armand, homme, 40-54 ans, élevage porcin, conventionnel, zone 1)

Derrière les mots d'Armand, se cache le malaise de la perte d'autonomie que nous avons vu précédemment mais aussi celui d'un manque de reconnaissance de la part des différents acteurs professionnels du monde agricole (Figure 51).

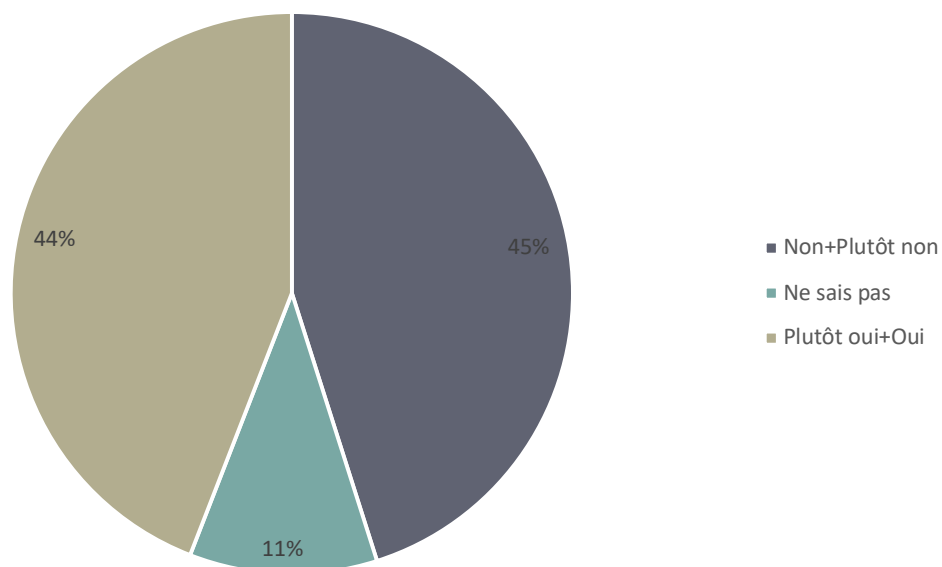


Figure 51. Avez-vous le sentiment que votre travail de producteur est reconnu par les différents acteurs du monde agricole ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

45 % des chefs d'exploitations n'ont pas le sentiment que leur travail est reconnu par les différents acteurs du monde agricole et 44 % ont le sentiment que leur travail est reconnu par les différents acteurs du monde agricole. Ce sentiment de reconnaissance, de la part des OPA, né chez les agriculteurs à travers la rémunération. Baptiste m'explique :

Il n'y a pas de reconnaissance... enfin, il n'y a pas de reconnaissance financière...
(Baptiste, homme, 15-39 ans, bovin viande, raisonné, zone 2)

La perte de contrôle et de décision, concernant leurs revenus, engendre chez les agriculteurs une attente envers les IAA. Ils souhaitent que leur travail soit reconnu. La rémunération est la preuve de cette reconnaissance. En effet, les exploitants agricoles, à l'image de Liliane, se

sentent lésés, d'autant plus qu'ils sont privés de leur liberté de parole auprès des structures économiques.

Plus peut-être par les gens, enfin par les gens... reconnue. Je ne sais pas, moi. Ne serait-ce que par les syndicats, les machins. Par rapport à ce qu'on fait, quand même, parce que, bon, c'est nous qui faisons marcher. Il faut quand même dire, comme je disais tout à l'heure : il n'y a pas d'avenir sans agriculteurs. On fait quand même marcher beaucoup de choses. Et dans toutes les corporations si on ne nous paye pas notre travail... Moi, je dis, le lait il faut le traire ! Il y a plein de choses avant qu'il arrive dans le bac... Donc, ce n'est pas le mec du supermarché, qui s'en met plein les fouilles, qui a eu du mal à le produire ! Ce que je veux dire. C'est là-dessus que je trouve qu'on est mal, on n'est pas assez rémunérés à notre juste valeur. (Liliane, femme, 55 ans et plus, élevage bovin lait, raisonné, zone 3)

Bien que siégeant dans les conseils d'administrations des IAA, les agriculteurs ne se sentent plus acteurs du modèle économique pour lequel ils travaillent car ils ne sont plus en mesure de donner leur avis. Marcus me donne son ressenti quant à sa participation aux réunions d'adhérents au sein de sa coopérative :

E.J : Vous participez aux réunions de la Cooperl ?

Non, non, non. Oh non, parce que je l'ai fait, mais, bon, on peut parler autant qu'on veut, les décisions sont déjà prises avant... C'est comme dans les conseils municipaux. (Rires) On fait une réunion pour faire plaisir mais la décision est déjà prise depuis longtemps, donc ça ne m'intéresse pas. Non, ben non. Il y a longtemps que ce n'est plus une coopérative. Et il n'y a plus, il n'y a plus de vraie coopérative en France de toute façon. C'est qu'un statut. C'est un statut juridique et... non ! (Marcus, homme, 15/39 ans, élevage porcin, Conventionnel, zone 1)

Marcus, se souhaite plus participer aux réunions de sa coopérative. Il a le sentiment que sa parole n'est pas entendue et que sa présence n'est rien d'autre que de la figuration. Selon lui, les coopératives ont perdu le sens de leur existence originale et la coopération n'est plus. En outre, selon les agriculteurs que j'ai rencontrés, il existe une omerta sur la parole des

agriculteurs adhérents. Les non-dits et les tabous excluent toute critique directe des industries agroalimentaires par les agriculteurs. Yvon en témoigne :

Ce que je vous dis là, à vous, on ne peut pas le dire en réunion. On ne peut pas le dire ouvertement. (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

Le silence, m'a-t-il été expliqué, est imposé par les IAA qui utilisent la pression économique pour restreindre la parole des agriculteurs. Thomas me confie son expérience malheureuse dans sa coopérative :

Moi, j'avais ouvert mon bec il y a quelques années, quand j'étais avec mon ancien groupement. On m'avait répondu « Quand tu seras en paiement comptant, tu pourras ouvrir ta gueule. ». Donc, j'ai compris « Ok, merci ». Non, c'est... Oui c'est à raser, à refaire. Mais qui aurait le courage aujourd'hui d'attaquer et que tout le monde le suive ?... (Thomas, homme, 15-39 ans, élevage porcin, raisonné, zone 3)

Thomas qui, comme la plupart des agriculteurs avait des créances auprès de sa coopérative, n'a pas pu donner son avis en réunion sous prétexte qu'il n'était pas en mesure de payer son approvisionnement d'aliment porcin en une seule fois. Les pressions exercées par certaines industries agroalimentaires, vont au-delà des simples relations économiques directes avec les agriculteurs. D'abord, il existe un immobilisme des exploitants agricoles vis-vis des IAA qui s'explique par un fort sentiment de culpabilité. Olivier me parle du mécontentement quasi-général des agriculteurs envers les industries agroalimentaires et de leur incapacité à reprendre la main sur le modèle agricole breton :

Je pense qu'ils en sont conscients mais le système, aujourd'hui... Parce que je pense qu'on voudrait arriver à certaines choses, on taperait dans l'emploi. On saignerait dans l'emploi, en agroalimentaire, en Bretagne. Et ça, ça ne fait pas plaisir. (Oliver, homme, 15-39 ans, grande culture, Conventionnel, zone 2)

D'après Olivier, les agriculteurs ont la conviction d'être responsables d'une économie et de tous les emplois qu'elle génère. Ils se sentent investis d'une mission de sauvegarde de l'économie bretonne. Ils s'infligent une pression qui les contraint au *statu quo*. Ensuite, il existe

une pression produite par les industries agroalimentaires mêmes, dont les ressorts reposent sur la sanction économique mais aussi la stigmatisation. Lors de ma recherche de terrain, j'ai assisté à un fait surprenant. Alors que nous discutons suite à l'enregistrement de l'entretien, Benoit (homme, 55 ans et plus, Légumier, conventionnel, zone 3) m'a affirmé avoir reçu, comme certaines de ses connaissances adhérentes à une même coopérative, un SMS envoyé par sa coopérative et disant : « Merci d'être venu. ». Ce SMS *a priori* anodin ne l'était plus lorsque Benoit m'expliqua les conditions dans lesquelles il avait été envoyé. En effet, quelques jours plus tôt, à l'appel de la coopérative, les agriculteurs adhérents avaient été sommés de participer à une manifestation. Suite à ce rassemblement, ce sont les agriculteurs qui ne se sont pas associés au rassemblement qui ont reçu le SMS. Autrement dit, ce message n'avait pour but que de pointer du doigt les absents et de leur faire comprendre qu'ils avaient été repérés comme n'ayant pas suivi les directives de la coopérative. Souhaitant vérifier cette information, je demandais plus tard à Yann (homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3) adhérent, ancien administrateur dans la même coopérative que Benoit, s'il était au courant de ce sms et lui demandais son avis. Surpris et gêné par ma question comme si certains sujets étaient tabous et qu'il était inconvenant de les aborder, Yann me répondit de la façon suivante :

Effectivement, ça m'avait un peu choqué. C'était « merci de choisir votre situation personnelle », euh... « merci d'être venu » ... un truc comme ça. Effectivement, là, à cette réunion, la mobilisation avait été très très faible. Ouais... Ça m'avait... Alors, je n'ai pas... J'ai eu l'occasion d'en parler avec un collègue, un ancien administrateur aussi c'est vrai... Ça l'avait assez choqué aussi. (Yann, homme, 55 ans et plus, maraîchage, raisonné, zone 3)

La réponse de Yann concernant le SMS reçu par les agriculteurs de la coopérative confirme la coercition des exploitants agricoles adhérents et constitue une violence symbolique extrêmement forte. Dans un rapport de domination avec les IAA, les agriculteurs, par leur immobilisme, participent à leur propre soumission. Ainsi, « la violence symbolique est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec

lui »³⁰³. Privés de l'autonomie décisionnelle et économique dont les agriculteurs pensaient *a priori* pouvoir disposer, forcés au silence par les industries agroalimentaires sous la contrainte économique et psychologique, les agriculteurs costarmoricaux ne semblent plus être des acteurs du système modèle agricole breton. On peut donc se demander : dans quelle mesure leur statut d'indépendants et de chefs d'entreprise est-il encore réel ?

2. UN SYNDICALISME DE SERVICE

Le sentiment représentativité des exploitants agricoles costarmoricaux ne s'exerce pas qu'à travers les conseils d'administrations des organisations économiques, elle trouve aussi sa place dans le syndicalisme agricole.

En 2013, on dénombre cinq syndicats agricoles présents dans le département : la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), les Jeunes agriculteurs (JA), le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf), la Confédération paysanne et la Coordination rurale. Chacun de ces syndicats possède une orientation politique et des revendications qui lui sont propres. Si la diversité idéologique de l'ensemble des syndicats devrait offrir à chacun une vitrine pour porter ses idées et sa vision de l'agriculture, on observe un faible taux d'affiliation aux associations, syndicats ou réseaux professionnels agricoles (Figure 52).

³⁰³ BOURDIEU P. et L. BOLTANSKI, *La production de l'idéologie dominante*, Paris, Demopolis : Raisons d'agir éditions, 2008, p. 245.

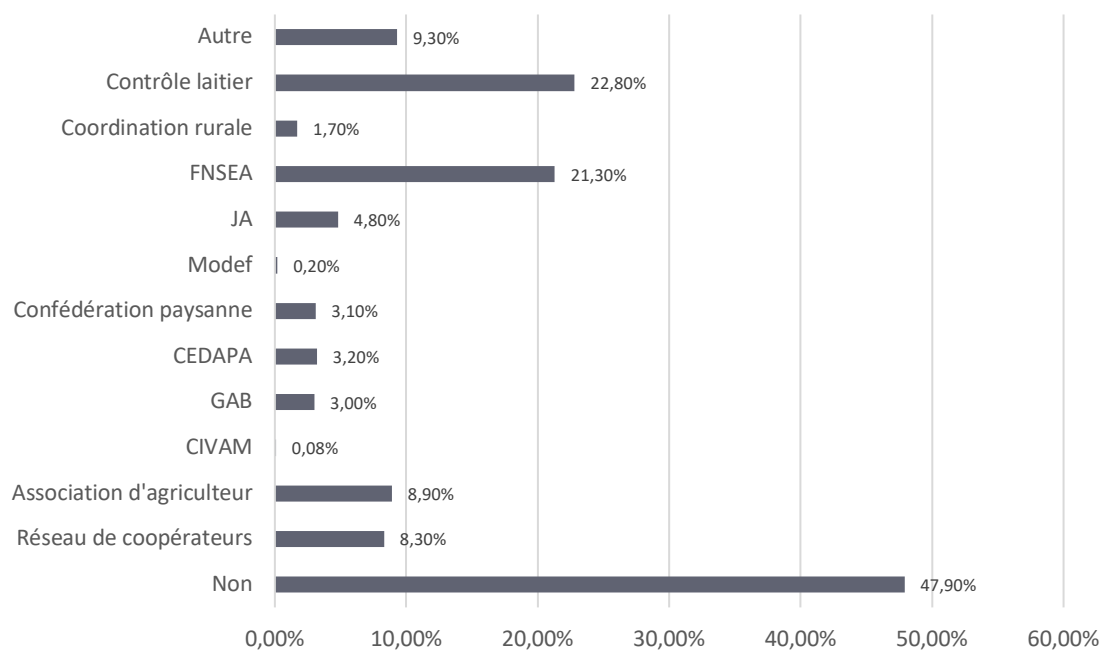


Figure 52. Faites-vous partie d'une association, d'un syndicat ou d'un réseau professionnel agricole ?
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Plus de 47,9 % des agriculteurs costarmoricains interrogés dans le cadre de cette étude, déclarent n'adhérer à aucun réseau professionnel ni syndicat agricole. Seuls 30,6 % d'entre eux sont syndiqués. Se pose, dans ces circonstances, la question de la représentativité et de la reconnaissance des agriculteurs par leurs représentants.

2.1.L'ADHESION SYNDICALE

Seuls 30,6 % des agriculteurs interrogés sont adhérents à un syndicat – dont 1,7 % à la Coordination rurale, 21,3 % à la FNSEA, 4,8 % aux JA, 0,2 % au Modéf et 3,1 % à la Confédération paysanne (Figure 52). Les raisons de l'adhésion syndicale sont multiples mais ne semblent pas toujours découler de la conviction politique, ni même d'une quête de représentativité affirmée. Au cours de cette enquête, j'ai recensé trois raisons pour lesquelles les agriculteurs costarmoricains adhéraient à un syndicat agricole : par héritage, par stratégie, ou par conviction.

2.1.1. L'ADHESION SYNDICALE PAR HERITAGE

L'adhésion syndicale par héritage culturel est le fait d'agriculteurs ayant hérité de l'exploitation agricole familiale. Yvon, par son exemple, en donne une explication :

À la FDSEA... Alors, pourquoi ? ... Héritage culturel, toujours. Sans avoir compris trop pourquoi, c'était le syndicat unique et majoritaire, donc fatalement. Je ne sais pas s'il était unique. Non peut-être pas à l'époque. J'étais longtemps à ne plus être syndiqué, je me suis resyndiqué il n'y a pas si longtemps que ça. Je ne défends pas toujours leur position. Je ne me retrouve pas non plus, forcément, dans les autres syndicats. Parce que, en fait, j'ai envie de dire... Allez pour être hypocrite. C'est l'heure ! Tout simplement parce que le contrôle de structures est géré par l'FDSEA. Si vous voulez avoir des terres, il vaut bien mieux être syndiqué que pas syndiqué (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

Yvon, lorsqu'il a repris l'exploitation familiale, a adopté non seulement les pratiques, le mode de production et la production de son père, mais aussi le fonctionnement économique et la pensée dominante dans lesquels son prédécesseur s'était engagé. Dans ce cadre, il semblait naturel pour Yvon d'adhérer mécaniquement à la FDSEA (section départementale de la FNSEA). D'autant plus qu'il pensait, à l'époque de son installation, que la FDSEA était le seul syndicat présent sur le territoire costarmoricain. A. Percheron note, en 1989, que la famille constitue un socle influant sur les comportements électoraux³⁰⁴. Ainsi, à l'image du vote politique, il semble que l'adhésion syndicale soit le fruit d'une transmission patrimoniale familial.

2.1.2. L'ADHESION SYNDICALE PAR STRATEGIE

L'adhésion syndicale par stratégie est le fait d'agriculteurs dont l'affiliation à un syndicat ne relève non pas d'une conviction politique mais constitue un moyen d'arriver à l'obtention d'informations, et à l'acquisition de biens fonciers. Laurence argumente les raisons de son adhésion syndicale en ce sens :

³⁰⁴ PERCHERON A., *La socialisation politique*, Paris, Colin, coll. « Collection "U", série sociologie », 1993.

E.J : Est-ce que vous êtes syndiquée ?

L : FDSEA, et JA22.

E.J : Pourquoi ce syndicat-là ?

L : Il faut vraiment que je vous réponde ? Je n'en ai rien à fiche des syndicats. C'est la seule façon de pouvoir être informée sur les terres qui sont en vente ou en location. Ouais, je n'en ai rien à foutre de leur syndicat. Si c'était la confédération de paysannes, j'aurais été à la confédération de paysannes. Je n'en ai rien à fou... La FDSEA, c'est la honte de l'agriculture. Parce qu'ils ne sont jamais contents, et ils nous foutent... Ils ne nous défendent même pas, ils ne nous représentent nulle part. Xavier Belin, on l'entend de temps en temps, il n'a qu'à venir sur le terrain, il n'est plus agriculteur depuis longtemps, ce mec-là.

E.J : Vous trouvez ça normal de devoir se syndiquer pour avoir accès aux terres ?

L : Ce n'est pas normal du tout. Ça veut dire qu'on paie pour avoir un accès, pour savoir qui va lâcher ses terres. (Laurence, femme, 15-39 ans, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

Laurence juge sévèrement la FNSEA. Elle pense que ce syndicat n'a d'autre utilité que son réseau d'informations. Extrêmement critique envers les syndicats agricoles en général, Laurence ne porte pas plus d'intérêt et de crédit à la FNSEA qu'aux autres. Si, cependant, elle adhère au syndicat majoritaire, c'est dans le seul but de s'informer sur les mouvements inhérents aux biens fonciers. Bien qu'elle condamne le réseau syndical auquel elle appartient et ses pratiques, elle y a sa carte car la FNSEA, grâce à son réseau développé, a le monopole des informations concernant les transactions immobilières agricoles.

2.1.3. L'ADHESION SYNDICALE PAR CONVICTION

Il existe, cependant, des agriculteurs dont l'adhésion syndicale s'ancre au cœur d'une conviction politique profonde. Ces agriculteurs adhèrent à un syndicat dans le but d'être représentés et de voir leurs intérêts et leurs idées défendus auprès des décideurs agricoles. Ils ne constituent cependant qu'une minorité des exploitants agricoles que j'ai pu rencontrer. D'après mes observations, les agriculteurs aux pratiques productives alternatives sont

pratiquement les seuls à être portés par un engagement politique et idéologique qu'ils espèrent voir soutenu par leur syndicat. Il s'agit pour la plupart d'agriculteurs non issus d'une famille d'exploitants agricoles, dont l'installation s'est faite, notamment, dans une dynamique idéologique. Ce sont généralement des petits producteurs biologiques qui ne sont pas intégrés au modèle agricole breton et dont les modes de commercialisations sont directs.

2.2. UNE CRITIQUE DU SYSTEME

Avec seulement 30,6 % des agriculteurs costarmoricains interrogés affiliés à un syndicat agricole et près de 48 % d'agriculteurs n'adhérant à aucun réseau professionnel ni syndicats agricoles (Figure 52), j'ai donc observé une grande défiance des exploitants agricoles envers les organisations syndicales. Ceci peut s'expliquer pour deux raisons principales : l'absence de représentation et l'aversion pour les pratiques et les pressions syndicales. On notera que les critiques répertoriées ici sont orientées vers le syndicat majoritaire (FNSEA et JA). Cette tendance résulte de l'omniprésence de la FNSEA dans le département des Côtes-d'Armor.

2.2.1. L'ABSENCE DE REPRESENTATIVITE

J'ai fréquemment rencontré chez les agriculteurs le sentiment de ne pas être représentés par les syndicats. Arthur fait partie de ceux-ci :

En fait, il n'y a plus de syndicat qui nous représente, en fait, et je pense que je ne suis pas tout seul, encore... Beaucoup de jeunes, comme moi, on ne se retrouve plus là-dedans. Moi je connais beaucoup de mes collègues, ils ne sont pas syndiqués... (Arthur, homme, 15-39 ans, élevage avicole, biologique, zone 3)

Il ne souhaite pas s'affilier à un syndicat, car aucune organisation syndicale présente sur le territoire ne répond à ses attentes. Il ne se sent représenté par aucune d'entre elles. Selon lui, aucun syndicat ne soutient sa vision de l'agriculture ni n'est en mesure de porter sa voix ou de défendre ses intérêts professionnels. La conception que se fait Arthur de sa profession et les normes et valeurs professionnelles qui l'animent ne trouve pas d'écho dans la palette syndicale qui lui est proposée.

Le problème de Mathieu, quant à la représentation syndicale, va au-delà de celui d'Arthur :

Moi, je pense que les syndicats, ça ne sert à rien. Oh ! de toute façon, un syndicat... Même, moi, j'ai mon cousin qui a une belle exploitation aussi... Arrivée à une certaine taille d'exploitation, les syndicats ne nous soutiennent plus. Et si on a des difficultés, ce n'est pas le syndicat qui va nous défendre. Même quand on a eu des difficultés, les syndicats étaient plus à te dire : dégage ! Pour qu'ils prennent tes terres pour s'agrandir. Pour un syndicaliste... les gens qui se syndiquent, c'est pour avoir accès à la terre. C'est pour avoir des terres. Eux, ils pensent encore la politique des petits copains. Ils sont au courant de tous ceux qui se barrent. Nous, aujourd'hui, on est indépendants de tout ça. Pouf ! Terminé. On est indépendants, indépendants. Et le syndicat, de toute façon, qu'est-ce qu'il va défendre ? Rien du tout. Si les prix sont bas, c'est que le marché n'est pas là, c'est que... Ils ont beau aller manifester, quand le lait n'est pas cher, c'est le marché hein ? (Matthieu, homme, 40-54 ans, élevage bovin viande, raisonné, zone 3)

Selon Mathieu, le syndicalisme agricole actuel ne remplit plus sa fonction de représentation et de défense des intérêts des agriculteurs. Les agriculteurs qui intègrent un syndicat ne le font plus avec le souhait de se voir représenté, mais pour accéder à une organisation de services et à un réseau professionnel comme pourrait l'être un club d'entrepreneurs. De plus, toujours selon Mathieu, les syndicats n'ont plus les outils nécessaires pour peser face au marché économique et aux politiques agricoles internationales. Il est intéressant de noter le vocabulaire utilisé par Mathieu. Il emploie le lexique de l'autonomie pour se mettre à distance des syndicats agricoles, il dit : « Nous, aujourd'hui, on est indépendants de tout ça. Pouf ! Terminé. On est indépendants, indépendants ». Mathieu, dans le choix de son vocabulaire, laisse entendre que les organisations syndicales seraient en mesure d'avoir une emprise, un rapport de domination sur les agriculteurs³⁰⁵. L'absence de sentiment de représentativité des agriculteurs envers les syndicats s'explique aussi par la présence de conflits d'intérêts entre filières. Marcus l'explique :

Non, moi, j'ai été deux ans comme ça, mais... Enfin, trois ou quatre ans, quand j'étais... Au début, j'étais installé avec les jeunes agriculteurs parce que, là, c'était plus histoire de voir un peu des jeunes du canton pour discuter... pour se

³⁰⁵ Je développerai ce rapport dominant/ dominé ci-après (Cf. p. 247)

retrouver, quoi. C'était plus par rapport à ça que par l'aspect syndical. Pff... c'est pareil, parce que les syndicats, notamment FNSEA, ils vont défendre qui ? Les laitiers, les céréaliers. Nous, les éleveurs de porc hors-sol, on ne représente qu'un faible pourcentage des adhérents, et donc toute l'action syndicale est orientée vers les laitiers et les céréaliers... Donc, je ne vais pas aller manifester pour me tirer une balle dans le pied. Parce que les céréaliers et éleveurs, on est en concurrence, parce qu'on est leurs clients si vous voulez. Donc, plus les céréales sont chères, moi, plus ça me pénalise. Donc, moi, moi je vais militer pour faire baisser le prix des céréales et eux ils vont militer pour les augmenter. On n'est pas trop en phase. (Marcus, homme, 15-39 ans, élevage porcin, conventionnel, zone 1)

Marcus souligne les difficultés liées à l'hétérogénéité des profils d'agriculteurs dans la défense de leurs intérêts par un seul et même syndicat. Les exploitants agricoles, selon leurs productions, ont des intérêts divergents. Ainsi, la FNSEA, en représentant les céréaliers et défendant une politique de revalorisation du prix des céréales, va à l'encontre des intérêts des éleveurs qui achètent l'aliment animal. Inversement, si la FNSEA représente les éleveurs et milite pour un aliment moins onéreux, alors elle va à l'encontre des intérêts des céréaliers. Devant des revendications si contradictoires, il est impossible, à l'ensemble les agriculteurs, de se sentir reconnu et représenté par un même syndicat.

Une autre raison de la défiance des agriculteurs envers les syndicats se trouve dans de profonds désaccords idéologiques sur le sens du métier et les voies que devrait prendre la profession. Simon me fait part de son avis :

Non, on ne peut pas dire que la FNSEA parle pour l'agriculteur. Elle parle pour un lobby agricole, pour une production. Ils vont pleurer pour garder leur production de porcs, ils vont pleurer pour garder leur production de légumes, mais... Je dis qu'il faut se battre pour une identité agricole, que ce soit une grosse production, une petite production, des petits agriculteurs ou des moyens ou des gros... Il faut défendre l'agriculture en global. Là, ils défendent un lobby. Tiens, les producteurs de légumes... là, les patates, il y a eu des rendements faramineux cette année ! Donc, là, ils pleurent, parce que les patates ne sont pas chères. Mais,

bon, c'est l'offre et la demande, c'est le climat, aussi... Ça a bien rendu, mais c'est pareil, on produit toujours un supplément, on est toujours en surproduction de tout. (Simon, homme, 40-54 ans, élevage porcin, Conventionnel, zone 1)

Simon ne pense pas que la FNSEA représente et porte la parole des agriculteurs. Selon lui, les motivations de l'organisation syndicale ne vont pas dans le sens des intérêts des exploitants agricoles, mais dans celui des filières. Il remet en question l'idéologie visant à produire toujours davantage. Cette critique du système et de ses excès est récurrente chez les agriculteurs que j'ai pu rencontrer. Plus encore, Simon interroge le sens des combats syndicaux. Il considère que la question de l'identité agricole est primordiale et prime sur les questions économiques. Ainsi, la FNSEA est accusée par les agriculteurs, de ne plus militer en leur faveur, mais de servir les intérêts de l'industrie.

2.2.2. LE SYNDICALISME DE SERVICE

La désaffiliation syndicale prend, en outre, racine dans l'aversion des agriculteurs pour les pratiques syndicales et les pressions qu'elles entraînent. Je parlerai une fois de plus du cas de la FNSEA et tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'un choix incombant relevant de ma volonté, mais déterminé par le contenu des discours des exploitants agricoles interrogés.

Reprenant le graphique de R. Le Guen (

Figure 46), on observe que les syndicats – et notamment la FNSEA – ont ceci de particulier, dans le système organisationnel agricole, qu'ils prennent part à l'ensemble des champs et modes d'intervention.

CHAMPS D'INTERVENTIONS DE LA FNSEA	MODE D'INTERVENTION DE LA FNSEA
Organisation économique	Mobilisation
Appui technique	Appui collectif
Développement agricole et rural	Service individualisé
Consultation auprès des pouvoirs publics	Lobbying
Mise en œuvre des politiques publiques	
Défense catégorielle	

Tableau 9. Champs et mode d'intervention de la FNSEA
(Source : Roger Le Guen, 2008 / Réalisation : E. Jimenez – 2017)

En effet, la FNSEA possède un large champ d'interventions qui s'étend de l'organisation économique à la défense catégorielle, en passant par l'appui technique aux agriculteurs, par le

développement rural, mais aussi la consultation auprès des pouvoirs publics, la mise en œuvre de politique publique, la négociation et la représentation. De la même façon, les modes d'intervention développés par la FNSEA sont multiples, il s'agit de la mobilisation, de l'appui collectif, du service individualisé ou encore du lobbying.

Les champs de compétence de la FNSEA procurent à l'organisation syndicale une entrée et un rôle au sein de nombreuses OPA. Ainsi, la FNSEA est présente dans les conseils d'administration des banques, à la chambre d'agriculture, dans les commissions départementales d'orientations agricoles (CDOA), les conseils d'administration des grandes coopératives agricoles, à la mutualité sociale agricole (MSA), etc. L'omniprésence du syndicat et de ses représentants dans les OPA a vivement été critiquée par les agriculteurs costarmoricains que j'ai rencontrés, et ce, quels que soient leur production et leur mode de production. Mike est un de ceux-là :

La CDOA (commission départementale d'orientation agricole), la SAFER, tous ces organismes-là sont... émanent de la chambre d'agriculture, plus ou moins, et les représentants qui y sont ont tous la carte à la FNSEA. Donc, ils vont se retrouver, tu vas en avoir, je ne sais pas combien ils sont exactement... Tu dois en avoir six de la FNSEA, un de la Conf. C'est dans cet ordre de rapport, voilà. Donc effectivement, euh, si tu t'attaques à ton parti, tu peux devenir un apparatchik, sinon... tu resteras dans la masse. Ouais, mafia, ouais, on peut parler de mafia, c'est le système mafieux ouais, ça existe, c'est très présent. Pour moi, ça ne fait pas de doute, c'est une réalité. (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Mike, avant de produire en biologique, était un agriculteur conventionnel adhérent à la FNSEA et administrateur au sein d'une banque. Son analyse de l'organisation des OPA place la FNSEA au centre du système. Selon lui, l'hégémonie de la FNSEA verrouille le système organisationnel agricole breton. Il utilise le terme de « mafia » tant pour qualifier la domination de la FNSEA que sa capacité à exclure les membres remettant en question ses lignes directrices : les « apparatchiks ». Mike n'est pas le seul agriculteur à avoir utilisé le terme de mafia en parlant du syndicat majoritaire. Si la mafia désigne un « groupe occulte de personnes qui se soutiennent dans leurs intérêts par toutes sortes de moyens », nous verrons par la suite que la FNSEA, à travers sa présence dans l'ensemble des structures décisionnaires et son emprise territoriale,

peut être une source de pression pour les agriculteurs non affiliés ou les exploitants agricoles adhérant « déviants ».

Thomas est un des agriculteurs qui a subi des pressions de la FNSEA. Il me raconte :

Je me suis inscrit sur une liste, on est venu pour les élections à la chambre d'agriculture, où tout le monde voulait le changement. Il fallait que ça change, ils avaient les mêmes idées que moi, et j'ai reçu quelques coups de fil qui m'ont dit : « Tu vas dans le mauvais camp ! Oui il faut que ça change, mais il faut laisser les gens qui sont en place tout changer, parce que tu pourrais avoir des soucis pour avoir un prêt, il y a des avantages que tu n'auras plus. ». Et j'ai découvert que les coopératives arrosent les syndicats pour que ça aille dans le même sens, que ça continue. (Thomas, homme, 15-39 ans, élevage porcin, raisonné, zone 3)

Lors d'élections à la chambre d'agriculture, Thomas, bien qu'affilié à la FNSEA, a souhaité se présenter sur une liste dissidente dans le but d'initier les changements qu'il pensait nécessaires. S'opposant ouvertement à la réélection des représentants du syndicat, Thomas a rapidement reçu des appels téléphoniques l'exhortant à se retirer des élections, à ne pas passer dans « le mauvais camp », sous peine de perdre les avantages que pouvait lui procurer une adhésion totale à la FNSEA et à l'ensemble de ses positions. Ainsi, il existe des pressions contre les agriculteurs qui discutent les politiques initiées par la FNSEA.

Il existe aussi un chantage aux services du syndicat majoritaire auprès des agriculteurs. Les services rendus par la FNSEA sont de plusieurs sortes. Ils vont du soutien à l'obtention de crédits bancaires à la priorisation dans le cadre d'accessions foncières. André me fait part de son expérience :

Ben voilà, c'est une preuve de la mainmise qu'ils ont sur le reste. À un moment donné, moi, j'ai voulu acquérir trois hectares de terre, que je ne voulais pas forcément acquérir, mais que le propriétaire n'arrivait pas à vendre. Finalement, il est venu nous voir, il a insisté et mon beau-père a dit « de toute façon, on a un champ à côté, on peut les acheter, ça ne gênera pas, on verra bien ; ce n'est pas trois hectares en plus... ». Donc, on a signé un compromis de vente. C'est parti à la Safer et, bien sûr, j'ai eu un refus. Et après, le président communal de la FDSEA

est venu me voir le lendemain. Il me dit : « Si tu veux avoir ces terres-là, c'est simple, je te vends une carte et tu auras la terre. ». Alors, je dis : « c'est bien ça, c'est comme ça que vous marchez ? », « ben oui. », il me dit. Je dis : « On verra bien, moi je n'en sais rien, je réfléchis et je te dirai. » Quelques jours après, ma femme et mon beau-père me disent : « Mais si si, prends ta carte... ». Effectivement, j'ai pris ma carte, mais comme il y en a quelques-uns qui ne voulaient pas que je me développe dans le secteur, ils ont quand même trouvé le moyen de mettre un autre qui était syndiqué avant moi sur mon dos et quand le propriétaire est venu me voir et m'a dit qu'on était deux et qu'il fallait que je fasse une proposition, je lui ai dit : « Ah ben, si on est deux, et bien lui n'a qu'à les prendre » parce qu'il faut payer la Safer pour leur travail. Il n'a qu'à les prendre, moi je n'ai pas besoin. Terminé, je n'en veux pas. Et j'ai rendu ma carte. Je l'ai déchirée et je l'ai rendue immédiatement. J'ai eu une carte pendant un moment. J'ai dit « j'ai compris, c'est comme ça, il n'y aura pas de carte chez moi. ». Non, il n'y a pas de contre-pouvoir à ça actuellement, pas assez. Ils ont la mainmise sur toutes les instances agricoles. Toutes les DDA sont gérées par la FDSEA, toutes les chambres d'agriculture, c'est la FDSEA. Personne d'autre ne se présente en face, et si on ne se présente pas en face... Je vais me présenter à Callac pour être membre de la chambre de l'agriculture. Il va y avoir les anciens, puis les retraités qui vont voter. Je vais récolter une vingtaine de voix quand il va en récolter deux cents, l'adversaire. Ah, mais non, mais c'est des anciens syndiqués, ils sont syndiqués de la FDSEA, ils se plaisent bien dans ce syndicat-là, malgré qu'y sont opposés aujourd'hui, ou malgré qu'ils disent qu'il a que ce syndicat-là qui... ils en font partie. Les pressions c'est quand ils ont besoin des terres, quand ils ont besoin de quelque chose, ils viennent nous voir et : « Tu ne les auras pas si tu ne marches pas avec nous. ». Donc, ils ne disent rien, ils ne diront jamais rien. Et moi j'ai toujours marché à l'opposé de ça. Si, c'est la FDSEA qui a la mainmise sur tout le monde. (André, homme, 55 ans et plus, grande culture, conventionnel, zone 2)

Pour André, la FNSEA a une mainmise sur l'ensemble des OPA. Il regrette qu'il n'existe pas de contre-pouvoir à la domination du syndicat. À travers ses propos, il illustre une nouvelle fois

la logique clientéliste de la FNSEA : « Je te vends une carte et tu auras ta terre ». Il existe une pression à l'adhésion, car la priorité aux accessions foncières va aux adhérents au syndicat majoritaire. Il semble exister une hiérarchisation des adhérents selon leur ancienneté au sein de la fédération et leur soutien à cette dernière. Selon leur place sur l'échelle hiérarchique du syndicat, les agriculteurs sont plus ou moins avantagés quant aux services pouvant leur être rendus.

Les exploitants agricoles refusant d'adhérer au syndicat sont, quant à eux, exclus du système organisationnel et forcés au silence. C'est le cas de Michel :

M : Moi je me trouvais... Pendant dix ans je ne me trouvais pas dans l'axe, pendant dix ans, les seules choses que les gens savaient me dire, c'était : « Tu n'as rien à dire. »

E.J : Qui vous disait ça ?

M : Des représentants syndicaux, tout ça, parce que j'avais refusé pendant dix ans d'adhérer à un syndicat. Justement, je vais vous donner une raison que je ne partage pas, mais je vais vous donner une raison. J'ai un voisin, je parle du même que tout à l'heure, qui avait une hache dans la main et le chapelet dans l'autre. Ben, ce gars-là n'a jamais adhéré à un syndicat. Tant bien que mal, il a réussi à faire sa mise aux normes... Il a fait des pieds et des mains jusqu'à provoquer le Conseil général sur le terrain de la Magic Armor. C'est soi-disant pour du sport. Il a dit : « Moi, si c'est ça votre Magic Armor, vous la mettez où je pense et il n'y en aura pas, et vous ne passerez pas sur mes terres ». Et là, ça foutait mal. Et le Conseil général, ils ont appuyé son dossier et, pour finir, il a réussi, tant bien que mal, quoi. Il n'y a pas si longtemps que ça il me dit : « J'ai besoin de faire un hangar et je suis un peu coincé. » Bizarrement, j'apprends il y a quinze jours, Monsieur a pris sa carte à la Fédé. Ah merde alors ! Pour un mec qui me dit qu'il n'était pas syndiqué, et je l'ai vu dans une photo y a deux ans : « T'es pas syndiqué à la Fédé toi ? », « Ah non non, j'étais juste là en tant que chauffeur pour untel parce qu'il avait le bras cassé », « Tu me prends pour un idiot ou quoi ? ». Non seulement ça, mais en plus sa femme est rentrée dans l'organigramme au

sein d'une caisse locale, administrateur banque. Bien, il y en a un qui prend sa carte au syndicat, l'autre qui prend sa carte administrateur banque et la messe est dite. Vous allez voir, le projet est capable de sortir de terre en deux ans. Par contre, vous n'avez pas accès si vous avez fait le choix de ne pas être syndiqué.
(Michel, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, raisonné, zone 3)

La FNSEA soutient les intérêts de ses adhérents à l'aide d'un système verrouillé autour d'un large réseau et d'une mainmise sur les conseils représentatifs et décisionnaires des OPA. Cependant, ses pratiques sont remises en question par un grand nombre d'agriculteurs adhérents ou non adhérents. Ils pointent les abus et les pressions subies pour une affiliation syndicale au sein d'une organisation qu'ils ne soutiennent pas, mais à laquelle ils se sentent contraints d'adhérer afin de concrétiser leurs projets professionnels.

CHAPITRE 6. UN RAPPORT AMBIGU AU MODELE AGRICOLE BRETON

Nous venons d'observer que le rapport des agriculteurs aux IAA et aux syndicats pose un certain nombre de difficultés, notamment en ce qui concerne leur capacité à conserver leur autonomie décisionnelle et économique. Il paraît difficile pour les agriculteurs costarmoricens de s'extraire d'un système où IAA et syndicats imposent techniques, méthodes, marché économique et plus largement environnement socio-économique professionnel. Il faudrait pour cela, non seulement la capacité économique de faire face à leurs créanciers, mais aussi de remettre profondément en question leur système de production. La volonté de quitter le modèle agricole breton pour un système alternatif interrogerait l'aptitude des agriculteurs à la gestion intégrale de leur exploitation agricole, et ce, tant dans la mise en place de nouvelles pratiques productives que dans la recherche et la pérennisation de nouveaux débouchés commerciaux. Ainsi, les agriculteurs devraient être en mesure d'être tant des techniciens que des producteurs, des gestionnaires, des communicants, etc. Le modèle agricole breton, par son organisation, a soulagé les exploitants agricoles costarmoricens de la multifonctionnalité propre au statut d'indépendant, mais il les a privés, dans un même temps, de leur autonomie décisionnelle et économique et, de fait, de leur capacité à être seuls maître de leur entreprise. L'agriculteur se trouve donc face à une dissonance entre son statut d'indépendant et sa faculté à l'être de façon effective. Une nouvelle fois, il apparaît des disparités entre les représentations professionnelles *a priori* et la pratique quotidienne du métier. Dans ces conditions, quelle relation l'agriculteur a-t-il à l'expert qui paraît lui être indispensable pour suivre les orientations du modèle agricole breton et faire face à une norme qui lui est imposée ? De quelles façons se projette-t-il dans l'avenir en contexte de dépendance au système ?

1. L'AGRICULTURE ENTRE NORMES ET EXPERTISES

1.1. LA RELATION A L'EXPERT

1.1.1. LE MODELE AGRICOLE BRETON : UN SYSTEME D'EXPERTISE

Assujetti aux exigences d'une filière, l'agriculteur costarmoricain est dans l'obligation de respecter un cahier des charges exigeant tant dans sa gestion temporelle de la production que dans son application technique. L'agriculteur se doit d'être à l'avant-garde des avancées techniques pour espérer optimiser ses rendements et calibrer ses productions. Alimentation animale, produits phytosanitaires, taille des végétaux et animaux, gestes techniques, environnement de travail, tout est pensé et calibré par et pour les industries agroalimentaires, avec l'ambition d'une plus grande rentabilité économique.

Bien que les exploitants agricoles soient de plus en plus diplômés, il n'en reste pas moins, qu'au cœur d'une agriculture toujours plus technicisée, une majorité d'exploitants agricoles n'est pas en mesure de répondre seule aux exigences imposées par les processus techniques complexes. Le technicien ou l'expert joue alors un rôle majeur dans la prise de décision. Celle-ci, en effet, en ce qui concerne les processus à suivre, ne peut avoir lieu que si l'exploitant agricole est en mesure de faire preuve de réflexivité sur sa situation. Il doit être en capacité d'analyser correctement son environnement et de disposer des ressources nécessaires pour solutionner tout problème de manière autonome. Or, la rapidité des évolutions processuelles pose un problème d'apprentissage. L'agriculteur se trouve face à des difficultés quant à sa maîtrise de l'ensemble des processus de production et de gestion et sa capacité à prendre les décisions le plus pertinentes.

Ainsi, l'expert apporte le monopole légitime de ses compétences dont l'ancrage se trouve fondé sur une spécialisation des savoirs et la délégation d'autorité. Son expertise repose sur :

« la reconnaissance de qualités particulières [...] Ces qualités ne se situent pas sur le plan personnel, mais dans le registre bien déterminé de la compétence : le fait d'être identifié et reconnu comme un des détenteurs (ou le seul détenteur) d'une compétence essentielle pour la communauté ou l'organisation – que cette compétence soit d'ordre technique, stratégique, relationnel ou autre – confère à son

détenteur une légitimité n'est pas contestable et qui fonde son pouvoir. Cette reconnaissance peut être attestée et garantie par des références (titre, diplôme. etc.) ou simplement par la familiarité acquise. L'important est qu'elle soit reconnue. Puisque c'est cette reconnaissance qui fonde la légitimité et donc ta crédibilité de l'expert indépendamment de toute démonstration de ses connaissances. Autrement dit sa crédibilité, et donc son pouvoir sont acquis d'emblée sur la seule base de sa notoriété, de ses diplômes, de ses affiliations professionnelles, etc. »³⁰⁶

1.1.2. EXPERTS ET AGRICULTEURS : UNE RELATION DE DOMINATION SYMBOLIQUE

Les exploitants agricoles donnent une grande légitimité aux experts travaillant à les conseiller (Figure 53), à travers des relations verticales descendantes où la connaissance se diffuse de haut en bas, du savant à l'apprenti.

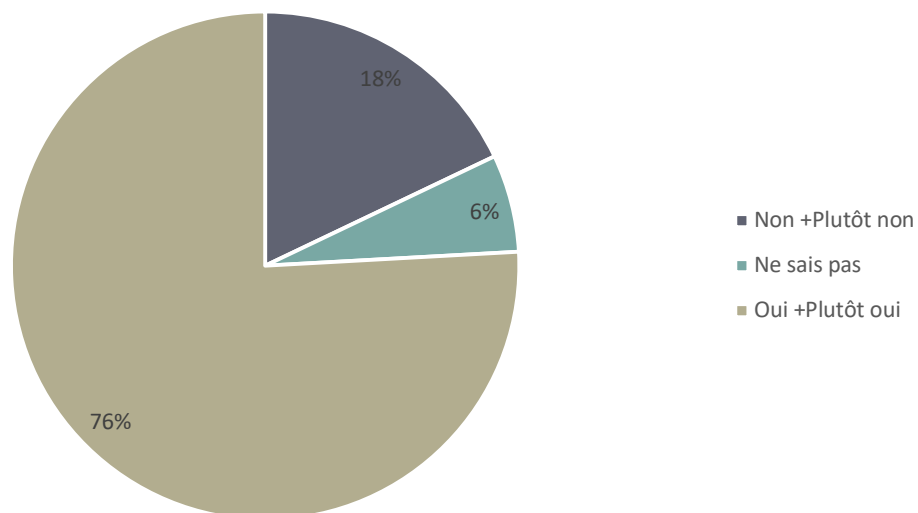


Figure 53. Lorsqu'un technicien agricole se rend sur votre exploitation, vous fiez-vous à son expertise ?
(Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

En effet, 76 % des exploitants agricoles costarmoricains interrogés se fient à l'expertise des techniciens agricoles se rendant sur leur exploitation. À l'inverse, 18 % des agriculteurs

³⁰⁶ COSTER M. de et F. PICHAULT, *Traité de sociologie du travail*, Paris ; Bruxelles, De Boeck université, 1998, p. 460.

costarmoricaains interrogés ne se fient pas aux conseils des techniciens et experts se rendant sur leur exploitation.

Les agriculteurs sont au contact de différents types de techniciens ou d'experts. Ces derniers sont missionnés directement par les agriculteurs, notamment dans le cadre du suivi administratif et comptable de l'exploitation, ou sont adressés par les OPA pour des conseils techniques liés aux productions. La relation de confiance qui lie agriculteurs et experts entache parfois l'autonomie décisionnelle des agriculteurs. Mike me parle des méthodes des centres de gestions pour pousser les agriculteurs à l'investissement :

Logiquement... le centre de... Oui, bon... si je te dis ça... Je suis administrateur, moi. Mais nous, on a dans notre panel d'offres de services... Il y a un truc qui s'appelle « Optimisation sociale et fiscale ». C'est le comptable qui te suit qui va réfléchir avec tout ce qu'il a dans sa tête, et je peux te dire qu'il y a pas mal de tiroirs dans leur tête, à comment tu peux faire pour payer moins d'impôts et payer moins de MSA. Alors normalement le centre de gestion n'est pas là pour gérer à ta place. Donc, c'est toi qui restes maître de ta gestion. Il est là pour te conseiller. Normalement, il va te conseiller d'avoir un petit matelas à côté en cas de crise, il va te conseiller de ne pas surinvestir en cas de crise. Il ne fait que te conseiller, ce n'est pas lui qui décide. Je pense qu'ils sont formés [en parlant des exploitants], mais je pense qu'ils sont mal formés, parce qu'après, il y a tout l'environnement... tout l'environnement autour qui pousse dans ce sens-là. Un mec qui vient pour te vendre un tracteur... il commence par : « Ah c'est pénible ! Ah ça y est ! Sale période, il va encore falloir payer des impôts. » (Mike, homme, 40-54 ans, élevage bovin lait, biologique, zone 2)

Mike est administrateur dans un centre de gestion et mes questions sur les centres de gestion et la défiscalisation semblent l'embarrasser, d'autant plus que je lui ai précisé avoir entendu des plaintes à ce sujet. Il me répond, après hésitation, que dans son centre de gestion il existe une offre allant en ce sens. On observera que Mike utilise à plusieurs reprises le terme « normalement ». Ainsi, il sous-entend, et me le dira ouvertement le microphone éteint, que, dans les faits, le centre de gestion ne va pas toujours dans le sens des intérêts de l'agriculteur, mais plutôt dans celui du système économique. Ainsi, les exploitants agricoles sont poussés à

investir par les acteurs économiques (marchands de matériel, centres de gestions, etc.) à acheter des biens et services sous prétexte de défiscalisation. Dans un contexte où l'agriculteur, bien que décisionnaire, n'a pas les connaissances nécessaires à l'appréhension des stratégies financières, le comptable (expert) propose des solutions de défiscalisation qui lui sont peu compréhensibles. Selon Mike, les exploitants ne sont pas assez formés (ou mal formés) sur les questions financières et fiscales pour prendre les décisions qui leur incombent, par conséquent, de fait, ils s'en remettent aux experts.

De la même façon, Yvon m'explique de quelle manière le manque de formation et de connaissances techniques pousse les agriculteurs à suivre les directives techniques des experts sans disposer d'une réelle réflexivité sur les sujets abordés ni de l'autonomie décisionnelle souhaitée dans les représentations professionnelles *a priori*.

Justement, parce qu'on était un peu ignorants. Je vais vous donner un exemple, c'est le message qui était véhiculé par nos organisations professionnelles, notamment par les coopératives. C'était, je me rappelle, dans les années quatre-vingt, quand je me suis installé. On faisait un traitement après maïs, c'était donc après le semis de maïs, on faisait cinq litres. Alors, c'était une molécule qui était marrante parce qu'elle donnait les mains jaunes. Parce que, à l'époque, on ne nous avait pas dit qu'il fallait mettre des gants. Donc, on ne savait pas, à l'époque du traitement du maïs... Tous les agriculteurs avaient les mains jaunes. Ce n'était pas le Ricard. Et donc, on était à cinq litres de produits à l'hectare, ça marchait nickel. C'était bien. Toutes les coopératives... Mais je vais vous donner un autre exemple après... Toutes les coopératives étaient dessus. On savait que le même produit à zéro virgule quatre-vingt-cinq litres, quand il était fait un peu plus tard, que le maïs était sorti, il marchait aussi bien. Mais il y avait quatre virgules cinq litres supplémentaires qui vous étaient vendus. Donc, voilà, on a oublié le bon sens. On oublie le bon sens. Je me rappellerai toujours ça... Je pense que c'est quelque chose qui m'a marqué pour toute ma vie. Dans une réunion à Pontivy... Ils faisaient des réunions tous les ans au mois de décembre. Derrière moi, il y avait le responsable des techniciens d'un grand groupe coopératif. Et donc, l'intervenant, Masson, j'ai oublié son prénom, qui intervenait, qui présentait le

programme de désherbage en blé, tout ça, donc avec des réductions de dose avec des moyens, de nouvelles molécules, parce que ça évoluait beaucoup à cette époque-là. Et le mec qui était derrière moi : « Tu mets trois litres de Chandor, (je sais même plus ce que c'était), trois litres de Chandor aux semis et puis c'est propre, ça reste propre tout le temps ». Voilà, c'est pour ça qu'on a perdu notre bon sens. Parce que c'est vrai que ça marchait, c'est vrai que l'époque était assez euphorique. C'est vrai que mes parents font un poulailler en 1973, trois ans après il est payé. C'est vrai que l'argent tombait. C'est vrai qu'à chaque fois qu'on faisait quelque chose on avançait et c'est vrai que les gens, on écoutait les coopératives. (Yvon, homme, 55 ans et plus, grande culture, raisonné, zone 2)

Il existe une nouvelle fois une ambivalence dans le discours des agriculteurs, que j'expliquerai par une nouvelle dissonance entre les représentations professionnelles *a priori* et *a posteriori*. En effet, il est intéressant de relever le discours contradictoire des agriculteurs, quant à leur relation à l'expert, car, si 76 % d'entre eux se fient à l'expertise des techniciens, ils déclarent dans un même temps se sentir assez qualifier pour prendre toutes les décisions concernant leur exploitation et leur production (Figure 54).

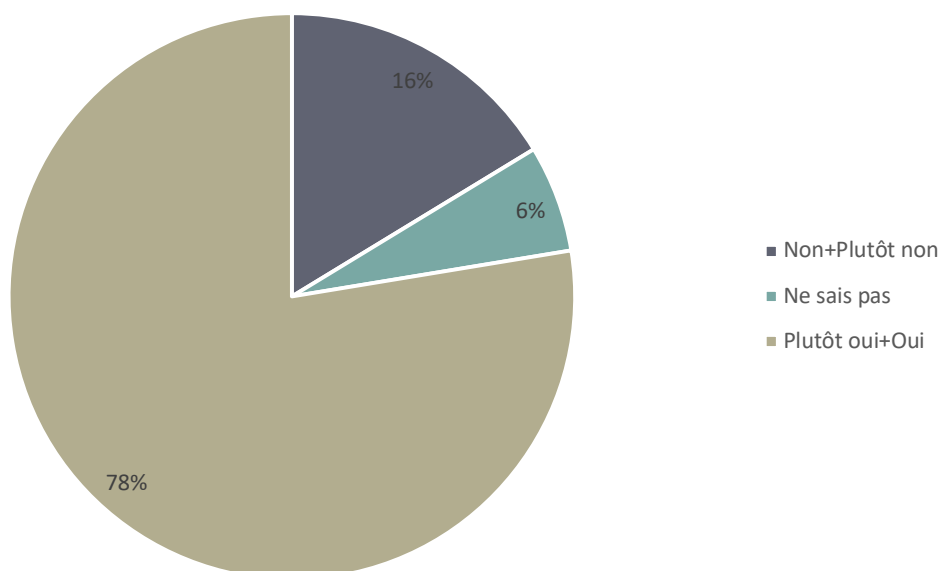


Figure 54. Avez-vous le sentiment d'être assez qualifié pour prendre toutes les décisions concernant votre exploitation et ses productions ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Les agriculteurs costarmoricains interrogés dans le cadre de cette étude sont 78 % à avoir le sentiment d'être assez qualifiés pour prendre toutes les décisions sur leur exploitation agricole. La dichotomie entre représentation professionnelle *a priori* liée à l'autonomie et pratique professionnelle place une nouvelle fois les agriculteurs costarmoricains dans un contexte de violence symbolique dont certains cherchent à s'extraire. Cependant, la prise de décision ne peut avoir lieu que si l'exploitant agricole est en mesure de faire preuve de réflexivité sur sa situation. Il doit être en capacité d'analyser correctement son environnement et d'avoir les ressources nécessaires pour solutionner un problème de manière autonome. Cela interroge le contenu des formations agricoles : dispensent-elles l'ensemble des outils nécessaires à une distanciation des agriculteurs par rapport aux experts ? Les agriculteurs ont-ils les formations indispensables pour disposer de l'autonomie décisionnelle que leur demande leur statut d'indépendants ?

1.2. LA NORME : CONTRAINTE OU NECESSITE ? – EXEMPLE DES NORMES ENVIRONNEMENTALES

Lorsque l'on interroge les agriculteurs sur les raisons pour lesquelles ils éprouvent un manque d'autonomie, 86,1 % d'entre eux affirment trouver les normes environnementales trop contraignantes (Figure 27). Antonin développe les raisons de ce sentiment d'être contraint :

J'appréhende toujours que quelqu'un vienne me contrôler, quoi. C'est-à-dire que je ne sois pas en règle ou que ça, soit pas vraiment clair. (Antonin, homme, 15-39 ans, élevage avicole, raisonné, zone 1)

Les normes environnementales génèrent du stress. Antonin a peur ne pas appliquer les règles de façon assez précise et d'être dans l'illégalité. Comme beaucoup d'autres agriculteurs que j'ai rencontrés, il vit dans la peur du contrôle administratif lié à l'application des normes environnementales. Cette angoisse est d'autant plus exacerbée chez les agriculteurs costarmoricains que le département, connu pour son problème d'algues vertes, fait l'objet d'une politique drastique, notamment pour les exploitations agricoles se situées sur des bassins versants. C'est la directive nitrates. Elle impose aux agriculteurs une bonne gestion de la fertilisation azotée, limite les quantités d'azote pouvant être épandues, institue des périodes d'interdiction d'épandage, encadre le stockage des effluents d'élevage et les conditions

d'épandage et enfin, prescrit une couverture des sols et une gestion adaptée des terres afin de limiter les fuites de nitrates vers les eaux.

Bien que l'accumulation des normes contraigne les agriculteurs dans leurs pratiques et qu'elle soit une source de stress et de mécontentement, on observe ici aussi un discours contradictoire. Le premier est celui que l'on vient d'analyser. C'est une parole officielle tendant à rejeter toute forme de norme pouvant freiner la course à la production et bouleverser les méthodes utilisées jusqu'alors par les agriculteurs. Le second discours tient en une parole objectivée dont le rapport à la norme est tout autre que celui de la parole officielle. On y décèle le regret des pratiques passées et la nécessité des normes actuelles. André m'explique pourquoi les normes environnementales sont nécessaires :

E.J : Que pensez-vous des normes environnementales ?

A : Il en faut, il en faut de toute façon, parce que dans les années quatre-vingt on a fait n'importe quoi. On a tous fait, et moi j'en ai fait aussi parce qu'on suivait les techniciens des coopératives. Parce que quand on disait qu'il fallait mettre dix litres d'atrazine à l'hectare alors que deux litres c'était amplement suffisant et que, finalement, avec un verre de cinquante centilitres on traitait l'hectare... Mais eux... Il fallait vendre. On prenait les usines de matière première. Il fallait vendre. Il fallait vendre, vendre, vendre ! Les coopératives vendaient. (André, homme, 55 ans et plus, grande culture, conventionnel, zone 2)

Selon André, dans une logique de profits, les coopératives exhortaient les agriculteurs à utiliser plus de produits phytosanitaires que nécessaire. C'est pourquoi il pense qu'aujourd'hui les normes environnementales sont indispensables pour parer aux abus qu'il a observés dans les années quatre-vingt. Brigitte rejoint les propos d'André et développe :

Il y a encore des abus ! Il y en a encore ! Seulement, c'est tellement... Pff, ils se débrouillent pour que... Mais je pense qu'on ne reviendrait pas en arrière. Financièrement, ils ne pourraient pas. Ça coûte trop cher. L'engrais coûte trop cher, les produits phyto coûtent trop cher. On serait obligé, ils seraient obligés

de... Puis, ils ont pris des pratiques... C'est des pratiques, ça fait un moment maintenant ! (Brigitte, femme, 40-54 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

Brigitte me fait part de ses observations. Elle a remarqué qu'il existait toujours des abus malgré les normes environnementales qu'elle pense indispensables. Cependant, selon elle, le prix des produits phytosanitaires et l'intégration des nouvelles pratiques de production par les agriculteurs seraient un rempart contre de nouvelles utilisations à outrance d'engrais et de pesticides. Malgré les contestations premières émises par les agriculteurs sur les normes environnementales et le stress qu'elles engendrent chez eux, elles sont jugées utiles et indispensables. Conscients des abus passés, ils se sentent aujourd'hui stigmatisés et victimes de faits dont ils ne se sentent que peu responsables. En effet, la consommation excessive de produits phytosanitaires qui leur est imputée est, d'après eux, la conséquence d'une soumission à la parole de l'expert. Une fois de plus, les agriculteurs se retrouvent face à un paradoxe. Leur statut officiel d'indépendants, qui justifie leur responsabilité dans les pratiques productives employées, est contredit par une réalité tout autre où les agriculteurs se soumettent, par manque de formations, à l'expertise du technicien et aux logiques financières des organisations professionnelles agricoles.

2. INCERTITUDES CONJONCTURELLES ET STRUCTURELLES

Le système modèle agricole breton a la particularité d'être un système à dominante économique dont les fondements reposent sur des logiques financières fluctuantes, car en prise sur le marché économique mondial. Bien que l'intervention publique sur les denrées alimentaires et la régulation des marchés agricoles remonte à l'antiquité. De la « police des grains » de l'Ancien régime à la PAC aujourd'hui, l'intervention politique a toujours été malmenée du fait de l'instabilité des marchés agricoles. En effet :

« La raison profonde, bien connue des économistes ruraux, est la forte instabilité des marchés agricoles. Ceux-ci combinent, pour la plupart, une demande très inélastique (rigide) et une offre qui peut fluctuer fortement. D'un côté, la demande est très rigide et non différable dans le temps pour la simple raison que les gens veulent manger tous les jours, à leur faim, ni plus, ni moins. La capacité des estomacs reste invariable ! Aussi, il suffit d'une petite variation des quantités offertes (par rapport à une situation moyenne) pour qu'elle engendre une variation de prix en sens contraire de grande ampleur [...]. De l'autre côté, l'offre peut fluctuer fortement en raison des aléas naturels mais aussi de choix sur-réactifs des agriculteurs. Les aléas naturels ne sont

pas seulement climatiques (gel, sécheresse, grêle, ...) mais concernent aussi les maladies végétales et animales (épizooties), les insectes et les animaux (les organismes classés « nuisibles ») qui peuvent détruire les récoltes et les troupeaux. Quant aux choix surréactifs des agriculteurs, ils proviennent du fait que l'offre agricole est relativement élastique à moyen terme : même s'ils sont dépendants d'assolements cycliques permettant une gestion durable du potentiel productif de leurs sols, les agriculteurs peuvent à la marge réorienter une part significative de leurs surfaces vers telle ou telle culture selon que les prix de vente (espérés) sont élevés ou bas. Parallèlement, il peut exister un décalage de temps important entre la décision de produire (ou ne pas produire) et l'arrivée effective de la production sur le marché, en raison des cycles biologiques. Il en résulte un fonctionnement chaotique du marché. »³⁰⁷

Ainsi, au-delà de la volatilité du marché économique, les productions sont soumises à de multiples aléas sur lesquels les agriculteurs n'ont que peu de prise, à l'image de la météo ou des maladies. Les agriculteurs doivent donc faire face à de nombreuses zones d'incertitude conjoncturelle et structurelle qui freinent toute projection professionnelle à moyen et long terme. Ces incertitudes touchent davantage les agriculteurs intégrés aux industries agroalimentaires, plus exposés que leurs pairs aux aléas des marchés agricoles (Figure 55).

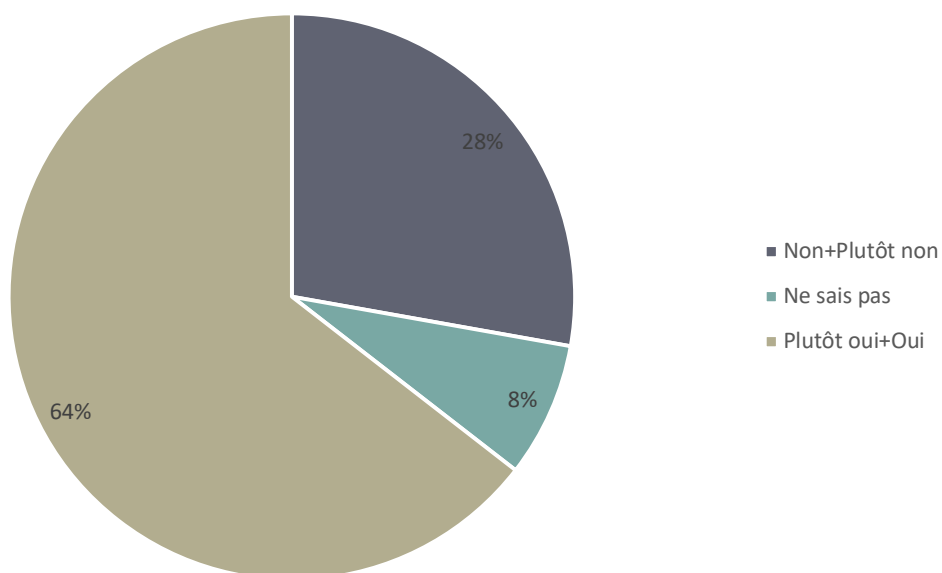


Figure 55. Avez-vous le sentiment d'avoir un travail stable ? (Sources et réalisation : E. Jimenez - 2017)

³⁰⁷ VERCHERAND J., « Analyse économique du syndicalisme agricole. Une typologie comparative à partir des défaillances de marché », *Économie rurale*, 10 août 2009, n° 312, p. 104-105.

La Figure 57, ci-dessus, fait apparaître que 64 % des exploitants agricoles ont le sentiment d’avoir un travail stable, contre 28 % qui considèrent leur travail comme instable. Les aléas environnementaux et sanitaires exercent une pression supplémentaire sur les agriculteurs intégrés et sous contrat renouvelable. En effet, ils peuvent influencer sur les conditions d’achats et le prix des productions pour les industries agroalimentaires (IAA), mais sont aussi un facteur d’incertitudes conséquent lorsque se pose la question du renouvellement des contrats. Les agriculteurs intégrés à une industrie agroalimentaire adaptent, en effet, leur production, mais aussi leur installation aux exigences du cahier des charges de la structure agroalimentaire qui les emploie. Ces adaptations onéreuses, par les investissements structurels qu’elles nécessitent, ne peuvent être rentabilisées que dans le cadre de contrats de longue durée entre l’agriculteur et son IAA. Or, les aléas environnementaux peuvent remettre en question le renouvellement des contrats. Dans ce cas, les agriculteurs se retrouvent dans des situations complexes où il est difficile de trouver de nouveaux débouchés commerciaux correspondant à leur installation et production. C’est le cas de Gérard, éleveur avicole, qui effectue les investissements particuliers à la production d’œufs pour l’Institut Pasteur. Il me raconte de quelle façon les risques sanitaires mettent en péril son contrat avec cet institut, malgré les investissements, qu’il réalise constamment pour toujours plus de sûreté :

Là, actuellement, je viens de signer, dernièrement... Il y a un mois, je viens de signer encore pour deux ans, mais au moindre pépin on est viré ! On le sait, on est bien dans le contrat. Ce qui est dit c’est que s’il y a un pépin sanitaire, on... parce qu’on n’a pas le droit de l’avoir bien sûr... Alors, voilà, oui. Mais ce que nous, on n’arrête pas de dire, ce n’est pas de notre faute puisque ça vient de l’air. Ils le savent bien que ça vient de l’air. Parce que ce n’est pas, en plus, la première fois que ça m’arrive, là... Ça va faire dix-sept ans et en dix-sept ans, ça doit faire la cinquième fois... Enfin ça reste anonyme ? (E : oui oui). C’est la cinquième fois en dix-sept ans, dont trois fois dans les cinq dernières années. Et là, franchement, je ne sais pas. Donc, là, je fais encore des prises de sang aujourd’hui. Je vais savoir ça, les résultats, demain... Si je me fais encore avoir, je suis obligé d’arrêter, quoi. Enfin arrêter, au moins les œufs embryonnés, quoi. (Gérard, homme, 40-54 ans, élevage avicole, conventionnel, zone 2)

Gérard, dans la suite de l'entretien, reviendra sur l'anxiété que lui procure cette incertitude liée à des facteurs qu'il ne peut pas contrôler. Pour pallier les contaminations par l'air et conserver son contrat, il a investi dans de nouveaux filtres à air plus performants. Il a aussi fait évoluer ses pratiques. Personne, hormis lui, n'est autorisé à pénétrer dans le poulailler. Il me racontera le sentiment d'isolement que cela lui procure et le désarroi qu'il ressent parfois face à la solitude. Il me montrera aussi ses mains et sa peau irritées et douloureuses à force de prendre des douches en rentrant et en sortant du bâtiment pour diminuer tout risque de contamination des poules.

La peur de perdre les contrats à cause des risques environnementaux et sanitaires engendre de l'angoisse chez les producteurs et modifie leurs pratiques. Ils se sentent une nouvelle fois contraints dans leur métier. Lésés et discriminés par les IAA pour des faits qui leur sont difficilement imputables, les agriculteurs subissent les conséquences de facteurs extérieurs sur lesquels ils n'ont aucun contrôle.

2.1. LES FLUCTUATIONS DU MARCHE AGRICOLE

Depuis les années 1980, l'agriculture intensive bretonne a régulièrement enduré des difficultés en raison de la volatilité des marchés économiques. En effet, « le “modèle agricole breton”, confronté à un contexte de concurrence européenne et internationale de plus en plus vive et à une situation de saturation assez générale des marchés au plan communautaire, révèle de plus en plus sa fragilité »³⁰⁸. Conséquence directe des fluctuations du marché agricole, les agriculteurs pâtissent d'un mal-être s'enracinant dans l'incertitude financière. Sabrina m'expose ce qu'elle ressent :

Ah mais, il y a un mal-être ! Il y a un sérieux mal-être. Oui, je pense, et puis l'incertitude financière. Oui, mais le problème, c'est que nous, on ne fixe pas nos prix. Et on ne sait pas. Tandis que l'artisan, en fait, s'il a traité ses devis, il peut, il sait ce qu'il va avoir, vraiment, comme travail. Donc, il sait ce qu'il va rentrer comme chiffre d'affaires à la fin du mois. Nous, on ne sait pas. Moi, ce qui

³⁰⁸ CANEVET C., « Le « modèle agricole breton » dans la crise », *op. cit.*, p. 631.

m'énerve, ce qui m'énervait, ce qui est pénible en fait, c'est qu'on ne sait jamais combien on va gagner. Là, je traite du lait en fait, je ne sais pas combien je vais être payée. Donc, financièrement, les trésoreries sont très fragiles. Bon, on a les primes, mais on est tributaire de ça parce que c'est comme une épée de Damoclès qu'on a au-dessus de notre tête : si nous les enlève, on peut fermer boutique. Déjà que c'est bien juste, moi c'est ça qui m'écœure le plus. On ne peut pas vivre de notre métier. C'est ça qui est dur. (Sabrina, femme, 15-39 ans élevage bovin lait, conventionnel, zone 2)

Les agriculteurs voient leur autonomie financière amputée par leur incapacité organisationnelle à imposer leurs prix de vente à leurs acheteurs. Particularité du métier d'agriculteur, ce ne sont pas les exploitants agricoles, lorsqu'ils sont intégrés, qui fixent leurs prix de vente, *a contrario* des autres indépendants, mais leurs acheteurs. Les agriculteurs se sentent démunis face aux lois du marché qui leur sont imposées. D'autant plus qu'il n'existe pas de logique ou de cycle permettant aux exploitants agricoles de se projeter dans l'avenir. Comme l'explique Brigitte, les années sont toutes différentes sur le plan économique et rendent toute projection impossible :

C'est vrai que quand on a, quand on fait deux ou trois bonnes années de suite, on se dit : « tient, mais une mauvaise année... ». Enfin, on se dit : « Ça sera toujours comme ça. » Mais n'importe qui s'habitue. C'est comme quand on s'habitue au luxe, on se dit : « on vivra toujours dans le luxe ». Quand on s'habitue à la pauvreté, on se dit qu'on n'en sortira jamais. Et quand on fait des bonnes années, on s'habitue aux bonnes années, on ne peut même plus s'imaginer qu'on peut en faire une mauvaise. Et quand elle vous tombe dessus, on finit à Morlaix. (Brigitte, femme, 40-54 ans, légumier, conventionnel, zone 3)

Les fluctuations des marchés créent une forte incertitude chez les agriculteurs. Par exemple, les investissements effectués une « bonne » année se basent sur des projections économiques fictives et peu réalistes du fait de la forte instabilité des marchés agricoles. Les agriculteurs n'ont donc pas d'emprise réelle sur leur production et ce, qu'il s'agisse de la mise en œuvre ou de la vente.

CONCLUSION

L'approche intensive et industrielle de l'agriculture – consistant à maximiser la productivité grâce à une refonte organisationnelle et à l'usage d'intrants, d'engrais, d'herbicides, d'insecticides, de pesticides, etc. – a profondément transformé le paysage socio-économique agricole. Les agriculteurs qui se trouvent être à la fois en position de créanciers et de crédettes face à des organisations ne sont plus en mesure de quitter un système dans lequel ils ne se reconnaissent plus. Et ce, d'autant plus que les cahiers des charges des industries agroalimentaires imposent aux agriculteurs les semences, l'alimentation, la technique mais aussi la génétique des animaux élevés. Pour plus de contrôle, les industries agroalimentaires organisent les filières de bout en bout : de la production à la transformation. Elles vendent les semences, les animaux, les aliments et les produits phytosanitaires aux agriculteurs et rachètent à ces mêmes agriculteurs les fruits, légumes, céréales et animaux prêts à transformer. Les producteurs intégrés sont engagés par des contrats écrits. Ils sont des « façonniers travaillant sous la dépendance étroite d'un pôle intégrateur, soumis à des modalités »³⁰⁹ de production et à un planning dicté par l'organisation avec laquelle (pour laquelle) ils travaillent. Ainsi, « conformément à la logique productiviste, les grandes entreprises, pour mieux contrôler leurs clients ou leurs fournisseurs cherchent à accroître les rendements ou à accélérer la maturation des animaux et des végétaux tout en imprimant au monde agricole la marque de la technoscience. »³¹⁰. Les agriculteurs regrettent leur intégration dans un système économique fermé. D'abord, parce que ce choix n'est pas toujours le leur. Pour beaucoup, les agriculteurs, héritiers de l'exploitation familiale, ont repris le modèle économique de la génération précédente ne pouvant pas s'en dégager pour des raisons financières et structurelles. La perte de l'autonomie décisionnelle et économique de ces agriculteurs vient en contradiction avec leurs représentations *a priori* du métier qu'ils exercent et ce, d'autant plus qu'ils ne sont pas en mesure de changer de modèle économique pour pallier cette dissonance entre leurs représentations *a priori* et la pratique réelle du métier.

³⁰⁹ CANEVET C., *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, p. 39.

³¹⁰ PREVEL M., « Le productivisme agricole », *op. cit.*, p. 116-117.

Dans un rapport de domination avec les IAA, les agriculteurs, par leur immobilisme, participent à leur propre soumission. Ainsi, « la violence symbolique est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui »³¹¹. Privés de l'autonomie décisionnelle et économique dont les agriculteurs pensaient *a priori* pouvoir disposer, forcés au silence par les industries agroalimentaires sous la contrainte économique et psychologique, les agriculteurs costarmoricains ne semblent plus être des acteurs du système modèle agricole breton.

Ainsi, les agriculteurs se désengagent d'un système qu'ils jugent contraignant et au sein duquel ils ne se sentent pas représentés. Ils ne souhaitent pas s'affilier à un syndicat, car aucune organisation syndicale présente sur le territoire ne répond à leurs attentes. Ils ne se sentent représentés par aucune d'entre elles. Le syndicalisme agricole actuel ne remplit plus sa fonction de représentation et de défense des intérêts des agriculteurs. Les agriculteurs qui intègrent un syndicat ne le font plus avec le souhait de se voir représentés, mais pour accéder à une organisation de services et à un réseau professionnel comme pourrait l'être un club d'entrepreneurs. La désaffiliation syndicale prend, en outre, racine dans l'aversion des agriculteurs pour les pratiques syndicales et les pressions qu'elles entraînent. Ainsi, il apparaît que la FNSEA soutient les intérêts de ses adhérents à l'aide d'un système verrouillé autour d'un large réseau et d'une mainmise sur les conseils représentatifs et décisionnaires des OPA. Cependant, ses pratiques sont remises en question par un grand nombre d'agriculteurs adhérents ou non adhérents. Ils pointent les abus et les pressions subies pour une affiliation syndicale au sein d'une organisation qu'ils ne soutiennent pas, mais à laquelle ils se sentent contraints d'adhérer afin de concrétiser leurs projets professionnels.

La désaffiliation au modèle agricole breton s'enracine aussi dans les rapports aux normes et aux experts agricoles. D'une part, la dichotomie entre représentation professionnelle *a priori* liée à l'autonomie et pratique professionnelle place une nouvelle fois les agriculteurs costarmoricains dans un contexte de violence symbolique dont certains cherchent à s'extraire. Cependant, la prise de décision ne peut avoir lieu que si l'exploitant agricole est en mesure de faire preuve de

³¹¹ BOURDIEU P. et L. BOLTANSKI, *La production de l'idéologie dominante*, op. cit., p. 245.

réflexivité sur sa situation. Il doit être en capacité d'analyser correctement son environnement et d'avoir les ressources nécessaires pour solutionner un problème de manière autonome. D'autre part, la dichotomie entre représentation professionnelle *a priori* liée à l'autonomie et pratique professionnelle place une nouvelle fois les agriculteurs costarmoricains dans un contexte de violence symbolique dont certains cherchent à s'extraire. Cependant, la prise de décision ne peut avoir lieu que si l'exploitant agricole est en mesure de faire preuve de réflexivité sur sa situation. Il doit être en capacité d'analyser correctement son environnement et d'avoir les ressources nécessaires pour solutionner un problème de manière autonome.

Enfin, la peur de perdre les contrats à cause des risques environnementaux et sanitaires engendre de l'angoisse chez les producteurs et modifie leurs pratiques. Ils se sentent une nouvelle fois contraints dans leur métier. Les agriculteurs voient leur autonomie financière amputée par leur incapacité organisationnelle à imposer leurs prix de vente à leurs acheteurs. Particularité du métier d'agriculteur, ce ne sont pas les exploitants agricoles, lorsqu'ils sont intégrés, qui fixent leurs prix de vente, *a contrario* des autres indépendants, mais leurs acheteurs. Les agriculteurs se sentent démunis face aux lois du marché qui leur sont imposées. Lésés et discriminés par les IAA pour des faits qui leur sont difficilement imputables, les agriculteurs subissent les conséquences de facteurs extérieurs sur lesquels ils n'ont aucun contrôle. Les fluctuations des marchés créent une forte incertitude chez les agriculteurs.

CONCLUSION GENERALE

Donc toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties.

B. Pascal, Pensée (1670)

Existe-t-il un malaise agricole dans les Côtes-d'Armor ? Voilà la question qui m'a été posée en 2012 et pour laquelle j'ai été recrutée par le Conseil général des Côtes-d'Armor. Pourquoi les agriculteurs costarmoricains se plaignaient-ils autant ? Pourquoi leurs représentants tiraient-ils la sonnette d'alarme auprès des pouvoirs publics ? Ce malaise était-il un fait ? Une illusion ? Si les agriculteurs étaient réellement en difficultés, quelles étaient les raisons de leur mal-être ? Était-ce la conséquence de problèmes économiques comme le laissaient entendre les études sur le sujet ?

Il m'était impossible de répondre à ces questions sans analyser l'ensemble du monde socio-économique dans lequel les agriculteurs costarmoricains évoluent. Ne choisir d'étudier que telle ou telle facette de leur environnement professionnel m'aurait sûrement fait passer à côté de la réponse à cette question sur le malaise agricole, d'autant plus que le travail de l'agriculteur relève aujourd'hui de logiques micro et macro sociales. Il s'agissait donc pour moi de recréer, sous la forme d'une modélisation, le monde socio-économique des exploitants agricoles afin de le décomposer et de l'appréhender au travers d'une étude monographique. J'ai pu, ainsi, explorer les interactions des agriculteurs costarmoricains avec les sous-systèmes sociaux qui composent leurs univers professionnels.

1. L'UNIVERS SOCIOPROFESSIONNEL DES AGRICULTEURS : UNE APPROCHE SYSTEMIQUE

1.1. LA MODELISATION SYSTEMIQUE

Lorsqu'il s'agit de faire face à l'étude d'un monde social, nous nous retrouvons rapidement devant une multitude d'éléments aux compositions et aux interactions complexes. Il devient alors difficile de l'appréhender dans son ensemble. Pour pallier ce problème, nombre de sociologues ont travaillé à la modélisation, dans le but de créer un idéal reproduisant le squelette d'un objet afin d'en analyser, en expliquer et en reconstituer le fonctionnement. Dans ce cadre, deux méthodes se font face. D'abord, une approche analytique qui vise à réduire les éléments de l'objet étudié en probabilités, à travers une séparation de l'objet et du sujet. Ainsi, le modèle analytique admet

« des évidences objectives indépendantes de l'observateur, auxquelles on accède par décomposition ou division : l'analyse. Ces évidences stables sont reliées par des

relations cause-effet, que l'on peut identifier dès lors qu'on a procédé à leur recensement exhaustif, en fermant le modèle »³¹².

Cependant, cette méthode est remise en question dès le 20^e siècle par de nombreux auteurs qui relèvent les limites du modèle analytique, dont les objets sont isolés de leur environnement.

Ainsi, J.L. Le Moigne souligne que

« la modélisation analytique s'avère de plus en plus souvent inadéquate, chaque fois que l'on doit convenir que l'on n'est pas certain de ne rien pouvoir oublier (l'hypothèse de la fermeture du modèle), que les évidences objectives ne sont évidentes que dans une idéologie donnée et que les effets s'expliquent régulièrement par des causes clairement identifiables : autrement dit, chaque fois qu'il faut faire la conjecture que le phénomène modélisé n'est pas compliqué (et réductible à un modèle fermé), mais complexe (et intelligible pas des modèles ouverts) »³¹³.

Souhaitant remédier au manque méthodologique qu'ils mettent au jour, ces auteurs développent une seconde méthode : la modélisation systémique. Selon eux, seule celle-ci est en mesure de traiter un phénomène complexe.

Afin d'utiliser cette deuxième méthode, il faut au préalable comprendre la différence entre les termes *complexité* et *compliqué*. E. Morin l'explique de la façon suivante :

« La complexité n'est pas la complication : ce qui est compliqué peut se réduire à un principe simple comme un écheveau embrouillé en un nœud marin. Certes, le monde est très compliqué, mais s'il n'était pas compliqué, il suffirait d'opérer les réductions bien connues : jeu entre types de particules dans les atomes, jeu entre types d'atomes dans les molécules, etc. Le vrai problème n'est donc pas de ramener la complication des développements à des règles de bases simples. La complexité est là à la base »³¹⁴.

Ainsi, la modélisation systémique ne cherche pas à simplifier le compliqué, mais à saisir la complexité d'un objet.

³¹² LE MOIGNE J.-L., *La modélisation des systèmes complexes*, Éd. rev. et corr., 1. éd., Paris, Dunod, coll.« AFCET systèmes », 1991, p. 18.

³¹³ *Ibid.*, p. 19.

³¹⁴ MORIN E., *La nature de la nature*, Paris, Seuil, coll.« La Méthode », 1977, p. 377.

Dans le cadre de la présente recherche, le monde socio-économique des agriculteurs est considéré comme complexe et il n'existe pas à ma connaissance d'études permettant sa compréhension. De plus, en tant que système ouvert, son tout ne peut se réduire à la somme de ses parties constitutives³¹⁵. Afin d'opérer une modélisation systémique du monde socio-économique des agriculteurs costarmoricains, j'utiliserai une conception systémique souple. Par-là, j'entends que dans les systèmes sociaux, les objectifs sont bien souvent impalpables et les problèmes peu structurés. C'est pourquoi les frontières de ces systèmes et leurs objectifs sont impossibles à appréhender³¹⁶. Dans ce cadre, une conceptualisation systémique souple permet de faire coexister un ensemble de théories différentes et indépendantes afin de cerner l'objet sous tous les angles nécessaires à sa compréhension.

1.2. LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE DES AGRICULTEURS : UN SYSTEME COMPLEXE

Devant l'impossibilité d'examiner le cas particulier que représente chacun des agriculteurs costarmoricains observés dans leur relation au monde socio-économique, je me propose ici de construire un modèle systémique. Ce choix ne me permettra vraisemblablement pas de décrire le phénomène étudié dans son exhaustivité, car certaines interactions échappent sans doute au modèle, mais la complexité que je vais représenter est avant tout le fruit de mes investigations. Je ne puis modéliser la totalité du réel avec exactitude, mais seulement la compréhension que j'en ai acquise à la suite de mon travail d'analyse. Ma modélisation repose sur des choix,

« mais définir, borner un système, c'est se résigner, délibérément, à ignorer, à ne pas tenir compte de certaines interrelations dont on fait l'hypothèse — dont on décide — qu'elles sont relativement sans importance par rapport au problème considéré, aux objectifs visés »³¹⁷.

³¹⁵ MORIN E., *Introduction à la pensée complexe*, 4. tirage, Paris, ESF éd, coll.« Communication et complexité », 1992.

³¹⁶ CHECKLAND P., *Soft systems methodology: a 30-year retrospective*, Chichester ; New York, John Wiley, 1999.

³¹⁷ LE MOIGNE J.-L., *Les systèmes de décision dans les organisations*, Paris, Presse universitaire de France, coll.« Systèmes-décisions », 1974, p. 32.

Dans un premier temps, je propose de décrire le système socio-économique des exploitants agricoles de manière statique, car « connaître un système est en construire un modèle dans lequel on ne retient que les variables, les sous-systèmes pertinents par rapport à la problématique de recherche. »³¹⁸. Dans un second temps, je le modéliserai de façon dynamique, dans le but d'en comprendre tous les tenants et aboutissants. Afin de clarifier ma démonstration, je propose de ne pas discuter « des agriculteurs », mais « d'un agriculteur-type ». En effet, le portrait de cet agriculteur dans sa relation au monde socio-économique sera une compilation « idéaltypique » établie à l'aide des différentes études de terrain que j'ai pu réaliser au cours de cette recherche. Dans la mesure où cet agriculteur-type n'a pour fonction que l'illustration de mes propos, il importe peu qu'il ne soit pas représentatif de chacun des agriculteurs de l'échantillon étudié³¹⁹.

1.2.1. MODELISATION STATIQUE

L'agriculteur se retrouve au sein de ce que M. Crozier et E. Friedberg appellent un système d'action concret, à savoir :

Un « ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux, relativement stables et qui maintient sa structure, c'est-à-dire la stabilité des jeux et les rapports entre ceux-ci, par les mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux. »³²⁰

Ainsi, il est un acteur dont :

Le « comportement (ie. L'action) contribue à structurer un champ, c'est-à-dire construire des régulations. On cherche à expliquer la construction des règles à partir du jeu des acteurs empiriques, calculateurs et intéressés. Ces acteurs sont doués de rationalité, même si elle est limitée ; ils sont autonomes et rentrent en interaction dans un système qui contribue à structurer leurs jeux »³²¹.

³¹⁸ LAPIERRE J.-W., *L'analyse de systèmes: l'application aux sciences sociales*, Paris, Syros/Alternatives, coll.« Comprendre », 1992.

³¹⁹ WEBER M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presses Électroniques de France, 2013, p. 111.

³²⁰ CROZIER M. et E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, *op. cit.*, p. 286.

³²¹ CROZIER M. et E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, *op. cit.*

L'agriculteur évolue donc dans un système, l'organisation, qui doit et peut se modeler sur des contingences et des changements de natures diverses. Cependant, il n'existe pas d'ajustement naturel — c'est-à-dire automatique et incontrôlé —, mais uniquement des construits, ce qui présume de la présence d'une intentionnalité. La démarche de l'acteur aura toujours du sens pour lui, compte tenu de ses objectifs et selon les opportunités qu'il désirera saisir. L'individu a rarement des ambitions claires, elles sont souvent multiples, équivoques et parfois antagonistes. L'acteur, tel que nous le définissons ici, est donc capable d'actions stratégiques. Autrement dit, nous considérons l'exploitant agricole comme un individu apte à agir conformément à ses propres motivations en s'adaptant ou en corrigeant ses pratiques en fonction des interactions auxquelles il est mêlé. Toutefois, les contraintes que lui oppose le système ne doivent pas être négligées. En effet, l'agriculteur exerce sa profession en fonction des objectifs ou des projets, en fonction de données et exigences environnementales, économiques, techniques, culturelles et idéologiques, toutes évolutives. Les limites de son indépendance professionnelle sont définies par le champ d'action que l'acteur est capable de maîtriser, et par les contraintes qui lui sont imposées. L'agriculteur costarmoricain travaille au cœur d'un système complexe comprenant, entre autres, les industries agroalimentaires, les réseaux, les filières et organisations professionnelles agricoles, les collectivités locales et la société ordinaire.

Plus précisément, selon moi, le système socio-économique de l'agriculteur-type est un système complexe qui se compose de trois sous-systèmes : le *système modèle agricole breton* (SMAB), le *système historique agricole* (SHA) et le *système société ordinaire* (SSO). Le *système modèle agricole breton* se compose de l'ensemble des organisations administratives, politiques, économiques et privées, relatives à la profession agricole bretonne, et ce, quelle que soit leur attache géographique (locale, nationale ou internationale). Le système historique agricole a un ancrage local. Il est composé de l'exploitation agricole, de la famille de l'agriculteur si celle-ci a un lien avec l'exploitation agricole, ainsi que de l'ensemble des réseaux socioprofessionnels locaux (voisins agriculteurs). Le système société ordinaire a un encrage national. Il est composé de l'ensemble de la société française, exceptés les acteurs de la profession agricole.

Chaque sous-système est lui-même composé de trois dimensions : la dimension culturelle, la dimension structurelle et la dimension conjoncturelle

Figure 56). J'entends par dimension culturelle l'ensemble des savoirs, des connaissances, des codes, des valeurs, des normes, des croyances et des représentations. La dimension structurelle, quant à elle, est relative à l'organisation du système. Autrement dit, la dimension structurelle renvoie à « la forme sociale qui, par application d'une règle et sous l'autorité de leaders, assure la coopération des individus à une œuvre commune dont elle détermine la mise en œuvre et répartit les fruits. »³²² Enfin, la dimension conjoncturelle correspond à l'ensemble des variations socio-économiques. Chacun de ces sous-systèmes a ses propres dynamiques, bien qu'ils soient aussi interdépendants de l'ensemble des autres composants du système socio-économique global de l'agriculteur.

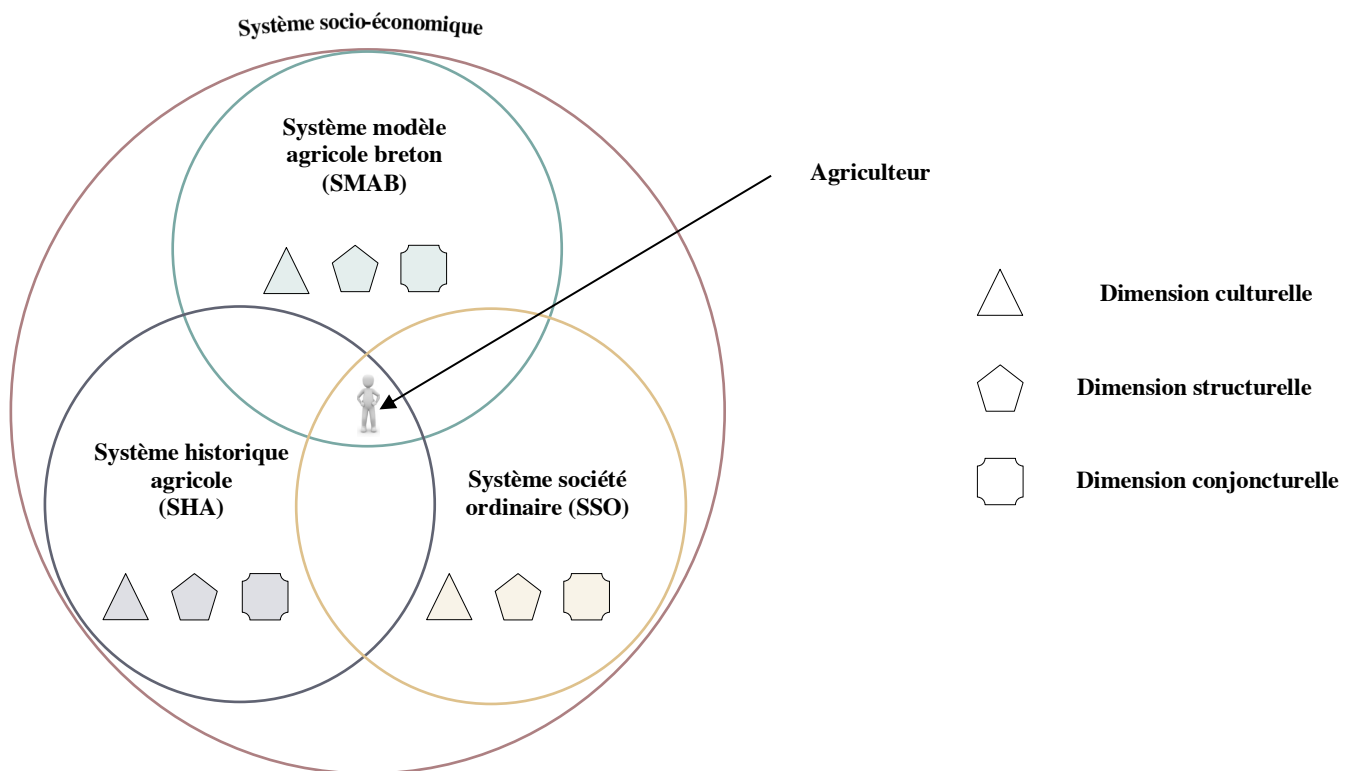


Figure 56. Modélisation statique du système socio-économique de l'agriculteur-type. (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

L'agriculteur-type évolue donc au sein de ce système complexe, au cœur duquel s'interpénètrent et s'entrecroisent des logiques macro et micro dérivant de sous-systèmes. Comme il est possible de l'observer sur la Figure 56, l'agriculteur se trouve au croisement de

³²² SIMON Y. et P. JOFFRE, *Encyclopédie de gestion. Tome 2*, Paris, Economica, 1989, p. 2008.

trois systèmes sociaux qui sont le SMAB³²³, le SHA³²⁴ et le SSO³²⁵. Chacun de ces sous-systèmes agit sur l'agriculteur en lui présentant des dimensions culturelles, structurelles et conjoncturelles. Plus concrètement, l'agriculteur-type vit sur une exploitation agricole (SHA) pourvue d'une histoire, d'une culture, de pratiques professionnelles et il est en interaction avec d'autres agriculteurs à proximité de lui dont le SHA se compose de façon quasi similaire. De la même façon, cet agriculteur-type est en interaction avec un monde économique dont dépend la pérennité de son exploitation (SMAB). Il peut s'agir d'une coopérative agricole, d'une industrie, d'une association, d'un marché, etc. Ce monde est pourvu de normes, de règles et d'une culture qui lui sont propres. Enfin, l'agriculteur-type se meut au sein d'un système non agricole (SSO) qui comprend une multitude d'acteurs comme la famille extérieure au monde agricole, ainsi que l'ensemble des individus non-agriculteurs susceptibles d'être croisés ou côtoyés ou encore les médias, l'école, etc. C'est l'agrégation de ces différents ensembles qui constitue le système socio-économique global de l'agriculteur.

1.2.2. PROBLEMATISATION & MODELISATION DYNAMIQUE

Ces trois sous-systèmes (SMAB, SHA, SSO), dans une dynamique d'action et de rétroaction, influent en amont sur les logiques de socialisation des agriculteurs à travers la diffusion des normes et valeurs qui leur sont propres. En aval, ils réinterrogent les pratiques et l'identité professionnelles de l'agriculteur. Ainsi, chaque sous-système prescrit des activités professionnelles à l'agriculteur conformes à ses valeurs et normes, ainsi qu'aux dimensions culturelles, structurelles et conjoncturelles qui lui sont spécifiques. Et ce, malgré les interactions entre sous-systèmes qui influent sur les dynamiques de chaque dimension. Autrement dit, bien que les sous-systèmes soient interdépendants, ils bénéficient d'une dynamique propre fluctuant parallèlement à l'évolution des dimensions qui les constituent. D'une manière plus générale, il est possible d'explicitier le phénomène de la façon suivante :

Soit un système complexe R résultant de l'addition de trois sous-systèmes socio-économiques (X, Y, Z).

³²³ Système modèle agricole breton

³²⁴ Système historique agricole

³²⁵ Système société ordinaire

$$R = X + Y + Z$$

Chaque sous-système est constitué de trois dimensions. Leur forme est semblable dans les sous-systèmes, mais leurs propriétés sont uniques et inhérentes à chacun (a, b, c). Ainsi, on admet que :

$$X = a + b + c$$

$$Y = a' + b' + c'$$

$$Z = a'' + b'' + c''$$

Donc :

$$R = a + b + c + a' + b' + c' + a'' + b'' + c''$$

Or, chaque dimension, quels que soient sa composition et le sous-système auquel elle appartient, a une dynamique propre. Autrement dit, elle est en mesure d'évoluer ou de se transformer au temps t qui lui incombe. Ainsi, si nous nous référons, par exemple, au sous-système X, nous pouvons observer au temps t_0 :

$$X_{t_0} = a_{t_0} + b_{t_0} + c_{t_0}$$

Cependant, au temps t_1 , l'évolution potentielle de X ouvre une multitude de possibilités. Soit les dimensions de X_{t_1} ne subissent pas de transformations, alors :

$$X_{t_1} = a_{t_0} + b_{t_0} + c_{t_0}$$

Soit une ou plusieurs dimensions de X_{t_1} évoluent et dans ce cas, on observe les possibilités suivantes :

$$X_{t_1} = a_{t_1} + b_{t_0} + c_{t_0}$$

ou

$$X_{t_1} = a_{t_1} + b_{t_1} + c_{t_0}$$

ou

$$X_{t_1} = a_{t_1} + b_{t_1} + c_{t_1}$$

ou

$$X_{t_1} = a_{t_0} + b_{t_1} + c_{t_0}$$

etc.

Ainsi, au temps t_1 , le système X peut n'avoir subi aucune variation ou avoir vu plusieurs de ses dimensions évoluer. De fait, au temps t_1 :

$$X_{t_0} = X_{t_1}$$

ou

$$X_{t_0} \neq X_{t_1}$$

Or, R étant lui-même composé de X, Y, Z, si l'une des dimensions d'un des sous-systèmes varie, alors R se modifie. Ainsi, au temps t_1 :

$$R_{t_0} = R_{t_1}$$

ou

$$R_{t_0} \neq R_{t_1}$$

Ainsi, la dynamique des dimensions transforme les sous-systèmes X, Y et Z et l'ensemble du système complexe R.

Il ne s'agit donc pas ici d'étudier les interactions entre les différents sous-systèmes, mais d'analyser leur impact sur les facteurs de bien-être professionnel de l'idéaltype³²⁶ de l'agriculteur costarmoricain. En effet, les sous-systèmes, composant l'univers socio-économique de l'agriculteur, ont contribué au cours du temps à la création de son identité professionnelle, mais aussi à ses représentations professionnelles et, par là même, à la caractérisation de ses facteurs de bien-être. Cette identité professionnelle résulte d'une conjoncture systémique relative à un temps et est issue d'une socialisation composite, produit des trois sous-systèmes. Relativement à cette socialisation complexe et à la création d'une identité professionnelle, l'agriculteur exerce son métier de façon à ce que ses pratiques professionnelles soient en accord avec les normes et valeurs qu'il a intégrées. Or, au temps suivant ($t + \Delta t$), l'agriculteur se trouve face à deux possibilités (Figure 57) :

- Si une (ou plusieurs) dimension(s) (culturelle, structurelle ou conjoncturelle) des sous-systèmes évolue(nt) et vien(nen)t perturber l'équilibre de l'environnement système socio-économique de l'agriculteur, alors, ce dernier doit se repositionner identitairement et réévaluer ses pratiques afin de retrouver une place stable au sein du système complexe. En effet, selon G.H. Mead, la construction d'une identité sociale à travers la socialisation se fait dans et par l'interaction avec autrui³²⁷. De fait, nous pouvons supposer que si le rapport à autrui ou à un système change, la socialisation de l'agriculteur évolue et, par ricochet, transforme l'identité, les représentations et les pratiques.

³²⁶ WEBER M., *Essais sur la théorie de la science*, op. cit.

³²⁷ MEAD G.H., *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.

- S'il ne se produit aucun changement, alors l'agriculteur peut exercer son activité professionnelle de la même manière qu'au temps t .

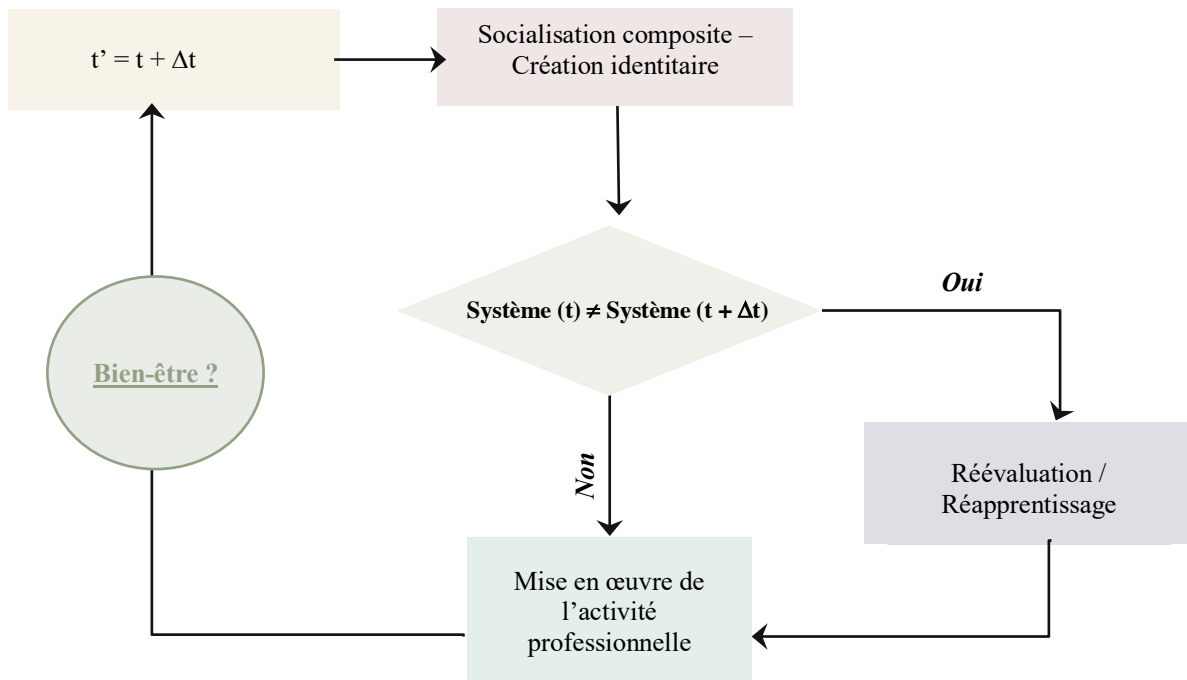


Figure 57. Modélisation dynamique du système socio-économique de l'agriculteur-type. (Source et réalisation : E.Jimenez - 2017)

Cette modélisation laisse place à de nombreuses questions : que se passe-t-il pour l'agriculteur si les dimensions culturelles, structurelles et conjoncturelles de chacun des sous-systèmes viennent à s'opposer ? De quelles manières l'agriculteur arrive-t-il à composer avec les différentes facettes de la socialisation ? Les facteurs de bien-être et les représentations professionnelles évoluent-ils parallèlement aux transformations de l'univers socioprofessionnel des agriculteurs ?

2. RESULTATS DE RECHERCHE

La recherche présentée dans cette thèse avait pour but d'analyser les interactions existantes entre les agriculteurs costarmoricains et les sous-systèmes sociaux (système modèle agricole breton (SMAB), le système historique agricole (SHA) et le système société ordinaire (SSO)) au sein desquels ils gravitent, afin d'en appréhender l'impact sur leur bien-être professionnel. Autrement dit, il s'agissait de répondre à la question suivante : de quelles manières les jeux d'actions et de rétroactions des sous-systèmes sociaux, à travers leurs dimensions culturelles, structurelles et conjoncturelles, agissent-ils sur les variables de bien-être des agriculteurs costarmoricains ?

2.1. IMPACT DU SYSTEME SOCIETE ORDINAIRE SUR LE BIEN-ETRE PROFESSIONNEL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

Dans un contexte d'interpénétration et d'interdépendance, les différents sous-systèmes sociaux dans lesquels gravitent les exploitants agricoles costarmoricains influent tant sur leurs représentations professionnelles que sur leurs constructions identitaires. Héritage identitaire et stigmatisations récurrentes pèsent sur les agriculteurs et leur famille. En effet, qu'il s'agisse d'un héritage régional lourd de représentations négatives, de l'école, de la famille, du voisinage ou encore des médias, les agriculteurs costarmoricains font face à de très nombreuses stigmatisations tout au long de leur vie. Dès leur socialisation primaire, ils sont confrontés à la honte d'une identité professionnelle qui n'est pas encore la leur. Discrédités, honteux, beaucoup d'entre eux développent une identité pour autrui négative. Par la suite, la famille, le voisinage non agricole, les médias renforcent un sentiment d'exclusion de la société ordinaire pour des agriculteurs dont les pratiques et les normes sont considérées comme désuètes puisqu'elles ne correspondent plus au canon normatif d'un système global et ne sont pas en mesure de répondre aux préoccupations du plus grand nombre. Ainsi, l'invisibilité des agriculteurs dans la société ordinaire, leur sentiment *de reconnaissance dépréciative*³²⁸ ainsi que la *méconnaissance*³²⁹ auxquels ils doivent faire face sont contre-productifs si le but de la société ordinaire est de faire évoluer leurs pratiques et le regard qu'ils portent sur eux-mêmes.

³²⁸ RENAULT E., *L'expérience de l'injustice*, op. cit.

³²⁹ *Ibid.*

À cette contrainte, qu'exerce la société ordinaire sur les agriculteurs, vient se greffer une dissonance entre leurs représentations professionnelles *a priori* et *a posteriori* des exploitants agricoles costarmoricains. C'est le bien-être professionnel qui en est directement impacté, car, rappelons-le, il a été supposé précédemment que plus le travail réel s'apparente au travail idéal plus l'individu tend au bien-être. À l'inverse, plus les facteurs environnementaux influent négativement sur les variables du bien-être professionnel, plus l'état émotionnel du travailleur est proche du mal-être. Il se dessine plusieurs profils à travers les représentations professionnelles *a priori* observées ici. Ces dernières diffèrent selon l'âge, mais aussi selon le sexe des exploitants agricoles. L'analyse des représentations *a posteriori* à travers le facteur « âge » confirme un mal-être accru pour les agriculteurs âgés de 40 à 54 ans. De plus, il existe une grande corrélation entre l'âge des agriculteurs et les problèmes de santé. Ces résultats appuient une nouvelle fois le caractère atypique des agriculteurs de « 40 à 54 ans » face au bien-être professionnel. Il semblerait aussi que les modes de production impactent les représentations *a priori* et les motivations qui en découlent. En effet, les exploitants produisant en biologique ont proportionnellement des motivations plus extrinsèques que les exploitants installés en conventionnel. Or, quel que soit l'âge, le sexe ou le mode de production des exploitants agricoles, on observe deux motivations prégnantes : l'autonomie et la relation au vivant. Il existe une dichotomie entre les représentations professionnelles *a priori* liées à l'autonomie et une pratique professionnelle *a posteriori* qui contrarie la motivation des agriculteurs. Mais elle ne s'exerce que sur une facette de l'autonomie décisionnelle. Au regard de ces résultats, il semble en effet que l'autonomie liée à la gestion du temps et de l'organisation des activités soit préservée alors même que l'autonomie attachée à la décision dans les manières d'effectuer les activités professionnelles soit contrainte par les normes et les experts agricoles. On constate aussi une ambivalence entre le rapport affectif et le rapport utilitariste à l'animal pour les plus jeunes générations d'agriculteurs. En conclusion, il existe donc une multitude de relations au vivant pour les agriculteurs, mais beaucoup d'entre eux en particulier les plus jeunes, tendent désormais à considérer les animaux ou la terre comme de simples propriétés individuelles, au même titre des outils de production, des capitaux économiques.

2.2. IMPACT DU SYSTEME HISTORIQUE AGRICOLE SUR LE BIEN-ETRE PROFESSIONNEL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

Les relations socio-professionnelles entre les agriculteurs costarmoricaains sont complexes. Elles gravitent autour de deux axes distincts : la capital symbolique et la concurrence. Bien qu'il n'existe pas de codification claire, génératrice d'une stratification socioprofessionnelle, c'est à travers le respect des normes et valeurs du groupe professionnel que se joue pour les agriculteurs l'obtention d'un capital symbolique. Le capital symbolique, à travers toutes ces constituantes, définit à son tour la reconnaissance professionnelle que se portent les agriculteurs les uns aux autres. Le capital symbolique se joue à travers le temps de travail et l'esthétisme des champs. En effet, la temporalité de l'activité professionnelle des agriculteurs fait l'objet d'une représentation collective vectrice de l'identité professionnelle. Plus qu'un habitus professionnel, le temps de travail devient une norme qui régleme les pratiques professionnelles. Il est un indice de la professionnalité et de la réussite des agriculteurs. Le nombre d'heures travaillé est l'expression de l'identité professionnelle des agriculteurs, il constitue un éthos du travail. Le temps de travail norme donc l'activité, la pondère et l'évalue. Cette norme temporelle induit une concurrence entre les agriculteurs, ainsi qu'une hiérarchisation socioprofessionnelle. Plus l'agriculteur travaille, plus ses pairs le considèrent comme un « bon » agriculteur. Il se joue à travers le nombre d'heures travaillées la reconnaissance de l'individu par le groupe ou sa stigmatisation. Sous cette pression normative, certains agriculteurs mettent en œuvre des stratégies tendant à afficher, aux yeux de tous, une plage horaire quotidienne de travail la plus vaste possible. Les agriculteurs se créent alors de nouvelles contraintes dans leur pratique professionnelle afin d'acquérir une place toujours plus haute sur la structure hiérarchique socioprofessionnelle. Ainsi, la force de la norme travail et le contrôle social du groupe professionnel entrent en opposition avec les normes et la temporalité travail / loisir de la société ordinaire. Ils excluent de fait les agriculteurs des relations sociales et des activités hors travail communes aux non agriculteurs. La *norme travail* dirige et organise les temporalités de la vie professionnelle et privée des agriculteurs. Elle induit des discordances entre les différents temps sociaux (société ordinaire et système historique agricole) et crée, de ce fait, un isolement social non négligeable. L'évolution de la norme travail des agriculteurs, bien que toujours très prégnante, tend néanmoins à s'aligner progressivement vers les temporalités de la sphère société ordinaire.

De la même façon, l'esthétique des champs et la technicité sont autant de signes extérieurs de richesse et de prestige au cœur de la profession agricole. Elles constituent des indices du capital symbolique acquis par l'agriculteur. À l'image de la norme travail, l'esthétique et la technicité sont des acquis culturels spécifiques à la profession agricole. Elles hiérarchisent les exploitants agricoles en termes de bons ou de mauvais professionnels et les poussent à une compétition intra-professionnelle. Dans l'esprit des agriculteurs s'établit un lien entre l'esthétique du champ, le rendement et les compétences du producteur. Une jolie parcelle sera assimilée à la maîtrise technique, mais aussi à la réussite de l'agriculteur à travers un fort rendement. À l'inverse, une parcelle dont les plants ne seraient pas alignés et le désherbage bâclé ou inexistant induit au regard des agriculteurs observateurs la conclusion que l'exploitant agricole observé n'est pas un bon professionnel, que ses résultats productifs sont faibles.

Si « l'espace est un des supports privilégiés de l'activité symbolique »³³⁰, l'absence de règles claires et explicites, crée une pression et une incertitude quant au regard des pairs chez l'agriculteur. Ce manque entraîne une pression à la performance technique entre les agriculteurs et génère des situations d'incertitude, puisqu'ils se savent jugés mais ne connaissent pas le référentiel et les critères d'évaluation de leurs examinateurs³³¹. Ces normes professionnelles interdisent donc toute production dite alternative sous peine d'une stigmatisation de l'exploitant agricole par les agriculteurs alentours. Ainsi, les agriculteurs produisant en biologique peuvent ne pas être acceptés par les autres agriculteurs qui considèrent leur mode de production comme « arriéré » et sale.

Ces normes, ainsi que l'isolement social qu'elles impliquent contribuent à la déstructuration d'une identité collective, elle-même renforcée par une concurrence accrue entre agriculteurs. Cette dernière détériore les relations entre exploitants. Face à des relations tendues les exploitants agricoles choisissent de s'isoler dans le but de ne pas subir la violence latente émergeant des relations intra-professionnelles. Les tensions émanant de discordes, au sujet de l'accession à de nouvelles surfaces parcellaires, sont courantes et mènent à de nombreuses pressions et actes de violence entre les agriculteurs. Il existe, ainsi, diverses stratégies visant à

³³⁰ CLAVAL P., *Espace et pouvoir*, 1. éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Espace et liberté », 1978, p. 20.

³³¹ CHAUVIN P.-M., M. GROSSETTI, et P.-P. ZALIO, *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, op. cit.

accéder au patrimoine foncier de son voisin agriculteur. Toutes s'appuient sur des actes ou paroles visant à « mettre la pression » sur son voisin afin que ce dernier renonce et cède ou vende son exploitation. La concurrence foncière est telle que se construisent des espaces sociaux aux frontières strictes. Il s'agit de « territoire » dont la propriété implicite revient aux agriculteurs en étant historiquement originaire. Les agriculteurs venant d'autres « territoires » et souhaitant s'y installer n'y sont pas les bienvenus.

À première vue, il n'existe pas de solidarité généralisée à l'ensemble de la profession, mais il semble exister une solidarité de filière. La solidarité de filière est à deux vitesses : globale et locale. Elle n'est actionnée que lors d'événements majeurs à portée globale et collective mais ne se retrouve pas dans le cadre de causes individuelles locales. Aussi, pour un agriculteur se confier ou encore demander de l'aide à son voisin agriculteur, c'est prendre un risque. La concurrence pousse les chefs d'exploitation à prendre note des difficultés de leurs voisins pour s'en servir contre eux dans le but de racheter l'exploitation si ces derniers déposent le bilan.

Les exploitants agricoles, toutefois, se placent dans un *modèle affinitaire*³³². Autrement dit, ils gravitent dans un système professionnel local individualiste au sein duquel il n'existe pas de solidarité régulière mais des solidarités affectives. En cas de difficultés majeures, en effet, les agriculteurs mettent de côté leur concurrence.

Dans ce contexte, les relations socioprofessionnelles qu'entretiennent les agriculteurs au sein même de leur exploitation semblent primordiales. Celles-ci se construisent autour des choix relatifs à l'orientation professionnelle mais aussi à travers les rapports de dominations familiaux. Or, que le choix de l'orientation professionnelle ait été effectué par défaut ou nécessité familiale, il est souvent suivi chez les agriculteurs d'un certain mal-être et les regrets d'une vie qui n'a pas été celle qu'ils auraient voulu qu'elle soit. Les agriculteurs ayant fait le choix de leur métier par nécessité familiale ou par défaut sont donc proportionnellement moins heureux dans leur travail que ceux ayant choisi leur profession par passion. Cependant, que l'orientation professionnelle agricole se choisisse lors d'un choix par défaut, par nécessité familiale ou même par passion, elle entraîne encore, dans de nombreux cas, la reprise de l'exploitation familiale par l'un des enfants du père agriculteur. Or, la passation de l'exploitation du père à son héritier n'est pas chose facile. En effet, bien qu'à la retraite, les

³³² SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, op. cit.

anciens agriculteurs ne semblent pas en mesure de quitter le milieu agricole pour laisser le champ libre à leurs successeurs. La crainte de voir les héritiers faire fausse route pousse les agriculteurs à rester sur l'exploitation. Ils pensent être les seuls à disposer de la vérité et des bonnes pratiques. Ils observent leurs fils et s'attribuent le devoir de donner leur aval pour toutes les décisions qui seront prises sur l'exploitation. Ainsi, bien que la « coopération intergénérationnelle repose sur un système d'échange dans lequel les valeurs, normes et représentations propres aux âges et aux générations jouent un rôle central »³³³, l'entrelacement des rôles de père et de maître d'apprentissage contraint l'héritier à une place que je qualifierai d'entre-deux. Alors que le nouvel agriculteur a à sa charge l'investissement de l'installation, le poids de la réussite et de la sauvegarde du patrimoine, il est contraint dans ses décisions par les plus anciens. Les pères comparent toujours leurs pratiques et leur réussite, sans que ne soit pris en compte l'environnement conjoncturel et structurel de l'exploitation, ni même les envies novatrices et les projets de d'évolution des héritiers. Tout cela engendre du stress, de la pression mais aussi des conflits intergénérationnels lorsque les visions du métier ne sont pas les mêmes. L'héritier, frustré par la spoliation de la décision par son père, doit réfréner ses motivations issues des représentations professionnelles *a priori*.

2.3. IMPACT DU SYSTEME AGRICOLE BRETON SUR LE BIEN-ETRE

PROFESSIONNEL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

L'approche intensive et industrielle de l'agriculture – consistant à maximiser la productivité grâce à une refonte organisationnelle et à l'usage d'intrants, d'engrais, d'herbicides, d'insecticides, de pesticides, etc. – a profondément transformé le paysage socio-économique agricole. Les agriculteurs qui se trouvent être à la fois en position de créanciers et de créditeurs face à des organisations ne sont plus en mesure de quitter un système dans lequel ils ne se reconnaissent plus. Et ce, d'autant plus que les cahiers des charges des industries agroalimentaires imposent aux agriculteurs les semences, l'alimentation, la technique mais aussi la génétique des animaux élevés. Pour plus de contrôle, les industries agroalimentaires organisent les filières de bout en bout : de la production à la transformation. Elles vendent les semences, les animaux, les aliments et les produits phytosanitaires aux agriculteurs et rachètent

³³³ ALTER N., *Sociologie du monde du travail*, op. cit., p. 302.

à ces mêmes agriculteurs les fruits, légumes, céréales et animaux prêts à transformer. Les producteurs intégrés sont engagés par des contrats écrits. Ils sont des « façonniers travaillant sous la dépendance étroite d'un pôle intégrateur, soumis à des modalités »³³⁴ de production et à un planning dicté par l'organisation avec laquelle (pour laquelle) ils travaillent. Ainsi, « conformément à la logique productiviste, les grandes entreprises, pour mieux contrôler leurs clients ou leurs fournisseurs cherchent à accroître les rendements ou à accélérer la maturation des animaux et des végétaux tout en imprimant au monde agricole la marque de la technoscience. »³³⁵. Les agriculteurs regrettent leur intégration dans un système économique fermé. D'abord, parce que ce choix n'est pas toujours le leur. Pour beaucoup, les agriculteurs, héritiers de l'exploitation familiale, ont repris le modèle économique de la génération précédente ne pouvant pas s'en dégager pour des raisons financières et structurelles. La perte de l'autonomie décisionnelle et économique de ces agriculteurs vient en contradiction avec leurs représentations *a priori* du métier qu'ils exercent et ce, d'autant plus qu'ils ne sont pas en mesure de changer de modèle économique pour pallier cette dissonance entre leurs représentations *a priori* et la pratique réelle du métier.

Dans un rapport de domination avec les IAA, les agriculteurs, par leur immobilisme, participent à leur propre soumission. Ainsi, « la violence symbolique est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui »³³⁶. Privés de l'autonomie décisionnelle et économique dont les agriculteurs pensaient *a priori* pouvoir disposer, forcés au silence par les industries agroalimentaires sous la contrainte économique et psychologique, les agriculteurs costarmoricaains ne semblent plus être des acteurs du système modèle agricole breton.

Ainsi, les agriculteurs se désengagent d'un système qu'ils jugent contraignant et au sein duquel ils ne se sentent pas représentés. Ils ne souhaitent pas s'affilier à un syndicat, car aucune organisation syndicale présente sur le territoire ne répond à leurs attentes. Ils ne se sentent

³³⁴ CANEVET C., *Le modèle agricole breton*, op. cit., p. 39.

³³⁵ PREVEL M., « Le productivisme agricole », op. cit., p. 116-117.

³³⁶ BOURDIEU P. et L. BOLTANSKI, *La production de l'idéologie dominante*, op. cit., p. 245.

représentés par aucune d'entre elles. Le syndicalisme agricole actuel ne remplit plus sa fonction de représentation et de défense des intérêts des agriculteurs. Les agriculteurs qui intègrent un syndicat ne le font plus avec le souhait de se voir représenté, mais pour accéder à une organisation de services et à un réseau professionnel comme pourrait l'être un club d'entrepreneurs. La désaffiliation syndicale prend, en outre, racine dans l'aversion des agriculteurs pour les pratiques syndicales et les pressions qu'elles entraînent. Ainsi, il apparaît que la FNSEA soutient les intérêts de ses adhérents à l'aide d'un système verrouillé autour d'un large réseau et d'une mainmise sur les conseils représentatifs et décisionnaires des OPA. Cependant, ses pratiques sont remises en question par un grand nombre d'agriculteurs adhérents ou non adhérents. Ils pointent les abus et les pressions subies pour une affiliation syndicale au sein d'une organisation qu'ils ne soutiennent pas, mais à laquelle ils se sentent contraints d'adhérer afin de concrétiser leurs projets professionnels.

La désaffiliation au modèle agricole breton s'enracine aussi dans les rapports aux normes et aux experts agricoles. D'une part, la dichotomie entre représentation professionnelle *a priori* liée à l'autonomie et pratique professionnelle place une nouvelle fois les agriculteurs costarmoricaïns dans un contexte de violence symbolique dont certains cherchent à s'extraire. Cependant, la prise de décision ne peut avoir lieu que si l'exploitant agricole est en mesure de faire preuve de réflexivité sur sa situation. Il doit être en capacité d'analyser correctement son environnement et d'avoir les ressources nécessaires pour solutionner un problème de manière autonome. D'autre part, la dichotomie entre représentation professionnelle *a priori* liée à l'autonomie et pratique professionnelle place une nouvelle fois les agriculteurs costarmoricaïns dans un contexte de violence symbolique dont certains cherchent à s'extraire. Cependant, la prise de décision ne peut avoir lieu que si l'exploitant agricole est en mesure de faire preuve de réflexivité sur sa situation. Il doit être en capacité d'analyser correctement son environnement et d'avoir les ressources nécessaires pour solutionner un problème de manière autonome.

Enfin, la peur de perdre les contrats à cause des risques environnementaux et sanitaires engendre de l'angoisse chez les producteurs et modifie leurs pratiques. Ils se sentent une nouvelle fois contraints dans leur métier. Les agriculteurs voient leur autonomie financière amputée par leur incapacité organisationnelle à imposer leurs prix de vente à leurs acheteurs. Particularité du métier d'agriculteur, ce ne sont pas les exploitants agricoles, lorsqu'ils sont intégrés, qui fixent leurs prix de vente, *a contrario* des autres indépendants, mais leurs

acheteurs. Les agriculteurs se sentent démunis face aux lois du marché qui leur sont imposées. Lésés et discriminés par les IAA pour des faits qui leur sont difficilement imputables, les agriculteurs subissent les conséquences de facteurs extérieurs sur lesquels ils n'ont aucun contrôle. Les fluctuations des marchés créent une forte incertitude chez les agriculteurs.

3. IDEAL TYPE DU CHEF D'EXPLOITATION AGRICOLE COSTARMORICAIN

Pour répondre à cette question, je me propose de revenir à présent sur les observations faites dans les parties précédentes en les attribuant à un idéaltype³³⁷ du chef d'exploitation costarmoricain. Cet agriculteur a les traits principaux, volontairement simplifiés, des chefs d'exploitations costarmoricains. À travers lui, nous appréhenderons les relations des agriculteurs costarmoricains avec les différents acteurs gravitants dans leurs différents systèmes sociaux. Rappelons d'abord que l'idéaltype de l'agriculteur évolue au sein d'un système complexe, au cœur duquel s'interpénètrent et s'entrecroisent des logiques macro et micro dérivant de sous-systèmes. Comme il est possible de l'observer sur la Figure 56, l'agriculteur se trouve au croisement de trois systèmes sociaux qui sont le SMAB, le SHA et le SSO. Plus concrètement, l'idéaltype de l'agriculteur vit sur une exploitation agricole (SHA) pourvue d'une histoire, d'une culture, de pratiques professionnelles et il est en interaction avec d'autres agriculteurs à proximité de lui dont le SHA se compose de façon quasi-similaire. De la même façon, cet idéaltype de l'agriculteur est en interaction avec un monde économique dont dépend la pérennité de son exploitation (SMAB). Il peut s'agir d'une coopérative agricole, d'une industrie, d'une association, d'un marché, etc. Ce monde est pourvu de normes, de règles et d'une culture qui lui sont propres. Enfin, l'idéaltype de l'agriculteur se meut au sein d'un système non agricole (SSO) qui comprend une multitude d'acteurs comme la partie de sa famille qui est extérieure au monde agricole, ainsi que l'ensemble des individus non-agriculteurs susceptibles d'être croisés ou côtoyés, ou encore les médias, l'école, etc. C'est l'agrégation de ces différents ensembles qui constitue le système socio-économique global de l'agriculteur.

³³⁷ WEBER M., *Essais sur la théorie de la science*, op. cit.

L'idéaltype du chef d'exploitation costarmoricaïn, que je nommerai ici Jean pour plus de facilité, est un homme dont l'âge varie entre 45 et 55 ans. Il est issu d'une famille d'agriculteurs bretons, dont il a hérité l'exploitation agricole. La socialisation primaire de Jean s'est réalisée dans un contexte social particulier au milieu agricole breton. Ses parents et grands-parents lui ont transmis la honte d'une identité passée stigmatisante, ainsi qu'une représentation d'eux-mêmes peu valorisante. Les parents de Jean parlent encore breton avec les plus anciens, mais refusent que Jean en face de même. On inculque à Jean que parler breton est une honte. On lui dit que la modernité et l'intégration à la société passent par l'apprentissage du français. On lui répète que l'avenir se trouve en dehors de l'exploitation. À travers leurs enfants, les parents de Jean tentent d'effectuer la transition identitaire externe qui gommara, ils l'espèrent, l'identité bretonne héritée pour une identité plus normative, dictée par la société ordinaire. Ils ne veulent plus être des « ploucs ». Autour de l'exploitation familiale, les choses évoluent. À l'intérieur, on a remplacé les vieux meubles bretons par des meubles neufs acquis dans les enseignes à la mode. Au-dehors, on a racheté les terres de ceux qui n'ont pas réussi à suivre le rythme des transformations prôné par la JAC. Le père de Jean modernise l'exploitation contre l'avis de son propre père. Il investit dans de nouveaux bâtiments, dans du matériel motorisé. Il spécialise sa production, motivé par le désir d'être à la pointe de la technologie et de produire plus. Il ne produira plus que des volailles. Le monde agricole est en pleine révolution et il veut en être. Il sait qu'il ne faut pas louper le train en marche sous peine de rester un de ces « arriérés » qui refusent d'abandonner la tradition au profit de la technique. Pour cela, il devient un agriculteur adhérent et coopératif. Il adhère à une coopérative qui lui achète et transforme sa production. Avec ses voisins exploitants agricoles les plus actifs, il crée un Cuma. Il s'affilie à la FNSEA, espérant un jour obtenir les mêmes conditions de travail et la même qualité de vie que ces gens de la ville qui ne reviennent en Bretagne que pour les vacances.

Jean grandit. Il entre au collège. Il observe. Autour de lui, la classe se divise en trois catégories : les enfants d'agriculteurs, les enfants de pêcheurs et les autres enfants, filles et fils de commerçants, salariés ou cadres. Il sait que la profession de ses parents ne doit pas être mise en avant. Il entend les remarques de ses camarades de classe, ils le traitent de plouc, de bouseux. Il a aussi compris que le regard que certains de ses professeurs portent sur lui est biaisé parce qu'il est le fils d'un agriculteur. Il se sent différent, il a l'impression d'être moins intelligent que le reste de la classe. Il sait que ses professeurs en attendent moins de lui que des élèves dont les parents ne sont pas agriculteurs. Il n'aime pas vraiment l'école, il ne s'y sent pas à sa place.

Pourtant, son grand frère, lui, malgré les difficultés, va bientôt passer son baccalauréat. Il est la fierté de la famille. Il deviendra peut-être ingénieur. Jean ne sait pas encore ce qu'il souhaite faire plus tard. À l'école, ses notes ne sont pas brillantes. Il part dans une filière technique agricole. Après tout, il aime bien aider son père sur l'exploitation et puis, si son frère décide de suivre des études supérieures, il faudra bien que quelqu'un reprenne l'exploitation.

Jean est adulte. Son frère et sa sœur ont quitté l'exploitation familiale. Ses grands-parents ne sont plus de ce monde. Jean aurait aimé voyager, mais après son CAP, mais il a dû revenir sur l'exploitation. Il travaille avec son père, qui prendra bientôt sa retraite. Jean voudrait se marier, mais les femmes ne souhaitent pas se marier à un « paysan ». Il a parfois le sentiment d'être un moins que rien... surtout les jours où son frère et sa sœur, qui vivent aujourd'hui en ville, reviennent lui rendre visite. Pourtant, malgré quelques difficultés, l'exploitation se porte bien. Jean devrait être fier. Il a le sentiment que son frère et sa sœur, mais aussi ses nouveaux voisins posent sur lui un regard condescendant. Le village s'est transformé. En une quinzaine d'années, Jean a assisté à la disparition des plus petites exploitations avalées par les plus grosses et l'installation de nouveaux habitants qui ne sont pas agriculteurs. Dans le village, il n'y a plus que trois familles d'exploitants agricoles. Jean se souvient de l'époque où les agriculteurs constituaient une majorité de la population. Il regrette l'époque où le village était une grande famille, l'époque où tout le monde se connaissait et avait sa place. Parfois, lorsqu'il est obligé d'emprunter la route avec son tracteur pour aller d'une parcelle à l'autre, il se sent de trop, il a le sentiment de gêner les nouveaux riverains. Il doit faire attention à ne pas salir les routes, il doit être vigilant aux odeurs que propagent ses poulaillers. Il a souvent des reproches de ses voisins à cause des mouches attirées par son élevage. Il se formalise des remarques négatives qu'il entend lorsqu'il épand trop près des habitations. Jean ne trouve plus sa place au sein de la communauté locale, il préfère s'isoler des relations sociales locales et cacher certaines de ses pratiques professionnelles. Limité dans ses relations sociales, Jean analyse son identité pour autrui à travers sa lecture des médias. Il a le sentiment que son travail n'est pas apprécié à sa juste valeur et qu'il n'est pas un professionnel reconnu. Depuis aussi longtemps qu'il se souvient, Jean n'a jamais eu l'impression d'être en accord avec la société. Il s'est toujours senti à l'écart, il ne s'est jamais senti intégré. Il a parfois honte d'être agriculteur. Il a honte de l'image que les autres peuvent avoir de lui. Pourtant Jean, depuis qu'il a repris l'exploitation agricole, tend à devenir l'agriculteur qu'il a toujours voulu être. Il tend à être l'agriculteur qui sera reconnu par ses pairs, mais aussi par la société. Jean a toujours souhaité être un chef

d'entreprise, autonome dans ses pratiques, libre dans sa gestion du temps et techniquement compétent. Cependant, lorsqu'il effectue le bilan de ses dernières années en tant que chef d'exploitation, il se sent contraint, il est stressé, il subit des pressions qu'il n'avait pas anticipées. Le travail idéal qu'il s'était imaginé est bien loin de sa pratique quotidienne du métier. Il en est fatigué. Sa vie professionnelle n'est pas ce qu'il aurait voulu qu'elle soit. Lorsqu'il a repris l'exploitation familiale, Jean avait pour but d'augmenter les bénéfices de son entreprise pour préserver et léguer un patrimoine et un environnement sain à son successeur, qu'il espère être un de ses enfants. Jean trouve toutefois beaucoup de satisfaction dans son travail : il est heureux de pouvoir organiser ses journées comme bon lui semble, il aime la diversité des tâches que son métier lui demande. Mais les choses ne sont pas si simples, Jean se sent assujéti à des normes dont il ne peut se dégager.

Jean se sent seul. Il se souvient des repas d'après moissons auquel il assistait lorsqu'il était jeune. Il regrette le temps où il existait une solidarité entre agriculteurs. Aujourd'hui, il est seul pour ses travaux des champs comme il est seul dans son poulailler. Il a le sentiment de ne jamais s'arrêter de travailler. Et même s'il le pouvait, que dirait son père ? Que diraient ses voisins agriculteurs ? Il ne veut pas être qualifié de fainéant. Il envie ses amis salariés et leurs cinq semaines de vacances par an. Sur son exploitation, il y a toujours quelque chose à faire. Son père lui a appris qu'un bon agriculteur devait être dur au travail. Jean ne veut pas le décevoir, alors il ne prend que très peu de vacances. Il a bien essayé de partir deux semaines comme le font les salariés, mais il s'est ennuyé. Il n'aime pas être inactif ; pourtant, parfois il regrette de toujours faire passer l'exploitation agricole avant ses enfants. Il sait qu'il pourrait s'organiser différemment s'il le souhaitait, mais ce serait remettre en question ses pratiques et se soumettre aux regards critiques de ses pairs. Il le vit au quotidien, ce regard critique. Il sait que ses champs sont analysés par les exploitants agricoles. Il travaille à avoir les plus belles parcelles, les plus propres. Elles sont, pour Jean, une vitrine à ciel ouvert de son travail et de ses capacités techniques. De ses champs dépend sa réputation. Il sait qu'il sera respecté et considéré comme un bon agriculteur si ses terres sont nettes. Lui-même ne peut s'empêcher d'observer les terres de ses voisins : ont-elles été désherbées ? Les plantations sont-elles alignées ? Jean se demande ce que pensent ses voisins agriculteurs de ses installations, mais il ne peut pas les interroger. Depuis qu'ils ne sont plus que trois agriculteurs dans la commune, ses relations avec les autres exploitations agricoles se sont dégradées. Les échanges sont superficiels, il y a des tensions dues à des acquisitions foncières, et ce, bien que Jean ait grandi avec ses voisins agriculteurs.

Il déplore de ne pas pouvoir se confier à ses pairs sans risquer d'être trahi. Cependant, il sait qu'en cas de gros coup dur, la concurrence avec ses voisins sera mise de côté et que soutien et connivence affective referont surface. Quoi qu'il en soit, Jean n'aime pas et n'apprécie pas les discussions avec d'autres agriculteurs, il trouve qu'elles sont inintéressantes.

Jean avait une vingtaine d'années lorsqu'il a hérité de l'exploitation familiale. Pourquoi a-t-il décidé de devenir agriculteur ? Lui-même se pose parfois la question. Son frère aîné a fait des études, sa sœur n'était pas intéressée par l'exploitation et lui était là, il n'avait pas fait d'étude... Il fallait bien que quelqu'un prenne la succession. Qu'aurait-il pu faire d'autre ? Il ne pouvait pas laisser son père sans successeur. Reprendre l'entreprise familiale et la sauvegarder, Jean s'en est fait un devoir. Il allait être son propre patron. Or, l'organisation sur l'exploitation ne lui a pas laissé l'amplitude décisionnelle qu'il aurait souhaitée. Son père, bien qu'ayant pris sa retraite, est toujours en activité sur l'exploitation. Il contrôle les faits et gestes de Jean, de peur que ce dernier puisse faire fausse route et mette en danger l'exploitation familiale. Pour son père, Jean est toujours un apprenti que seule l'expérience pourra former. Jean est freiné par la domination patriarcale dans ses projets. Chacune de ses décisions est discutée par son père, qui lui répète que ne pas suivre ses conseils c'est mettre en péril le patrimoine familial. Jean est sous le joug de la décision patriarcale. Jean se sent privé de son pouvoir décisionnel de chef d'exploitation et souffre de la pression constante de la sauvegarde de son héritage.

Quand il a succédé à son père, Jean n'a pas eu d'autre choix que de reprendre la production et les pratiques professionnelles déjà en place sur l'exploitation. Afin d'obtenir l'ensemble des aides à l'installation, Jean, sur les conseils de son père, s'est affilié au syndicat des Jeunes agriculteurs. De son héritage, Jean obtient aussi une adhésion à la coopérative. C'est cette même coopérative qui lui vend l'aliment pour ses poules, lui fournit les poussins et lui achète les volailles à maturité. Jean, les années passant, aimerait travailler autrement, il souhaiterait diminuer sa production, élever ses poules de manières différentes et peut-être même les vendre directement au consommateur. Ainsi, il se sentirait plus en accord avec ses convictions et ses valeurs, lui qui aujourd'hui est incapable de manger les volailles qu'il élève. Cependant, il ne suffit pas de convaincre son père. Jean est endetté auprès de sa coopérative. L'aliment qu'elle lui vend est bien trop onéreux au vu du prix auquel elle lui achète ses poules et puis il rembourse encore les investissements qu'il a faits en s'installant. Jean est pris au piège, il ne peut pas sortir de ce système qui ne le satisfait plus. Il doit se plier à la logique industrielle dictée par la

coopérative, qui ne renouvelle ses contrats qu'avec les exploitants les plus performants. Jean est coincé dans un système productif qu'il n'a pas choisi, qui ne lui convient plus et qui va à l'encontre de toutes les représentations qu'il s'était faites du métier. Il se sent dépossédé de toutes les décisions concernant ses pratiques professionnelles par les organisations professionnelles agricoles. Il souhaiterait pouvoir jouer un rôle dans sa coopérative et trouver une place dans le système décisionnaire, mais l'organisation ne lui en laisse pas l'occasion. Il déplore que sa voix ne soit pas entendue. Il regrette que le syndicat majoritaire ne soit pas en mesure de défendre ses intérêts et qu'il se mue en une organisation de service. Jean n'a plus ni confiance ni espoir dans le modèle agricole breton.

Ainsi, Jean n'a pas le sentiment d'être considéré et intégré au sein des sous-systèmes sociaux qui composent le système social complexe dans lequel il évolue. Il subit des pressions internes à l'ensemble des systèmes sociaux dans lesquels il évolue (Figure 58).

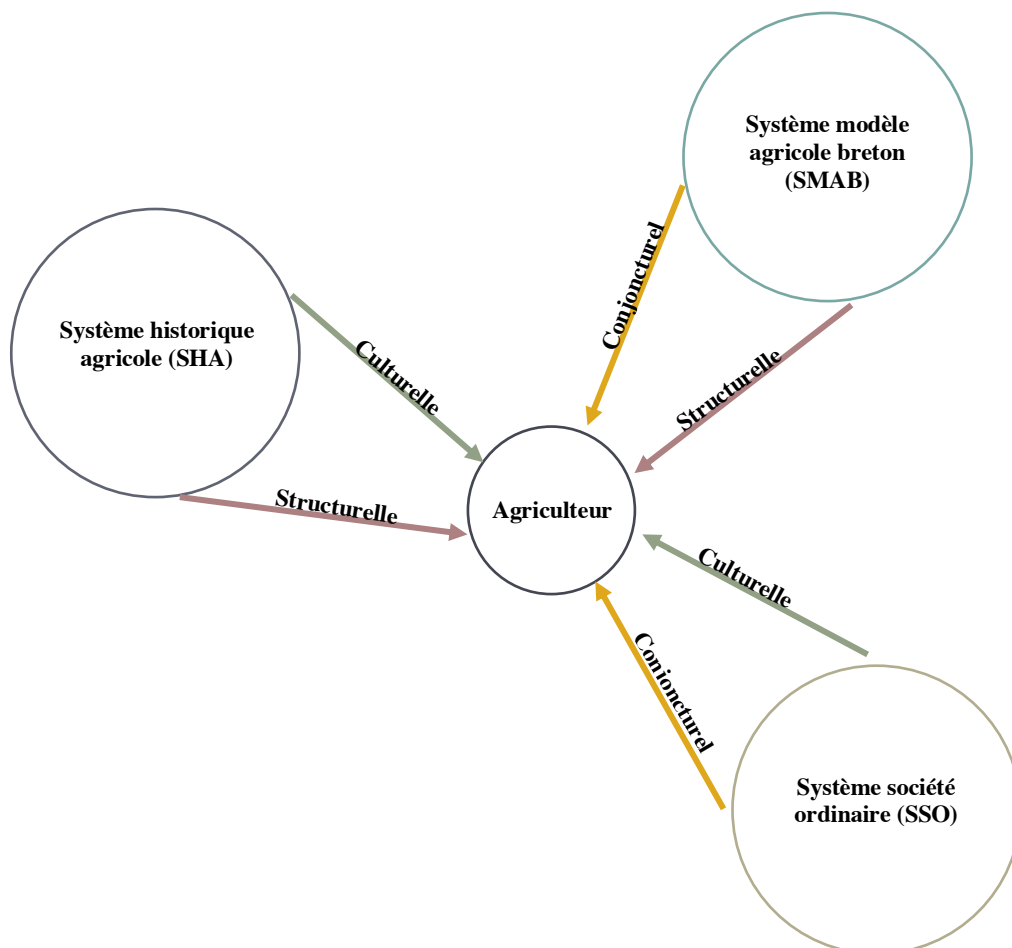


Figure 58. Impacts des sous-systèmes sociaux sur le bien-être professionnel de l'agriculteur-type. (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)

Le système société ordinaire impacte le bien-être professionnel de Jean à travers les dimensions culturelle et conjoncturelle. L'impact de la dimension culturelle prend racine dans les représentations négatives et la stigmatisation historique des agriculteurs bretons dans la société ordinaire. Elles ont pour conséquence une succession de socialisations négatives et une identité professionnelle discréditée au sein même de la famille, mais aussi à l'école, dans les médias ou encore dans les relations sociales locales. L'impact de la dimension conjoncturelle se lit dans les disparités successives entre les représentations collectives du SSO et les représentations individuelles de Jean. Autrement dit, les pratiques professionnelles de Jean, et les représentations du territoire rural qui lui sont associées ne sont pas en adéquations avec les représentations collectives de la profession agricole de la SSO. L'ensemble de ces dissonances crée un sentiment de honte chez Jean, qui voit son identité pour autrui stigmatisée. Pour s'intégrer à la société ordinaire, Jean se sent contraint de nier une partie de son identité pour soi en dissimulant sa profession lors de ses interactions sociales avec des non-agriculteurs. Dans l'espace local, la modification de la distribution des pouvoirs astreint Jean à transformer ses pratiques professionnelles autant que possible pour répondre aux nouvelles attentes de la société ordinaire. Ainsi, les normes et valeurs de la société ordinaire – antagoniques des pratiques professionnelles de Jean – créent des tensions et des difficultés dans les relations et l'intégration sociale de ce dernier. Le système historique agricole impacte, lui aussi, le bien-être professionnel de Jean. D'abord, culturellement, car il génère une identité pour soi négative. Il promeut aussi un certain nombre de normes et valeurs professionnelles astreignantes et en décalages avec les normes et valeurs du SSO, telles que le temps de travail ou l'esthétique des champs. Il induit ainsi des tensions entre les agriculteurs et notamment une concurrence, fruit d'une pression foncière accrue. Ensuite, structurellement, car il contraint l'agriculteur, héritier des pratiques et logiques productives de son père. Le système modèle agricole breton, quant à lui, assujettit Jean à des pratiques et à une organisation qui ne sont pas de son fait, culturellement et structurellement.

La multiplication des normes sociales antagonistes les unes aux autres, les pressions internes aux sous-systèmes sociaux, les écarts entre les représentations professionnelles *a priori* et *a posteriori*, incitent l'agriculteur costarmoricaïn à l'isolement social. Croyant en début de carrière embrasser une profession d'indépendant, il se retrouve à la croisée de représentations et d'ambitions antagonistes sur ce que doit ou ne doit pas être l'agriculteur. L'hyper normalisation crée une souffrance sociale chez l'agriculteur, qui ne se sent pas intégré et

légitime au sein des sous-systèmes sociaux qui composent son environnement social. Il se sent contraint par l'ensemble des directives parfois antagonistes générées par ses sous-systèmes sociaux. Enclavé entre des exigences systémiques incompatibles, l'agriculteur voit s'accroître les divergences entre son travail idéal et son travail réel.

À la question qui m'a été posée par le Conseil général des Côtes-d'Armor, je peux aujourd'hui répondre par l'affirmative. Il existe en effet un mal-être agricole. Ce dernier ne prend pas exclusivement racine dans un contexte économique, comme certains le laissent à penser³³⁸. Le mal-être professionnel, qui touche les agriculteurs costarmoricains, s'ancre au cœur de difficultés relationnelles et identitaires. L'isolement social en est une de ses conséquences premières, s'en suivent les regrets de l'orientation professionnelle agricole et usure professionnelle profonde. Ainsi, 41,2 % des agriculteurs interrogés dans cette étude ne s'orienteraient pas vers ce métier s'ils pouvaient recommencer leur carrière et près de 65 % d'entre eux ont déjà pensé à quitter le milieu agricole.

³³⁸ Cf. p.20

BIBLIOGRAPHIE

AGRESTE BRETAGNE, *Mémento de la statistique agricole*, Rennes (France), DRAAF Bretagne, 2014.

AGRESTE BRETAGNE, *Tableau de l'Agriculture Bretonne*, Rennes, DRAAF Bretagne, 2012.

AGRESTE BRETAGNE, « Premières tendances Côtes d'Armor », septembre 2011, n° 4.

AKOUN A. et P. ANSART, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert Seuil, 1999.

ALAIN, P. PITROU, et B. LECLAIR, *44 propos sur le bonheur*, [Paris], Gallimard, 2007.

ALGAVA É., C. CAVALIN, et S. CELERIER, « La singulière bonne santé des indépendants », *Travail et emploi*, 2013, n° 4, p. 5–5.

ALGAVA É. et S. CELERIER, *La santé des indépendants: un avantage relatif à interpréter*, Noisy-le-Grand, Centre d'études de l'emploi, 2011.

ALPHANDERY P. et Y. SENCEBE, « L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1967) », *Etudes rurales*, 2009, vol. 183, n° 1, p. 23–40.

ALTER N., *Sociologie du monde du travail*, Paris, Presses universitaires, 2012.

ANSALONI M. et E. FOUILLEUX, « Changement de pratiques agricoles. Acteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes », *Économie rurale*, 2 mai 2006, n° 292, p. 3-17.

ARDANT G., « MALAISE PAYSAN et déséquilibre économique », *Le Monde.fr*, 15/03/1960 p.

BACHELARD G., *La formation de l'esprit scientifique: contribution à une psychanalyse de la connaissance*, Paris, Vrin, coll.« Bibliothèque des textes philosophiques », 1996.

BAJARD F., « Enquêter en milieu familial Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, 2013, vol. 1, n° 90, p. 176.

BALCOU J. et CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris, Champion, 1997.

BANOS V. et J. CANDAU, « Les agriculteurs, des voisins reconnus par les nouveaux résidents », *Informations sociales*, 2011, vol. 2, n° 164, p. 24–31.

BANOS V. et J. CANDAU, « Recomposition des liens sociaux en milieu rural », *Espaces et sociétés*, 2006, vol. 127, n° 4, p. 97.

BECKER H.S., *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 2012.

BEGUIN P., B. DEDIEU, et É. SABOURIN (dir.), *Le travail en agriculture, son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, Paris, Harmattan, 2011.

BELL D., *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris, Presses universitaires de

France, 1979.

BERGER S., E. LE ROY LADURIE, et J.-P. HUET, *Les paysans contre la politique l'organisation rurale en Bretagne, 1911-1974*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

BERNOUX P., *Mieux-être au travail: appropriation et reconnaissance*, Toulouse, Octarès Editions, 2015.

BERNOUX P., *La sociologie des organisations*, Paris, Éd. du Seuil, 2008.

BERTHO C., « L'invention de la Bretagne: Genèse sociale d'un stéréotype », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 35, n° 1, p. 45-62.

BERTHO-LAVENIR C., « Lutte de classes et d'influence », *Les Cahiers de médiologie*, 1996, n° 2, p. 131-140.

BLIN J.-F., *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2010.

BOSSARD C., G. SANTIN, et I. GUSEVA CANU, *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants*, Saint Maurice, Institut de Veille Sanitaire, 2013.

BOURDIEU P., *Le bal des célibataires: crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, coll.« Points. Essais », n° 477, 2002.

BOURDIEU P., *Raisons pratiques: sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994.

BOURDIEU P., *Choses dites*, Paris, Éd. de Minuit, coll.« Le sens commun », 1987.

BOURDIEU P., « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, vol. 62, n° 1, p. 69-72.

BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, coll.« Le Sens commun », 1980.

BOURDIEU P., *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, coll.« Le Sens commun », 1979.

BOURDIEU P., « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, vol. 2, n° 2, p. 122-132.

BOURDIEU P. et L. BOLTANSKI, *La production de l'idéologie dominante*, Paris, Demopolis : Raisons d'agir éditions, 2008.

BOURDIEU P. et L. BOLTANSKI, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, vol. 2, n° 2, p. 3-73.

BOURDIEU P. et J.B. THOMPSON, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2014.

BRUN J.-P. et N. DUGAS, « La reconnaissance au travail : analyse d'un concept riche de sens », *Gestion*, 2005, vol. 30, n° 2, p. 79.

- BRUNET R., A. FREMONT, et L. BRUNET LE ROUZIC, *La Bretagne*, Paris, Larousse, 1972.
- CAILLE J.-P. et L. CRETIN, « Les transformations des scolarités des enfants d'agriculteurs », *Centre d'études et de prospective*, mai 2013, n° 57.
- CALMEL M., *Les agriculteurs costamoricains à la croisée des chemins*, Conseil Général des Côtes d'Armor, 2012.
- CANEVET C., *Le modèle agricole breton*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1992.
- CANEVET C., « Le « modèle agricole breton » dans la crise », *Norois*, 1984, vol. 124, n° 1, p. 631-645.
- CELERIER S., « La belle vie désespérée des agriculteurs », *Etudes rurales*, 2014, vol. 193, n° 1, p. 25-44.
- CELERIER S. et D. DEMAZIERE (dir.), *Le travail indépendant: statut, activités et santé*, Rueil-Malmaison, Éd. Liaisons, coll.« Liaisons sociales », 2014.
- CHANLAT J.-F. (dir.), *L'Individu dans l'organisation: les dimensions oubliées*, Québec] : [Paris, Presses de l'Université Laval ; Editions Eska, coll.« Sciences de l'administration », 1990.
- CHAUVIN P.-M., M. GROSSETTI, et P.-P. ZALIO, *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- CHECKLAND P., *Soft systems methodology: a 30-year retrospective*, Chichester ; New York, John Wiley, 1999.
- CHEDEVILLE A. et A. CROIX, *Histoire de la Bretagne*, 1. éd., Paris, Presses Univ. de France, coll.« Que sais-je? », n° 147, 1993.
- CLAVAL P., *Espace et pouvoir*, 1. éd., Paris, Presses universitaires de France, coll.« Espace et liberté », 1978.
- CLERC D., « Réformer le capitalisme », *Projet*, 2010, vol. 317, n° 4, p. 33.
- COCQ J., *Reperes Economiques CCI22 Bilan2013*, http://www.bretagne-ecobiz.fr/jcms/prod_204522/fr/reperes-economiques-cci22-bilan2013, consulté le 25 août 2016.
- CORDELLIER S. et R. LE GUEN, « Organisations professionnelles agricoles : histoire et pouvoirs », *Pour*, 2008, vol. 196-197, n° 1, p. 64.
- CORNETTE J., *Histoire de la Bretagne et des Bretons. Tome 2, Des Lumières au XXIe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2008.
- COSTER M. de et F. PICHAULT, *Traité de sociologie du travail*, Paris; Bruxelles, De Boeck université, 1998.

- CROZIER M. et E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Ed. du Seuil, 1977.
- DARRE J.-P., *L'invention des pratiques dans l'agriculture: vulgarisation et production locale de connaissance*, Paris, Editions Karthala, coll.« Collection "Hommes et sociétés" », 1996.
- DAUCE P., *Agriculture et monde agricole*, La Documentation Française., Paris, coll.« Les Etudes de La Documentation Française », 2003.
- DECHARMS R., *Personal causation: the internal affective determinants of behavior*, Hillsdale, N.J., L. Erlbaum Associates, 1983.
- DEJOURS C., *Souffrance en France: la banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, coll.« L'histoire immédiate », 1998.
- DOUGLAS M., *How institutions think*, 1st ed., Syracuse, N.Y, Syracuse University Press, coll.« The Frank W. Abrams lectures », 1986.
- DROZ Y. (dir.), *Malaise en agriculture: une approche interdisciplinaire des politiques agricoles France-Québec-Suisse*, Paris, Éditions Karthala, coll.« Hommes et sociétés », 2014.
- DUBAR C., *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 2010.
- DUBAR C., *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.
- DUBAR C. et P. TRIPIER, *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin, 2003.
- DUFOULON S., « Ruptures sociales, recompositions identitaires et religieuses », *Anthropologie et sociétés*, 1998, vol. 22, n° 3, p. 143–165.
- DUPAYS S., « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », *Données sociales*, 2006, p. 341–349.
- DURKHEIM É., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Éd. Flammarion, 2010.
- DURKHEIM É., « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1898, vol. 6, n° 3, p. 273–302.
- DURKHEIM E. et F. ADLOFF, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses universitaires de France, 1960.
- DURKHEIM É. et S. PAUGAM, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
- ELISABETH M.-G., « Agriculteur, un métier en mutation : Analyse psychosociale d'une représentation professionnelle », *Bulletin de psychologie*, 2010, Numéro 505, n° 1, p. 15.
- ELLUL J., *Le système technicien*, Paris, Le Cherche Midi, 2012.

- ELLUL J., *Métamorphose du bourgeois*, Paris, la Table ronde, 1998.
- FAVRET-SAADA J., *Désorceler*, Paris, Olivier, coll.« Penser/rêver », 2009.
- FAVRET-SAADA J., *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, coll.« Collection Folio Essais », n° 3, 1994.
- FISCHER G.N., *Les Domaines de la psychologie sociale. 2 Les Processus du social*, Paris; St Laurent (Québec), Dunod ; Bo-Pré, 1991.
- FLATRES P., *La Bretagne*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, coll.« La Question régionale », 1986.
- FORTIN R., *Comprendre la complexité: introduction à La Méthode d'Edgar Morin*, Paris : Québec, L'Harmattan ; Presses de l'Université Laval, coll.« Collection Logiques sociales », 2000.
- FOUILLEUX È., « L'Europe dans l'internationalisation de la production des normes: Un projet de recherche appliqué à la prise en compte de l'environnement dans les politiques sectorielles », *Politique européenne*, 2000, vol. 1, n° 1, p. 130.
- FRIEDMANN G. et P. NAVILLE, *Traité de sociologie du travail*, Troisième édition., Paris, Armand Colin, 1972.
- GAMBINO M., *Les mutations des systèmes productifs français: le modèle breton, à revisiter*, 2014.
- GAULEJAC V. de, *Les sources de la honte*, Paris, Desclée De Brouwer, 2008.
- GAULEJAC V. de, *La névrose de classe: trajectoire sociale et conflits d'identité*, Paris, Hommes & groupes, coll.« Collection "Rencontres dialectiques" », 1987.
- GIDDENS A., *La Constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
- GILLET M. et D. JACQUES-JOUVENOT, « La dépendance dans l'indépendance », *Cahiers du Genre*, 2004, vol. 37, n° 2, p. 171.
- GIRARD L., « Le modèle agricole intensif breton est à bout de souffle », *Le Monde.fr*, 31/10/2013 p.
- GOFFMAN E. et A. KIHM, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps ;*, Paris, Ed. de Minuit, 1975.
- GUERIN-PACE F., O. SAMUEL, I. VILLE, et INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES (FRANCE) (dir.), *En quête d'appartenances: l'enquête histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, Ined, coll.« Grandes enquêtes », 2009.
- GUILLOUX L., *Carnets. [1]: 1921 - 1944*, Paris, Gallimard, coll.« nrf », 2005.

- HALPERN C. et J.-C. RUANO-BORBALAN, *Identité(s): l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Sciences humaines, 2004.
- HELIAS P.J., *Le cheval d'orgueil*, Paris, Plon, 1982.
- HERVIEU B. et F. PURSEIGLE, *Une force politique isolée : les mondes agricoles*, Fondation Jean Jaurès, 2012.
- HERVIEU B. et J. VIARD, *L'archipel paysan la fin de la république agricole*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2011.
- HONNETH A., *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éd. du Cerf, 2000.
- JEAN B., « Les territoires ruraux dans la modernité avancée et la recomposition des systèmes ruraux », *Estudos Sociedade e Agricultura*, 2013, vol. 1.
- JODELET D. (dir.), *Les représentations sociales*, 7. éd., Paris, Presses Univ. de France, coll.« Sociologie d'aujourd'hui », 2003.
- JOLLIVET M. et GROUPE DE SOCIOLOGIE RURALE, *Sociétés paysannes ou lutte de classes au village ? Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale*, Paris, A. Colin, , n° 2, 1974.
- KANT I. et V. DELBOS, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Delagrave, 2014.
- KARNAS G., *Psychologie du travail*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.
- KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Colin, 2011.
- KAUFMANN J.-C., « L'identité », *Identités*, ERES, 2009, p. 55–63.
- LAING R.D., *Soi et les autres*, Paris, Gallimard, coll.« Les Essais », n° 162, 1971.
- LAPIERRE J.-W., *L'analyse de systèmes: l'application aux sciences sociales*, Paris, Syros/Alternatives, coll.« Comprendre », 1992.
- LAROUSSE É., *Encyclopédie Larousse en ligne*, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/bonheur/27842>, consulté le 22 septembre 2016.
- LAROUSSE É., *Expressions : agriculture - Dictionnaire de français Larousse*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/agriculture/1773>, consulté le 28 septembre 2013.
- LAURENS A., « • M. Mitterrand tente de dissiper le malaise paysan • M. Mauroy cherche à accélérer le rythme du changement », *Le Monde.fr*, 02/02/1982 p.
- LAURENT C. et J. REMY, *Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités*, coll.« Les cahiers de la multifonctionnalité », 2004.
- LE BIHAN J. et P. COQUART, « La croissance de la coopération agricole en Bretagne »,

Économie rurale, 1964, vol. 62, n° 1, p. 35-41.

LE COADIC R., « L'autonomie, illusion ou projet de société ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2006, vol. 121, n° 2, p. 317.

LE COADIC R., *L'identité bretonne*, Rennes (France), Terre de Brume Editions : Presses universitaires de Rennes, coll.« Essais », 1998.

LE GARS A., *Les Bretons par eux-mêmes: essai sur la condition bretonne*, Relecq-Kerhuon, An Here, 1998.

LE GUEN R., « Du système aux acteurs ? : Vers une recomposition du champ des organisations professionnelles agricoles », *Pour*, 2008, vol. 196-197, n° 1, p. 85.

LE MOIGNE J.-L., *La modélisation des systèmes complexes*, Éd. rev. et corr., 1. éd., Paris, Dunod, coll.« AFCET systèmes », 1991.

LE MOIGNE J.-L., *Les systèmes de décision dans les organisations*, Paris, Presse universitaire de France, coll.« Systèmes-décisions », 1974.

LEMERY B., « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, 2003, vol. 45, n° 1, p. 9–25.

LEMERY B., S. INGRAND, B. DEDIEU, et B. DEGRANGE, « Agir en situation d'incertitude: le cas des éleveurs de bovins allaitants », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 2005, n° 288, p. 57–69.

LORIOU M., *La construction du social souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2012.

MADÉLRIEUX S., B. NETTIER, et L. DOBREMÉZ, « L'exploitation agricole, la famille et le travail: nouvelles formes, nouvelles régulations? », 2010.

MARTINEAU J.-Y. et J.-C. STOUËM, « Essai de monographie d'un village brestois (Leszavrec) en Plozevet ».

MATHIEU N., « Le lien des agriculteurs aux lieux et aux autres habitants. Une évolution majeure à observer », *Économie rurale*, 2007, n° 4, p. 129–133.

MEAD G.H., *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.

MENDRAS H., *Les Sociétés paysannes: éléments pour une théorie de la paysannerie*, [Paris], Gallimard, 1995.

MENDRAS H., *La fin des paysans*, Le Méjan, Arles : [Bruxelles] : [Lausanne], Actes sud ; Labor ; L'Aire, coll.« Babel », n° 38, 1992.

MENDRAS H., *La fin des paysans*, Le Méjan, Arles : [Bruxelles] : [Lausanne], Actes sud ; Labor ; L'Aire, coll.« Babel », n° 38, 1992.

- MENDRAS H., *Les paysans et la modernisation de l'agriculture*, CNRS, coll.« Textes et études sociologiques », 1958.
- MERTON R.K. et H. MENDRAS, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, A. Colin, 1997.
- MORIN E., *La méthode. leur habitat, leur vie, leurs moeurs, leur organisation*, Paris, Points, 2014.
- MORIN E., *Introduction à la pensée complexe*, 4. tirage., Paris, ESF éd, coll.« Communication et complexité », 1992.
- MORIN E., *La nature de la nature*, Paris, Seuil, coll.« His La Méthode », 1977.
- MORIN E. et J.-L. LE MOIGNE, *L'intelligence de la complexité*, Paris, Harmattan, coll.« Collection Cognition et formation », 1999.
- MORIN E. et É. MACE, *L'esprit du temps*, Paris, Colin, coll.« Médiacultures », 2008.
- MORMONT M., « Conflit et territorialisation », *Géographie, économie, société*, 2006, vol. 8, n° 3, p. 299–318.
- NICOURT C., J.-M. GIRAULT, et J. BOURLIAUD, « Les odeurs d'élevages: textes, conflits et négociations locales », *Économie rurale*, 2000, vol. 260, n° 1, p. 79-89.
- OGER C. et C. OLLIVIER-YANIV, « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots*, 1 mars 2003, n° 71, p. 125-145.
- OSTY F., *Le désir de métier: engagement, identité et reconnaissance au travail*, Rennes, [France], Presses universitaires de Rennes, 2002.
- PAUGAM S. (dir.), *L'intégration inégale: force, fragilité et rupture des liens sociaux*, 1re édition., Paris, Presses universitaires de France, coll.« Le lien social », 2014.
- PAWIN R., *Histoire du bonheur en France: depuis 1945*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- PAYET L., *Les échelles de Likert*, Nice (BP 4049, 06301 Cedex 4), Éd. Bénévent, 2006.
- PERCHERON A., *La socialisation politique*, Paris, Colin, coll.« Collection "U", série sociologie », 1993.
- PESTEIL P. (dir.), *Déprise et emprise du rural: regards croisés sur les dynamiques du social : actes de séminaire, octobre 2009*, Biguglia, Sammarcelli, 2013.
- PIOTET F. et R. SAINSAULIEU, *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques ; Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, 1994.
- POCHON A., *Les champs du possible: plaidoyer pour une agriculture durable*, Paris, Syros,

2002.

PORCHER J., « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? », 2008, coll.« Textes à l'appui. La bibliothèque du MAUSS », p. 132-144.

POULLAOUËC T., « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et statistique*, 2004, vol. 371, n° 1, p. 3–22.

PRADO P. et G. BARBICHON, *Vivre sa ville : migrants bretons et champs urbains*, CNRS-DGRST., Paris, Centre d'ethnologie française, 1978.

PREVEL M., « Le productivisme agricole », *Études rurales*, 2008, n° 181, p. 115-132.

PREVEL M., *L'usine à la campagne: une ethnographie du productivisme agricole*, Paris, L'Harmattan, coll.« Sociologies et environnement », 2007.

PURSEIGLE F., « Les agriculteurs dans leur environnement local A », 15 novembre 2010.

RENAULT E., *L'expérience de l'injustice: reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, Découverte, coll.« Armillaire », 2004.

ROBERT N., « Bien-être au travail : une approche centrée sur la cohérence de rôle », *INRS*, mars 2007, NS 267.

ROGER A. et J. OTHMANE, *Sentiment d'autonomie et équilibre personnel-Le rôle modérateur du soutien hiérarchique*, Montpellier, 2011.

SAINSAULIEU R., *L'identité au travail: les effets culturels de l'organisation*, Reimpr. de la 3. éd., Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll.« Références: académiques », 1993.

SCHOPENHAUER A., A. BURDEAU, R. ROOS, et A. SCHOPENHAUER, *Le monde comme volonté et comme représentation*, 2014.

SCHOPENHAUER A., R. ROOS, A. BURDEAU, et C. ROSSET, *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, Puf, 2014.

SIMON Y. et P. JOFFRE, *Encyclopédie de gestion. Tome 2*, Paris, Economica, 1989.

SKOL VREIZH (dir.), *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques. 5: D'une guerre à l'autre ...: Bretagne 1914 - 1945*, 1. éd., Morlaix, 1994.

SYLVESTRE J.-P. (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins: les mutations des campagnes françaises*, Dijon, Educagri : Centre régional de documentation pédagogique de Bourgogne, coll.« Documents, actes et rapports pour l'éducation », 2002.

TANON-LORA M., *Identités individuelles, identités collectives*, Paris, Harmattan, 2011.

TMO R., « Image de l'agriculture bretonne auprès des bretons : les 10 grands constats ».

TRUCHOT D., *Épuisement professionnel et burnout: concepts, modèles, interventions*, Paris, Dunod, 2004.

VERCHERAND J., « Analyse économique du syndicalisme agricole. Une typologie comparative à partir des défaillances de marché », *Économie rurale*, 10 août 2009, n° 312, p. 93-109.

VERCHERAND J., « Analyse économique du syndicalisme agricole. Une typologie comparative à partir des défaillances de marché.pdf », *Economie rurale*, 2009, vol. 4, n° 312, p. 93-109.

VINSONNEAU G., *L'identité culturelle*, Paris, A. Colin, 2002.

VIRIEU F.-H. de, « Le profond malaise paysan », *Le Monde.fr*, 12/02/2010 p.

WATIER P., *Une introduction à la sociologie compréhensive*, Belfort, Circé, 2002.

WEBER M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presses Électroniques de France, 2013.

WEBER M., *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, coll.« Recherches en sciences humaines », n° 19, 1965.

WEBER M. et M. WEBER, *Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, coll.« Économie et société », n° 1, 2008.

WIEVIORKA M., *La différence*, Balland Paris, 2001.

WITTORSKI R., « La notion d'identité collective », *La question identitaire dans le travail et la formation: contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*, 2008, p. 195-213.

YOUNG A., *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789: première traduction complète et critique*, A. Colin, 1931, vol.1.

ZAWIEJA P. et F. GUARNIERI, *Dictionnaire des risques psychosociaux*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.

Sondage : 82% des Français ont une bonne opinion des agriculteurs, <http://www.leparisien.fr/economie/sondage-82-des-francais-ont-une-bonne-opinion-des-agriculteurs-21-02-2015-4550991.php>, consulté le 12 février 2016.

« Malaise social et malaise paysan », *Le Monde.fr*, 12/10/2003 p.

« Le malaise paysan La France demande à Bruxelles une », *Le Monde.fr*, 04/10/1991 p.

« Les milieux politiques s'inquiètent du malaise paysan », *Le Monde.fr*, 13/07/1974 p.

Archive audio. Enquête collective, sous la direction d'E.Morin, Plozévet, 1961.

« M. DULIN S'INQUIÈTE DU MALAISE qui affecte les milieux ruraux », *Le Monde.fr*, 17/03/1950 p.

Encyclopédie Larousse en ligne - agriculture biologique,
<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/biologique/27092>, consulté le 28 septembre 2013.

« Code rural et de la pêche maritime - Article L311-1 ».

55% des Français ont prévu des vacances d'été, avec un budget serré,
<http://www.challenges.fr/entreprise/20140627.CHA5549/55-des-francais-ont-prevu-des-vacances-d-ete-mais-avec-un-budget-serre.html>, consulté le 30 novembre 2015.

« Code général des impôts - Article 200 undecies ».

Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) - Ensemble des établissements des industries agroalimentaires hors artisanat commercial - Data.gouv.fr,
<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/connaissance-locale-de-l-appareil-productif-clap-ensemble-des-etablissements-des-industries-a-572297/>, consulté le 16 octobre 2017.

Armorstat - Atlas des Côtes d'Armor - Industries Agro-alimentaires,
<https://www.armorstat.com/Atlas/Atlas-Filiere-IndustriesAA.htm>, consulté le 18 octobre 2017.

Loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération | Legifrance,
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=11DF4E41D6D81A9241F9720A9EAB6E28.tplgfr37s_3?cidTexte=JORFTEXT000000684004&dateTexte=20171019, consulté le 19 octobre 2017.

Code rural et de la pêche maritime - Article L521-1 | Legifrance,
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006584226&dateTexte=&categorieLien=cid>, consulté le 4 octobre 2017.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

CARTES

Carte 1. Position géographique des Côtes-d'Armor	32
Carte 2. Densité de la population municipale en 2013, en Côtes-d'Armor (Source : Armorstat 2016).....	33
Carte 3. Entreprises agroalimentaires de plus de vingt salariés par branches d'activités dans les Côtes-d'Armor en 2010 (Source : CAD22)	35
Carte 4. Situation géographique des communes choisies dans le cadre des réunions publiques (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017).....	51
Carte 5. Zonage des entretiens compréhensifs (Source et réalisation : E.Jimenez – 2017) ...	56

FIGURES

Figure 1. Systèmes d'exploitation type en Côtes-d'Armor (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)	39
Figure 2. Évolution démographique du département des Côtes-d'Armor de 1946 à 2013....	75
Figure 3. Évolution de la S.A.U et du nombre d'exploitations agricoles dans le département des Côtes-d'Armor de 1970 à 2010 (Source : Insee / Réalisation : E. Jimenez - 2017) ...	76
Figure 4. Comment qualifieriez-vous l'image qu'a la société du métier d'exploitant agricole ?	80
Figure 5. Tri croisé. Image qu'a la société du métier d'exploitant agricole d'après les agriculteurs / Mode de production ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	81
Figure 6. Avez-vous le sentiment que votre travail est visible et reconnu ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	83
Figure 7. Nombre de chefs d'exploitation et co-exploitants, actifs sur l'exploitation en Côtes- d'Armor (Source : Agreste Recensement agricole 1970-2012 / Réalisation : E. Jimenez - 2017).....	91
Figure 8. Avez-vous le sentiment que votre travail est apprécié à sa juste valeur dans votre commune ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	95
Figure 9. Croisement de "Quel est le secteur de production dominant sur votre exploitation ?" avec "Avez-vous le sentiment d'une reconnaissance locale de votre métier ?" (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	97

Figure 10. Tonalité revue de presse écrite généraliste nationale entre le 01/01/12 et le 31/12/14 (Source : Europress)	101
Figure 11. Avez-vous le sentiment que votre travail est apprécié à sa juste valeur en France ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	102
Figure 12. Êtes-vous fiers de votre métier ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	108
Figure 13. Impacts des sous-systèmes sociaux sur les représentations individuelles – Modélisation dynamique	111
Figure 14. Nuage des champs sémantiques (taille proportionnelle aux effectifs) - Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole avant de débiter votre carrière ?	114
Figure 15. Carte cognitive des mots les plus fréquemment associés selon la réponse à la question « Êtes-vous... ? » (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017).....	115
Figure 16. Carte cognitive des mots les plus fréquemment associés selon la réponse à la question « Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? » (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	116
Figure 17. Tri croisé. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? / Vous sentez-vous heureux dans votre travail ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	117
Figure 18. Nuage des champs sémantiques (taille proportionnelle aux effectifs) - Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole aujourd'hui ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	118
Figure 19. Carte cognitive des mots les plus fréquemment associés selon la réponse à la question « Êtes-vous... ? » (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	119
Figure 20. Carte cognitive des mots les plus fréquemment associés selon la réponse à la question « Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? » (Sources et réalisation : E. Jimenez - 2017)	120
Figure 21. Tri croisé. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? / Avez-vous développé un de ces problèmes de santé au cours de votre carrière agricole ? Si oui, lequel ou lesquels ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017).....	121
Figure 22. Lorsque vous pensez à votre métier, lesquels de ces critères vous paraissent essentiels ? (Classer et numéroter les réponses de 1 à 2) (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	124
Figure 23. Tri croisé. Mode de production /Lorsque vous pensez à votre métier, lesquels de ces critères vous paraissent essentiels ? (Classer et numéroté les réponses de 1 à 2) (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	125

Figure 24 : Dernier diplôme obtenu par les exploitants agricoles costarmoricains (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	127
Figure 25. Vous sentez vous autonome dans votre travail ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017).....	128
Figure 26. Tri croisé. Vous sentez-vous autonome dans votre travail ? / Mode de production.	130
Figure 27. Vous sentez-vous autonome dans votre travail ? Sinon est-ce à cause de : (classez et numérotez vos réponses de 1 à 3. (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	131
Figure 28. Veuillez classer ces tâches par ordre de pénibilité, de la plus pénible à la moins pénible selon vous.	137
Figure 29. Globalement, pensez-vous que vos conditions de travail se sont améliorées au cours des dernières années ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017).....	140
Figure 30. Création du référentiel de stratification socio-professionnel de l'agriculteur (Réalisation : E. Jimenez – 2017).....	146
Figure 31. Durée journalière moyenne du travail des agriculteurs costarmoricains en 2013 (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	148
Figure 32. Fréquence des départs en vacances des agriculteurs costarmoricains en 2013 (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	156
Figure 33. Avez-vous développé un de ces problèmes de santé au cours de votre carrière agricole ? Si oui, lequel ou lesquels ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017).....	159
Figure 34. Âge et fréquence des départs en vacances (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017).....	163
Figure 35. Avez-vous le sentiment d'être moralement soutenu(e) lorsque nécessaire ? Si oui, par qui ?	177
Figure 36. Quelle est la fréquence de vos contacts avec d'autres exploitants agricoles ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	180
Figure 37. Le choix de devenir exploitant agricole était-il le vôtre ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	186
Figure 38. Âge et niveau de diplôme des exploitants agricoles costarmoricains	188
Figure 39. Pour quelle raison avez-vous choisi ce métier ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017).....	192

Figure 40. Âge et raisons du choix du métier d'agriculteurs (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	193
Figure 41. Sexe et raison du choix du métier d'agriculteur (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	194
Figure 42. Tri croisé. Bonheur et raison du choix du métier d'agriculteur (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	197
Figure 43. Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père. (Source : Insee enquête sur la formation et la qualification professionnelle – Observatoire des inégalités – 2003 / Réalisation : E. Jimenez - 2017)	198
Figure 44. Travaillez-vous avec un ou plusieurs membres de votre famille ? (Source et réalisation : E. Jimenez -	200
Figure 45. Avez-vous le sentiment d'être moralement soutenu(e) lorsque nécessaire ?.....	205
Figure 46. Le système organisationnel de la profession agricole (Source : Roger Le Guen, 2008)	220
Figure 47. L'aliment consommé sur votre atelier est acheté à hauteur de ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	229
Figure 48. Quels sont vos débouchés commerciaux principaux ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	230
Figure 49. Êtes-vous en mesure de négocier ou d'imposer les prix de ventes de vos produits ?	230
Figure 50. Avez-vous pensé ou pensez-vous à changer votre façon de produire ? Sinon est ce que :	232
Figure 51. Avez-vous le sentiment que votre travail de producteur est reconnu par les différents acteurs du monde agricole ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	234
Figure 52. Faites-vous partie d'une association, d'un syndicat ou d'un réseau professionnel agricole ?.....	239
Figure 53. Lorsqu'un technicien agricole se rend sur votre exploitation, vous fiez-vous à son expertise ?.....	253
Figure 54. Avez-vous le sentiment d'être assez qualifié pour prendre toutes les décisions concernant votre exploitation et ses productions ? (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	256
Figure 57. Avez-vous le sentiment d'avoir un travail stable ? (Sources et réalisation : E. Jimenez - 2017)	260

Figure 56. Modélisation statique du système socio-économique de l'agriculteur-type. (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	273
Figure 57. Modélisation dynamique du système socio-économique de l'agriculteur-type. (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	277
Figure 58. Impacts des sous-systèmes sociaux sur le bien-être professionnel de l'agriculteur-type. (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	291

TABLEAUX

Tableau 1. Nombre d'exploitants agricoles, par code d'activité, en avril 2013 (Source : MSA d'Armorique/Réalisation : E. Jimenez - 2017).....	41
Tableau 2. Échantillon final (Source : MSA d'Armorique/Réalisation : E. Jimenez - 2017)	42
Tableau 3. Construction du questionnaire « Le bien-être au travail des exploitants agricoles costarmoricaains » (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)	44
Tableau 4. Caractéristiques des réunions publiques (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)	51
Tableau 5. Phases des réunions publiques (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017).....	52
Tableau 6. Répartition de la population de l'échantillon final (Source et réalisation : E. Jimenez – 2017)	57
Tableau 7. Principaux champs lexicaux des représentations professionnelles <i>a priori</i> et <i>a posteriori</i> , (Source et réalisation : E. Jimenez - 2017)	119
Tableau 8. Établissements du champ IAA en 2012 en Côtes-d'Armor - Établissements de 20 salariés et plus ?.....	224
Tableau 9. Champs et mode d'intervention de la FNSEA	245

LISTE DES SIGLES

ADCIFRE SHS : Association des doctorants Cifre en sciences humaines et sociales.

APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

CDOA : Commission départementale d'orientation agricole.

CEDAPA : Centre d'études pour un développement agricole plus autonome.

CGA : Confédération générale de l'agriculture.

CIFRE : Conventions industrielles de formation par la recherche.

CNJA : Centre national des jeunes agriculteurs

CNMCCA : Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole.

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

DAERN : Direction de l'agriculture et des espaces ruraux et naturels.

DRAAF : Direction régionale de l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt.

EARL : Entreprise agricole à responsabilité limitée.

FNSEA : Fédération nationale des exploitants agricoles.

FDSEA : Fédération départementale des exploitants agricoles.

GAB : Groupement des agriculteurs biologiques.

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun.

Ha : Hectare.

IAA : Industrie agroalimentaire.

InVS : Institut de veille sanitaire.

JA : Jeune agriculteurs.

JAC : Jeunesse agricole catholique.

MODEF : Mouvement de défense des exploitants familiaux.

MSA : Mutualité sociale Agricole.

OPA : Organisation professionnelle agricole.

OTEX : Orientation technico économique.

S.A.U : Surface agricole utile.

SEPA : Service de l'économie et des pratiques agricoles.

SHA : Système agricole historique.

SMAB : Système modèle agricole breton.

SSO : Système société ordinaire.

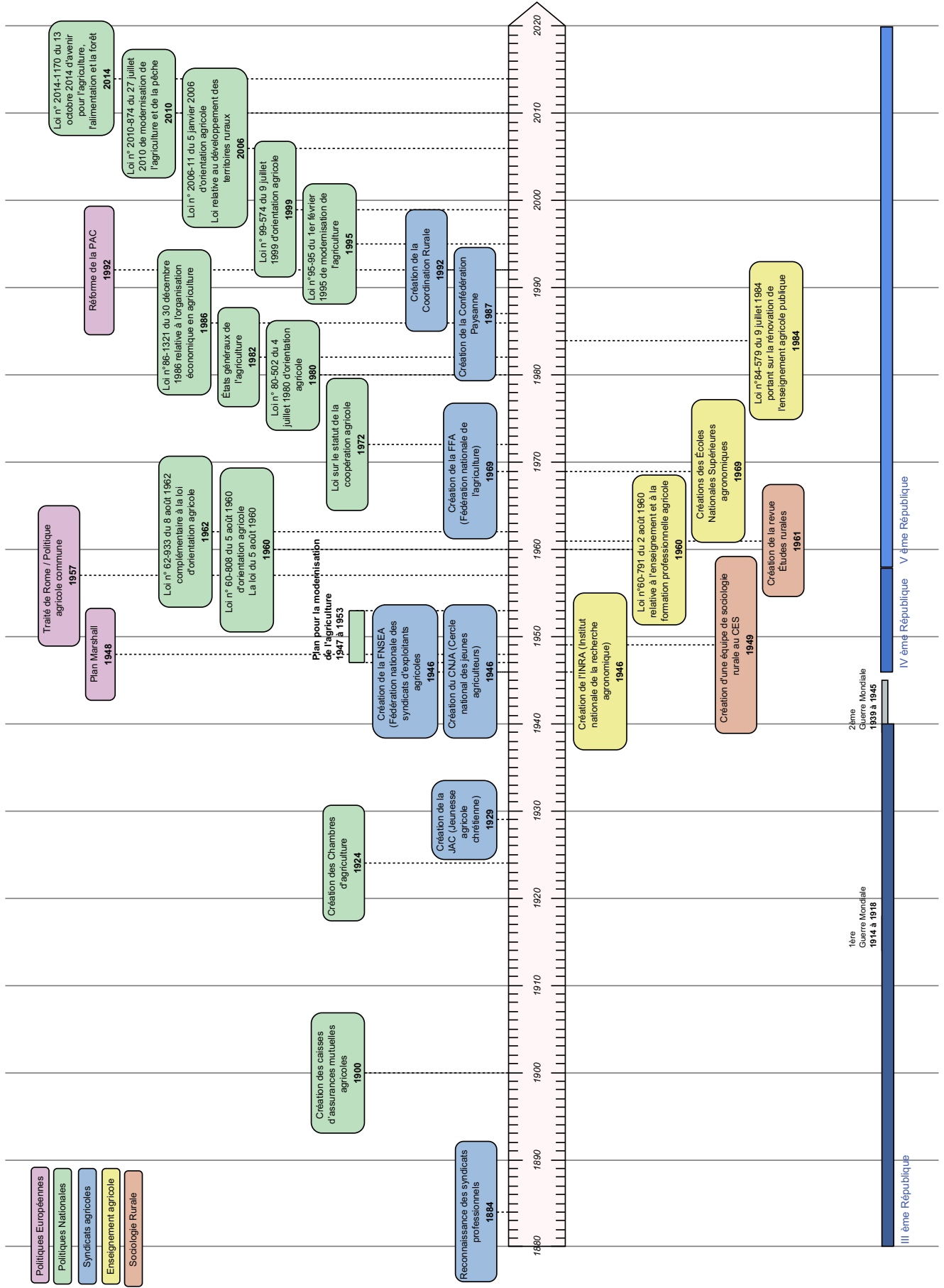
SBAFER : Société bretonne d'aménagement foncier et d'établissement rural.

SFP : Surface fourragère principale.

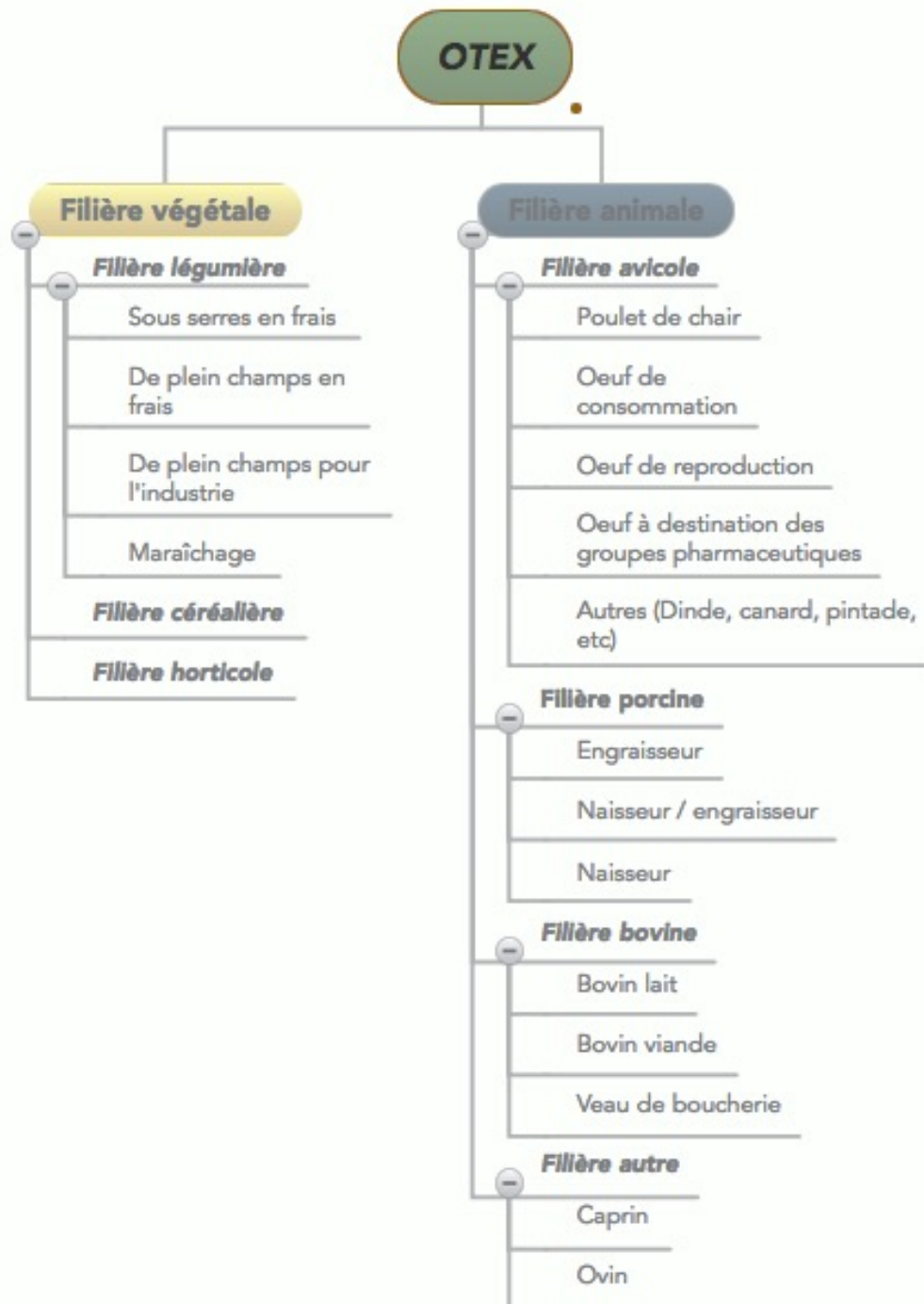
UCPT : Union des coopératives de Paimpol et de Tréguier

ANNEXES

1. FRISE CHRONOLOGIQUE



2. ORIENTATIONS TECHNIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



3. ÉTUDE QUANTITATIVE

3.1. LE QUESTIONNAIRE



LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS



Une étudiante de l'université Rennes 2, Mme Élodie Jimenez, réalise actuellement une thèse de doctorat sur le bien-être au travail des exploitants agricoles costarmoricains. Pour mener à bien sa recherche scientifique, elle a établi le présent questionnaire, auquel nous vous demandons de bien vouloir collaborer en répondant avec la plus grande précision possible. Vos réponses demeureront strictement confidentielles. Le traitement informatique des données sera rigoureusement anonyme.

Si vous le pouvez et si vous le voulez bien, nous vous invitons à saisir vos réponses sur internet, à l'adresse suivante :

<http://vip.sphinxonline.net/LECG22/agriculture/saisie.htm>

Sinon, vous pouvez bien sûr répondre directement sur le document papier ; mais ne répondez qu'une seule fois au questionnaire : **soit** sur le papier, **soit** sur internet.

La durée de remplissage du questionnaire est estimée à vingt minutes.

**Nous savons que votre temps est précieux et
vous remercions vivement de bien vouloir nous en accorder un peu.**

Vous et votre exploitation agricole

1. En quelle année vous êtes-vous installé sur votre exploitation agricole ?

2. Quelle est la forme juridique de votre exploitation ?

- SA SARL
 EARL GAEC
 SCEA Individuel
 Autre

3. Quelle est la taille de votre exploitation ?

- Moins de 10 ha Entre 10 et 30 ha
 Entre 30 et 50 ha Entre 50 et 80 ha
 Plus de 80 ha

4. Quel est le secteur de production **dominant** sur votre exploitation ?

- Grande culture Maraîchage
 Arboriculture/ horticulture/ pépinière Bovin lait
 Bovin viande Veaux de boucherie
 Elevage porcin naisseur Elevage porcin naisseur/engraisseur
 Elevage porcin engraisseur Elevage avicole / oeufs
 Elevage avicole / chair Autre

5. Si l'atelier laitier est votre production principale, quelle est votre **production secondaire** ?

- Grande culture Maraîchage
 Arboriculture/ horticulture/ pépinière Bovin viande
 Veau de boucherie Elevage porcin naisseur
 Elevage porcin naisseur/engraisseur Elevage porcin engraisseur
 Elevage avicole / oeuf Elevage avicole / chair
 Autre

6. Si vous possédez un atelier laitier, pouvez-vous, en vous reportant à votre feuille de gestion, indiquer si votre % de maïs dans la SFP consommée se situe entre :

- 0 % et 30 % 30 % et 50 %
 50 % et plus

7. Si vous possédez un atelier porcin, l'aliment consommé sur votre atelier est acheté à :

- 100 % 75 %
 50 % 25 %
 0 %

8. Si vous possédez un atelier avicole / chair, l'aliment consommé sur votre atelier est acheté à :

- 100 % 75 %
 50 % 25 %
 0 %

LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

9. Si vous possédez un atelier avicole / oeuf, l'aliment consommé sur votre atelier est acheté à :

- 100 % 75 %
 50 % 25 %
 0 %

10. Si vous possédez un atelier bovin viande, l'aliment consommé sur votre atelier est acheté à :

- 100 % 75 %
 50 % 25 %
 0 %

11. Si vous possédez un atelier veau de boucherie, l'aliment consommé sur votre atelier est acheté à :

- 100 % 75 %
 50 % 25 %
 0 %

12. Quel est votre mode de production ?

- Conventionnel Raisonné
 Biologique Biodynamique
 Durable

13. Combien avez-vous de salarié(s) permanent(s) (en UTH salarié) ?

- Aucun 1
 2 3
 4 5
 6 7
 8 9
 Plus de 9

14. Travaillez-vous avec un ou des membres de votre famille (en UTH familiaux) ?

- Aucun 1
 2 3
 4 5
 Plus de 5

15. Quel est le revenu net global de votre exploitation agricole ?

- Moins de 10 000€ de 10 000€ à 20 000€
 de 20 000€ à 30 000€ de 30 000€ à 40 000€
 de 40 000€ à 50 000€ de 50 000€ à 60 000€
 Plus de 60 000€

16. Votre situation financière actuelle vous semble :

- Très dégradée Dégradée
 Tendue Saine

Vous et vos conditions de travail

17. Globalement, pensez-vous que vos conditions de travail se sont améliorées au cours des dernières années ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

18. A quelle fréquence partez-vous en vacances ?

- Jamais Presque jamais
 Pas tous les ans Une semaine par an
 Plus d'une semaine par an

19. Pensez-vous être assez informé(e) sur les différents risques liés à votre métier (maladie, phytosanitaire, accident, etc.) ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

20. En moyenne, combien d'heures travaillez-vous par jour ?

- Moins de cinq heures Cinq heures
 Six heures Sept heures
 Huit heures Neuf heures
 Dix heures Plus de dix heures

21. Vos horaires vous permettent-ils de concilier facilement votre emploi du temps avec votre vie personnelle ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

22. Avez-vous ou souhaitez-vous mécaniser vos ateliers ?

- Non Oui

LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

23. La mécanisation des ateliers de travail sert, selon vous, à :

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 2

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Augmenter les rendements | <input type="checkbox"/> Se dégager du temps pour les loisirs |
| <input type="checkbox"/> Avoir davantage de liberté organisationnelle | <input type="checkbox"/> Rendre le travail moins fatiguant |
| <input type="checkbox"/> Répondre à un problème de santé | <input type="checkbox"/> Rien |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

24. Déléguez-vous certaines de vos tâches à un organisme extérieur à l'exploitation ?

Cochez entre 1 et 3 cases.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> A une CUMA |
| <input type="checkbox"/> A une entreprise agricole | <input type="checkbox"/> A un salarié indépendant |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

25. Veuillez classer ces tâches par **ordre de pénibilité**, de la plus pénible à la moins pénible selon vous.

Classez de 1 à 6 de la plus pénible à la moins pénible

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Tâches administratives | <input type="checkbox"/> Commercialisation |
| <input type="checkbox"/> Transformation des productions | <input type="checkbox"/> Relation avec les clients |
| <input type="checkbox"/> Entretien du paysage | <input type="checkbox"/> Gestion des salariés |

26. Avez-vous le sentiment d'être **moralelement soutenu(e)** lorsque nécessaire ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

27. Si oui, par qui ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Votre entourage familial | <input type="checkbox"/> D'autre exploitants agricoles |
| <input type="checkbox"/> Les organismes professionnels agricoles | <input type="checkbox"/> Les institutions publiques |
| <input type="checkbox"/> La population locale | <input type="checkbox"/> Autre |

28. Avez-vous le sentiment d'être **matériellement soutenu(e)** si nécessaire ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

29. Si oui, par qui ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Votre entourage familial | <input type="checkbox"/> D'autre exploitants agricoles |
| <input type="checkbox"/> Les organismes professionnels agricoles | <input type="checkbox"/> Les institutions publiques |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

30. Avez-vous le sentiment d'avoir un travail stable ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

31. Pensez-vous travailler dans des conditions acceptables ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

32. Avez-vous développé un de ces problèmes de santé au cours de votre carrière agricole ? Si oui, lequel ou lesquels ?

Cochez entre 1 et 5 cases.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aucune | <input type="checkbox"/> Mal de dos |
| <input type="checkbox"/> Stress | <input type="checkbox"/> Fatigue générale |
| <input type="checkbox"/> Douleur musculaire | <input type="checkbox"/> Irritabilité |
| <input type="checkbox"/> Problème de sommeil | <input type="checkbox"/> Problème auditif |
| <input type="checkbox"/> Problème visuel | <input type="checkbox"/> Anxiété |
| <input type="checkbox"/> Blessures diverses | <input type="checkbox"/> Problème de peau |
| <input type="checkbox"/> Difficulté respiratoire | <input type="checkbox"/> Allergie |
| <input type="checkbox"/> Problème cardiaque | <input type="checkbox"/> Cancer |
| <input type="checkbox"/> Autres maladies professionnelles reconnues | <input type="checkbox"/> Autre |

LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

Vous et la définition de votre métier

33. Lorsque vous pensez à votre métier, lesquels de ces critères vous paraissent essentiels :

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 2

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Augmenter les bénéfiques de mon entreprise | <input type="checkbox"/> Préserver et léguer mon patrimoine |
| <input type="checkbox"/> Préserver l'environnement pour les générations futures | <input type="checkbox"/> Etre au contact de la nature |
| <input type="checkbox"/> Nourrir la population | <input type="checkbox"/> Autre |

34. Etes-vous fier(e) de votre métier ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

35. Avez-vous le sentiment de faire un travail utile ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

36. Avez-vous le sentiment que votre travail est **visible et reconnu** par le reste de la société ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

37. Avez-vous le sentiment que votre travail est **apprécié à sa juste valeur en France** ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

38. Avez-vous le sentiment que votre travail est **apprécié à sa juste valeur en Bretagne** ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

39. Avez-vous le sentiment que votre travail est **apprécié à sa juste valeur dans votre commune** ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

40. Avez-vous pensé ou pensez-vous à changer votre façon de produire ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

41. Si oui, est-ce pour :

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vous sentir plus autonome | <input type="checkbox"/> Etre d'avantage en adéquation avec vos valeurs |
| <input type="checkbox"/> Etre économiquement plus compétitif | <input type="checkbox"/> Vous sentir mieux accepté(e) et intégré(e) par la société |
| <input type="checkbox"/> Parce qu'un tiers vous y a poussé | <input type="checkbox"/> Pour répondre à des exigences environnementales |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

42. Sinon, est ce que :

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Votre système de production vous convient parfaitement | <input type="checkbox"/> Vous n'etes pas économiquement en mesure d'effectuer ce genre de transformation |
| <input type="checkbox"/> Des pressions extérieures vous en empêchent | <input type="checkbox"/> Vous ne vous sentez pas assez formé et/ ou renseigné |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

43. Approuvez-vous le système de production qui est le vôtre ?

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Plutôt non |
| <input type="radio"/> Ne sais pas | <input type="radio"/> Plutôt oui |
| <input type="radio"/> Oui | |

44. Sinon, car :

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Il vous est imposé | <input type="checkbox"/> Il ne correspondant pas à vos attentes professionnelles |
| <input type="checkbox"/> Il ne correspond pas à la vision que vous aviez de l'agriculture | <input type="checkbox"/> Il ne correspond pas à vos valeurs |
| <input type="checkbox"/> Il est socialement dénigré | <input type="checkbox"/> Il est économiquement peu rentable |

LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

45. Le choix de devenir exploitant agricole était-il le vôtre ?

Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

46. Si vous pouviez recommencer votre carrière, que feriez vous différemment ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 2

J'utiliserais un autre système de production dès mon installation Je changerais de filière de production
 Je ne ferais pas ce métier Rien
 Autre

47. Pour quelle raison avez-vous choisi ce métier ?

Par passion Par nécessité familiale
 Par défaut Pour la qualité de vie
 Autre

48. Avez-vous déjà pensé à quitter le milieu agricole ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 2

Non Oui, car problème financier
 Oui, car problème de santé Oui, car usure psychologique
 Oui, car dégoût du métier Oui, car envie de nouvelles expériences
 Autre

49. Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole avant de débiter votre carrière ?

50. Pouvez-vous citer trois mots qualifiant votre vision du métier d'exploitant agricole aujourd'hui ?

Vous et votre travail

51. Vous sentez-vous **autonome** dans votre travail ?

Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

52. Si vous avez répondu "Ne sais pas", "Plutôt non" ou "Non" à la question précédente, ce défaut d'autonomie est, selon vous, le fruit de...

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

Un cahier des charges, du groupement de producteurs, trop contraignant Normes environnementales trop contraignantes
 Une pression de l'agro-alimentaire Une pression de la société civile
 Une pression des institutions publiques Une pression des exploitants agricoles aux alentours
 Autre

53. Au sein de votre exploitation agricole, êtes-vous spécialisé(e) sur un atelier ?

Oui Non

54. Avez-vous le sentiment d'exprimer l'ensemble de vos compétences professionnelles sur votre exploitation ?

Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

55. Avez-vous le sentiment de pouvoir décider des techniques de productions que vous utilisez ?

Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

56. Pensez-vous être assez informé(e) sur les différentes techniques et systèmes de production, ainsi que sur leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux ?

Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

57. Pensez-vous recevoir une rémunération juste dans le cadre de votre activité agricole ?

Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

58. Avez-vous le sentiment de pouvoir décider de **l'organisation de vos tâches** de travail sur vos différents ateliers ?

Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

59. Avez-vous le sentiment de pouvoir décider de l'organisation de votre emploi du temps professionnel ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

60. Avez-vous le sentiment de pouvoir décider du choix de vos productions ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

61. Lorsqu'un technicien agricole se rend sur votre exploitation, vous fiez-vous à son expertise ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

62. Avez-vous le sentiment d'être assez qualifié pour prendre toutes les décisions concernant votre exploitation et ses productions ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

63. A quelle hauteur s'élèvent vos aides PAC ?

- Moins de 5 000 € Entre 5 000 € et 10 000 €
 Entre 10 000 € et 15 000 € Entre 15 000 € et 20 000 €
 Entre 20 000 € et 25 000 € Entre 25 000 € et 30 000 €
 Plus de 30 000 €

64. Quels sont vos débouchés commerciaux principaux ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Industrie agro-alimentaire | <input type="checkbox"/> Coopérative |
| <input type="checkbox"/> Marché | <input type="checkbox"/> Vente à la ferme |
| <input type="checkbox"/> AMAP | <input type="checkbox"/> Restauration collective territoriale |
| <input type="checkbox"/> Grandes et moyennes surfaces | <input type="checkbox"/> Grossiste |
| <input type="checkbox"/> Artisan boulanger | <input type="checkbox"/> Artisan boucher/charcutier |
| <input type="checkbox"/> Restaurateur | <input type="checkbox"/> Groupement de producteurs |
| <input type="checkbox"/> Autre exploitant agricole | |

65. Si vous êtes adhérent à une coopérative ou un groupement de producteurs, vous leur :

Cochez au minimum 1 cases.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Achetez la génétique | <input type="checkbox"/> Achetez les aliments |
| <input type="checkbox"/> Achetez les semences | <input type="checkbox"/> Achetez du matériel |
| <input type="checkbox"/> Achetez des produits phytosanitaires | <input type="checkbox"/> Vendez vos productions |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

66. Etes-vous en mesure de négocier ou imposer les prix de ventes de vos produits ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

Vous et vos relations professionnelles

67. Quelle est la fréquence de vos contacts avec d'autres exploitants agricoles ?

- Jamais Rarement
 Occasionnellement Assez souvent
 Très souvent

68. Si vous avez des contacts, à quelles occasions ceux-ci ont-ils lieu ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lors de portes ouvertes sur une exploitation | <input type="checkbox"/> Lors d'activités socioculturelles et/ou sportives |
| <input type="checkbox"/> Lors de déplacements aux alentours de votre exploitation | <input type="checkbox"/> Lors d'activités politiques et / ou militantes |
| <input type="checkbox"/> Lors de réunions d'organismes professionnels agricoles | <input type="checkbox"/> Lors de réunions de groupement de producteurs |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

69. A l'occasion de ces rencontres, discutez-vous et échangez-vous sur votre travail ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

70. Avez-vous le sentiment que votre **travail de producteur est reconnu par les différents acteurs du monde agricole ?**

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

71. Faites-vous parti d'une association, syndicat ou réseau professionnel agricole ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Réseau de coopérateurs |
| <input type="checkbox"/> Association d'agriculteur | <input type="checkbox"/> CIVAM |
| <input type="checkbox"/> GAB | <input type="checkbox"/> CEDAPA |
| <input type="checkbox"/> Confédération paysanne | <input type="checkbox"/> Modef |
| <input type="checkbox"/> JA | <input type="checkbox"/> FNSEA |
| <input type="checkbox"/> Coordination rurale | <input type="checkbox"/> Contrôle laitier |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

72. Que vous apportent les différents organismes auxquels vous êtes affilié(e) ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Soutien technique | <input type="checkbox"/> Soutien économique |
| <input type="checkbox"/> Soutien moral | <input type="checkbox"/> Innovation |
| <input type="checkbox"/> Cadre de discussion et d'échange | <input type="checkbox"/> Formation |
| <input type="checkbox"/> Rien | <input type="checkbox"/> Autre |

Vous et la société locale

73. Comment qualifieriez vous **l'image qu'a la société du métier d'exploitant agricole ?**

- | | |
|----------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Excellente | <input type="radio"/> Très bonne |
| <input type="radio"/> Bonne | <input type="radio"/> Ni bonne ni mauvaise |
| <input type="radio"/> Mauvaise | <input type="radio"/> Très mauvaise |
| <input type="radio"/> Déplorable | |

76. **Si oui**, discutez-vous et échangez-vous sur votre métier lors de ces rencontres ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

74. Quelle est la **fréquence de vos contacts** avec la population de votre commune et celle de ses alentours ?

- Jamais Rarement
 Occasionnellement Assez souvent
 Très souvent

75. Lors de quelles occasions ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 3

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lors de portes ouvertes sur votre exploitation | <input type="checkbox"/> Lors d'activités socioculturelles et/ou sportives |
| <input type="checkbox"/> Lors de déplacements aux alentours de votre exploitation | <input type="checkbox"/> Lors d'activités politiques |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

77. Vous investissez-vous dans la vie locale ?

Classez et numérotez vos réponses de 1 à 4

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Association politique |
| <input type="checkbox"/> Association socioculturelle | <input type="checkbox"/> Mairie |
| <input type="checkbox"/> Association sportive | <input type="checkbox"/> Autre |

78. Avez-vous le sentiment d'une **reconnaissance locale** de votre métier ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL DES EXPLOITANTS AGRICOLES COSTARMORICAINS

Vous et votre entourage

79. Etes-vous...

- Un homme Une femme

80. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 15 à 19 ans 20 à 24 ans
 25 à 39 ans 40 à 54 ans
 55 à 64 ans 65 ans ou plus

81. Quel est votre niveau d'études ?

- DEA, doctorat, diplôme d'ingénieur Licence, maîtrise (bac + 3 ou 4)
 BTS, DEUG Bac
 Première, terminale CAP, BT, BET, BEP
 BE, BEPC, classe de collège et seconde Sans diplôme, CEP
 Ne veut pas répondre

82. Quelle est votre situation matrimoniale ?

- Célibataire Marié(e)
 Vivant maritalement Veuf(ve)
 Divorcé(e) Séparé(e)

83. Quelle est la catégorie socioprofessionnelle de votre conjoint(e) :

- Agriculteur exploitant Artisan, commerçant, chefs d'entreprise
 Cadre, profession intellectuelle supérieure. Profession intermédiaire
 Employé Ouvrier
 Retraité Sans activité professionnelle

84. Nombre d'enfant :

- Aucun Un
 Deux Trois
 Quatre Plus de quatre

85. Quel est votre code postal ?

--	--	--	--	--	--

86. Parlez-vous le Breton :

- Très bien Assez bien
 Quelques mots Pas du tout

87. Parlez-vous le Gallo ou le Patois :

- Très bien Assez bien
 Quelques mots Pas du tout

88. Vous sentez-vous heureux(se) dans votre travail ?

- Non Plutôt non
 Ne sais pas Plutôt oui
 Oui

Suite de l'enquête

89. SOUS COUVERT D'ANONYMAT, accepteriez-vous d'accorder un entretien à Madame JIMENEZ, afin de discuter de votre profession.

- Oui Non

90. Si oui, pouvez-vous indiquer votre nom et votre numéro de téléphone ci-dessous.

(Seule Madame JIMENEZ aura accès à votre identité et à votre questionnaire dans le cadre strict de sa recherche)

--

3.3. LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT A L'ENVOI DU QUESTIONNAIRE

Saint-Brieuc, le 15 juillet 2013

références 2013/10754
service Economie et Pratiques Agricoles
poste 02.96.62.27.34

Madame,

Avec près de 9 500 exploitations agricoles et une surface qui couvre 60 % de notre territoire, l'agriculture, première filière économique du département, est une activité essentielle en Côtes d'Armor. Les nombreux échanges entre les élus, les agriculteurs, leurs organisations syndicales et économiques ont conduit le Conseil général à se rapprocher de l'Université de Rennes 2 en 2011.

Dans ce cadre, Margaux CALMEL, étudiante, a mené une première étude, en collaboration avec Rennes 2, qui a analysé la situation de l'agriculteur en tant qu'individu investi dans sa profession. Cette étude a permis un éclairage sur l'état d'esprit des exploitants agricoles costarmoricains et a révélé les nombreux changements qui touchent le monde agricole. Cette première phase a ainsi mis en évidence que les acteurs agricoles bretons évoluent dans un monde en pleine transformation et profondément instable. Si la notion de «malaise agricole» était la préoccupation des acteurs agricoles, les recherches ont mis en lumière la complexité de la situation. L'étude fut donc intitulée : «Les agriculteurs costarmoricains à la croisée des chemins» (une synthèse de l'étude est disponible sur demande)

L'ensemble de la profession (syndicats, Chambre d'Agriculture, organisations économiques et sociales) a été associé et consulté régulièrement tout au long de cette étude. Lors de la restitution, les partenaires ont été unanimes pour poursuivre et approfondir cette étude. Dès lors, en partenariat avec l'Université, le Conseil général a chargé Madame Elodie JIMENEZ, doctorante, de prolonger le travail initial

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président du Conseil général

9 place du Général de Gaulle - CS 42371 ■ 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
www.cotesdarmor.fr ■ Tél. 02 96 62 27 26 ■ Fax 02 96 62 27 44

Conseil général **infos services**

► N° Azur 0 810 810 222

Prix d'une communication locale depuis un poste fixe

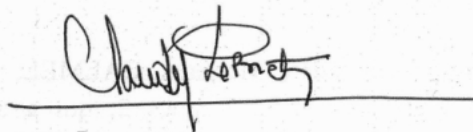
afin de l'enrichir et de répondre aux nombreuses interrogations en suspens et mesurer l'impact de votre environnement économique et social sur votre bien-être au travail.

Afin de rendre l'étude la plus exhaustive possible, c'est une enquête d'une très grande ampleur qui sera conduite auprès de vous. Près de 6 000 questionnaires seront ainsi adressés aux exploitants agricoles sur notre territoire.

En vous remerciant donc très chaleureusement de votre participation à ce travail auquel j'attache, avec l'ensemble des Conseillers généraux, beaucoup d'importance, je vous invite à remplir le questionnaire joint à ce courrier dans un délai de 15 jours. Afin que la confidentialité, légitime, de ce travail soit parfaitement respectée, nous avons sollicité la Mutualité Sociale Agricole qui, dans le cadre d'une convention, assure l'anonymat des questionnaires.

Je vous invite par ailleurs, si vous souhaitez de plus amples informations concernant cette étude, à contacter Madame Elodie JIMENEZ, en charge de cette étude à l'université de Rennes 2 par téléphone au 02.96.62.27.34 / 06.68.03.43.04 ou par mail JIMENEZElodie@cg22.fr.

En vous remerciant encore pour votre coopération, je vous prie de croire Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claudy Lebreton', is written above a horizontal line.

Claudy LEBRETON

3.4. LETTRE DE RELANCE SUITE A L'ENVOI DU QUESTIONNAIRE



Saint-Brieuc, le 15 Aout 2013

Références

Service Economie et Pratiques Agricoles

poste 02.96.62.27.34

suivi par E.JIMENEZ

Madame, Monsieur,

Vous avez été invité par courrier du 15 Juillet 2013 à participer à l'enquête sur "Le bien-être au travail des exploitants agricoles costarmoricains". Le questionnaire qui vous a été communiqué est à la base d'une étude initiée par le Conseil général en association avec l'Université de Rennes 2, dans le cadre d'un travail de recherche doctoral, pour mieux cerner vos représentations de votre métier et de son rôle au sein du territoire costarmoricain. Au-delà du Conseil général et de l'Université, ce travail de recherche associe les organisations agricoles et répond aux interrogations et préoccupations exprimées par les agriculteurs lors des différentes rencontres.

Aussi, si vous n'avez pas répondu au questionnaire - afin de pouvoir parfaire la connaissance de la complexité de votre métier d'agriculteur pour l'ensemble de nos concitoyens - il serait souhaitable que votre réponse nous parvienne (jusqu'au 30 septembre, le cachet de la poste faisant foi) très rapidement. Vous pouvez également répondre au questionnaire à l'adresse suivante :

<http://vip.sphinxonlin.net/LECG22/agriculture/saisie.htm>

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations concernant cette étude, vous pouvez contacter Elodie JIMENEZ en charge de l'étude par téléphone au 02 96 62 27 34 ou par mail : JIMENEZEloдие@cg22.fr

En vous remerciant encore pour votre coopération, je vous prie de croire, Civilité, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Claudy LEBRETON

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président du Conseil général

Espace Jerzuel ■ 2 rue Jean Kuster B.P. 2375 ■ 22023 Saint-Brieuc cedex 1
www.cotesdarmor.fr ■ Tél. 02 96 62 27 26 ■ Fax 02 96 62 27 44

Conseil général infos service
02 96 62 27 34

4. ÉTUDE QUALITATIVE

4.1. INVITATION A LA CONFERENCE DE PRESSE

INVITATION PRESSE

BIEN-ÊTRE DES AGRICULTEURS : UN PORTRAIT SOCIOLOGIQUE DES EXPLOITANTS COSTARMORICAINS

Lundi 8 septembre, **CLAUDY LEBRETON**, président du Conseil général des Côtes d'Armor, présentera, à l'occasion d'une conférence de presse, les premières tendances d'une enquête sur le bien-être des exploitants agricoles, dans le département, menée dans le cadre d'un travail de thèse par la sociologue **ÉLODIE JIMENEZ**.

Le Président du Conseil général avait souhaité soutenir un travail universitaire sur ce sujet, pour apporter des réponses au monde agricole, aux prises avec un contexte économique et social difficile.

À l'occasion de ce projet de recherche, quelque 1 400 agriculteurs ont répondu à un questionnaire détaillé sur les conditions de leur travail, et leur ressenti à ce sujet. La doctorante en proposera une restitution au cours de cinq réunions publiques avec les exploitants agricoles.

C'est un véritable **portrait des agriculteurs costarmoricains**. Un portrait qui s'ébauche grâce à l'analyse d'un questionnaire pointu, auquel ont répondu les exploitants du département. Soit quelque 1 400 contributions sur 6 000 sollicitations.

La doctorante en sociologie **ÉLODIE JIMENEZ**, qui conduit ce projet de thèse avec le soutien du Conseil général et l'université Rennes 2, s'est plongée dans les conditions de leur travail pendant des mois. **Objectif : mieux cerner, et comprendre, ce qui favorise le bien-être dans une profession soumise à de très fortes contraintes économiques, sociales et culturelles.** Elle a également mené une soixantaine d'entretiens avec les professionnels costarmoricains.

Il en ressort des problématiques particulièrement marquées, autour du lien entre une identité affirmée ou non, basée sur les choix

en matière de mode de production, et l'intégration sociale, le bien-être général. Intensif, ou biologique : les profils sont parfois très antagonistes, dans les visions de l'agriculture, dans les valeurs.

Ils se retrouvent néanmoins assez souvent sur le sentiment de fierté, quant à leur profession, et la conviction de son utilité.

ÉLODIE JIMÉNEZ présentera aux agriculteurs eux-mêmes ces premières pistes d'analyse et de réponses, à l'occasion de **cinq réunions publiques** :

→ **Plounevez-Moëdec** | 15 septembre | 20h30.

→ **Pleumeur-Gautier** | 17 septembre | 20h30.

→ **Plougenast** | 22 septembre | 20h30.

→ **Dolo** | 24 septembre | 20h30.

→ **Plouvara** | 25 septembre | 20h30.

Programme presse

► CONFÉRENCE DE PRESSE

lundi 8 septembre | 16 heures

Conseil général des Côtes d'Armor,
en présence de :

- **CLAUDY LEBRETON**, président du Conseil général
- **RONAN LE COADIC**, professeur à l'Université Rennes 2
- **ÉLODIE JIMENEZ**, doctorante à l'Université Rennes 2

CONTACT PRESSE

Conseil général des Côtes d'Armor
Dimitri Rouchon-Borie
Attaché de Presse
Tél. 02 96 62 62 19
rouchon-boriedimitri@cg22.fr



Plus d'infos sur
cotesdarmor.fr

Les Côtes d'Armor,
c'est avec VOUS, c'est avec NOUS

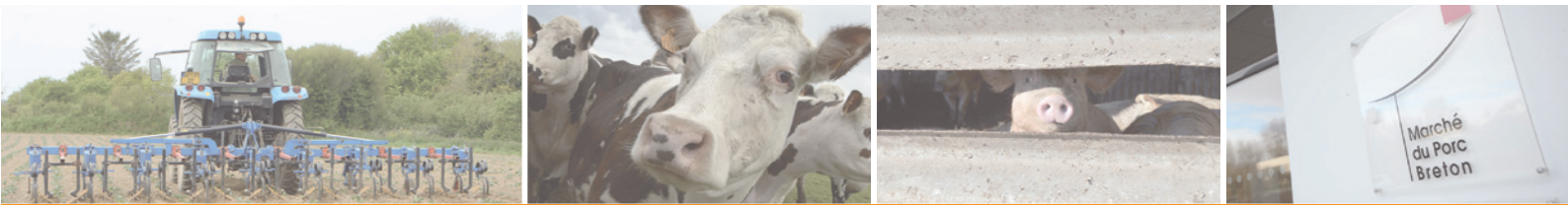


4.2. DOSSIER DE PRESSE

DOSSIER DE PRESSE

Étude doctorale

Facteurs conjoncturels, structurels et culturels :
Quels impacts sur les variables de bien-être
professionnel des exploitants agricoles
costarmoricains



À l'origine du projet

2010-2011

- De nombreuses questions socio-économiques sont soulevées par l'ensemble des acteurs du monde agricole costarmoricain.
- Le président du Conseil général des Côtes-d'Armor, CLAUDY LEBRETON, prend l'initiative d'engager un travail scientifique avec l'Université de Rennes II, afin d'explicitier les raisons de ce qui ressemble à un « malaise agricole » et d'apporter des éléments de réponse.

2011-2012

- Commande, par le Conseil général des Côtes d'Armor, d'une étude sociologique portant sur la thématique du malaise agricole.
- Enquête conduite par MME CALMEL sur une durée de 11 mois avec le suivi d'un comité de pilotage associant les principaux acteurs de la profession agricole (Syndicats, Chambre d'agriculture, MSA, DDTM, Centres comptables...)
- Mise en lumière d'une crise identitaire et d'une vulnérabilité économique des exploitants agricoles en raison des fluctuations du marché et de leur dépendance aux aides publiques.

2012-2016

- Souhait du conseil Général des Côtes d'Armor de poursuivre le travail d'analyse sur cette thématique.
- Engagement d'un financement d'une thèse de doctorat sous contrat CIFRE en cotutelle avec l'Université Rennes 2
- Recrutement d'ÉLODIE JIMENEZ doctorante sous la direction de RONAN LE COADIC
- Mise en place des instances de suivi : dans le prolongement de l'enquête préalable, poursuite de la collaboration avec le comité de pilotage devenu comité de suivi déjà en place et création d'un comité de thèse (composé de chercheurs, universitaires, ingénieurs,...) pour le suivi scientifique.



Le contexte...

Au coeur d'une crise économique, sociale et environnementale, le monde agricole breton vit une période difficile, depuis quelques années, et essuie les plâtres d'une conjoncture déprimée par les évolutions du marché.

Ainsi, à l'orée d'un tournant de l'histoire agricole, la présente étude tend à examiner les facteurs de bien-être professionnel - en termes d'espace, d'identité, d'organisation et de marché économique

- dans un contexte où l'enjeu est désormais de concilier un grand nombre d'exigences globales et locales au coeur du travail agricole.

Au-delà d'une simple profession, le métier d'exploitant agricole s'inscrit dans un univers institutionnel propre, un espace défini en interactions avec une grande variété d'organismes para-agricoles. par conséquent, il constitue un milieu où s'entremêlent de multiples logiques, stratégies, jeux d'acteurs et identités.

Dans une perspective compréhensive, nous cherchons à saisir l'impact des facteurs conjoncturels, structurels et culturels sur les variables de bien-être professionnel des exploitants agricoles costarmoricaains à travers une double étude quantitative et qualitative. Nous souhaitons ainsi appréhender les différents éléments constitutifs des variables et facteurs de risques au travail.

Mots-clés : agriculteur - bien-être - structure organisationnelle - identité - culture - conjoncture - travail



Premières pistes d'analyse

En octobre 2013, une enquête de l'institut ViaVoice, commandée par le Nouvel Observateur, révèle que 86% des exploitants agricoles interrogés dans le cadre de l'enquête nationale sur le bonheur professionnel indiquent être heureux au travail. A la même question, notre échantillon costarmoricain a répondu être heureux au travail à 67%. Soit une différence de 20 points entre les deux enquêtes. Nous trouvons ici un indice des difficultés et du **du cas particulier que représente le monde agricole costarmoricain**.

Une population agricole divisée

Par ailleurs, nous avons pu observer de **fortes contradictions et une nette scission de la population agricole costarmoricaine**. D'une part, les exploitants agricoles ne semblent pas tous travailler dans les mêmes conditions. On observe une répartition économique en trois tiers de la population, 24% des exploitants agricoles interrogés déclarent avoir une situation financière saine, 35% une situation financière tendue et 32% une situation financière dégradée ou très dégradée. Au delà des considérations financières, nous pouvons observer des carences en termes de soutien et d'accompagnement des exploitants agricoles. En effet, si seulement une moitié (51%), des exploitants agricoles ont le sentiment que leurs conditions de travail se sont améliorées au cours de ces dernières années, seul 30% d'entre eux se sentent moralement soutenus et 34% matériellement soutenus.

Une autonomie relative

D'autre part, la question de l'autonomie semble elle aussi être ambivalente. Bien qu'une majorité (62%) des exploitants agricoles costarmoricains se définissent comme autonome dans leur travail, seul 6.2% d'entre eux sont en mesure de négocier ou imposer le prix de vente de leur travail. **L'autonomie financière et commerciale semble donc faire gravement défaut à la population étudiée.**

Si en règle générale, les exploitants agricoles costarmoricains **ont un sentiment de fierté (83%) et d'utilité (85%) concernant leur profession**, nous avons observé quelques sentiments antagonistes. En effet, si 56% des exploitants agricoles ont choisi leur métier par passion 56% d'entre eux ont déjà pensé à quitter leur métier et 37 % déclarent qu'ils ne feraient pas ce métier s'ils pouvaient recommencer leur carrière.



Un rapport à autrui en demi-teinte

Comme avait pu le mettre à jour l'étude de MME CALMEL, les exploitants agricoles se sentent stigmatisés et peu reconnus par la population française. Les exploitants agricoles costarmoricains pensent à 72% ne pas être visibles et reconnus par le reste de la société et à 43% que la société a une mauvaise image de leur métier. Or, **ce sentiment d'exclusion et manque de reconnaissance paraît s'être généralisé à tous les aspects de la vie professionnelle des exploitants agricoles**. En effet, 43 % de l'échantillon interrogé ne se sent pas reconnu par les différents acteurs du monde agricole. On trouve alors ici, l'indice d'un profond malaise tourné vers une perte de légitimation professionnelle.

La question des « entre-deux »

Une analyse plus approfondie des résultats a confirmé la **scission de la population agricole costarmoricaine**. Cette dernière s'opère surtout en terme de mode de production (conventionnel versus biologique), taille d'exploitation (moins de 30ha versus plus de 50 ha) et d'âge (20-39 ans versus 55 ans et plus). **Les mondes qui se dessinent alors s'opposent en termes de valeurs morales, de définitions identitaires professionnelles et d'intégration sociale**.

Ainsi, par exemple, peuvent s'opposer les exploitants agricoles travaillant en biologique et ceux exerçant en conventionnel. Les premiers expriment de manière plus prégnantes des motivations extrinsèques – comme la préservation de l'environnement – et les seconds des motivations d'avantage intrinsèques – à savoir l'augmentation des bénéfices de leur société. De plus, **si les « biologiques » se sentent intégrés et reconnu par la société, il n'en est pas de même pour les conventionnels qui paraissent avoir une relation plus duale à la société**. Cependant, même si ces oppositions donnent des profils très antagonistes, elles se dévoilent à travers une vision de l'agriculture marquées et des identités professionnelles fortes. Les exploitants agricoles se retrouvant au sein de ces profils paraissent parfois en proie à des sentiments négatifs concernant leur métier mais revendiquent malgré tout leur choix professionnel.

Il apparaît alors un dernier profil que l'on qualifiera de « flottant ». Il se constitue d'exploitants agricoles se trouvant dans « l'entre deux », à savoir : les exploitants agricoles en agriculture raisonnée, les exploitants agricoles dont la taille de l'exploitation agricole est comprise entre 30 et 50ha et les exploitants agricoles dont l'âge se situe entre 39 et 54 ans. **Ce profil « flottant » a pour caractéristique l'absence d'une identité affirmée et une vision du métier en demi-teinte**. Ainsi, il semblerait que les exploitants agricoles constituant ce profil soit ceux qui rencontrent le plus de difficultés et expriment le plus grand mal-être.

Il se dessine ainsi, quelques indices de réponses à approfondir à l'aide d'entretien semi directifs. Cependant, si la piste de **l'impact du système d'exploitation sur les facteurs de bien-être au travail** semble pertinente nous nous devons à présent de nous interroger sur les indices conjoncturels et culturels du bien-être des agricole costarmoricains.



Attention

Les éléments présentés ici ne sont que des tendances établies à partir des premières analyses de la doctorante. ils doivent être analysés, vérifiés et validés par la suite de l'étude avant d'être considérés comme exacts et représentatifs.

4.3. REVUE DE PRESSE (NON EXHAUSTIVE)

Lanrodec

Comice agricole. Concours et animations ont attiré les visiteurs



Difficile de choisir !

Un cadre magnifique en pleine verdure, un équipement idéal

pour ce type de manifestation, un public au rendez-vous : le comice agricole du carillon de Plouagat, qui se déroulera samedi à Kerprin, a connu un véritable succès.

Le juge du concours bovin de la race Prim's Holstein, venu du Finistère sud, propriétaire de la championne espoir de cette race au dernier salon Spaci, a été surpris de l'homogénéité des bêtes présentées. Au final, les éleveurs de Bringolo ont raflé la mise, en gagnant le prix intercommunal. Le nombreux public a apprécié également la présentation des veaux par les enfants. Le spectacle proposé par Jean-Claude Guyomard et ses ânes a aussi connu des applaudissements nourris. Rendez-vous l'an prochain, à Goudelin.

Goudelin

Notre-Dame-de-l'Isle. Les élèves rencontrent le skipper Antoine Michel



La venue du skipper Antoine Michel a été un événement pour les élèves.

Lundi 22 septembre, les élèves de CM1-CM2 de l'école Notre-Dame-de-l'Isle ont reçu Antoine Michel, un skipper guingampais qui s'alignera au départ la Route du Rhum, à Saint-Malo, le 2 novembre. Durant l'après-midi, le skipper a répondu aux flots de questions : « Comment se passe la vie à bord ? Qui fait à manger ? Quand dort-on ? Comment fait-on lorsqu'il y a des tempêtes ? Comment naviguez-vous ? »

Ils suivront son parcours

Éclairés par toutes ces explications, les élèves ne manqueront pas de suivre sur les ordinateurs de l'école la progression du navigateur ; une manière pédagogique pour appréhender des notions de géographie comme les latitudes et longitudes, découvrir la ville départ de Saint-Malo et ses célèbres navigateurs (Jacques Cartier, Surcouf), les mesures en mathématiques.

À SAVOIR

CHÂTELAUDREN

Conseil communautaire. Il aura lieu demain, à 18 h 30, au siège du Leff Communauté. À l'ordre du jour : maison de santé ; désignation d'un représentant au Clic de Guingamp ; syndicat mixte du Pays de Guingamp ; PETR ; participation financière au collège Lucie et Raymond-Aubrac ; sport ; finances ; ressources humaines ; divers.

Contrôle poteaux incendie. En raison des contrôles de débits et de pression des appareils de lutte contre l'incendie, sur le réseau de Châtelaudren, mercredi, de 8 h à 17 h, des phénomènes d'eau sale passagers et des baisses de pression peuvent apparaître. Contact : tél. 09.77.40.84.08.

UTL Pays de Châté. L'association pro-

SAINT-JEAN-KERDANIEL

Club des aînés. L'association organise, aujourd'hui, au boulodrome municipal, un grand concours de

boules en triplées mixtes avec tirage au chapeau ; engagement à partir de 14 h ; ouvert à tous.

pose demain, à partir de 14 h 30, grande salle Le Leff Communauté, une conférence intitulée « La Place des grands parents » par Monique Desmedt, de l'association des grands parents.

Paroisse Notre-Dame. Samedi, messe à 18 h, à l'église de Saint-Jean-Kerdaniel. Dimanche, messe à 11 h, à l'église de Plélo (messe de rentrée paroissiale). Aujourd'hui, à 14 h 30, réunion du Mouvement Chrétien des Retraités. Cette réunion sera l'occasion d'accueillir le père Christian Martin Salésien de Don Bosco. Demain, à 20 h 30, réunion des parents d'enfants de 6°. Mercredi, à 17 h, à Bringolo, fête de Sainte-Thérèse de Lisieux et patronne mondiale des missions.

Plouvara

Agriculture. Les 1.400 acteurs sondés

Mieux cerner et comprendre ce qui favorise le bien-être dans la profession d'agriculteur, activité soumise à de très fortes contraintes économiques, sociales et culturelles, a été l'objet d'une enquête menée par Élodie Jimenez, doctorante, placée sous la direction de Ronan Le Coadic, sociologue à Rennes2. Elle a poursuivi un travail entrepris sur la ruralité depuis 2010. C'est la restitution de cette étude qu'Élodie Jimenez a présentée aux agriculteurs, venus peu nombreux, jeudi soir, à la salle du Gaverlay, lors de la réunion initiée par le conseil général.

1.400 agriculteurs ont répondu à un questionnaire détaillé sur leurs conditions travail, et leur ressenti afin de réaliser ce portrait sociologique des exploitants costarmoricains. Prochainement, Élodie Jimenez mènera une soixantaine d'entretiens auprès des professionnels costarmoricains.

67 % des agriculteurs sont heureux dans leur travail

Les premiers résultats de l'enquête font apparaître qu'en Côtes-d'Ar-



Peu de participants, jeudi soir, ont assisté à la réunion organisée par le conseil général ayant pour objet la ruralité. A priori un manque de communication pourrait expliquer le peu d'engouement pour une réunion pourtant très intéressante.

mor 67 % des exploitants agricoles sont heureux dans leur travail. Concernant les conditions, les exploitants se disent peu soutenus moralement tant de la part de leur environnement professionnel que personnel. Par contre, 62 % se sentent autonome dans leur travail, mais 88 % estime avoir une autonomie très faible vis-à-vis du marché. Pour ce qui est du rapport au métier, c'est une passion à 56 %. Les agriculteurs semblent également plus épanouis suivant leur

mode de production (conventionnelle ou biologique), la taille de l'exploitation (moins de 30 ou plus de 50 ha) et l'âge (moins de 39 et plus de 55 ans). A contrario le profil des « entre-deux » production raisonnée, entre 30 et 50 ha et la tranche d'âge 39 à 55 ans ont pour caractéristique l'absence d'une identité professionnelle affirmée et une vision du métier en demi-teinte. Pour l'instant, il ne s'agit que de tendances à partir des premières analyses.

Boquého

Salle communale. Réception des travaux

Un hiver où la neige étend son manteau blanc au point de faire craquer la structure bois de l'une des parties de la salle communale ; un arasement complet suite à un accord amiable entre l'assurance et la commune, et le feu vert pour une nouvelle construction : la municipalité de Béatrice Tanquay a réussi, sur deux exercices budgétaires, à mener à bien cet important projet. Jean Guillaume, architecte, a repensé totalement cette nouvelle structure : une réussite. En fin de semaine dernière, le maire, ses adjointes, la commission travaux, en présence de l'architecte et des entreprises adjudicataires des différents marchés ont procédé à la réception de cette nouvelle salle.

Inauguration samedi

Très lumineuse, sobre, avec une acoustique poussée, une ventilation pointue, tout comme le chauffage, cette structu-



Maire, adjointes, architecte et représentants des entreprises, lors de la réception.

re s'intègre parfaitement avec l'autre aile (non touchée par les dégâts de la neige). Le coût global sera communiqué lors de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes, samedi, à 11 h 30, rue de la Forge, à laquelle le maire et

son conseil municipal invitent l'ensemble de la population. La cérémonie se poursuivra dans la fête, à partir de 18 h, avec la présence de la Fanphar à Iode et un apéritif dînatoire préparé par Zikenboko.

Châtelaudren

Amicale laïque. Un vide-greniers prisé

Il y avait foule, hier, sur les places Saint-Vincent et de la Poste pour le traditionnel vide-greniers de l'Amicale laïque, sous un soleil rayonnant. Les organisateurs se disaient satisfaits, avec 400 mètres linéaires de déballage pour une centaine d'exposants. Les amateurs s'en sont donnés à cœur joie et ont fouiné pour trouver l'objet rare. Prochain rendez-vous au printemps pour un nouveau vide-greniers.



Trégomeur

Bâtiments communaux. Les élus en visite

Des élus, et parmi eux des nouveaux conseillers municipaux issus des dernières élections, ont visité, samedi matin, sous la conduite du maire, Denis Manac'h, les bâtiments communaux : services techniques, école publique, restaurant scolaire et garderie (ci-dessus), château d'eau et lagune. Cette visite a permis d'engager une réflexion sur d'éventuels travaux et aménagements susceptibles d'être réalisés à court et moyen termes.



Les agriculteurs heureux au travail ?

En Côtes d'Armor, le conseil général fait appel à une scientifique pour passer au crible le bonheur professionnel des agriculteurs du département. Malaise, ou bien-être..., les retours sont mi-figue, mi-raisin.

Dans une étude sociologique sur le bien-être des agriculteurs, commandée par le conseil général des Côtes d'Armor en 2012, 67% des exploitants agricoles costarmoricains se disent "heureux au travail". Enfin une bonne nouvelle qu'Elodie Jimenez, doctorante en charge de l'étude, modère cependant. "Si l'on compare ce chiffre à celui d'une enquête nationale de 2013 où 86% des exploitants se disaient heureux au travail, on a bien un cas particulier représenté par le monde costarmoricain", conclut-elle. Soit.

Des résultats ambivalents

La thèse, commandée en 2012, s'achèvera en 2016 (voir encadré). C'est donc un premier bilan d'étape qui a été présenté à la presse et sera présenté aux agriculteurs courant septembre. "Il y a beaucoup de réponses antagonistes", relate Elodie Jimenez. Bien ancrées, la fierté du métier et la prise de conscience de leur utilité professionnelle sont fortement exprimées chez plus de 80% des personnes enquêtées.

A côté, l'enquête traduit la réalité économique d'une profession étrillée par les crises successives. D'abord, apparaît une répartition économique en trois tiers de l'échantillon avec une situation financière soit "très dégradée" ; soit "tendue", soit "saine". Près de 52% des exploitants interrogés ont déjà pensé à quitter leur métier, alors que 37% ne ferait pas ce métier. Autre opinion exprimée : le manque de soutien moral et matériel de la part de leur environnement professionnel et personnel. "60% ne se sentent pas soutenus moralement", poursuit la doctorante. Selon elle, c'est le profil, celui des "entre-deux", et non la production, qui entrent en jeu. "Les 40-54 ans, les exploitations de 40-50 ha et les exploitations en agriculture raisonnée expriment plus de difficultés à vivre le métier au quotidien".

Il est un point, loin d'être anodin, que les politiques et les acteurs du monde agricole devraient analyser avec soin, celui de la définition du métier avant et après son exercice. "Fatiguer et contrôler" sont les mots des agriculteurs en exercice. Tout est dit ou presque.

Le conseil général des Côtes d'Armor fait appel aux scientifiques

Ce serait une exception au niveau national. Faire appel à des scientifiques est un fait rare au sein d'un conseil général. Conscient du malaise du monde agricole, le président Claudy Lebreton a commandé une étude sociologique "indépendante, scientifique et universitaire" en partenariat avec l'Université de Rennes II. "C'est un processus long avec 7 étapes de travail de recherche étalées sur 3-4 ans", explique Ronan Coadic, professeur en culture et langues bretonnes à l'Université de Rennes II. 6 000 questionnaires ont été envoyés en juillet 2013, avec un taux de retour de 24,5%, soit 1 400 questionnaires exploitables. Après les chiffres, une cinquantaine d'entretiens individuels étayera la seconde phase du travail, à partir d'octobre 2014.

A noter, la profession agricole (MSA, syndicats, organisations économiques...) est associée au projet au sein d'un comité de suivi. Quant aux retombées, "les acteurs du territoire pourront rebondir. Même le ministère s'intéresse au sujet", ajoute le président du conseil général.

5 réunions publiques de restitution

(rendez-vous à la salle communale, excepté Dolo)

Plounevez-Moëdec, 15 septembre

Pleumeur-Gautier, 17 septembre

Plouguenast, 22 septembre

Dolo, 24 septembre, siège de la communauté de communes (Manoir du Lou)

Plouvara, 25 septembre

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Copyright - Terra. Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.

Les agriculteurs traversent une crise identitaire et pâtissent d'une réelle vulnérabilité en raison des fluctuations du marché et de leur dépendance aux aides publiques.



PHOTO THIERRY LÉANDOT

Travail, identité et bien-être professionnel

Mieux comprendre le monde agricole

Missionnée par le Département, Élodie Jimenez, doctorante en sociologie, a entrepris un travail d'enquête très poussé sur le bien-être professionnel des agriculteurs en termes d'espace, d'identité, d'organisation et de marché économique.



travail scientifique universitaire

3 ans, Élodie Jimenez est diplômée de sciences politiques et a obtenu sa première thèse portant sur les circuits courts en agriculture. Elle a obtenu son diplôme de titulaire d'un master de sociologie, qu'elle enseigne à l'université de Rennes II. Elle prépare son doctorat sous la direction de Ronan Le Coadic. Cette étude constituera l'objet de sa thèse de doctorat. Comme plusieurs autres jeunes universitaires, elle a été engagée par le Département dans un contrat Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche), sous la double tutelle du Département et de l'université de Rennes II. Cette enquête scientifique fait l'objet d'un suivi par un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs représentatifs du monde agricole, avec un comité de suivi scientifique composé de chercheurs, universitaires et d'ingénieurs.

En 2010, le Département engageait un travail scientifique avec l'université de Rennes II afin d'explicitier les raisons de ce qui ressemblait à un « malaise agricole » en Côtes d'Armor. Un travail confié à une étudiante, Margaux Calmel, sur une durée de 11 mois. De cette première étude, il ressortait que plutôt qu'un « malaise » à proprement parler, les agriculteurs traversaient une crise identitaire et pâtissaient d'une réelle vulnérabilité économique en raison des fluctuations du marché et de leur dépendance aux aides publiques.

Souhaitant approfondir ce travail, le Département, a confié à une autre étudiante, Élodie Jimenez, la réalisation d'une enquête plus poussée sur les facteurs de bien-être professionnel des agriculteurs en termes d'espace, d'identité, d'organisation et de marché économique (lire ci-contre).

« Un travail qui se déroule en trois phases, explique Élodie Jimenez. Dans un premier temps, j'ai établi un questionnaire adressé à 6 000 agriculteurs. 24,5 % ont répondu, ce qui est un très bon taux de retour. La seconde phase se déroule en ce moment même⁽¹⁾, avec cinq réunions publiques auxquelles nous avons convié les agriculteurs pour leur

restituer les résultats de l'enquête et engager le débat ».

83 % des agriculteurs costarmoricains sont fiers de leur métier

« Ensuite, j'aurai une cinquantaine d'entretiens plus poussés avec un panel d'agriculteurs représentatif de la diversité de leur profession ». On peut néanmoins relever - avec prudence - quelques résultats du questionnaire. « Bien sûr, il y a une spécificité locale, précise Élodie: alors

Une question d'identité et d'image

que 86 % des agriculteurs français se déclarent heureux au travail⁽²⁾, ils ne sont plus que 67 % en Côtes d'Armor. Pour autant, 83 % des agriculteurs costarmoricains se disent fiers de leur métier, qu'ils jugent utile à 85 %, et 56 % disent l'exercer par passion ». Mais si nos agriculteurs sont fiers, ils demeurent néanmoins négatifs sur l'image qu'ils pensent donner à la société: 71,7 % d'entre eux ont le sentiment que leur travail n'est pas reconnu et 43,5 % estiment pâtir d'une mauvaise image.

Un sentiment de « mal-être » professionnellement malmené par un sondage⁽³⁾ réalisé en 2012 auprès de la population bretonne: il en ressort que 94 % des Bretons pensent que l'agriculture est indispensable au développement de leur région et que 78 % considèrent que les agriculteurs sont soucieux de la qualité de leur production. Mais pour l'heure, Élodie veut rester prudente: « Ce questionnaire n'est qu'une base pour nos travaux à venir. Le Département m'a commandé une analyse scientifique et objective de la situation des agriculteurs, parce qu'il veut savoir qui se passe vraiment. Les chiffres n'indiquent pas des tendances et il va falloir attendre les résultats des entretiens individualisés avec les agriculteurs. Là, nous y verrons plus clair ». Notre magazine ne manquera pas de suivre l'avancement de cette étude.

Bernard Bos

(1) Des rencontres dont nous ne pouvons rendre compte car elles ont eu lieu en septembre, après le bouclage de ce numéro.

(2) Enquête ViaVoice pour le Nouvel Observateur, Octobre 2013.

(3) Enquête TMO-Région pour la Chambre régionale d'agriculture, Octobre 2012.

Les Départementales

Côtes d'Armor (22) Elodie vient à la rencontre des 1 400 éleveurs qui lui ont répondu

Lundi 8 septembre, Claudy Lebreton, président du Conseil général des Côtes d'Armor, a présenté à l'occasion d'une conférence de presse à Saint-Brieuc, le partenariat engagé avec le laboratoire de sociologie de l'Université de Rennes 2 sur la



question du « bien-être des exploitants agricoles dans le département ». Revenant notamment sur « le monde agricole breton qui vit une période difficile, depuis quelques années, et essuie les plâtres d'une conjoncture déprimée par les évolutions de marché. » Ainsi, depuis deux ans, la doctorante Élodie Jimenez mène une vaste réflexion sur le sujet dans le cadre de son travail de thèse sous le doux intitulé de « facteurs conjoncturels, structurels et culturels : quels impacts sur les variables de bien-être professionnel des exploitants agricoles costarmoricains. » Un comité de suivi rassemblant l'ensemble de la profession (syndicats, institutions, organismes agricoles...) s'est également constitué pour accompagner cette initiative du Conseil Général.

Le débat des réunions de restitution doit ouvrir des pistes

Après une importante phase d'enquête, la jeune chercheuse s'apprête à présenter les premières tendances qui se dégagent de son étude quantitative. « J'ai sollicité 6 000 agriculteurs costarmoricains et j'ai reçu 1 400 contributions », précise-t-elle satisfaite. Dans les prochaines semaines, elle viendra à la rencontre des agriculteurs à l'occasion de cinq réunions de restitution et d'échanges à travers le territoire. « D'abord, j'avais promis de diffuser mes résultats vers ceux qui ont participé. C'est important car les agriculteurs sont souvent sollicités pour répondre à des questionnaires. Beaucoup ont joué le jeu avec moi, m'ont appelé directement, je le leur dois. » Mais ces rendez-vous feront aussi partie de la suite de son étude : « Après croisement des réponses, des tendances se dégagent. Je n'ai pas forcément les éléments pour les expliquer pour le moment. J'espère qu'au cours des réunions, le débat va naître. Toutes les idées qui remonteront

doivent me guider dans ma réflexion » pour préciser l'ébauche de portrait sociologique des exploitants costarmoricains suite à l'analyse des questionnaires. Elodie Jimenez rapporte notamment que plusieurs personnes l'ont remercié « d'entendre enfin parler de bien être des agriculteurs et pas seulement toujours de bien-être animal. »

D'ailleurs, après les réunions, débutera la « phase qualitative » de son étude. « Sur les 1 400 agriculteurs qui ont répondu, 430 ont accepté de me recevoir. J'envisage de mener 50 entretiens individuels. » Ensuite, il faudra prendre du temps pour analyser tous ces tête-à-tête qui doivent donner toute sa valeur à ce travail de fourni. Conclusions attendues au printemps 2015.
TD

5 réunions de restitution aux agriculteurs

À 20 h 30 :

- 15 septembre, salle communale de Plounevez-Moëdec.
- 17 septembre, salle communale de Pleumeur-Gautier.
- 22 septembre, salle communale de Plouguenast.
- 24 septembre, siège de la Communauté de communes, le Manoir du loup, à Dolo.
- 25 septembre, salle communale de Plouvara.

Premiers résultats

Dans l'échantillon de 1 400 agriculteurs costarmoricains qui ont répondu :

- 67 % déclarent être heureux au travail,
- 24 % déclarent avoir une situation financière saine, 35 % un situation financière tendue et 32 % une situation financière dégradée ou très dégradée,
- 51 % ont le sentiment que leurs conditions de travail se sont améliorées au cours de ces dernières années
- Seuls 30 % se sentent soutenus moralement, 34 % matériellement,
- 62 % se définissent comme autonome dans leur travail, mais seuls 6,2 % se sentent en mesure de négocier ou d'imposer le prix de vente de leur travail,
- 83 % sont fiers de leur métier et 85 % se sentent utiles,
- 56 % ont choisi le métier par passion, mais 56 % ont aussi déjà pensé à quitter le métier,
- 37 % déclarent qu'ils ne feraient pas ce métier s'ils recommençaient leur carrière.

Dans ses résultats, Elodie Jimenez note des ambivalences et des contradictions. Elle espère que les échanges avec les agriculteurs lors des réunions l'aideront à lever certains voiles.

Légende photo : Elodie Jimenez, doctorante en sociologie à l'université Rennes 2, travaille sur le bien-être des agriculteurs.



Radios et Fréquences RCF

GUINGAMP 98.8 FM

ACTUELLEMENT À L'ANTENNE : Parfum de Jazz



Présenté par Jean-Claude Quentin jusqu'à 11h25

[En savoir plus](#)

Ecouter en direct

Réécouter

une émission, un invité Valider

RCF Côtes d'Armor (/radio/RCF22) » Emissions (/radio/RCF22/emissions) » L'invité de 07h20 (/radio/RCF22/emission/176206) » Emission du 10/09/2014

Radio Programmes **TOUTES LES EMISSIONS** INFO

FOI CULTURE Podcasts Boutique Faire un don

L'invité de 07h20
 S'abonner à l'émission : RSS (/emission/feed/176206) iTUNES (/http://www.rcf.fr/emission/feed/176206)

Trouvez votre radio RCF parmi les 63 du réseau

Présentée par **Dominique Chapron**
 6 min
 Du lundi au vendredi à 07h20 et 18h17

Retrouvez le programme national [cliquez ici >>](#)

Présentation (/radio/RCF22/emission/176206) Dernière émission (/radio/RCF22/emission/derniere/176206)
 Emissions précédentes (/radio/RCF22/emission/archives/176206)
 Sujets à venir (/radio/RCF22/emission/avenir/176206) Commentaires (/radio/RCF22/emission/commentaires/176206)
 Nous contacter (/radio/RCF22/emission/contact/176206)

Écoutez toutes les émissions que vous aimez.
CRÉER UN COMPTE **S'IDENTIFIER**

Elodie Jimenez, le bien-être agricole



Emission du mercredi 10 septembre 2014

RCF vit grâce à vous !
[Nous soutenir](#)

Intégrer à mon site

```
<iframe width="400" height="280" src="http://www.rcf.fr/embed/892010" frameborder="0" scrolling="no"></iframe>
```

Faites connaître cette émission :

- Facebook (/https://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=http://www.rcf.fr/radio/RCF22/emission/176206/892010)
- Twitter (/https://twitter.com/intent/tweet?source=webclient&original_referer=http://www.rcf.fr/radio/RCF22/emission/176206/892010&text=&url=http://www.rcf.fr/radio/RCF22/emission/176206/892010&related=radio:rcf&via=rcf:rcf)
- Google+ (/https://plus.google.com/share?url=http://www.rcf.fr/radio/RCF22/emission/176206/892010)
- Viadeo (/http://www.viadeo.com/shareit/share?url=http://www.rcf.fr/radio/RCF22/emission/176206/892010)
- LinkedIn (/http://www.linkedin.com/shareArticle?mini=true&ro=true&trk=JuizSocialPostSharer&title=&url=http://www.rcf.fr/radio/RCF22/emission/176206/892010)

Détails de l'émission

Les agriculteurs des Côtes d'Armor sont-ils heureux ? Le Conseil général aimerait bien avoir une réponse détaillée. Pour cela, il a mandaté une doctorante en sociologie. Elle est l'invitée de la rédaction.

Un portrait des agriculteurs costarmoricains

Côtes-d'Armor - 09 Septembre

écouter



Côtes-d'Armor

- 12/09 Saint-Guen, la rescapée de la D3
- 12/09 Kerpert : 7 000 dindonneaux périssent dans un incendie
- 12/09 « J'étais malade quand je ne pouvais pas courir »
- 12/09 Nutrêa-Triskalia condamné pour intoxication
- 12/09 CFA 2. Anouar El Guennouni (Rennes) à Dinan Léhon

Services Ouest-France

- Abonnés, profitez du numérique en vacances
- Gérez votre abonnement
- Achetez le journal numérique du jour (0,95€)
- Abonnez-vous à partir de 1€/mois
- Boutique
- Jeux
- Annonces
- Obsèques / Dans nos cœurs

Les plus lus

Les plus commentés

- Valérie Trierweiler. Après le buzz, un peu d'humanitaire à Madagascar? - [People](#)
- Fillette retrouvée morte en Vendée. Deux personnes en garde à vue - [Challans](#)
- Split-Nantes. Le vol évite le crash, grosse frayeur pour les passagers - [Faits divers](#)
- Drame à Groix. Feu de camp mortel sur l'île après une explosion - [Bretagne](#)
- Policrière blessée aux JEM à Caen. La fonctionnaire est décédée - [Caen](#)

Jeux Ouest-France



Marie-Claudine CHAUPITRE.

Elodie Gimenez s'est intéressée au bien-être des exploitants. Sa thèse de sociologie, en cours de recherches, révèle de précieuses informations, prochainement abondées par des rencontres.

Les agriculteurs costarmoricains sont-ils heureux dans leur travail ? Dans une période de crises successives vécues par le monde agricole breton, Elodie Gimenez a posé la question à 6 000 agriculteurs. 1 400 ont répondu à une étude sociologique qui, à l'origine, portait sur la question du malaise agricole. Le conseil général s'en était préoccupé et s'est rapproché du monde universitaire.

« J'ai décidé d'étudier les facteurs qui influent sur le bien-être : qu'est-ce qui fait qu'un agriculteur est plus ou moins heureux dans son travail ? », rapporte cette doctorante en droit au terme de la première partie de son travail. Elle y a fait pas mal de découvertes.

Des réponses tout en contrastes

67 % des exploitants interrogés ont répondu être heureux au travail. Tandis que 86 % des exploitants français répondaient positivement à la même question dans une autre enquête récente. Apparaît ainsi un indice des difficultés que connaît le monde agricole costarmoricain.

Un portrait des agriculteurs costarmoricaïns

Des réponses différentes selon le mode de production : ceux dont l'identité professionnelle est très affirmée (agriculture conventionnelle d'une part, biologique d'autre part) se disent plus heureux que ceux qui sont entre les deux. Même chose pour la taille de l'exploitation : les moins de 30 ha et les plus de 50 ha s'en sortent mieux que ceux qui sont entre les deux. Ou pour l'âge : c'est plus dur pour les 40-54 ans que pour les plus jeunes et les plus âgés.

Épluchant ces réponses, Elodie Gimenez a aussi observé des conditions de travail et d'exercice du métier très diverses : sur le plan financier, 24 % d'entre eux déclarent avoir une situation financière saine, 35 % une situation tendue et 32 % une situation dégradée ou très dégradée.

De même, la question de l'autonomie apparaît ambiguë : 62 % des exploitants ayant répondu se définissent comme autonomes dans leurs décisions, mais seuls 6 % d'entre eux estiment être en mesure de négocier ou d'imposer le prix de vente de leur travail.

71 % d'entre eux ne sentent pas leur travail reconnu, 43 % pensent avoir une mauvaise image. Dans le même temps, une autre étude affirme que la population bretonne aime les agriculteurs. Malgré cela, les exploitants affirment majoritairement être fiers d'exercer ce métier (83 %) et se reconnaissent une utilité sociale (82 %).

Cinq réunions publiques

« Des données apparemment contradictoires à approfondir. Beaucoup de choses n'apparaissent pas dans un questionnaire mais s'éclaireront lors des rencontres », observe Ronan Le Coadic, professeur à l'université de Rennes 2 et directeur de thèse.

Elodie Gimenez proposera une restitution de ces précieuses informations aux agriculteurs, au cours de cinq réunions publiques à Plounevez-Moëdec le 15 septembre, Pleumeur-Gautier le 17, Plouguenast le 22, Dolo le 24 et Plouvara le 25. Elle rencontrera ensuite longuement une cinquantaine d'entre eux. Toutes les réunions ont lieu à 20 h 30, à chaque fois à la salle communale, sauf Dolo, au manoir du Lou.

Facebook

Twitter

Google+



Achetez votre journal numérique

+ Tags : [Côtes-d'Armor](#)

RECHERCHE. Les paysans sont-ils heureux ?

Publié le 09 septembre 2014
Modifié le 09 septembre 2014 à 08h28

GWENDAL HAMEURY



Élodie Jimenez soutiendra sa thèse, dirigée par le Briochin Ronan Le Coadic, professeur de cultures et langues bretonnes à Rennes 2, au cours du deuxième semestre 2016. (Photo G. H.)

À la demande du conseil général des Côtes-d'Armor et avec le concours de l'Université Rennes 2, les exploitants agricoles font actuellement l'objet d'un travail de recherche. Entamée l'an dernier, la thèse de la sociologue Élodie Jimenez se penche sur leur bien-être.

Le malaise paysan est-il un mythe ou une réalité dans les Côtes-d'Armor ? C'est à cette question, qui intéresse au plus haut point le conseil général, que va tenter de répondre la sociologue Élodie Jimenez. La doctorante, dont la thèse est soutenue par l'Université Rennes 2 et financée par le Département, a, en effet, décidé de se pencher sur le bien-être des exploitants agricoles costarmoricains. En partant du postulat qu'ils sont heureux.

« L'Entre-deux » souffre plus

Les résultats obtenus à partir des 1.398 questionnaires renvoyés par son échantillon costarmoricain (sur 6.000 envois à l'été 2013) vont dans ce sens. Cette approche quantitative montre, en effet, que 67 % des agriculteurs du département se déclarent heureux. Or, une enquête de l'institut Via Voice d'octobre 2013 indique qu'au niveau national, le taux monte à 86 %.

Élodie Jimenez estime que cet écart de 20 points est un indice des difficultés et du cas particulier que représente le monde agricole costarmoricain. La doctorante a donc cherché à savoir plus précisément ce qui rendait ces paysans heureux. Ou pas.

Et là, les réponses sont contrastées : s'ils sont fiers de leur métier et se reconnaissent une utilité sociale, ils sont aussi une majorité à se sentir stigmatisés, pas assez soutenus et surtout pas suffisamment autonomes vis-à-vis des marchés. Et ce, quel que soit le type de production. 51,7 % d'entre eux ont déjà pensé à quitter le métier et 37,4 % ne le referaient pas s'ils pouvaient recommencer une carrière.

Ces chiffres révèlent aussi une scission dans la population agricole et l'existence d'un monde intermédiaire en plus grande souffrance baptisé « Entre deux » : ni conventionnel, ni biologique, entre 30 et 50 ha de surface exploitée, entre 39 et 55 ans.

Cinq réunions publiques

Reste désormais à comprendre ces chiffres. C'est l'objet de la phase dite qualitative. Celle-ci va commencer par la présentation aux agriculteurs des premières pistes d'analyse. Cinq réunions publiques filmées (à 20 h 30), destinées à créer du débat, sont déjà prévues : à Plounévez-Moëdec lundi prochain (salle municipale), puis à Pleumeur-Gautier le 17 (salle communale), à Plouguenast le 22 (salle communale), à Dolo le 24 (siège de la communauté de communes) et à Plouvara le 25 (salle communale). Viendront ensuite des entretiens plus poussés avec 50 exploitants représentatifs.

Cette thèse, qui fait suite à une précédente enquête de 11 mois diligentée par le conseil général, est réalisée en toute indépendance et sur le principe fondamental de l'anonymat des réponses. Un comité de suivi sera tenu au courant de l'évolution des recherches. « Ce travail universitaire sera plus long mais surtout plus poussé et plus fouillé que ne l'aurait été celui d'un cabinet privé », a indiqué Claudy Lebreton pour justifier cette démarche pour le moins originale. Un président de conseil général heureux du partenariat avec Rennes 2 et impatient de connaître les résultats définitifs. Pour cela, il faudra attendre 2016.

Retrouvez **plus d'articles** et **créez vos alertes mail**

Agriculture bien-être thèse Université Rennes 2 Elodie Jimenez

Côtes-d'Armor

4.4. CREATION DE L'ECHANTILLON – ENTRETIENS COMPREHENSIF

IDENTIFIANT	MODE DE PRODUCTION	TYPE DE PRODUCTION	ÂGE	SITUATION MARITALE	SEXE	NOMBRE D'ENFANT	TAILLE EXPLOITATION (EN HA)	SENTIMENT DE BONHEUR	ORIGINE PROFESSIONNELLE	CODE POSTAL
0	Biologique	Bovin lait	40/54 ans	Marié	H	1	Entre 50 et 80	Oui	Issus	22600
2	Biologique	Maraîchage / légumier	15/39 ans	Marié	F	2	Moins de 10	Oui	Non issus	22810
317	Biologique	Porc	40/54 ans	Marié	H	3	Entre 30 et 50	Plutôt oui	Issus	22600
393	Biologique	Volaille	40/54 ans	Vivant maritalement	H	2	Entre 10 et 30	Oui	Issus	22780
834	Biologique	Volaille	15/39 ans	Vivant maritalement	H	0	Entre 10 et 30	Plutôt oui	Non issus	22540
851	Biologique	Maraîchage / légumier	54 ans et plus	Marié	H	4	Entre 10 et 30	Oui	Issus	22660
982	Biologique	Maraîchage / légumier	15/39 ans	Célibataire	H	0	Moins de 10	Plutôt oui	Non issus	22270
1156	Biologique	Bovin viande	40/54 ans	Marié	H	2	Entre 50 et 80	Plutôt oui	Issus	22970
1254	Biologique	Grande culture	40/54 ans	Marié	H	4	Entre 10 et 30	Oui	Issus	22310

1273	Biologique	Arboriculture	40/54 ans	Marié	F	2	Entre 10 et 30	Oui	Issus	22400
1289	Biologique	Bovin lait	15/39 ans	Marié	F	3	Entre 50 et 80	Oui	Non issus	22140
1361	Biologique	Moutons	54 ans et plus	Divorcé	H	4	Entre 30 et 50	Plutôt oui	Non issus	22340
34	Conventionnel	Porc	15/39 ans	Célibataire	H	0	Entre 10 et 30	NSP	Issus	22510
48	Conventionnel	Grande culture	15/39 ans	Vivant maritalement	H	0	Entre 50 et 80	NSP	Issus	22320
73	Conventionnel	Volaille	54 ans et plus	Marié	H	3	Entre 30 et 50	Plutôt oui	Issus	22320
132	Conventionnel	Porc	40/54 ans	Marié	H	3	Entre 10 et 30	Non	Issus	22400
169	Conventionnel	Grande culture	40/54 ans	Marié	H	3	Entre 10 et 30	NSP	Issus	22410
318	Conventionnel	Bovin lait	40/54 ans	Marié	H	2	Entre 50 et 80	Plutôt non	Issus	22600
391	Conventionnel	Maraîchage / légumier	40/54 ans	Marié	H	3	Entre 50 et 80	Oui	Issus	22130
443	Conventionnel	Volaille	40/54 ans	Marié	H	3	Moins de 10	Plutôt oui	Issus	22600
453	Conventionnel	Maraîchage / légumier	54 ans et plus	Vivant maritalement	H	3	Entre 10 et 30	Oui	Issus	22500

480	Conventionnel	Bovin lait	54 ans et plus	Marié	F	2	Plus de 80	Plutôt oui	Issus	22160
580	Conventionnel	Porc	54 ans et plus	Marié	H	3	Entre 50 et 80	Plutôt oui	Issus	22650
762	Conventionnel	Bovin viande	15/39 ans	Célibataire	H	0	Entre 30 et 50	Oui	Issus	22250
964	Conventionnel	Volaille	15/39 ans	Vivant maritalement	F	3	Entre 50 et 80	Oui	Issus	22340
1002	Conventionnel	Bovin lait	15/39 ans	Marié	F	1	Entre 50 et 80	Oui	Issus	22150
1030	Conventionnel	Maraîchage / légumier	15/39 ans	Vivant maritalement	H	1	Entre 30 et 50	Plutôt oui	Issus	22500
1094	Conventionnel	Arboriculture	40/54 ans	Marié	F	2	Entre 30 et 50	Non	Non issus	22740
1154	Conventionnel	Grande culture	54 ans et plus	Marié	H	3	Plus de 80	Plutôt oui	Issus	22160
1	Raisonné	Maraîchage / légumier	54 ans et plus	Marié	H	1	Entre 50 et 80	Oui	Issus	22500
249	Raisonné	Grande culture	54 ans et plus	Marié	H	3	Plus de 80	Plutôt oui	Issus	22340
287	Raisonné	Volaille	15/39 ans	Marié	H	0	Entre 10 et 30	Oui	Non issus	22270
429	Raisonné	Porc	40/54 ans	Marié	H	2	Entre 50 et 80	Plutôt non	Issus	22400

527	Raisonné	Bovin lait	40/54 ans	Célibataire	H	0	Entre 50 et 80	Non	Issus	22580
571	Raisonné	Bovin viande	54 ans et plus	Marié	F	3	Entre 30 et 50	Plutôt oui	Non issus	22160
643	Raisonné	Bovin lait	15/39 ans	Célibataire	H	0	Entre 10 et 30	Plutôt oui	Issus	22170
685	Raisonné	Porc	15/39 ans	Divorcé	H	2	Moins de 10	Oui	Issus	22170
748	Raisonné	Bovin viande	15/39 ans	Marié	H	2	Plus de 80	Plutôt oui	Non issus	22110
956	Raisonné	Bovin lait	54 ans et plus	Marié	F	3	Entre 30 et 50	Non	Issus	22170
1026	Raisonné	Bovin viande	40/54 ans	Marié	H	2	Plus de 80	Oui	Issus	22700
1204	Raisonné	Grande culture	40/54 ans	Vivant maritalement	H	2	Plus de 80	Non	Issus	22510

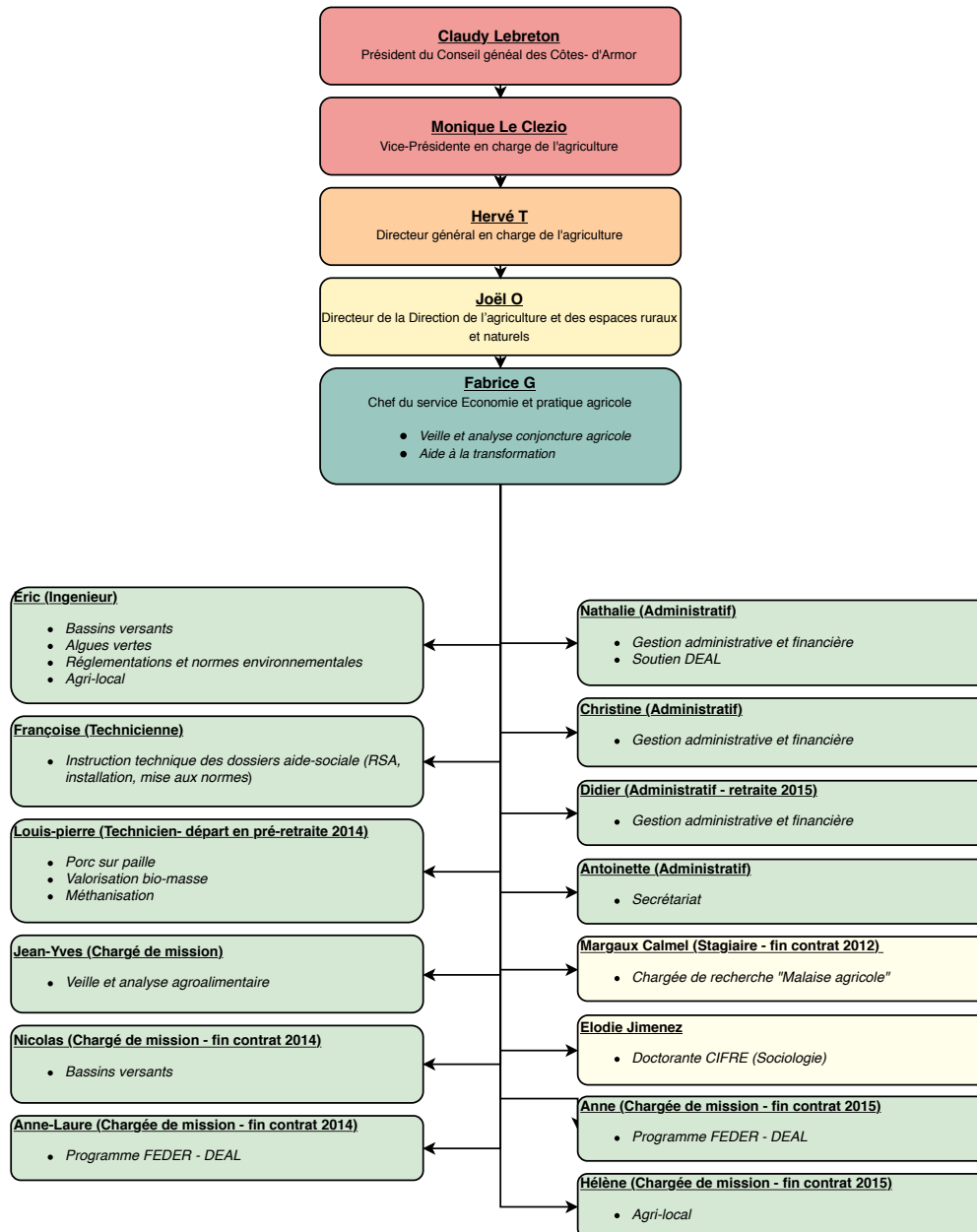
4.5. GRILLE D'ENTRETIEN PAR THEMATIQUE

QUESTIONS	SOUS-QUESTIONS	REF. THÉMATIQUE
Pouvez-vous me raconter l'histoire de votre exploitation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Pour quelles raisons avez-vous repris cette exploitation ? • Pour quelles raisons avez-vous choisi ce métier ? • Pourquoi les jeunes semblent-ils retissant à reprendre une exploitation aujourd'hui ? • Pensez-vous que le discours toujours négatif tenu par les agriculteurs sur leur métier y soit pour quelque chose ? 	10
Pouvez-vous me parler de votre parcours scolaire ?	<ul style="list-style-type: none"> • Où avez-vous étudié ? • Avez-vous eu des difficultés ? • Avez-vous choisi votre orientation ? • Travailliez-vous avec vos parents en rentrant de l'école ? 	10
Petit le métier de vos parents vous a-t-il gêné par rapport aux copains ?		7-8-9-10
Lorsque vous avez commencé à travailler, que pensiez-vous de l'agriculture ? Quelle image en aviez-vous ?	<ul style="list-style-type: none"> • Que pensez-vous de la façon de produire des anciens ? 	7-8
Quelle image avez-vous de l'agriculture aujourd'hui ?		7-8
Que pensez-vous de la situation des agriculteurs aujourd'hui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il selon vous des différences entre mode de production ? 	12-5-6
Comment voyez-vous l'avenir ?	<ul style="list-style-type: none"> • De votre exploitation et de l'agriculture en générale ? 	6-5
Vous pouvez me parler de votre exploitation telle quelle est aujourd'hui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Taille, production, structure, etc... 	6-5
La façon dont vous produisez (mode production) est-elle un choix ?	<ul style="list-style-type: none"> • Souhaiteriez-vous changer de mode de production ? 	7-6
Pouvez-vous me décrire une de vos journées type ?	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous êtes avec vos animaux ou sur le tracteur à quoi pensez-vous ? 	5
Comment qualifieriez-vous vos conditions de travail ?		5
Vous sentez-vous autonome dans vos choix sur l'exploitation ?		1
À qui vendez-vous votre production ?	<ul style="list-style-type: none"> • Que pensez-vous de vos acheteurs ? 	2
Que pensez-vous des normes ?	<ul style="list-style-type: none"> • Ont-elles été ou sont-elles nécessaires ? 	5-8-7
Vous pensez qu'une exploitation qui n'investit pas en continu et qui ne s'agrandit pas peut survivre ?		5-7-2

Pensez-vous que l'industrialisation et des systèmes toujours plus intensifs peuvent résoudre les problèmes des agriculteurs ?		5-7-2
Qu'aimez-vous dans votre métier ?		7-8
Que ce que vous permet votre métier qui n'est pas accessible au reste de la population ?		7-8
Qu'est-ce que ne vous permet pas votre métier et qui est accessible au reste de la population ?		7-8
Comment à réagit votre entourage lorsque vous avez choisi d'être agriculteur ?	<ul style="list-style-type: none"> • Ont-ils eu peur pour vous ? • Ont-ils été fiers ? 	7-8-9
Vous vous sentez plutôt diminué ou valorisé d'être agriculteur ?		7
D'après vous quel regard porte les gens sur votre métier ?		9
Le regard des autres est-il important pour vous ?		9-4-11
Quelles sont les contraintes de votre métier ?		5
Pensez-vous que les générations précédentes avez le même stress que vous au quotidien ?		10-12-5
Pensez-vous que les générations précédentes avez les mêmes incertitudes que vous vis à vis de l'avenir ?		10-12-5
Pensez-vous que le métier d'agriculteurs est un métier plus difficile que les autres ?		8
Quels types d'activité avez-vous en dehors de votre exploitation ?		11
Discutez-vous de votre métier avec des gens qui ne sont pas agriculteurs ?		11
Si vous avez des soucis à qui pouvez-vous vous confier ?		11-3
Le regard du voisin sur votre exploitation est-il important ?		3
Que pensez-vous des discours de vos représentants syndicaux ?	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement ? • Conseils ? • Pression ? • Concurrence ? • Soutien ? 	4
Quelle relation avez-vous avec les techniciens agricoles ?	<ul style="list-style-type: none"> • Vous sentez vous représenté ? 	1-3
Participez-vous à des réunions entre agriculteurs ?		3
Comment définiriez-vous le métier d'agriculteurs aujourd'hui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Hier. • Demain ? 	8

REF. THÉMATIQUES	THÉMATIQUES
1	Autonomie décisionnelle
2	Autonomie économique
3	Intégration socioprofessionnelle
4	Reconnaissance socioprofessionnelle
5	Condition de travail
6	Système d'exploitation
7	Identité professionnelle
8	Définition du métier
9	Reconnaissance sociale
10	Capital social, culturel, économique, symbolique
11	Intégration sociale
12	Incertitude

5. ORGANIGRAMME CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR (2012-2015)



INFLUENCE DES SOUS-SYSTÈMES SOCIAUX SUR LES VARIABLES DE BIEN-ÊTRE PROFESSIONNELLES

Le cas des chefs d'exploitations agricoles costarmoricains

Au cœur d'une crise économique, sociale et environnementale, le monde agricole costarmoricain vit une période difficile, depuis quelques années, et essuie les plâtres d'une conjoncture déprimée par les évolutions du marché. Ainsi, à l'orée d'un tournant de l'histoire agricole, la présente étude tend à examiner les facteurs de bien-être professionnel dans un contexte où l'enjeu est désormais de concilier un grand nombre d'exigences globales et locales au cœur du travail agricole. Au-delà d'une simple profession, le métier d'exploitant agricole s'inscrit dans un système socio-économique qui lui est propre, lui-même composé de sous-systèmes particuliers à la profession agricole. Par conséquent, il se constitue d'un milieu où s'entremêlent de multiples logiques, stratégies, jeux d'acteurs et identités particulières. Dans une perspective compréhensive, ce travail de thèse tend à saisir à travers une modélisation systémique l'impact des facteurs conjoncturels, structurels et culturels sur les variables de bien-être professionnelles des exploitants agricoles costarmoricains. Ainsi, seront appréhendées les différents éléments constitutifs des variables et facteurs de risques au travail.

Mots clés : Agriculture – Côtes-d'Armor – Bretagne – Bien-être professionnel – Système sociaux – Agriculteur

INFLUENCE OF SOCIAL SUBSYSTEMS ON PROFESSIONAL WELFARE VARIABLES

The case of costarmoricain's farmers

In the midst of an economic, social and environmental crisis, the costarmoricain's agricultural world has been going through a very difficult time in the last few years. They pay the price of a depressed climate due to changes in market. Thus, at a pivotal point in agricultural history, the objective of this study is to examine key factors in the professional well-being within the context of reconciling global and local needs. Beyond a simply profession, the profession of farmer is inscribed in its own socio-economical rule system composed of its own sub-systems. So, the agricultural system consists of many approaches, strategies, players and unique identities. With understanding perspective, this thesis tries to understand the impact of situational, structural and cultural factors on professional well-being of farmer in Armor coast through systems modelling approach. Thus, the various components of professional variables and risk factors are apprehended.

Keywords : Agriculture - Côtes-d'Armor – Britain – Professional well-being - Social system - Farmer

CRBC Rennes (EA 4451)

Université Renne 2, Place du recteur Henry Le Moal, 35000 RENNES